

Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المملكة المغربية



# Monographie de la Région Eddakhla Oued Eddahab 2018

DIRECTION REGIONALE DU HAUT COMMISSARIAT AU PLAN  
DAKHLA



## Sommaire

PRESENTATION GENERALE DE LA REGION EDDAKHLA OUED- EDDAHAB.....	5
1- Situation Géographique de la région :.....	6
2- Organisation administrative de la région : .....	7
3- Superficie et densité de la population de la région : .....	8
4- Les potentialités économiques de la région : .....	9
5- Le climat de la région :.....	12
1 <sup>ère</sup> PARTIE :.....	21
1- LES CARACRTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE DE LA POPULATION (RGPH 2014).....	22
2- LES CARACRTERISTIQUES DES MENAGES ET LES CONDITIONS D'HABITATIONS RGPH 2014.....	33
2 <sup>ème</sup> PARTIE :.....	40
LES SECTEURS PRODUCTIFS.....	40
1- L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DANS LA REGION .....	41
2- LA PECHE MARITIME DANS LA REGION .....	48
3- LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE .....	64
4- LE TOURISME.....	70
5- L'ARTISANAT .....	74
3 <sup>ème</sup> PARTIE : Performances économiques,.....	78
Activités; chômage.....	78
Et employabilité.....	78
1- Performances économiques et structure de PIB régional.....	79
2- Le nouveau modèle de développement dans la région.....	81
3- L'investissement public et la mobilisation du foncier pour l'investissement privé au niveau de la région.....	83
4- EMPLOI, ACTIVITE ET CHOMAGE : résultats de l'enquête nationale sur l'emploi 2017 .....	85
1- L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	94
1.1. L'enseignement : .....	95
1.2. La formation professionnelle :.....	104
2- LA SANTE.....	107
2.1. La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée. ....	107
2.2. Infrastructure sanitaire dans la région : .....	109
2.3. L'encadrement sanitaire : .....	111
2.4. Quelques aspects sur l'activité de la Santé publique dans la région : .....	114
3- DEVELOPPEMENT HUMAIN, DEVELOPPEMENT SOCIAL GENRE ET LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DESCRIMINATION .....	117
3.1. Paysage et dynamique de la pauvreté multidimensionnelle dans la Région .....	117

3.2.	INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN INDH	
	119	
4-	JEUNESSE ET SPORT DANS LA REGION .....	129
5-	LA CULTURE DANS LA REGION.....	133
5.1.	Les tendances du secteur de la culture dans la région :.....	133
5.2.	La Vision Patrimoine 2016 – 2021.....	135
1-	LE SECTEUR DE L’HABITAT.....	142
2-	TRANSPORT ET COMMUNICATION.....	145
2.1.	Le réseau routier de la région Eddakhla - Oued Eddahab .....	145
3-	ENERGIE ET EAU et Mines.....	155
3.1.	Le secteur de l’énergie dans la région.....	155
3.2.	SECTEUR DES HYDROCARBURES.....	156
3.3.	Le SECTEUR MINIER.....	158
3.4.	le secteur de l’eau dans la région :.....	160
3.5.	Les Problèmes de la Gestion de l’Eau : .....	162
4-	INFRASTRUCTURE PORTUAIRE .....	166
4.1.	L’ancien port (PORT VILLE) : .....	166
4.2.	Le nouveau port (PORT ILOT) : .....	166
4.3.	La zone industrielle : .....	167
4.4.	Capacité d’accueil du mole de commerce : .....	167
4.5.	Projets Portuaires en cours ou programmés .....	168
4.6.	Nouveau port de Dakhla Atlantique au 31/12/2017 .....	168
4.7.	LE GRAND PHARE ARCIPRES.....	170
4.8.	Les Indicateurs d’exploitation du trafic portuaire : .....	171
4.9.	Les principales réalisations :.....	172
4.10.	Les défis à relever :.....	177



## Passage du Message de SM le Roi aux participants au Forum Crans Montana

"... فالجهوية المتقدمة ليست مجرد تدير تراي أو إداري، بل هي تجسيد فعلي لإرادة قوية على تجديد بنيات الدولة وتحديثها، بما يضمن توطيد دعائم التنمية المندمجة لمجالتنا الترابية، ومن ث م تجميع طاقات كافة الفاعلين حول مشروع ينخرط فيه الجميع.

ومن هذا المنطلق، فإن الجهة مدعوة اليوم، لتتحول إلى مجال تراي يملك صلاحية تدير الشؤون المتعلقة بمستقبله، في إطار الوحدة الترابية للمملكة. لقد أردنا لجهات المغرب الاثنتي عشرة أن تؤسس لشكل جديد من النمو الاقتصادي: نمو شامل، تساهم فيه كل القطاعات العمومية والخاصة، مع التركيز على تقوية التماسك الوطني وتعزيز الولوج إلى الخدمات العمومية في مناطق تتمتع بمؤهلات تنموية واعدة.

وإذا كانت هناك جهة تجسد التنزيل الفعلي لمفهوم الجهوية، فهي هذه الجهة الجميلة، التي تجتمعون فيها اليوم، لاسيما هنا في مدينة الداخلة: فقد شهدت تحولا عميقا في المجالات السياسية والاقتصادية والاجتماعية، شأنها في ذلك شأن باقي الأقاليم الجنوبية. وإننا لعازمون على المضي قدما على هذا الدرب، حتى تستعيد الصحراء المغربية دورها التاريخي، بوصفها ملتقى طرق وصلة وصل بين مختلف أرجاء القارة."

« ... Plus qu'un simple aménagement territorial ou administratif, la régionalisation avancée traduit une volonté forte de rénover et de moderniser les structures de l'Etat, pour consolider le développement intégré de nos territoires et fédérer ainsi tous les acteurs autour d'un projet commun.

La région est aujourd'hui appelée à devenir une collectivité qui a les pouvoirs d'agir sur son destin dans le cadre de l'intégrité territoriale du Royaume.

Au sein des douze régions que compte le Maroc, Nous avons voulu faire émerger une nouvelle forme de croissance économique : une croissance inclusive, soutenue localement par les secteurs publics et privés. Nous avons voulu renforcer, en particulier, la cohésion nationale et l'accès aux services publics dans des territoires à fort potentiel.

Nulle part ailleurs, cette réalité régionale n'est aussi prégnante que dans la belle région où vous vous trouvez aujourd'hui, ici même à Dakhla : elle a connu, à l'instar des Provinces du Sud, une transformation politique, économique et sociale. Notre ambition est de poursuivre cette action pour que le Sahara marocain renoue avec sa vocation historique de carrefour dans le continent.»

## AVANT PROPOS :

La direction régionale du Haut Commissariat au Plan a le plaisir d'éditer la monographie de la région Eddakhla - Oued Eddahab au titre de l'année 2018, cette nouvelle éditions veut être une référence sur les réalisations régionales, en se basant sur les données socio-économique et culturelles et présentant des indicateurs de développement en plus d'une analyse pertinente.

La publication de ce document a pour objectif l'analyse, l'évaluation et le suivi des indicateurs de développement dans les divers domaines dans la région. Ainsi que la mise à la disposition des chercheurs et des utilisateurs, des informations statistiques régionales fiables avec toute l'analyse nécessaire concernant les différents secteurs sociaux et productifs. Une attention particulière tout au long de ce document est portée à la dynamique initiée par le nouveau modèle de développement des provinces du sud du Royaume.

A fin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, la direction tient à améliorer le contenu de ce document de façon continue, en ajoutant d'autres données et statistiques régionales.

Pour faciliter l'utilisation de ce document, les thèmes traités sont divisés en 5 grandes parties, en plus d'une partie introductive présentant la région ; chacune concerne les 2 provinces. Les données sont présentées sous forme de tableaux, figures et cartes (dont vous trouverez la liste vers la fin de document), elles concernent l'année 2017 et parfois les années précédentes pour avoir une idée sur l'évolution d'un secteur donné.

A l'occasion de la publication de ce numéro, la direction régionale tient à remercier tous les services administratifs régionaux et provinciaux qui lui fournissent l'information statistique, et dont l'apport a été d'une grande importance pour la préparation de cette monographie.

La direction sera aussi heureuse de recevoir toutes les remarques et suggestion susceptibles de contribuer positivement à l'amélioration des prochaines éditions de ce document.

**Le Directeur régional**

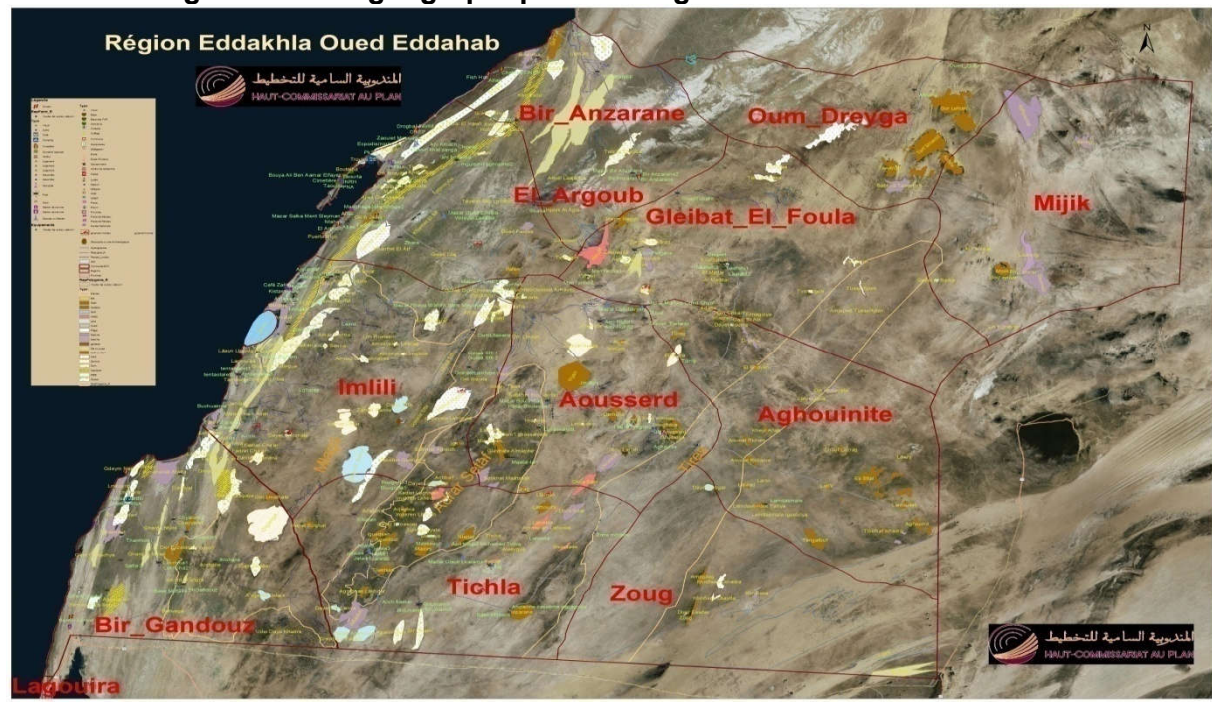
*Cheikh Mohamed Maoulainine*



# **PRESENTATION GENERALE DE LA REGION EDDAKHLA OUED- EDDAHAB**

## 1- Situation Géographique de la région :

Figure 1: carte géographique de la région Dakhla Oued Eddahab



La Région Dakhla-oued Ed-dahab qui est l'une des douze nouvelles régions du Maroc instituées par le découpage territorial de 2015. Son périmètre est identique à celui de l'ancienne région Oued Ed-Dahab-Lagouira, elle est limitée au Nord par la province de Boujdour, au Sud et à l'Est par la Mauritanie et à l'Ouest par l'océan atlantique. Une position stratégique au sud du pays et dans l'espace macaronésien.

Il faut noter que la capitale sénégalaise, Dakar, est située à une distance inférieure à celle de Casablanca. Ces données géographiques mettent en relief l'importance de la profondeur africaine et de la nécessité d'en tenir compte dans le processus de planification sur le long terme. En effet la localisation géographique de la région lui confère le seul pont existant sur le territoire marocain entre la Mauritanie et le reste du royaume tant au niveau terrestre qu'au niveau maritime ce qui prédispose un ancrage continental important pour l'ensemble macaronésien insulaire s'étendant des Açores au cap vert avec les îles canaries et à renforcer par conséquent la dimension atlantique, africaine et européenne.

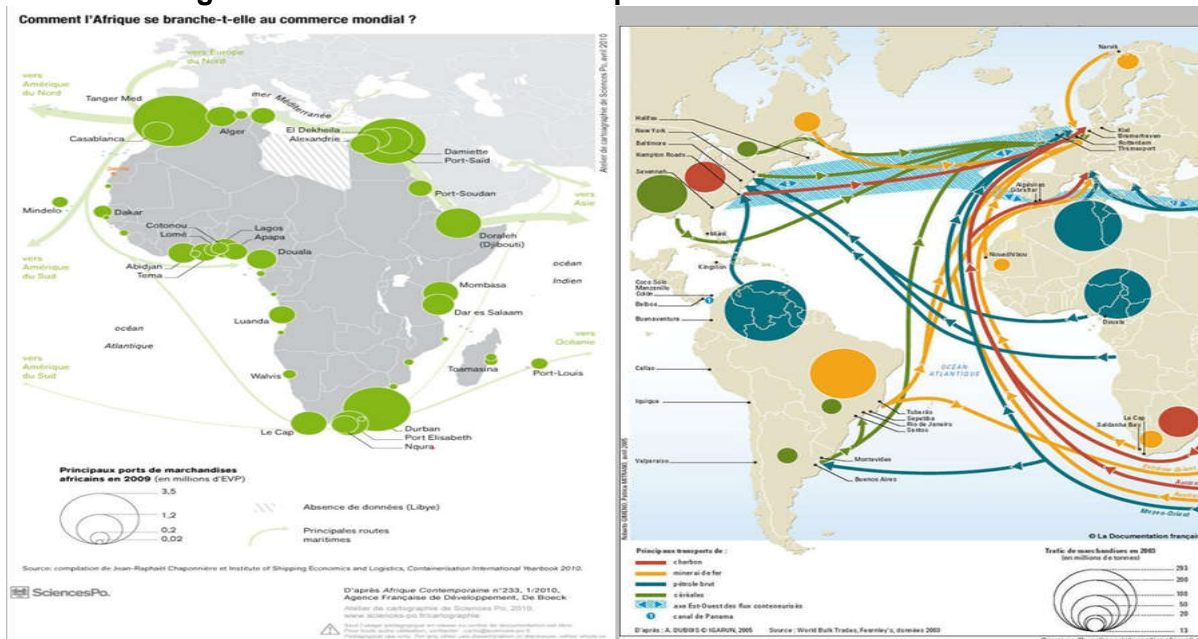
La région est caractérisée par un climat aride tempéré sous les effets du courant marin froid du Canaris et par les amplitudes thermiques prononcées entre le jour et la nuit, ainsi on distingue entre :

- \* Un climat aride au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'Est de la région, les températures sont élevées et le taux d'humidité décroît.
- \* Un climat tempéré dans la bande atlantique caractérisée par des faibles précipitations et marqué par une forte humidité varie entre 61% et 86% et qui permet le développement de certaines cultures et l'arrosage des parcours.



La région est dominée par des vents de direction Nord ; Nord/Ouest à Nord – Est. Quant aux vents venant d'autres directions ils sont rares et de faibles vitesses.

**Figure 2: branchement de l'Afrique dans le commerce mondial**



La région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage, du commerce de l'énergie et le tourisme. Alors que ses potentialités en matière agricole sont très limitées eu égard aux conditions climatiques et naturelles peu favorables. D'autre part, l'élevage extensif est très pratiqué dans la région, il trouve son origine dans la vie nomade qui a marqué la vie de la population locale mais aussi dans les limites que pose l'existence des parcours inaccessibles. Le cheptel est constitué principalement des caprins et camélins.

## 2- Organisation administrative de la région :

La région est constituée de deux provinces composées de 13 communes (2 communes urbaines et 11 communes rurales):

- **La province Oued-eddahab est composée de deux cercles et une commune urbaine :**
  - **Commune urbaine de DAKHLA ;**
  - **Cercle El Argoub :**
    - **commune rurale El Argoub ;**
    - **commune rurale Imlili.**
  - **Cercle Bir Anzarane :**
    - **commune rurale Bir Anzarane ;**
    - **commune rurale Gleibat el Foula ;**
    - **commune rurale Mijik ;**
    - **commune rurale Oum Dreiga.**

- La province Aousserd est composée de deux cercles et une commune urbaine :
  - Commune urbaine de Lagouira ;
  - Cercle Aousserd :
    - commune rurale Aousserd ;
    - commune rurale Tichla ;
    - commune rurale Zoug ;
    - commune rurale Aghouinit
  - Cercle Bir Guendouz:
  - Commune rurale Bir Guendouz ;

**Tableau 1 : Organisation administrative de la région EDDAKHLA Oued-Eddahab**

	Nombre de cercles	Nombre de communes		
		Urbain	Rural	Total
Province Oued eddahab	02	01	06	<b>07</b>
Province Aousserd	02	01	05	<b>06</b>
<b>Région</b>	<b>04</b>	<b>02</b>	<b>011</b>	<b>13</b>

### 3- Superficie et densité de la population de la région :

La région EDDAKHLA OUED EDDAHAB s'étend sur une superficie de 130898 km<sup>2</sup>, soit 18,41% du territoire national, elle est la troisième plus grande du Royaume devancée par la région de Laâyoune-Sakia Al Hamra et Drâa Tafilalet de peu.

**Tableau 2:Tableau n°2 : Répartition de la superficie totale de la région selon les provinces**

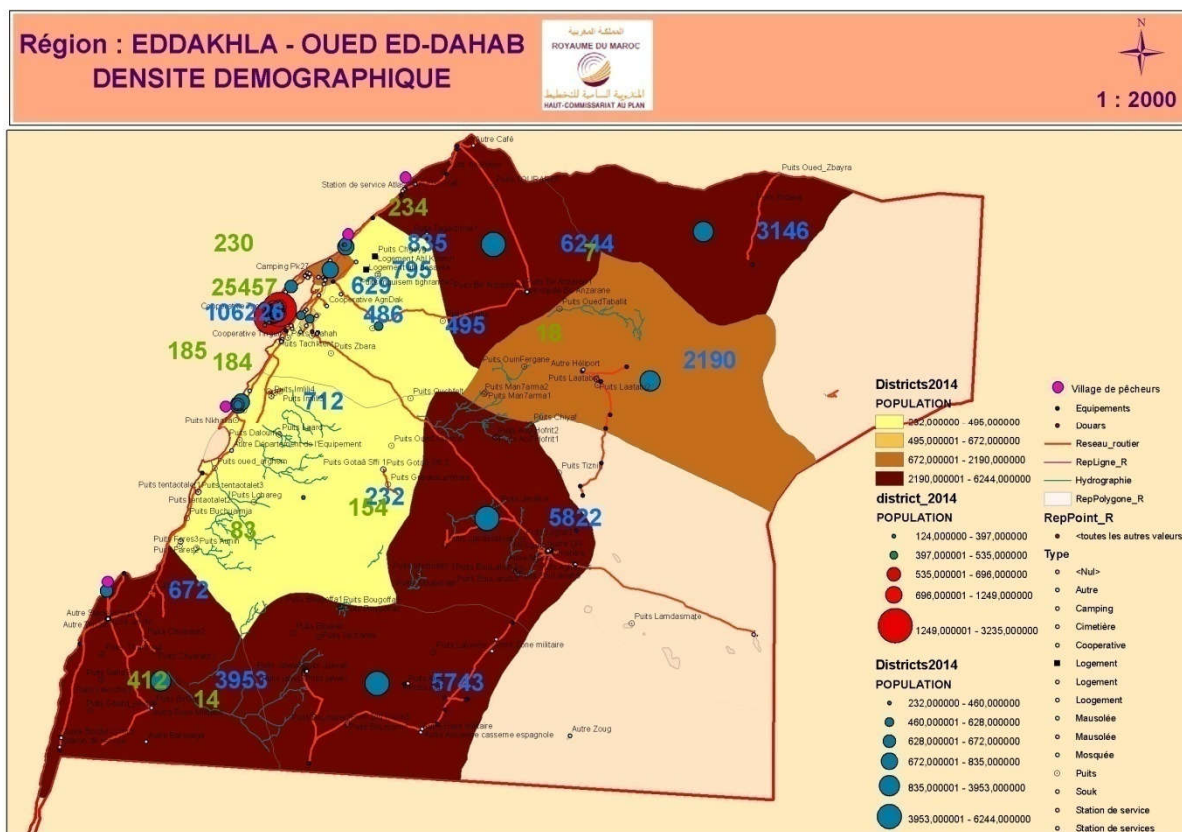
PROVINCE	Superficie en km <sup>2</sup>
Oued Eddahab	<b>69528</b>
Aousserd	<b>61370</b>
<b>Total</b>	<b>130898</b>

Bien que la région occupe plus de 18,41% de la superficie nationale, elle n'abrite cependant que 0.33% de la population du Royaume. Ceci se traduit par un niveau relativement bas de la densité régionale. En effet, avec 1.09 habitants au km<sup>2</sup>, la densité régionale est largement inférieure à la densité nationale (42 habitants au Km<sup>2</sup>). La province d'Aousserd connaît la densité la plus faible de la région, soit 0.26 habitant au km<sup>2</sup>.

**Tableau 3 : Evolution de la densité de la population selon les provinces (1994 et 2014)**

Provinces	Superficie en km <sup>2</sup>	Densité en km <sup>2</sup>		
		2014	2004	1994
<b>Oued Eddahab</b>	69528	1.82	1.13	0.49
<b>Aousserd</b>	61370	0.26	0.33	0.04
<b>Total</b>	<b>130898</b>	1.09	<b>0.76</b>	<b>0.28</b>

Figure 3: densité démographique dans la région



#### 4- Les potentialités économiques de la région :

Suite aux recommandations de la Commission consultative de la régionalisation et le découpage administratif qui en a découlé, les provinces du Sud ont été érigées en trois régions devant constituer des pôles compétitifs de développement économique et social, conformément au modèle de développement des provinces du sud, mis au point par le Conseil économique, social et environnemental. Dans cette configuration, la région de Dakhla-Oued Eddahab occupe une place de choix. Le souverain l'a confirmé dans un message adressé aux participants au Forum de Crans Montana, tenu à Dakhla du 17 au 22 mars 2018: *«Le choix renouvelé de la ville de Dakhla pour votre rencontre est plus qu'un symbole. Il marque la renaissance d'une vision du Sahara marocain, celle d'une interface de rencontres, un carrefour d'échanges humains, commerciaux et de savoirs ancestraux entre le Sud et le Nord».* Et d'ajouter : *«Aujourd'hui, les plans de développement deviennent une réalité tangible. En effet, lors des récentes Visites que Nous avons effectuées au Sahara, Nous avons procédé au lancement d'une série de chantiers de développement majeurs, honorant ainsi l'engagement que Nous avons pris à l'égard des citoyens de nos provinces du Sud ».*

La région EDDAKHLA OUED EDDAHAB dispose de potentialités économiques importantes essentiellement dans le domaine de la pêche maritime, de l'agriculture et du tourisme. L'activité économique est générée par plus 6215 unités économiques

affichant des flux bancaires de 1720 millions de DH de dépôts bancaires et plus de 655 millions DH de crédit le nombre de commerçant en 1975 se comptait en moins d'une centaine.

En 2017 on compte 86468 actifs occupés affichant un taux d'emploi au niveau de la région de 66.6% la moyenne nationale étant 41.9% et un taux de chômage régional de 7.4% en 2017 la moyenne nationale est de 10.2% les jeunes moins de 35 ans représentent 65% de la force du travail dans la région soit 55493 jeunes travailleurs, seuls sont 6864 personnes en quête de travail dont 74% (soit un peu plus de 5000) sont des jeunes de moins de 35 ans. Comparé à la période coloniale seule l'activité paysanne était prépondérante et on ne comptait qu'une centaine d'ouvriers saisonniers engagés par l'administration espagnole.

en effet, Le PIB par habitant en 2016 atteint 76.000 DH dans la région ; il plus que le double de la moyenne nationale de 28.953DH. Le secteur tertiaire crée près de 65% de la richesse tandis que le secteur primaire ne participe qu'en raison de 26,9 % et le secondaire, avec moins de 9 %. **le Taux de croissance annuel du PIB (2004-2013): 8,9% contre 6,1% au niveau national; et le PIB a doublé entre 2009 et 2016 passant de 5,9 Milliards DH à 11,75 Milliards en 2016 record inédit. En 2015 ce taux affiche un record inédit de 16.5% atteignant 11 milliards de DH. en 2016 le taux atteint 7.6% et 11.757 M DH.**

la région réalise près de 1,1% du PIB national (en 2016) soit plus de 11,75 milliards de DH, son poids démographique et de 0,4% (en 2014), Le PIB par habitant atteignant 76 milles DH, est le double de la moyenne nationale, le double de celui de Rabat-Salé-Kenitra et à de Casablanca-Settat il n'est que de 46 milles DH;c.-à-d. qu'elle produit deux fois son poids démographique.

Les ménages de la région dépensent annuellement 3 697 millions de DH sur leur consommation finale en biens et services, soit près de (25 milles DH) par habitant sur la consommation finale (plus que la moyenne nationale 16974 DH) et la dépense de consommation finale représente à peu près 0,6% du total National.

Le Taux de croissance des dépenses de consommation par habitant (2004-2013): 6% contre 5,6% à l'échelle nationale et de 1,6% entre 2013 et 2016 contre 1,4% au niveau national.

La région EDDAKHLA OUED EDDAHAB dispose des atouts nécessaires pour devenir le premier pôle halieutique du Maroc. La valorisation sur place du pélagique et le développement des infrastructures industrielles et de transport nécessaires permettront l'émergence du « Pôle Bleu » de Dakhla. Un tel résultat nécessite en amont l'aménagement du port Atlantique et d'une zone industrielle annexé à ce port en tant que zone franche dédiée à l'export. Le contrat-programme conclu entre la Région et l'État prévoit de grands programmes structurants qui reposent sur des bases économiques et sociales et dans un cadre de bonne gouvernance et de durabilité, ainsi que d'autres programmes régionaux de proximité la dimension économique de ces programmes vise la création d'une nouvelle dynamique de développement et d'emploi à travers la réalisation de projets capables d'ériger la Région en pôle compétitif. Dans ce cadre, la réalisation des projets vise la mise en

valeur des produits de la pêche pour une enveloppe de 1,2MMDH en plus de 2,8MMDH réservés à la pisciculture sur trois sites (la bande littorale située entre la baie de Dakhla, celle de Cintra et, enfin, la baie de Cintra). En dehors de ce pôle halieutique, la région dispose de sites d'un tourisme de niche, écologique ou spécialisé (sports de glisse) pourrait mettre en valeur sans dégrader le patrimoine naturel. Sur le plan touristique, un pôle éco-touristique sera réalisé pour une enveloppe de 581 MDH conformément à une vision ériger les provinces du sud en pôle touristique avec une offre innovante ralliant la mer au désert et doublée d'une offre complémentaire en matière de culture, d'environnement et de produits locaux. Elle pourrait également devenir, sous réserve d'une culture soutenable, un pôle en matière d'agriculture à haute valeur ajoutée, fondée sur une recherche et développement appliqués à cette filière.

Dans le domaine agricole, une station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 100.000 m<sup>3</sup>/jour sera construite pour une enveloppe de 1,3MMDH. Parallèlement, des équipements hydro-agricoles seront réalisés pour l'irrigation de 5.000 hectares. Ce projet entre dans le cadre des programmes visant la préservation de la nappe phréatique et sa pérennisation pour les générations à venir.

La Région est parmi les zones les plus ventées au sud du royaume, c'est une terre favorable à l'installation de parcs éoliens. Les énergies renouvelables constituent le troisième segment d'activité potentiellement créateur de valeur et d'emplois. Les parcs éoliens couplés au projet d'interconnexion 400 Kva au réseau national et à terme à une interconnexion au réseau mauritanien ferait de Dakhla un pôle d'énergie renouvelable qui pourrait approvisionner le reste du Maroc et ses voisins africains.

Un projet pilote d'un parc éolien d'une capacité de production de 9MW est à l'étude. La prospection minière est également un secteur porteur. L'HONYM '[Office national des hydrocarbures et des mines](#)'; mène depuis plusieurs mois des opérations d'exploration minière dans la Région. Même si le travail est au stade de cartographie et exploration; dans le future proche certainement ça va aboutir à une découverte commerciale, il a confirmé néanmoins le potentiel d'exploration de secteur stratégique. Le secteur industriel dans la Région est caractérisé par l'existence de 120 unités industrielles dont 77 unités de traitement et de décongélation des produits de la mer. Ce secteur emploie près de 900 personnes, réalise un CA de 620MDH. La Région compte aussi des potentialités dans les secteurs du commerce et de l'agroalimentaire.

Dans le même ordre idée, la continuité géographique avec l'Afrique de cette région pourrait être davantage mise en valeur. La création d'une plateforme logistique à Birgandouz, constituée en zone franche, est susceptible de jouer un rôle central dans l'intégration avec les pays subsahariens.

## 5- Le climat de la région :

### CLIMATOLOGIE

La région est caractérisée par un climat saharien où le total annuel des précipitations n'excède pas 200 mm et avec des écarts thermiques très importants, ce climat aride tempéré sous les effets du courant marin froid du Canaris et par les amplitudes thermiques prononcés entre le jour et la nuit, ainsi on distingue entre :

- \* Un climat aride au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'Est de la région, les températures sont élevées et le taux d'humidité décroît.
- \* Un climat tempéré dans la bande atlantique caractérisée par des faibles précipitations et marqué par une forte humidité varie entre 61% et 86% et qui permet le développement de certaines cultures et l'arrosage des parcours.
- \* La baie d'Oued Ed-dahab est caractérisée par un climat semi-aride tempéré sous les effets d'un courant marin froid des Canaries et des hautes pressions subtropicales.

### PRECIPITATIONS

Les précipitations sont faibles avec une moyenne de 30mm annuelle. Cependant les pluies sont irrégulières et il peut y avoir des pics à 100mm annuel. Les mois les plus pluvieux correspondent à ceux de l'automne, ou de la fin de l'été.

**Tableau 4: Les précipitations dans la ville de Dakhla par mois en 2017 (en mm)**

précipitation	Jan	fév.	mars	Avr	mai	juin	Juil	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc	total
	.			.			.			.		.	
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	30.4	0.0	0.0	1.5	32.4

**Source : Direction de la Météorologie**

La moyenne observée pour la décennie écoulée se situe autour de 29.4 mm. Les moyennes mensuelles et annuelles ont une signification concrète aléatoire, en raison de la grande variabilité du régime pluviométrique. A titre d'exemple, le maximum annuel observé dans la région étant 100 mm à la station de Dakhla, qui a aussi enregistré un minimum de 2.3 mm. D'une façon générale, les moyennes annuelles font ressortir que la pluviométrie reste largement inférieure à 50 mm/an. Les hauteurs de pluie enregistrée diminuent progressivement en direction du sud à raison de 0.2 mm par kilomètre. Cependant, il faut noter qu'en zone saharienne, ces moyennes annuelles et mensuelles n'ont pas une grande signification étant donné la grande variabilité de la pluviométrie. A Dakhla, 1998 est l'année où l'on a enregistré une pluviométrie maximale, avec un total de 101 mm. La durée moyenne d'événement de pluie est de 2 jours. D'une façon générale, les mois pluvieux sont novembre, décembre, janvier et février.

## REGIME DES VENTS

Le vent est un facteur climatique déterminant, il joue un rôle dans les habitudes socio-économiques des habitants de la région, leurs activités sont rythmées en fonction du régime des vents. Cette région est dominée par des vents humides et frais en provenance surtout du secteur nord puisqu'ils ont une fréquence de 73%. La vitesse moyenne annuelle des vents est de l'ordre de 8 m/sec, le maximum atteint est de 70 m/sec à Nouadhibou.

**Tableau 5: vitesse de vent maximale en m/s et la direction du vent maxi par mois en 2017**

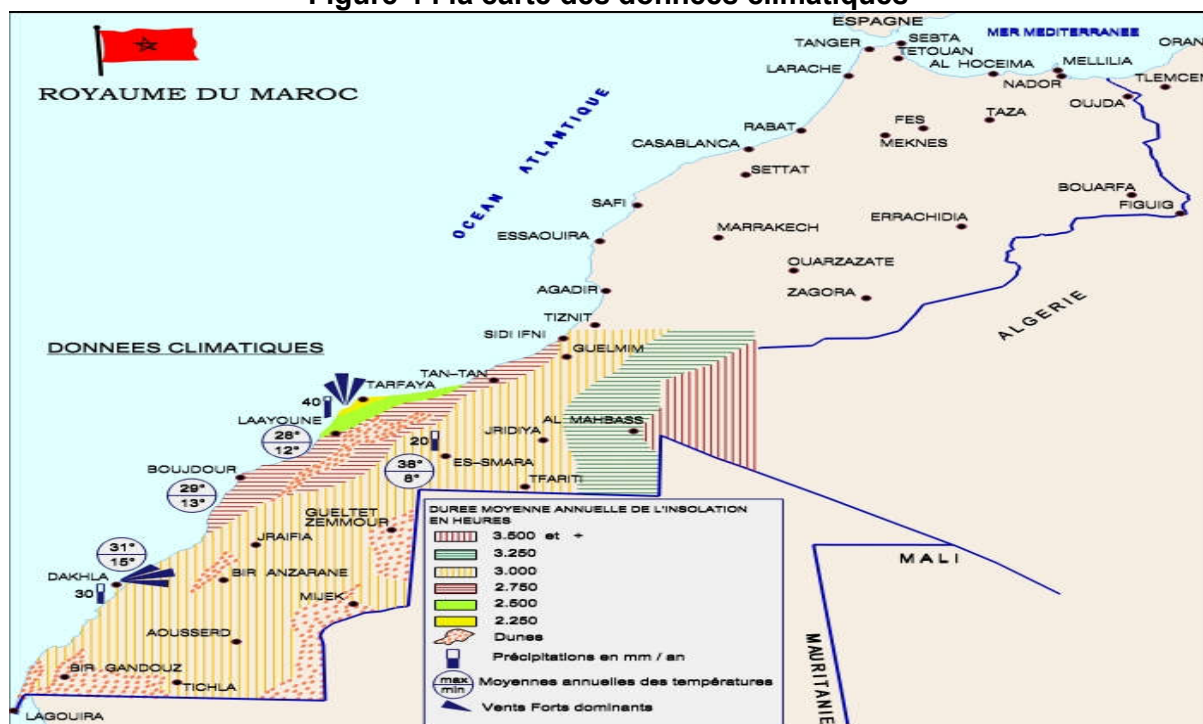
Vitesse vent maxi	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
En m/s	17	18	21	16	19	22	20	21	32	16	17	18
Nbr Jour > 15 m/s	3	6	16	2	15	17	23	14	15	2	2	5
Direction du vent	SSE	NNE	NNE	E	N	NNE	NNE	NNE	E	NNE	NNE	ENE

Source : Direction de la Météorologie

La région est dominée par des vents de direction Nord ; Nord/Ouest à Nord – Est. Quant aux vents venant d'autres directions ils sont rares et de faibles vitesses.

Cependant, le climat est tempéré dans la bande atlantique grâce aux vents alizés venant de la mer et une forte humidité (variant entre 60% et 90%) surtout une rosée nocturne favorable au développement de certaines cultures et certaines plantes du parcours. Cette humidité peut descendre à 20% seulement durant les périodes de dominance du Chergui (décembre à Mars).

**Figure 4 : la carte des données climatiques**



Plus on se déplace vers l'Est de la Région, plus le climat devient de plus en plus aride, les amplitudes thermiques deviennent plus importantes et le taux de l'humidité décroît rapidement.

La région est dominée par des vents de direction Nord ; Nord-Ouest à Nord- Est. La péninsule de Dakhla connaît plus de 200 jours de vent annuel. La moyenne annuelle des vitesses maximales du vent est de l'ordre de 69 km/h. Ce vent constitue un atout indéniable pour la ville de Dakhla (énergie éolienne, développement des sports nautiques, ...) mais il constitue aussi un réel danger d'érosion qui menace la stabilité des côtes atlantiques et de la lagune.

Au niveau du littoral, la fréquence et la violence de vents ont façonné le port des acacias en drapeau sur une frange d'une centaine de Km de large; les arbres ne retrouvent leur port normal qu'au delà de cette limite vers l'intérieur. Les vents du secteur nord sont humides et relativement frais. D'autres types de vents peuvent se rencontrer dans la région, notamment le Chergui qui est un vent chaud et sec, ou le vent de mousson.

### TEMPERATURES

Les températures sont modérées avec une température maximale de 40°C en été et une température moyenne de 20°C. La péninsule de Dakhla représente une exception, la température moyenne annuelle est de 25°C. La température moyenne mensuelle des températures maximales du mois le plus chaud est de 30°, la température moyenne mensuelle des températures minimales du mois le plus froid est de 10°C.

**Tableau 6: : La température dans la ville de Dakhla par mois en 2017 (en °c)**

Temp.	Jan	fév.	mars	Avr	mai	juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	No v.	Déc.	الحرارة
Maxi	23.0	21.1	23.9	24.5	24.4	25.5	25.3	26.5	26.5	28.8	25.8	22.6	العليا
Mini	14.7	15.1	16.4	17.5	18.7	19.3	19.8	20.9	20.4	20.2	18.1	14.9	الدنيا

**Source : Direction de la Métrologie**

La proximité de l'océan s'oppose à la variation des amplitudes thermiques. Ainsi, les écarts mensuels entre les températures sont relativement constants et n'excèdent pas 11.5°C.

### SECHERESSE

La notion de sécheresse dans les zones à climat aride et saharien est liée aux effets d'irrégularité des précipitations que connaissent ces zones. La région EDDAKHLA Oued Eddahab ne dispose pas d'une station de mesure de la température et de la pluviométrie. En moyenne, dans le bassin du Sahara, la durée moyenne des périodes sèches est de 2 ans. La période sèche la plus longue observée durant cette période est de 4 années successives. La sécheresse la plus longue est celle qui a eu lieu entre 1974 et 1978, soit une durée de trois années successives et dont le déficit pluviométrique a atteint 144 mm, soit plus de deux fois la moyenne annuelle des précipitations.

### VULNERABILITE DE LA REGION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les changements climatiques ont une incidence considérable sur le développement socioéconomique. La sécheresse combinée à la diminution progressive des espaces productifs augmente rapidement la désertification. La fréquence, l'ampleur et la durée des conditions climatiques néfastes évoluent. Aussi, les efforts de lutte contre les effets des conditions climatiques défavorables sur le développement humain doivent s'inscrire dans une vision du développement à plus long terme.

Au niveau régional, La désertification et la sécheresse sont des phénomènes de dégradation des terres et des sols suite à divers facteurs parmi lesquels, la combinaison des variations climatiques et les activités humaines. Le changement climatique fait augmenter et continuera à faire augmenter les risques de désertification dans les régions sèches.

Les dégâts sur l'environnement et sur les ressources en eau sont visibles et inquiètent les pouvoirs publics et les habitants. A ce jour, aucune étude n'a pris en compte la montée des eaux sur l'avenir de la ville.

## LES EAUX MARINES

Dans l'océan atlantique, les eaux originaires de l'Atlantique nord-central, se dirigent vers le sud-est et se subdivisent en plusieurs branches. L'une d'entre elles, connue sous le nom de courant des Canaries, longe la côte marocaine. La température de surface y varie, selon les saisons, de 15 à 23°C le long des côtes. Les eaux sud-atlantiques, plus chaudes et moins salées, remontent le long des côtes du Sénégal et de Mauritanie et sont confrontées aux eaux nord-atlantiques dans la région de la péninsule de Cap Blanc où elles forment un front de mélange ; un contre courant sub-superficiel permet à ces eaux de remonter jusqu'au 25ème parallèle, entre Boujdour et Dakhla.

Sous l'influence des Alizés (secteurs nord à nord-est) et de la rotation de la terre, plusieurs régions de la côte marocaine sont affectées par des remontées d'eaux froides profondes dénommées "upwelling". Ces eaux, dont l'origine se situe entre 100 et 300 mètres de profondeur, ont une température nettement inférieure à celle des eaux de surface. Elles ramènent près de la surface des eaux riches en éléments nutritifs qui sont à l'origine d'une production primaire intense.

**Tableau 7: Nombre de jours selon les hauteurs des vagues par mois à Dakhla en 2014**

Hauteur des vagues	janvier	février	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
0-1 m	1.8	1.5	1.3	2	7	8.5	7	8.8	8	7.8	3	3
1-2 m	13	9.8	17	19	23.3	20.8	20.5	19	18.3	17	18.5	17.3
2-3 m	13.3	10	8.8	7.3	0.5	0.8	3.5	2.8	2.8	6.3	7.3	8.3
Plus de 3m	3	7	4	1.8	0.3	0	0	0.5	1	0	1.3	2.3

Source : Direction de la Métrologie



## LES ECOSYSTEMES DE LA REGION

Constitués principalement de regs et d'ergs, les écosystèmes sahariens, de par leurs formations végétales, sont très souvent rattachés aux écosystèmes forestiers et steppiques. Les formations végétales arborées y sont à base d'Acacia (A. radiana, A. ehrenbergiana, A. albida). Les regs, qui sont des reliefs plats caillouteux, sont souvent occupés par des Chaméphytes très clairsemés et plus particulièrement des Chénopodiacées (Hamada, Anabis, Nucula, etc.). Quant aux ergs, formés essentiellement de dunes de sables, ceux-ci sont plutôt pauvres, aussi bien en espèces végétales qu'animales.

### FAUNE ET FLORE

La région EDDAKHLA Oued Eddahab recèle des richesses naturelles diversifiées. En effet, pour la flore, elle est caractérisée par la présence des peuplements d'acacia sahariens et plusieurs autres espèces pastorales très appréciées par les herbivores (Atriplex halimus, panicum turgidum, Aristida plumosa, maerua crassifolia, Teucrium chardonianum, salsola tetragona, Gymnocarpus decanter, salsola longifolia). La superficie du domaine forestier est estimée à environ 300.000 ha.

La faune, elle aussi, est riche et variée et comprend certaines espèces protégées, rares et menacées d'extinction telles que les gazelles (dorcas et cuvier), le mouflon à manchettes, l'outarde houbara.

Sur le littoral on rencontre une population de phoque moine, espèce rare, dont la protection est devenue une affaire mondiale.

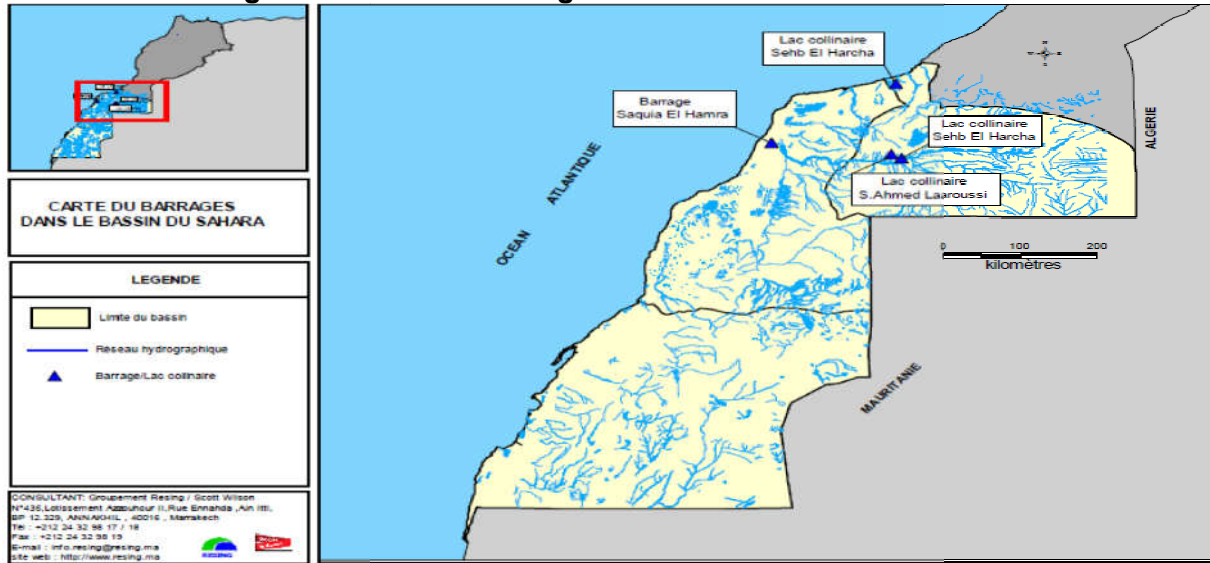
### LES RESSOURCES EN EAU : POTENTIALITES LIMITEES EN EAU

#### ➤ EAUX DE SURFACE :

A part quelques zones restreintes où des guelltas sont permanentes, il n'existe aucun cours d'eau pérenne, il n'existe aucune station de jaugeage et peu d'évaluations de débits de crues ont été effectuées. Les écoulements d'eau sont souvent endoréiques n'atteignant pas l'Océan et les exutoires des eaux sont généralement les sebkhas.

Les précipitations sont faibles ou inexistantes. Lorsqu'elles se produisent elles ont un caractère bref, violent, orageux et concentrées dans le temps. Le total annuel de précipitations qui reste inférieur à 60 mm est atteint en quelques jours et on assiste à des écarts importants d'une zone à une autre. La pluviométrie augmente du Sud vers le Nord et de l'Ouest vers l'Est. D'après les constatations faites, les précipitations sont plus importantes à l'intérieur principalement au Tiris et Aousserd. En général, Le bassin Hydraulique de Sakia El Hamra et Oued Eddahab est caractérisé par des ressources en eau de surface faibles ou inexistantes.

Figure 6: Carte des barrages dans le bassin du Sahara

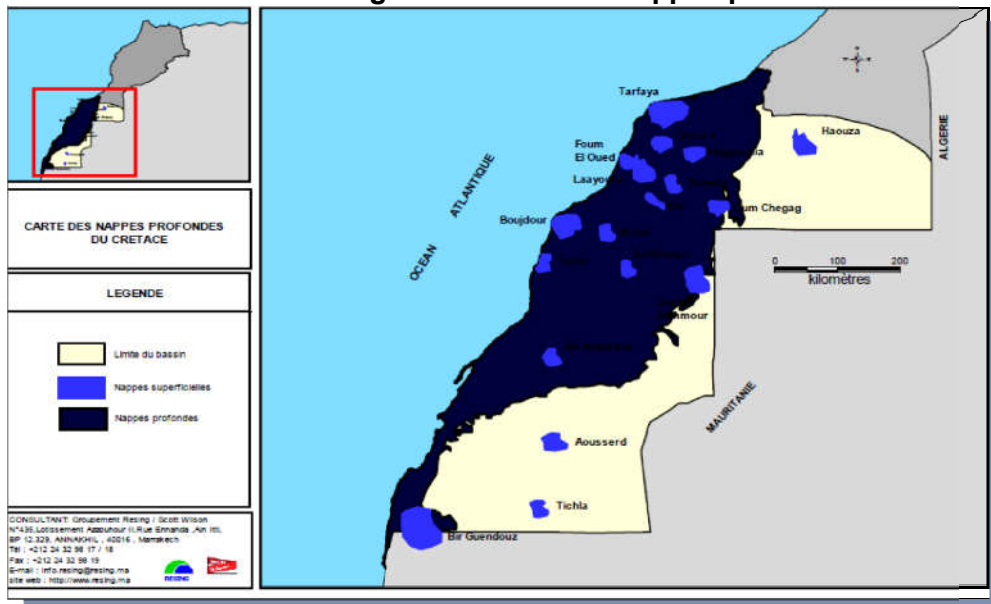


➤ **EAUX SOUTERRAINES :**

En l'absence d'eau de surface, les eaux souterraines constituent la seule ressource en eau de la région. La rareté des précipitations fait également que les nappes d'eau souterraines inventoriées sont peu ou pas du tout rechargées. Les analyses isotopiques entreprises confirment d'ailleurs que la majeure partie des eaux souterraines s'est infiltrée il y a plus de 5.000 ans et que par conséquent il s'agit généralement de nappes fossiles.

Du point de vue hydrogéologique on distingue entre deux grands domaines :

Figure 7: Carte des nappes profondes

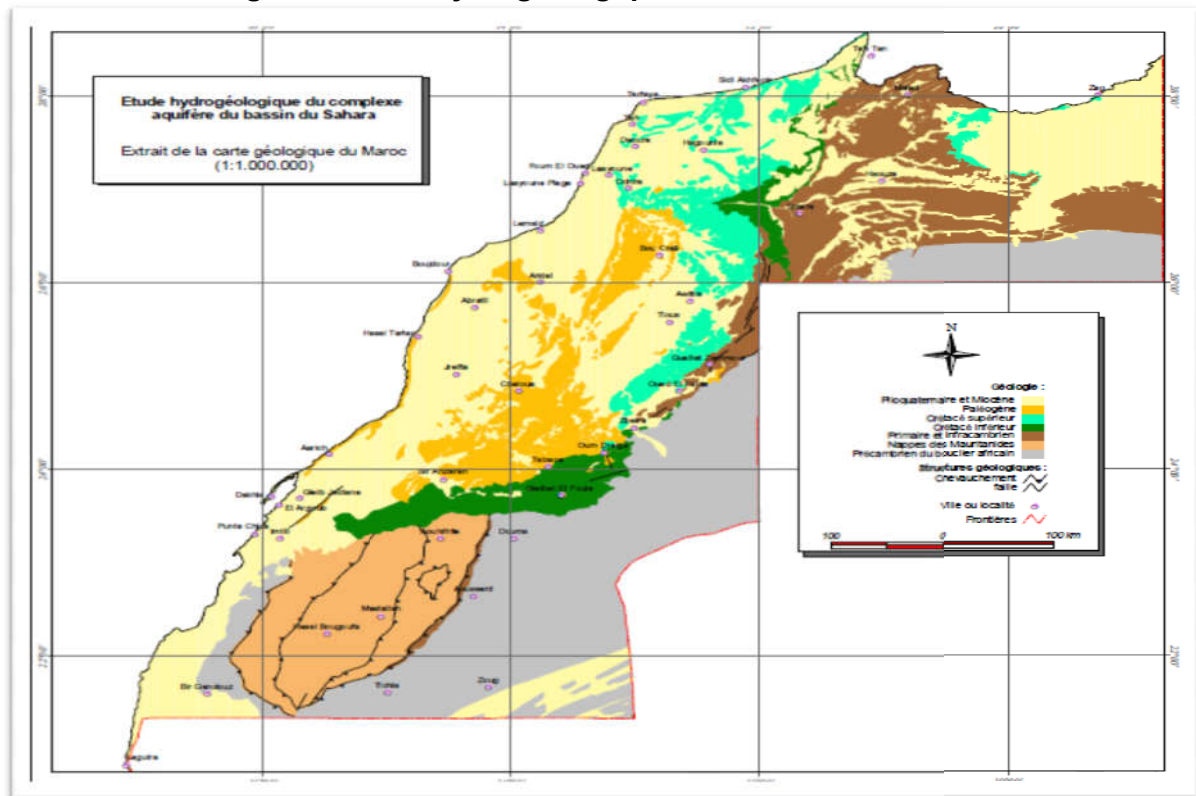


Le domaine du socle cristallin formé de roches d'âge antécambrien ou primaire occupe les zones Est, Sud Est et Nord du bassin. Il est dépourvu de nappes généralisées et la circulation d'eau est réduite aux zones de fractures et aux lits des cours d'eau. L'eau est rencontrée généralement à de faibles profondeurs avec des

débits unitaires faibles et elle est de qualité bonne à moyenne. Les faibles quantités d'eau reconnues ont été mobilisées par puits par l'AEP des populations nomades et des F.A.R. Dans ce domaine, il est difficile de parler de potentiel en eau souterraine vu qu'il est considéré dépourvu d'eau et que les seules puits présents se trouvent asséchés après quelques années d'exploitation. ce domaine occupe la partie Est et Sud de la région, il présente les caractéristiques suivantes :

- Les profondeurs dépassent rarement 40 ml.
- Les débits sont limités à 3l/seconde.
- Salinité de 1g/l à 10 g/l.

**Figure 8: Carte hydrogéologique du bassin de Sahara**

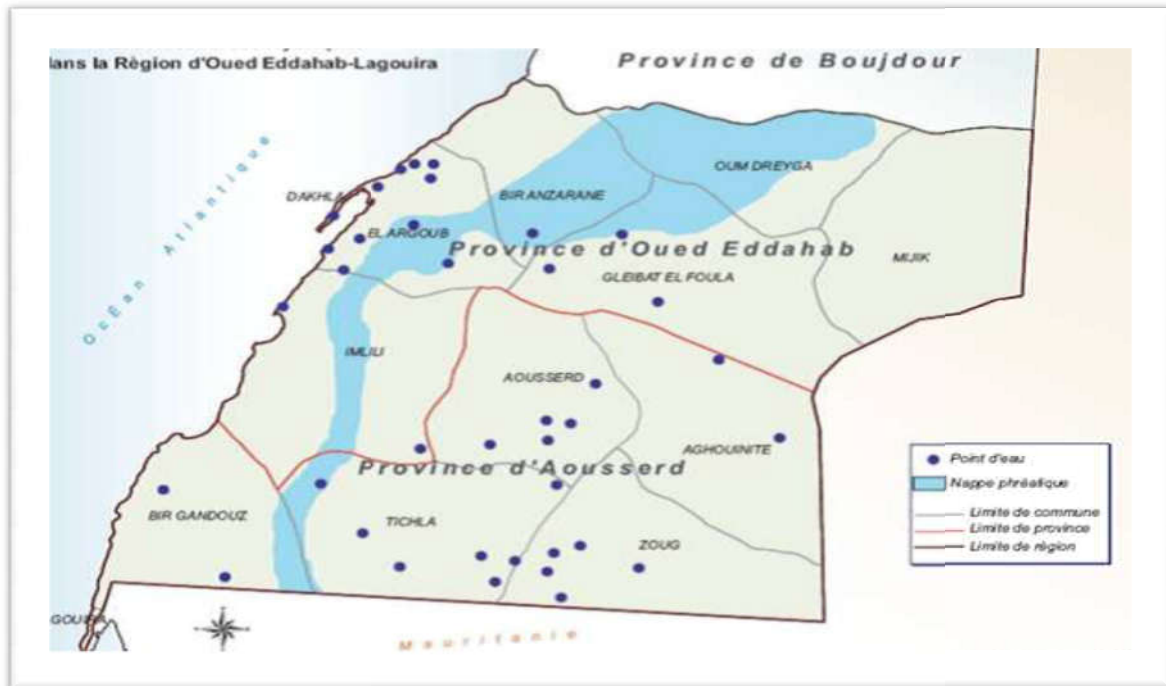


Le domaine du bassin sédimentaire dit ( Laayoune-Dakhla) qui occupe la partie occidentale du bassin le long de l'océan Atlantique. Ce bassin couvre une superficie d'environ 110.000 Km<sup>2</sup> sur le continent et se poursuit sous la mer. Il est relativement riche en réservoirs d'eau souterraine d'extension généralisée, mais leur état de connaissance est encore insuffisant et ils présentent de grandes variations du point de vue profondeur, lithologie, productivité et qualité de l'eau. Mais les premiers indices montre que Sur le plan hydrogéologique, ce bassin renferme plusieurs nappes multicouches renfermant un potentiel en eau important, mais non renouvelable ayant les caractéristiques suivantes :

- Teneur en sel de 1.9g/l.
- Substratum de nappes variables.
- Odeur sulfureuse.
- Eau chaude dégagé par pression artésienne.

- De plus tous ces réservoirs sont faiblement rechargés et ils sont considérés comme des nappes fossiles. Plusieurs nappes y sont identifiées:
- Nappe profonde du crétacé (inférieur et supérieur);
- Nappe profonde du Paléocène;
- Nappe du continental terminal de Bir Gandouz(Mio-Pliocène);
- Autres nappes.

**Figure 9: Carte d'eaux souterraines dans la région de Dakhla**



### ➤ Eau potable :

L'eau potable est une ressource naturelle très rare dans la région, elle est caractérisée par une irrégularité de répartition dans l'espace. Les ressources en eau potable ne se manifestant que tous les 3 à 5 ans sous forme de crues pendant la période pluvieuse.

L'eau est une denrée précieuse à Dakhla, une zone qui se développe et dont les besoins en eau vont grandissant; et pour faire face à ces besoins, plusieurs efforts ont été déployés pour satisfaire la demande de la population sur cette matière vitale. L'accessibilité à l'eau potable étant garantis dans ce sens, l'ONEP a réalisé plusieurs projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans la ville, il s'agit notamment de la réalisation d'une nouvelle station de traitement de l'eau souterraine avec un débit de 200 litres par seconde, ainsi que l'élargissement des installations de distribution. Pour redresser la situation, l'ONEP a mis en place un programme de distribution par camions citernes 14 heures sur 24, et ce en collaboration avec les autorités locales. Enfin, et pour en faire avec les problèmes des eaux usées évacués vers la baille de Dakhla, l'Office a programmé la deuxième phase du programme d'assainissement par un partenariat entre l'ONEP, le Ministère de l'Intérieur, de l'Energie et les Mines, l'Agence de Sud et la Wilaya de La région, la municipalité de Dakhla et les conseils régional et provincial.

1<sup>ère</sup> PARTIE :

# DEMOGRAPHIE

# 1- LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION (RGPH 2014)

## Evolution de la population de la région selon les recensements généraux 2004 et 2014 : l'accroissement démographique et la répartition spatiale de la population

### EVOLUTION DE LA POPULATION :

La population de la région a connu une évolution importante durant les deux dernières décennies, elle est passée de 36751 habitants en 1994 à 99367 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement global de 170%. Elle atteint 142955 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement global de 43%. D'autre part, le taux d'accroissement annuel moyen a enregistré une diminution importante entre les deux périodes, il est passé de 10.5% entre 1994 et 2004 à 3,7% entre 2004 et 2014.

**Tableau 8: Evolution de la population de la région entre 2010 et 2014**

Année	1994	2004	2014
Population	36751	99367	142955
Taux d'accroissement annuel (%)	-	10,5	3,7
Taux d'accroissement global (%)	-	170	43

**Source : RGPH 1994, 2004 et 2014**

### EVOLUTION DE LA POPULATION PAR MILIEU (URBANISATION)

La population urbaine de la région a progressé de 31148 habitants en 1994 à 61830 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 7,1%, pour passer ensuite à 142955 habitants en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 5,6%.

Par contre, l'évolution de la population rurale a connu deux rythmes différents, car elle a augmenté de 5603 habitants en 1994 à 37537 habitants en 2004, soit un taux d'accroissement annuel de 20.9%, puis elle a baissé pour atteindre 36678 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement de -2.3%.

D'autre part, le milieu urbain abrite la majorité de la population de la région, en effet, le taux d'urbanisation est de 74,3% qui dépasse largement le taux national (60,3%).

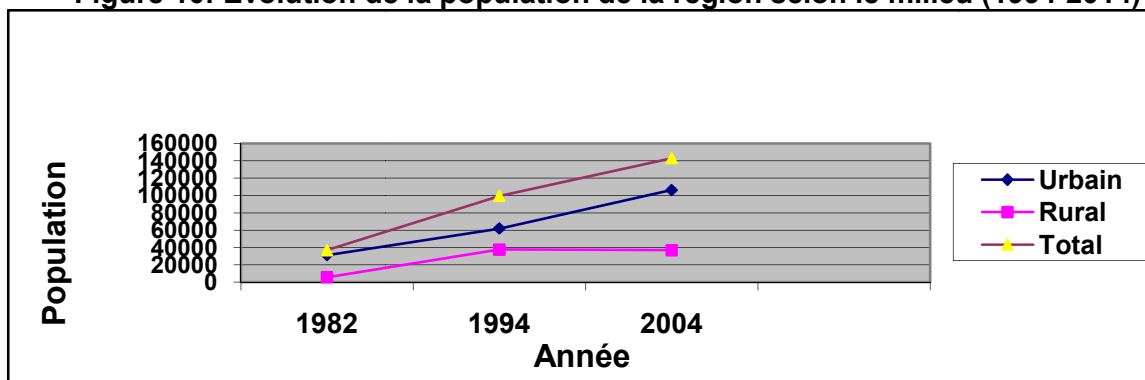


**Tableau 9: Evolution de la population de la région par milieu (1994-2014)**

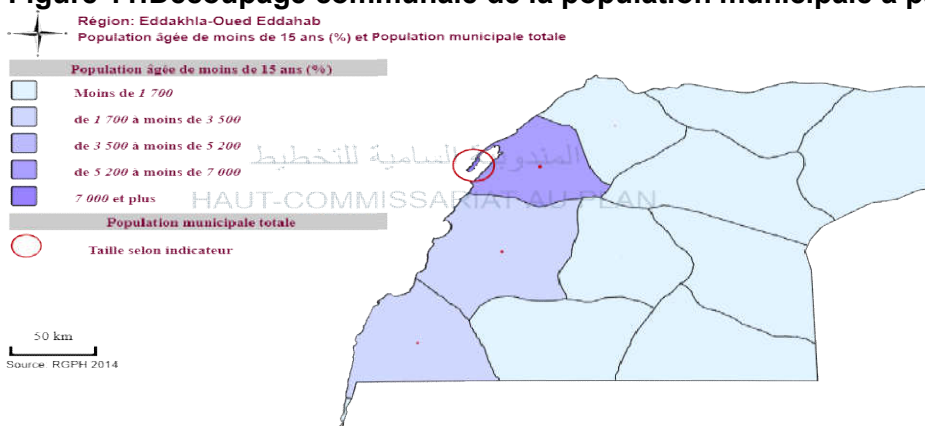
	1994	2004	2014	1994-2004		2004-2014	
	milieu urbain			TAA*	TAG**	TAA*	TAG**
Oued eddahab	30639	58104	106277	6,6%	89,6%	6,2%	82,9%
Aousserd	509	3726	.	22,0%	632,0%	.	.
total	31148	61830	106277	7,1%	98,5%	5,6%	71,9%
	milieu rural						
Oued eddahab	3605	20750	20488	19,1%	475,6%	-0,1%	-1,3%
Aousserd	1998	16787	16190	23,7%	740,2%	-0,4%	-3,6%
total	5603	37537	36678	20,9%	569,9%	-0,2%	-2,3%
	ensemble						
Oued eddahab	34244	78854	126765	8,7%	130,3%	4,9%	60,8%
Aousserd	2507	20513	16190	23,4%	718,2%	-2,3%	-21,1%
total	36751	99367	142955	10,5%	170,4%	3,7%	43,9%
TAA* :	Taux d'Accroissement Annuel						
TAG** :	Taux d'Accroissement Global						

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004

**Figure 10: Evolution de la population de la région selon le milieu (1994-2014)**



**Figure 11: Découpage communale de la population municipale à partir du RGPH 2014**



## Les projections démographiques de la population 2014-2030:

Les perspectives démographiques des régions et des provinces sont souvent utilisées dans un contexte de planification. Ainsi, il est indispensable de disposer d'un outil d'aide à la décision mis à jour régulièrement. Les dernières perspectives démographiques régionales et provinciales réalisées par le CERED ont comme base les résultats du RGPH 2014.

Les projections de population se basent sur une bonne connaissance de l'évolution passée de la population qui aide à identifier l'originalité de cette population et les principaux facteurs qui la font évoluer. La littérature sur les projections démographiques fait ressortir deux principales approches méthodologiques : l'approche démographique et l'approche mathématique. La première appelée méthode des composantes, est fondée sur l'évolution hypothétique des phénomènes démographiques et la seconde méthode est mathématique<sup>1</sup>.

la région de Dakhla-Oued Eddahab contribuerait avec un pourcentage croissant de l'accroissement démographique de la population du Maroc, soit 0,4 , 0,5 et 0,7 respectivement en 2014, 2020 et 2030 avec le taux d'accroissement annuel moyen le plus élevé, soit 3,96.

**Tableau 10: projection de la population de la région entre 2014 et 2030**

Régions	Population			Poids (en %)			TAAM (%)
	2014	2020	2030	2014	2020	2030	
Dakhla-Oued Eddahab	141 981	178 600	264 178	0,4	0,5	0,7	3,96

Source :CERED

Par contre le taux d'accroissement moyen annuel pour le milieu rural sera de -0.39 ce qui engendrait donc une augmentation de taux d'urbanisation passant de 74.2% en 2014 à 87,5% en 2030.

**Tableau 11: projection de la population de la région entre 2014 et 2030 par milieu**

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Région																
141 981	147 377	153 051	159 008	165 250	171 780	178 600	185 715	193 127	200 847	208 882	217 245	225 944	234 985	244 370	254 101	264 178
urbain																
105 285	110 891	116 770	122 930	129 375	136 111	143 141	150 471	158 104	166 049	174 314	182 910	191 845	201 124	210 751	220 727	231 052
Rural																
36 696	36 486	36 281	36 078	35 875	35 669	35 459	35 244	35 023	34 798	34 568	34 335	34 099	33 861	33 619	33 374	33 126

<sup>1</sup> Le détail de la démarche suivi est disponible sur : [https://www.hcp.ma/Les-projections-de-la-population-et-des-menages-entre-2014-et-2050\\_a1920.html](https://www.hcp.ma/Les-projections-de-la-population-et-des-menages-entre-2014-et-2050_a1920.html)

Source : CERED

### La densité dans la région :

Bien que la région occupe plus de 20% de la superficie nationale, elle n'abrite cependant que 0.42% de la population du Royaume. Ceci se traduit par un niveau relativement bas de densité régionale. En effet, avec 1,09 habitant au Km<sup>2</sup>, la densité régionale est largement inférieure à la densité nationale (49 habitants par Km<sup>2</sup>). La province d'Aousserd connaît la densité la plus faible de la région, soit 0.26 habitants par Km<sup>2</sup> (tableau 12).

**Tableau 12: Evolution de la densité de la population (1994-2014)**

	superficie		densité		
	en Km <sup>2</sup>	%	1994	2004	2014
Oued Eddahab	69528	53%	0,49	1,13	1,82
Aousserd	61370	47%	0,04	0,33	0,26
total	130898	100%	0,28	0,76	1,09

Source : calculé depuis RGPH

### Répartition de la population par sexe et âge :

La connaissance de la structure d'une population par sexe et âge est d'une grande importance pour les études de cette population et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitat, etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

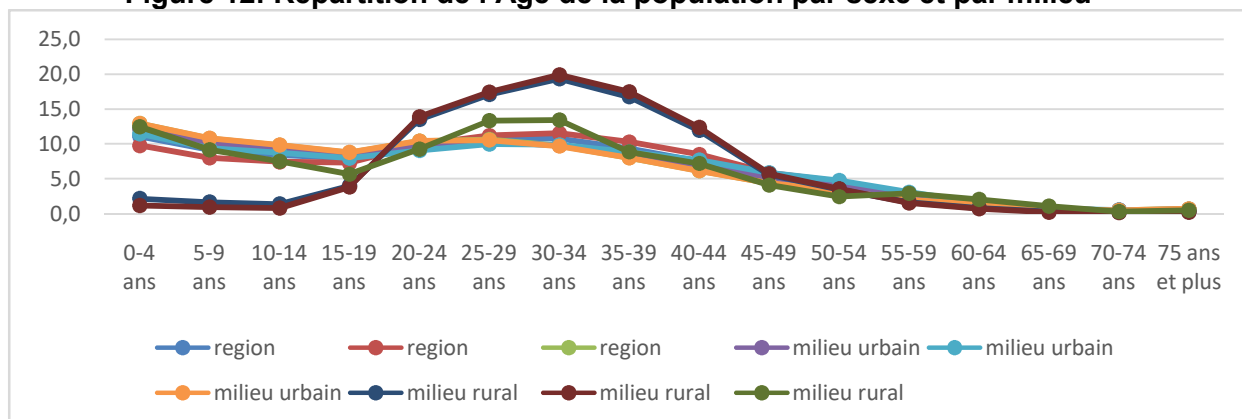
### Evaluation de la qualité des données :

La répartition de la population par âge et par sexe est le résultat de l'effet des phénomènes démographiques : natalité et mobilité spatiale. Elle renseigne sur les différents groupes fonctionnels de la population comme les personnes d'âge actifs et d'âge scolaire.

Le degré de préférence d'âge peut être utilisé pour vérifier les lacunes que présentent les données du RGPH de 2014. Même si l'âge est la variable la plus importante de l'analyse démographique, cet élément est d'ordinaire à la source d'erreurs de mémoire et d'autre type de biais. Les erreurs de déclaration relatives à l'âge se présentent sous deux formes de base : l'attraction pour les âges ronds (ou préférence numérique et le déplacement. Il est donc courant de trouver des concentrations de sujets à des âges dont le nombre se termine par les chiffres 0 et 5, et, dans une moindre, 4, 6 et 9.

En résumé, une évaluation en se basant sur les indices de Whipple et de Myers ainsi que l'indice de régularité des âges montrent que les données sont d'assez bonne qualité et que la couverture du recensement a été relativement bonne.

**Figure 12: Répartition de l'Age de la population par sexe et par milieu**



### Structure par sexe :

Le tableau n°4 présente la répartition en pourcentage de la population de la région par sexe, groupe d'âges et milieu de résidence. L'analyse de la structure par sexe indique que la population des hommes est plus nombreuse que celles des femmes. En effet, les hommes représentent 58% de l'ensemble ; Le rapport de masculinité qui rend compte de ce déséquilibre numérique entre les deux sexes, s'établit à 137 hommes pour 100 femmes. En outre cette prédominance masculine se retrouve quel que soit le milieu de résidence ; le déséquilibre au profit des hommes est cependant plus prononcé en milieu rural, où le rapport de masculinité s'établit à 1058 hommes pour 100 femmes, qu'en milieu urbain où il est de 117 hommes pour 100 femmes.

**Tableau 13: Répartition de la population de la région par âge selon le milieu et le sexe**

	région			milieu urbain			milieu rural		
	E	H	F	E	H	F	E	H	F
0-4 ans	11,1	9,8	12,9	12,1	11,4	12,9	2,1	1,2	12,4
5-9 ans	9,2	8,0	10,8	10,0	9,4	10,8	1,7	1,0	9,1
10-14 ans	8,4	7,4	9,8	9,2	8,7	9,9	1,4	0,8	7,5
15-19 ans	7,9	7,3	8,7	8,3	8,0	8,8	4,0	3,8	5,6
20-24 ans	10,1	9,8	10,4	9,7	9,1	10,4	13,5	13,9	9,2
25-29 ans	11,0	11,2	10,6	10,2	10,0	10,6	17,1	17,4	13,3
30-34 ans	10,8	11,5	9,8	9,8	9,9	9,7	19,3	19,9	13,4
35-39 ans	9,3	10,3	8,0	8,5	8,8	8,0	16,7	17,5	8,8
40-44 ans	7,5	8,5	6,2	7,0	7,7	6,2	11,9	12,4	7,2
45-49 ans	5,2	5,8	4,4	5,2	5,8	4,4	5,6	5,7	4,1
50-54 ans	4,0	4,6	3,3	4,1	4,8	3,3	3,5	3,6	2,4
55-59 ans	2,5	2,8	2,0	2,6	3,1	2,0	1,7	1,5	2,9
60-64 ans	1,4	1,4	1,3	1,5	1,6	1,3	0,8	0,7	2,0

65-69 ans	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,3	0,2	1,1
70-74 ans	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,2	0,2	0,3
75 ans et plus	0,6	0,5	0,7	0,6	0,6	0,7	0,3	0,2	0,5

### Taux de masculinité :

Le taux de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes, il mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes pour l'ensemble de la population ou par groupes d'âge. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et inversement.

Selon les résultats du RGPH 2014, l'analyse de la structure par sexe indique que la population des hommes est plus nombreuse que celle des femmes. En effet, les hommes représentent 58% de l'ensemble de la population de la région, tandis que les femmes ne représentent que 42% de l'ensemble ; le rapport de masculinité qui rend compte de ce déséquilibre numérique entre les deux sexes, s'établit à 138 hommes pour 100 femmes.

**Tableau 14: Rapports de masculinité par groupes d'âges quinquennaux en 2014**

Groupes d'âges	Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
0-4 ans	<b>100</b>	<b>104</b>	<b>104</b>
5-9 ans	111	102	102
10-14 ans	<b>114</b>	<b>104</b>	<b>104</b>
15-19 ans	722	106	115
20-24 ans	<b>1592</b>	<b>102</b>	<b>130</b>
25-29 ans	1385	111	145
30-34 ans	<b>1571</b>	<b>120</b>	<b>162</b>
35-39 ans	2093	130	176
40-44 ans	<b>1823</b>	<b>147</b>	<b>189</b>
45-49 ans	1481	157	184
50-54 ans	<b>1560</b>	<b>170</b>	<b>192</b>
55-59 ans	560	181	193
60-64 ans	<b>367</b>	<b>142</b>	<b>150</b>
65-69 ans	218	128	131
70-74 ans	<b>600</b>	<b>127</b>	<b>133</b>
75 ans ou +	500	95	101
Total	1059	118	138

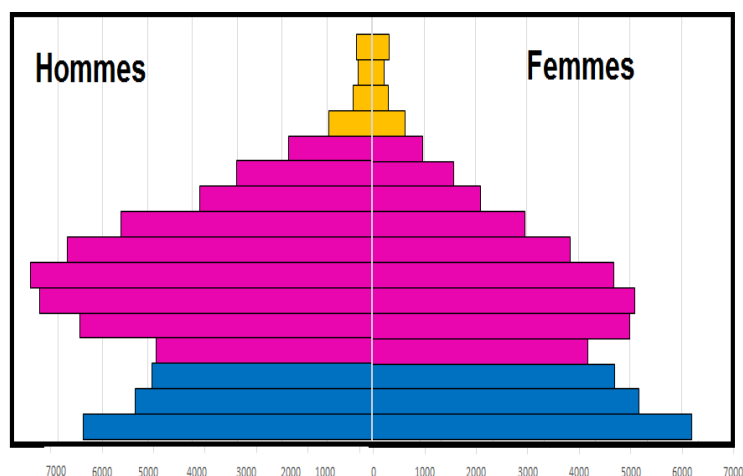
Source : RGPH 2014

Par groupes d'âge, le taux de masculinité le plus élevé dans la région en RGPH 2014 a été enregistré chez la population âgée entre 55 et 59 ans (192). Le plus faible chez les personnes âgées de 75 et plus.

Le milieu rural représente des rapports de masculinité extrêmement grands.

## Structure par âge :

Figure 13: Pyramide des âges de la population De la région selon le RGPH 2014



Source : RGPH 2014

La pyramide des âges qui décrit la répartition par âge de la population présente les caractéristiques suivantes :

- la forme observée reflète les caractéristiques d'une population jeune
- l'indice synthétique de fécondité en 2016 est de 2,9 se qui explique La base élargie de ce pyramide
- encore une fois on remarque la dominance de la masculinité sur presque tous les âges.

## Population selon les grands groupes d'âges :

Le tableau n°15, donne la répartition (en pourcentage) de la population par grands groupes d'âge selon le sexe et le milieu de résidence. L'examen de ces résultats, met en évidence le caractère jeune de la population souligné auparavant, et écarte le phénomène de vieillissement de la population.

**Tableau 15: Répartition de la population de la région selon les groupes d'âge et milieu de résidence**

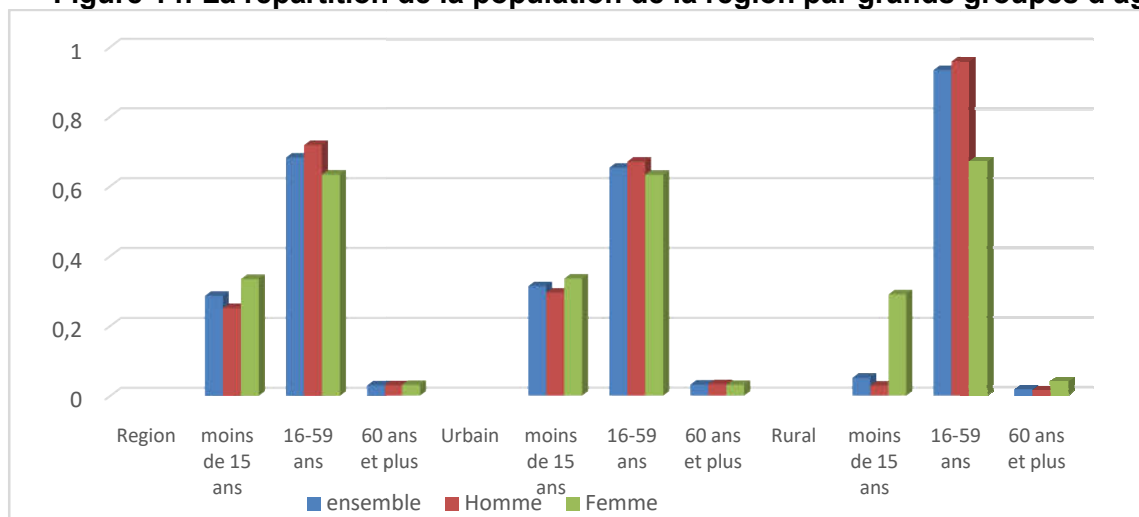
	ensemble	Homme	Femme
<b>Région</b>			
moins de 15 ans	28,7%	25,2%	33,5%
16-59 ans	68,3%	71,8%	63,4%
60 ans et plus	3,1%	3,0%	3,1%
<b>Urbain</b>			
moins de 15 ans	31,4%	29,6%	33,6%
16-59 ans	65,3%	67,1%	63,3%
60 ans et plus	3,3%	3,4%	3,1%
<b>Rural</b>			
moins de 15 ans	5,2%	2,9%	29,1%
16-59 ans	93,3%	95,7%	67,1%
60 ans et plus	1,5%	1,3%	3,9%

La proportion des femmes en âge de procréation (15-49ans) a atteint 63,4% en 2014 contre 58,4% en 2004, elle est de l'ordre de 63,3% en milieu urbain contre 67,1% en milieu rural.

Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 3,1% de la population en 2014, cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (3,1% contre 1,5%).

Selon les résultats du RGPH 2014, la population du milieu urbain se caractérise par sa jeunesse (31,4% a moins de 15 ans). Selon le sexe, les femmes (33.5%) sont plus jeunes que les hommes (25.2%).

**Figure 14: La répartition de la population de la région par grands groupes d'âge**



**Tableau 16: Répartition de la population municipale par grands groupes d'âge et selon les provinces**

	Oued Eddahab	Aousserd	Région
<b>Hommes</b>			
moins de 6 ans	11.7	4.6	11.5
6 à 14 ans	13.9	5.1	13.6
De 15 à 59	71.4	87.1	71.8
60 ans et plus	3.0	3.2	3.0
<b>Total</b>	<b>64222</b>	<b>1836</b>	<b>66058</b>
<b>Femmes</b>			
moins de 6 ans	15.4	14.3	15.4
6 à 14 ans	18.2	16.3	18.1
15 à 59	63.3	64.6	63.4
60 ans et plus	3.1	4.8	3.1
<b>Total</b>	<b>47403</b>	<b>1560</b>	<b>47963</b>
<b>Les deux sexes</b>			
moins de 6 ans	13.3	6.9	13.2
6 à 14	15.7	7.7	15.5
15 à 59	68.0	81.8	68.3
60 ans et plus	3.1	3.5	3.1
<b>Total</b>	<b>111625</b>	<b>2396</b>	<b>114021</b>



## Statut matrimonial de la population de la région :

Comme l'indique le tableau ci-après la proportion des célibataires, des mariés et des personnes en rupture d'union représente des différences selon le sexe. Ainsi, la proportion des mariés est plus élevée chez les femmes (42,4%) que chez les hommes (40,6%). Celle des célibataires est de 58,3% pour les hommes et de 50,3% pour les femmes. Ce dernier pourcentage a tendance à augmenter au cours de la dernière décennie puisqu'il était 38,8% lors du recensement de 2004 et 54,8% en 2014.

**Tableau 17: Répartition de la population municipale selon l'Etat matrimonial**

l'Etat matrimonial	2014 en %		
	Total	Fém.	Masc.
Célibataires	54.8	50.3	58.3
Mariés	41.4	42.4	40.6
Divorcés	2.2	3.8	0.9
Veufs	1.6	3.5	0.2

Source : RGPH 2014

Par milieu de résidence, l'analyse du tableau suivant montre que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu rural (52.5%) qu'en milieu urbain (34.7%). A l'opposé, celle des mariés est plus importante en milieu urbain (59.4%) qu'en milieu rural (39.8%).

**Tableau 18: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et Le milieu de résidence**

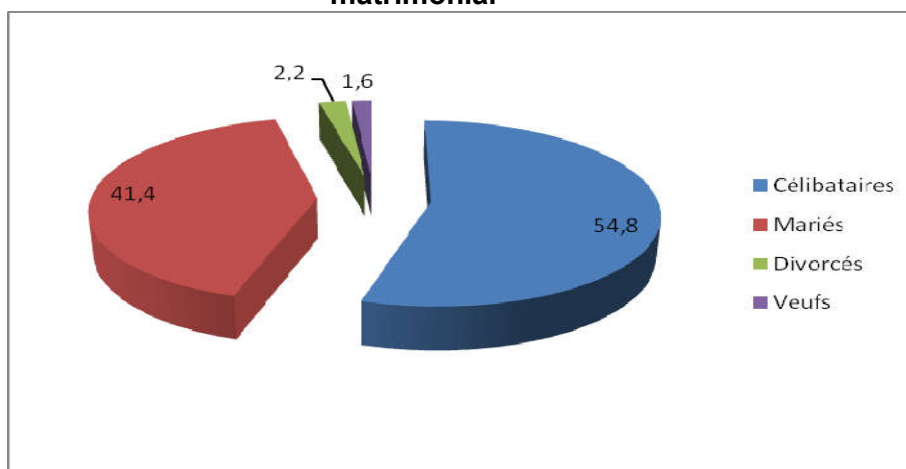
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf
urbain				
ensemble	55,2	40,9	2,2	1,7
masculin	59,3	39,7	0,9	0,2
féminin	50,4	42,3	3,8	3,5
rural				
ensemble	52,8	45,5	1,3	0,4
masculin	53,2	45,5	1,1	0,2
féminin	48,5	45,5	3,4	2,6

Source : RGPH 2014

L'élévation constatée des pourcentages des célibataires dans la population, est due au phénomène de la prolongation du célibat qui devient de plus en plus intense et qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires au

milieu urbain surtout et par des raisons d'ordre économique et social partout. Par contre à l'année 2004 Ce phénomène est plus accentué en milieu urbain où le pourcentage des célibataires est de 55,2% contre 52,8% en milieu urbain.

**Figure 15: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial**



### L'âge moyen au premier mariage :

**Tableau 19 : Age moyen au premier mariage de la Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et le Milieu de résidence en 2004**

	Milieu urbain	Milieu rural	Total
<b>Masculin</b>	31,0	33,2	31,7
<b>Féminin</b>	23,5	25,5	23,5
<b>Région</b>	27,4	32,6	28,3

Source : RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 postulent que l'âge moyen dans la région est de 28,3 ans. Il est le plus élevé chez les hommes (31.7 ans) que chez les femmes (23,5 ans). Ces deux indicateurs ont connu une augmentation importante surtout chez, les femmes puisque elles tendent de plus en plus à terminer leurs cursus scolaire.

D'un autre coté, l'âge au premier mariage diffère selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, en milieu rural, les femmes se marient 2 ans plus tard qu'en milieu urbain. Chez les hommes l'écart est de 2.2 ans.

### Fécondité :

**Indice synthétique de fécondité** est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par

groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Cet indice varie de province à l'autre, chaque 10 femmes à Oued Eddahab donnent naissance à 28 enfants et donc un enfant de plus qu'en Aousserd, on peut expliquer cette différence par le niveau d'instruction qui diffère également du milieu à l'autre.

**La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans** c'est l'indicateur qui exprime la progéniture finale est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation.

Le tableau suivant résume ces deux indices dans la région.

**Tableau 20: parité et indice synthétique de fécondité Selon le milieu de résidence**

Province	Milieu de Résidence	
	Parité	Indice synthétique
	De 45 à 49 ans	fécondité
Oued Eddahab	3.6	2.9
Aousserd	2.7	2.8
Région	3.6	2.9

Source : RGP 2014

## 2- LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET LES CONDITIONS D'HABITATIONS RGP 2014

### Caractéristiques des ménages

#### DEFINITION DES CONCEPTS

##### ➤ Ménage

Le ménage est défini « comme étant un groupe de personnes, parents ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence, c'est-à-dire les dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller, et se soigner essentiellement » (CERED, 2000). Le ménage peut être, soit un ménage d'une seule personne, soit un ménage multiple, c'est-à-dire de deux ou plusieurs personnes.

##### ➤ Chef de ménage

Le chef de ménage est « le noyau principal de ménage qui se déclare comme tel. Il peut être l'homme le plus âgé du ménage, bien qu'il ne travaille plus, ou celui qui commande et qui décide de l'utilisation de l'argent ou d'autres ressources du ménage ».

##### ➤ Taille moyenne des ménages

La Taille moyenne des ménages se définit comme étant le nombre moyen de personnes par ménage. Elle se calcule en rapportant l'effectif total de la population municipale à celui des ménages.

### ➤ Niveau et tendance

Selon les résultats du RGPH 2014, le nombre des ménages enregistré au niveau de l'ensemble de la région est de 29385 (17176 en 2004), 25469 résidents en milieu urbain et 3916 résidents en milieu rural. La majorité de ces ménages réside dans la province Oued Eddahab, soit 97,4% du total de la région.

**Tableau 21: Répartition du nombre de ménages par province et par milieu de résidence**

	Région	Oued Eddahab	Aousserd
Urbain	25 469	25 469	–
Rural	3 916	3 140	776
Ensemble	29 385	28 609	776

Source : RGPH 2014

Par rapport au recensement de 2004, le nombre des ménages a connu une augmentation significative. Ainsi, il a passé de 17176 ménages en 2004 à 29385 ménages en 2014, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 5,52% (5,87% en milieu urbain et 3,50% en milieu rural). Au niveau de la province d'Oued Eddahab, le nombre de ménages a passé de 15675 ménages en 2004 à 28609 ménages en 2014, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 6,20% (6,38% en milieu urbain et 4,82% en milieu rural). Dans la province d'Aousserd, le nombre de ménages a connu une baisse importante en raison de la dépopulation du milieu urbain. Ainsi, il est passé de 1501 ménages en 2004 à 776 ménages en 2014, soit une baisse de 11,97% (100% en milieu urbain et 0,51% en milieu rural). Dans la province d'Aousserd, les ménages sont essentiellement ruraux.

**Tableau 22 : Evolution du nombre des ménages selon la province et le lieu de résidence**

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
<b>Région</b>			
Urbain	14399	25469	5,87
Rural	2777	3916	3,50
Ensemble	17176	29385	5,52
<b>Oued Eddahab</b>			
Urbain	13715	25469	6,38
Rural	1960	3140	4,82
Ensemble	15675	28609	6,20
<b>Aousserd</b>			
Urbain	684	-	-100
Rural	817	776	-0,51
Ensemble	2777	776	-11,97

Source : RGPH 2014 et RGPH 2004

### ➤ Taille moyenne des ménages

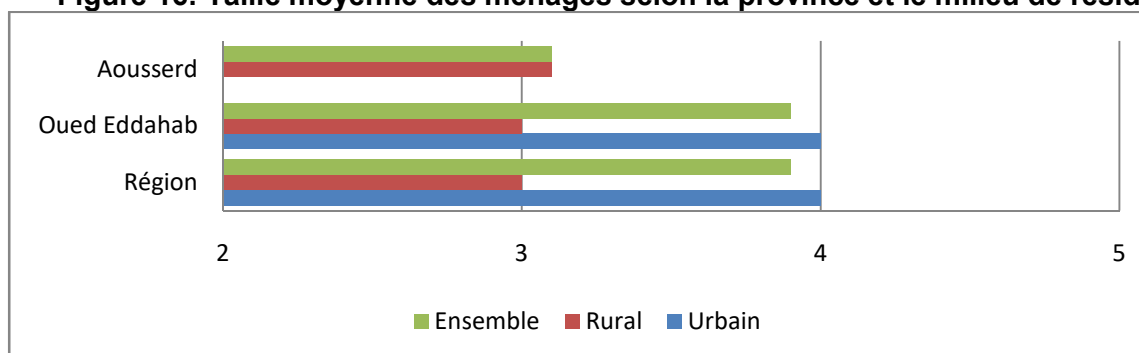
La taille moyenne des ménages enregistrée dans la région est de 3,9 personnes (4 en milieu urbain et 3 en milieu rural). Les résultats font apparaître des écarts selon le milieu de résidence et la province d'appartenance. Ainsi, la taille moyenne des ménages dans la province d'Oued Eddahab est de 3,9 personnes, et elle de 3,1 dans la province d'Aousserd.

**Tableau 23 : Taille moyenne des ménages selon la province et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Taille moyenne
<b>Région</b>	
Urbain	4,0
Rural	3,0
Ensemble	3,9
<b>Oued Eddahab</b>	
Urbain	4,0
Rural	3,0
Ensemble	3,9
<b>Aousserd</b>	
Urbain	-
Rural	3,1
Ensemble	3,1

Source : RGPH 2014

**Figure 16: Taille moyenne des ménages selon la province et le milieu de résidence**



Source : RGPH 2014

La comparaison de ces résultats avec ceux obtenu en 2004 met en évidence une baisse, aussi bien au niveau régional qu'au niveau provincial. Ainsi, au niveau de l'ensemble de la région, elle est passée de 4,3 en 2004 à 3,9 en 2014, et au niveau provincial, elle est passée de 4,2 en 2004 à 3,9 en 2014, et de 5,1 en 2004 à 3,1 en 2014 dans les provinces d'Oued Eddahab et d'Aousserd respectivement.

**Tableau 24: Evolution de la taille moyenne des ménages entre 2004 et 2014**

	2004	2014
<b>Région</b>	3,9	4,3
<b>Oued Eddahab</b>	3,9	4,2
<b>Aousserd</b>	3,1	5,1

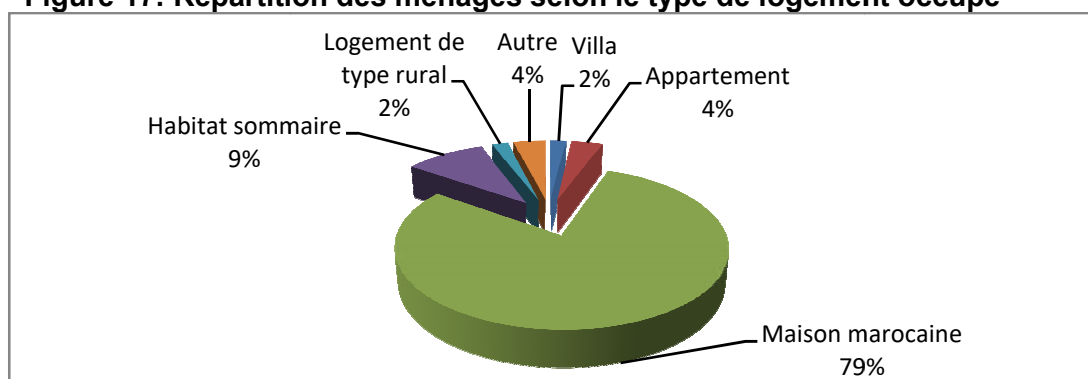
Source : RGPH 2004 et RGPH 2014

## Conditions d'habitation des ménages

### TYPE DE LOGEMENT

Le type d'habitat dominant au niveau de la région d'Eddakhla-Oued Eddahab est « la maison marocaine », avec 79% du total des logements (48% en 2004), suivi par l'habitat sommaire avec 9% du total des logements. Les appartements ne constituent que 4% du total des logements. Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant une villa, et un logement de type rural, soit 2% pour chacune.

**Figure 17: Répartition des ménages selon le type de logement occupé**



Source : RGPH 2014

### ANCIENNETE DES LOGEMENTS

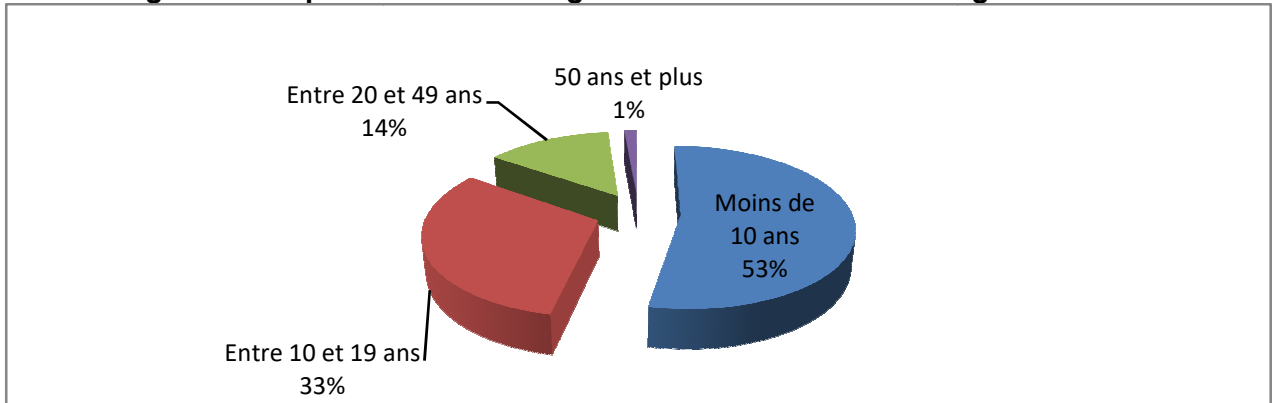
Il ressort à partir des données du tableau suivant que plus de la moitié des logements dans la région (53,2%) ont un âge inférieur à 10ans. 31,5% et 13,9% des logements ont respectivement un âge compris entre 10-19ans et 20-49ans. Par contre, la proportion des logements ayant un âge supérieur à 50ans est faible (1,4%). Cette répartition des logements selon l'ancienneté est semblable à celle dégagée dans le recensement de 2004.

**Tableau 25: répartition du nombre de ménages de la région selon l'ancienneté des logements**

Age du logement	Poids (%)
Moins de 10 ans	53,2
Entre 10 et 19 ans	31,5
Entre 20 et 49 ans	13,9
50 ans et plus	1,4
Total	100

Source : RGPH 2014

**Figure 18: Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements**



Source : RGPH 2014

### STATUT D'OCCUPATION

Plus de 4 ménages sur 10 (41,7%) sont des propriétaires de leurs logement dans l'ensemble de la région. Cette proportion a légèrement décliné par rapport à 2004 (43,2% en 2004). En revanche, la part des ménages locataires a sensiblement augmenté pour atteindre 43,2%, contre 32,2% en 2004. La proportion des ménages qui ont les autres statuts d'occupation est faible et ne dépasse pas 15,1%.

**Tableau 26: répartition du nombre des ménages de la région selon le statut d'occupation des logements**

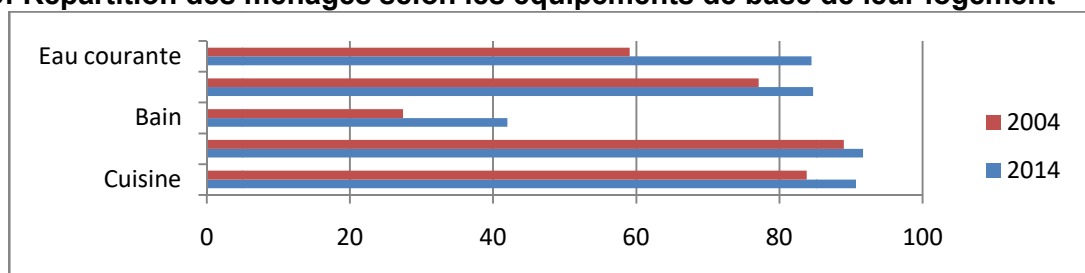
Statut d'occupation	Poids (%)
Propriétaire	41,7
Locataire	43,2
Autre	15,1
Total	100

Source : RGPH 2014

### EQUIPEMENT DES LOGEMENTS

Au niveau de l'ensemble de la région, le graphique ci-après, montre que plus de 8 ménages sur 10 (84,5%) sont reliés à un réseau d'eau, et également plus de 8 ménages sur 10 (84,7%) occupent un logement pourvu d'électricité. Aussi, 90,7% des ménages disposent d'une cuisine, 91,7% disposent d'un W-C dans leur logement, et 42% des ménages occupent un logement pourvu d'un bain. Ces chiffres se sont bien améliorés comparativement à ceux de 2004.

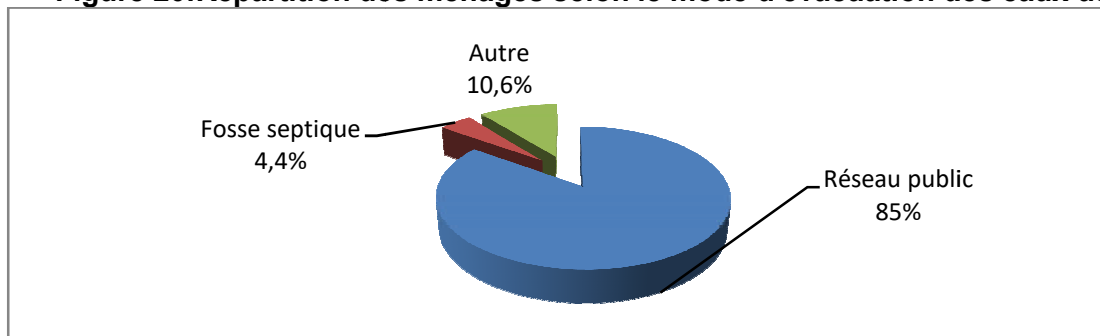
**Figure 19: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement**



Source : RGPH 2014

Concernant les modes d'évacuation des eaux usées, 85% des ménages ont des logements reliés au réseau public de l'évacuation des eaux usées (42,4% en 2004). En revanche, 4,4% d'entre eux utilisent des fosses septiques (24,6% en 2004) et 10,6% des ménages utilisent d'autres modes d'évacuation des eaux usées.

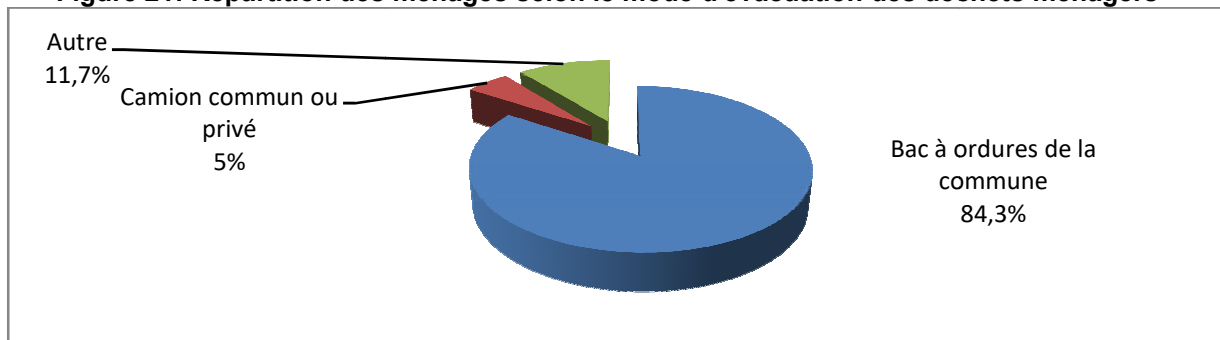
**Figure 20: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées**



Source : RGPH de 2014

Concernant les modes d'évacuation des déchets ménagers, 84,3% des ménages utilisent des bacs à ordures de la commune, 5% d'entre eux utilisent des camions communs ou privés et 10,7% des ménages utilisent d'autres modes d'évacuation des déchets ménagers.

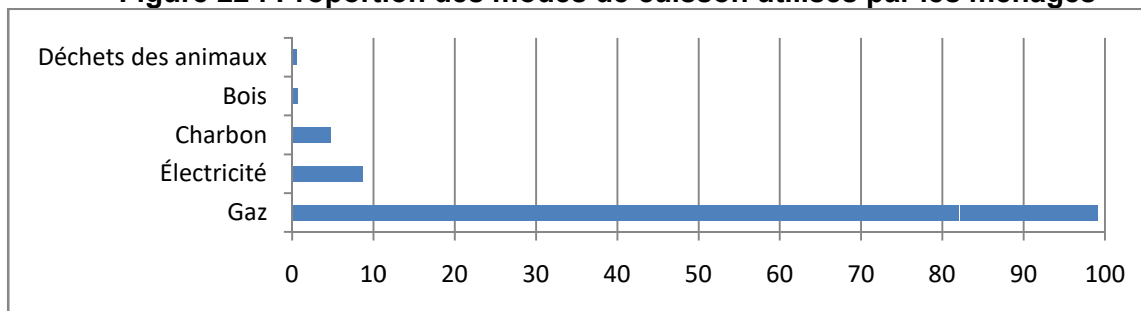
**Figure 21: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers**



Source : RGPH de 2014

Concernant les modes de cuisson, comme le montre le graphique suivant, le gaz est le plus fréquemment utilisé par les ménages avec une proportion de 99,1%, suivi de l'électricité et du charbon (8,6% et 4,7% respectivement). Les déchets des animaux sont les modes de cuisson les moins utilisés par les ménages (0,7% et 0,5% respectivement).

**Figure 22 : Proportion des modes de cuisson utilisés par les ménages**

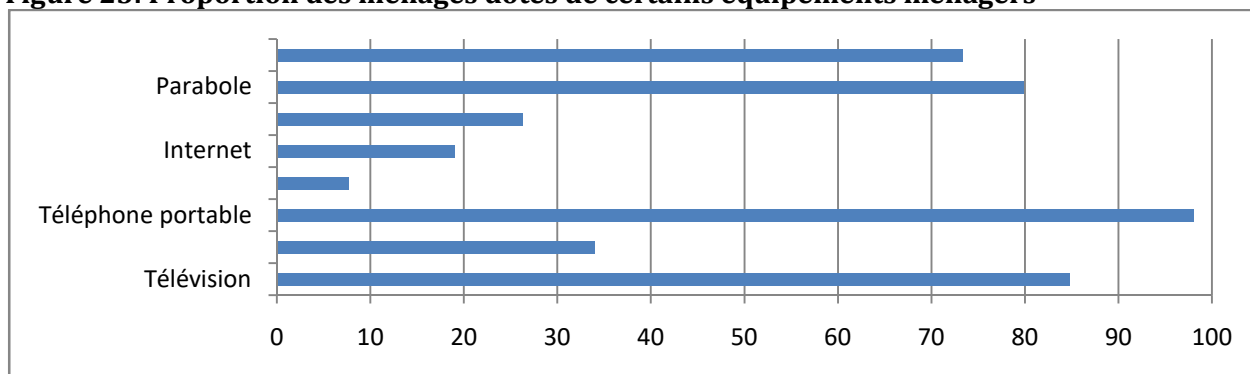


Source : RGPH de 2014



Enfin, comme le montre le graphique suivant, 84,7% des ménages possèdent une télévision, et 34% possèdent une radio. 7,7% des ménages possèdent un logement relié au réseau de téléphone fixe, 98% ont un téléphone portable, et 19% des ménages sont reliés à un réseau internet. Aussi, 26,3% des ménages possèdent un ordinateur, près de 8 ménages sur 10 (79,9%) possèdent une parabole, et 73,3% des ménages possèdent un réfrigérateur.

**Figure 23: Proportion des ménages dotés de certains équipements ménagers**



Source : RGPH de 2014

## DISTANCE A LA ROUTE GOUDRONNEE

**Tableau 27: Distance à la route goudronnée**

Milieu de résidence	Distance à la route goudronnée
<b>Région</b>	
Urbain	\
Rural	2.3
Ensemble	\
<b>Oued Eddahab</b>	
Urbain	\
Rural	2.7
Ensemble	\
<b>Aouesserd</b>	
Urbain	\
Rural	0.6
Ensemble	\

Source : RGPH 2014

2<sup>ème</sup> PARTIE :

# LES SECTEURS PRODUCTIFS

## 1- L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DANS LA REGION

La région Eddakhla Oued –Eddahab dispose des potentialités agricoles et naturelles très intéressantes. En effet, la région est caractérisée par un cheptel important et diversifié, des vastes parcours, un climat tempéré sur les bandes côtières en plus la disponibilité des ressources hydriques souterraines, et la disponibilité d'un climat relativement tempéré sur la zone côtière, ainsi que l'éloignement des sources de pollution, ont favorisé le développement d'une agriculture moderne adoptant les technologies récentes d'irrigation pour des productions destinées aux marchés européens et américains.

Les principales activités agricoles pratiquées dans la région sont l'élevage et les cultures des primeurs. La région dispose également des unités de production avicole, les productions en viandes blanches couvrent uniquement moins de 20% des besoins de la région.

### **L'agriculture :**

Le secteur de l'agriculture dans la région Eddakhla Oued eddahabest basé essentiellement sur la production des primeurs en particulier la tomate et le melon. En effet, cette région offre des conditions idéales pour la pratique de ces cultures notamment :

- **les conditions climatiques idéales ;**
- **la photopériode idéale pour les cultures maraichères ;**
- **l'indemnité des maladies /insectes (exemple : mouche blanche pour la tomate).**

Ces potentialités associés aux efforts consentis par l'Etat en matière d'études, d'installation et d'équipement de certains projets ont permis de démontrer que cette région offre des potentialités importants pour le développement des cultures maraichères sous serres destinées à l'Export.

Le tableau suivant présente les superficies équipés /exploités et les cultures pratiquées au niveau de la région :

**Tableau 28: Répartition de la SAU par périmètre irrigué ou domaine privé dans la région**

Périmètre /domaine privé	Superficie totale (ha)	Superficie équipée (ha)	Superficie exploitée (ha)
Périmètre Tawarta	94	37	37
Périmètre Dhar El Haouli	40	40	-
Domaine Tiniguir	2500	120	120
Domaine Tawarta IV	150	57	57
D. Maraichage du Sahara 1	150	115	115
D. Maraichage du Sahara 2	80	80	80
D. Maraichage du Sahara 3	105	105	105
Domaine Mijik Agricole	150	85	85
Domaine Nagjir Agricole	150	76	76
Domaine Agridak	200	30	30
Domaine Primsud	200	90	80
TOTAL			

Source : Direction régionale de l'Agriculture à DAKHLA

Les périmètres irrigués de Oued-eddahab, destinés essentiellement à la production de primeurs sous serres, constituent un exemple concret de la réussite des efforts de mise en valeur agricole des terres sahariennes.

Ces périmètres, que l'on ne pouvait imaginer jadis dans cette zone aride, sont aujourd'hui une réalité grâce aux différentes actions et programmes initiés pour encourager la réalisation d'aménagements hydro-Agricoles où sont pratiquées des cultures hors sols, à même, de relever le défi de la compétitivité et favoriser la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'investissement à haute valeur ajoutée.

Quand aux ressources en eaux dans la région

- **Forage : 10**
- **Puits : 86**
- **Réservoirs : 20**
- **Forages Exploités Pour L'irrigation : 08**

Une étude à base du Carbone 14 a prouvé l'origine fossile d'une importante nappe artésienne, captive et très ancienne ( 300 à 600 mètres de profondeur) dont la teneur en sel et soufre de l'eau est en moyenne de 1,3 g/l .

La région de Dakhla Oud Eddahab, où l'agriculture se réduisait à de simples activités pastorales, peut se targuer aujourd'hui d'une production agricole à grande valeur ajoutée et des cultures de primeurs qui s'érige en expérience pionnière sur l'étendue des provinces du Sud.

Le climat tempéré qui prévaut toute l'année sur la bande littorale de la baie de Oued-Eddahab, les encouragements octroyés par l'Etat, et l'acharnement des exploitants de ces périmètres à les rendre aptes aux différentes cultures se sont traduits, en l'espace de quelques années, par la mise en valeur d'une superficie de 500 ha de terres désertiques, dotée d'équipements de pointe.

Le secteur des productions végétales dans la région de Dakhla Oued Eddahab est basé essentiellement sur la production des primeurs, en particulier, la tomate et le melon.

En effet, cette région offre des conditions idéales pour la pratique de ces cultures notamment :

- les conditions climatiques idéales (amplitudes thermiques réduites);
- la photopériode idéale pour les cultures maraîchères ;
- les ressources hydriques importantes et mobilisables ;
- la région est indemne des maladies;

Ces potentialités associées aux efforts consentis par l'Etat en matière de soutien financiers et encadrement ont permis le développement des cultures maraîchères sous serres à haute valeur ajoutée destinées à l'export.

L'évolution des superficies réservées aux productions végétales dans la région présente des disparités selon les cultures. En effet, pour les cultures fourragères la région a enregistré 9 Ha de plus en terme de superficie cultivable entre 2015 et 2016, cependant la superficie totale a diminué de 8,8% en même période à cause de diminution au niveau de la culture cultures maraichère.

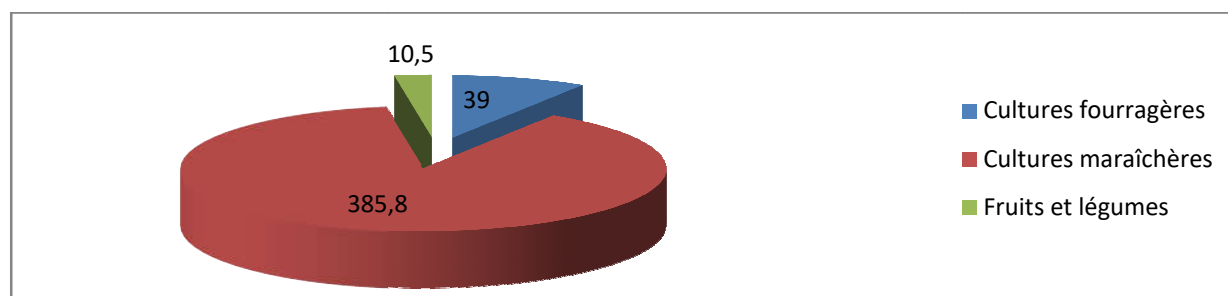
**Tableau 29: Superficie régionale cultivable (en hectares)**

	01522016-	2015-2014
Cultures fourragères	39	30
Cultures maraîchères	385.8	436.8
Fruits et légumes	10.5	10.5
<b>TOTAL</b>	<b>435.3</b>	<b>477.3</b>

Source : Direction Régionale de l'agriculture à Dakhla

Les cultures maraichères occupent une superficie dominante (88,2 %) dans la région.

**Figure 24:répartition de superficie cultivée en Ha**



En termes de production, le rendement étant le même pour les cultures fourragères et les fruits et légumes seulement la région à gagner 4230 quintaux en 2016.

Les cultures maraichères on connu une diminution cette fois si en terme de rendement également passant de 1100 quintaux par hectare à 1000, soit 131910 quintaux de moins.

**Tableau 30: Principales productions agricoles de la région**

Type de culture	المر دودية (قنطار / هكتار) rendement (q/ha)		الإنتاج (بالقنطار) production (q)	
	2016-2015	2015-2014	2016-2015	2015-2014
Cultures fourragères	470	470	18330	14100
Cultures maraîchères	1000	1100	311120	443030
Fruits et légumes	35	35	367.5	367.5

Source : Direction Régionale de l'agriculture à dakhla

## ATOUPS, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES :

### ➤ **\*ATOUPS :**

- **Conditions climatiques idéales pour la production des primeurs ;**
- **Ressources importantes en eau mobilisables;**
- **Précocité de la production 2 à 3 semaines par rapport à d'autres régions.**

### ➤ **\*CONTRAINTES :**

Les principales contraintes liées à la filière sont :

- **L'importance des investissements nécessaires dans cette filière en raison du coût élevé des équipements en serre et de la création des ouvrages d'eau d'irrigation (forages) ;**
- **Nécessité de développer des circuits de commercialisation hors les marchés traditionnels ;**
- **Manque des études de définition concernant les ressources en eau de nappes exploitées pour l'irrigation ;**
- **L'éloignement des marchés des facteurs de production et d'équipement ;**
- **L'éloignement des marchés européens (transport terrestre via Tanger) ;**
- **Coût d'investissement élevé**

### ➤ **\*PERSPECTIVES :**

Compte tenu de l'existence des ressources hydriques mobilisables, d'un climat favorisant une précocité de la production végétale, des marchés potentiels et des expériences acquises en matière d'agriculture intensive dans la région, la région de DAKHLA offre des grandes possibilités de développement des cultures des primeurs. Ces cultures permettraient de générer une forte valeur ajoutée et de créer des emplois (activité forte mobilisatrice de main d'œuvre).

Les objectifs globaux escomptés de la déclinaison du Plan Maroc Vert (PMV) en Plan Agricole Régional (PAR) de la région, portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes productions, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale en prenant en considération :

- **Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région ;**
- **Les gaps en termes de gain de productivité ;**
- **Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché locale et à l'export ;**
- **Les conditions du milieu notamment les ressources en eau, le climat et les sols ;**
- **La production des primeurs sous serres;**

En outre selon le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT 2017), le programme de développement de l'irrigation est l'un des axes de compétitivité économique auquel sont investis plus de 1396 MDH repartis sur 4 grands projets qui ont démarré lors de 3<sup>ème</sup> trimestre de 2017 et qui sont sensé créer plus que 5000 emplois.

Il est également nécessaire de mentionner le programme d'amélioration de la production agricole qui vise à créer deux plateformes une pour la recherche et développement orientée agriculture, et l'autre de valorisation des cultures maraichères, les deux sommant un investissement de 60 MDH.

Le nouveau modèle de développement met un accent particulier sur les principes de durabilité, de valorisation et de connectivité dans l'objectif de protéger et de valoriser le potentiel de la région, dont sa position stratégique entre la mer et désert, un climat tempéré, un soleil prédominant durant toute l'année et des paysages naturels séduisants, a-t-il ajouté, affirmant que tous ces éléments feront de Dakhla l'une des destinations touristiques et écologiques les plus prisées en Afrique.

a fait savoir le président de la région.

En ce qui concerne le secteur agricole, il sera procédé à la réalisation d'une station de dessalement des eaux de mer pour l'agriculture (1,3 MMDH), qui sera dotée d'une capacité de 100.000 m<sup>3</sup>/j, a-t-il ajouté.

### L'élevage :

L'importance des parcours (étendu, espèces et valeur fourragère) fait de l'élevage dans la région une des principales sources de prestige et de revenu des populations. Cet élevage permet la production de protéines animales (lait et viande) et le maintien de la tradition nomade.

En 2014, la région de Dakhla Oued Eddahab possédait 31 unités de production animales, y compris 2 centres de collecte du lait dans la province d'Ousserd et le reste est dans la province Oued Eddahab dont 71% sont des unités d'élevage des bovins.

**Tableau 31: Unités de productions Animales selon la province en 2014**

Type d'équipements	Région	Aousserd	Oued Eddahab
Centre de collecte du lait	5	2	3
Centre de volailles	3	0	3
Unité de bovins	22	0	22
Elevage autruche	1	0	1

**Source : Direction Régionale de l'agriculture à dakhla**

L'élevage des ovins est le plus important dans la région, l'effectif recensé est de 40.000 têtes. Une diminution importante à été enregistrée dans le cheptel des dromadaires.

**Tableau 32: Effectif du Cheptel dans la région (2015-2016)**

<b>Bovins</b>	520
<b>Ovins</b>	<b>40000</b>
<b>Caprins</b>	<b>30000</b>
<b>Camelin</b>	<b>30000</b>

**Source : Direction Régionale de l'agriculture à dakhla**

Par ailleurs, l'introduction de bovins laitiers dans le périmètre de Tawarta traditionnel a permis un mode d'élevage intensif, la production annuelle du lait est estimée à 1544640 litres en 2016 face à 16200000 litres du lait ces camelins.

**Tableau 33 : La Production laitière et en viande de la région en 2016**

<b>Le lait en litre</b>		
<b>Bovins</b>	<b>1544640</b>	
<b>camelins</b>	<b>16200000</b>	
<b>Viandes en tonne</b>		
<b>Viandes rouges</b>	<b>1500</b>	
<b>Viandes blanches</b>	<b>450</b>	
<b>Source : Direction Régionale de l'agriculture à Dakhla</b>		

En termes de viandes, une production annuelle de l'ordre de 1500 tonnes de viandes rouges et 450 tonnes de viandes blanches est enregistrée dans la région en 2016. Cette production ne couvre que près de la moitié des besoins de la population de la région.

La région présente également un biotope favorable au repeuplement de l'élevage d'autruche, en effet la région compte une unité de production d'autruche dont l'effectif s'élève à plus de 500 oiseaux. Cette unité de production est considérée comme une des principaux sites touristiques locaux.

A noter que le développement de l'élevage dans la région, dont témoignent les effectifs et les productions animales, n'est autre que le fruit des efforts consentis par le département de l'Agriculture à travers les mesures suivantes :

- l'abreuvement du cheptel par camions citernes.
- la création et l'aménagement d'un important réseau de points d'eau et l'aménagement d'équipement nécessaire.

**Tableau 34: Aménagement et équipement des points d'eau**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>	
<b>Nombre de camions</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	
<b>Quantité d'eau transportée (T)</b>	<b>15000</b>	<b>12000</b>	
<b>Abreuvement du cheptel</b>			
<b>Nombre de puits</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	
<b>Coût en dirhams</b>	<b>1000000.00</b>	<b>2000000.00</b>	
<b>Source : Direction Régionale de l'agriculture à Dakhla</b>			



## CONTRAINTES ET PERSPECTIVES :

### ➤ **Contraintes**

Les contraintes majeures au développement durable de l'élevage pastoral sont essentiellement:

- **Un climat aride de type saharien caractérisé par la rareté des précipitations;**
- **La dégradation très poussée des parcours par le surpâturage et la succession des années de sécheresse**
- **Les règles d'usage actuelles de l'exploitation des parcours ne favorisent pas une exploitation rationnelle et durable de ces ressources;**
- **L'absence de structure régionale de recherche spécialisée en élevage dans les zones sahariennes;**
- **L'absence des programmes d'amélioration génétique chez les camelins;**
- **Organisation professionnelle des éleveurs peu développée et ne contribue pas dans le développement local de la région;**
- **Circuits de commercialisation des produits agricoles, notamment ceux de l'élevage peu développés;**
- **Eloignement de la zone des centres d'approvisionnement en facteurs de production (poussins, aliments de bétail...);**
- **Dominance de l'exploitation des races locales peu productives.**
- **La conduite traditionnelle du cheptel caractérisée par une transhumance sur de grandes distances.**

### ➤ **Perspectives**

- **Intensification de la production de viandes de volailles dans la région**
- **amélioration de la productivité du cheptel camelin en passant de 6 kg/tête/an à 8 kg/tête/an**
- **étude des systèmes des productions animales et les modes de gestion de l'espace pastoral ;**
- **l'établissement d'une cartographie des ressources pastorales ;**
- **l'analyse des structures sociales des populations pastorales et leur mode de déplacement ;**
- **faisabilité du système ranching.**
- **réalisation des actions d'encadrement, de sensibilisation, voyage d'étude, visites,...au profit des éleveurs de la région**
- **Création de coopératives, activités génératrices de revenus et encadrement**
- **Organisation de la transhumance et développement des pâturages**
- **Création d'une plate forme de valorisation des produits animaux.**

## 2- LA PECHE MARITIME DANS LA REGION

Dans la région Eddakhla Oued Eddahab, le secteur de la pêche maritime joue un rôle plus important dans le développement économique et social.

La région Eddakhla Oued Eddahab est considérée comme la région la plus poissonneuse du royaume, son littoral et sa baie s'étendent sur des distances et superficies importantes respectivement égales à 667 km et 400 km<sup>2</sup>. Avec des eaux qui recèlent 65% du potentiel halieutique national, favorisé par les vents alizés en provenance du Nord, qui sont sources du phénomène appelé upwelling ; de résurgence d'eaux froides, la faune halieutique de la région se trouve ainsi, aussi riche que variée. Elle se compose en effet de plusieurs espèces : les céphalopodes, les crustacés, les coquillages et les poissons blancs et les poissons pélagiques. A cet égard, et dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement au niveau de la région Dakhla-Oued Eddahab, des projets visant la valorisation des produits de la mer seront réalisés avec un montant de 1,2 MMDH. Ils concernent les poissons pélagiques, la création d'un pôle compétitif des produits de la mer, outre le développement de l'aquaculture (2,8 MMDH), ainsi que des projets dans le domaine de la pêche maritime, levier essentiel du développement dans la région, portant notamment sur l'aménagement de villages de pêcheurs (343 MDH) à Ain Baida, Ntireft et Labouirda.

Figure 25: carte des richesses halieutiques du littoral saharien



## Flotte de la pêche :

La flotte de pêche régionale se décompose en trois catégories distinctes : les navires de pêche hauturière, côtière et artisanale. Il n'existe pas de définition juridique précise de ces catégories dans la réglementation nationale. Dans les textes relatifs à l'ONP, la pêche côtière est cependant définie comme une pêche fraîche pratiquée par des bateaux de capacité inférieure à 150 TJB. La pêche côtière comprend essentiellement des chalutiers, des senneurs, des palangriers, et des unités mixtes. La pêche artisanale fait référence à des embarcations de pêche non pontées de tonnage inférieure à 2 TJB. La pêche hauturière fait référence à des navires d'une jauge supérieure à 150 TJB. Une grande partie de la pêche hauturière est composée de chalutiers congélateurs ciblant les céphalopodes ou les crustacés.

La situation de la flotte immatriculée en 2016 à Dakhla comme port d'attache est résumée dans le tableau suivant. Au total, la flotte est composée de près de 3 312 navires de pêche, dont plus de 98% sont des navires de pêche artisanale soit 3256 canots de pêche, 30 navires de pêche côtière et 26 navires de pêche hauturière. La capacité exprimée en jauge est proche de 24111 TJB, dont près de 64,8% sont concentrés sur les navires hauturiers, 8,2% sur les navires côtiers et 27% sur les navires de la pêche artisanale. La puissance motrice totale de la flotte hauturière et de la flotte côtière approche les 65 milles de KW, dont 80% dans le segment hauturier et 20% dans le segment côtier.

**Tableau 35 : Ventilation de la flotte de pêche immatriculée par port d'attache arrêtée au 31/12/2016**

Port d'attache	Flotte hauturière			Flotte côtière			Flotte artisanale
	Nombre	TJB	PM	Nombre	TJB	PM	Nombre
Dakhla	26	15631	51092	30	1980	11551	3256
Maroc	454	154580	490637	2509	133045	779813	17103

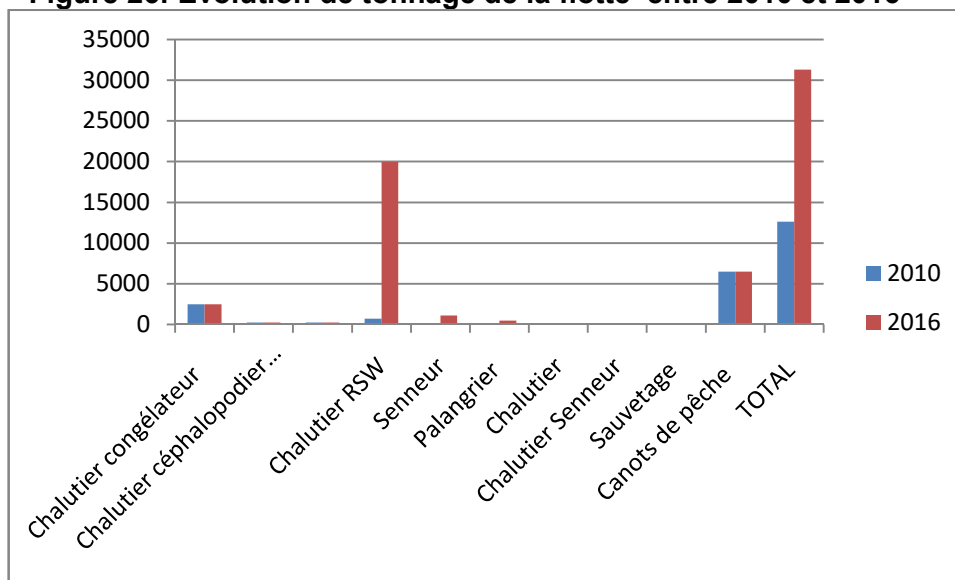
**Tableau 36: Etat de la flotte de pêche immatriculée par type de navire arrêtée à fin 2016**

Année	2016	
	Nombre	Tonnage
chalutier	1	127.3
Chalutier congélateur	9	2484
Chalutier céphalopode congélateur	1	250
Chalutier crevettier congélateur	1	222
Chalutier RSW	24	19993.33
Senneur	12	1100.03
Palangrier	11	479.53
Chalutier Senneur	1	92
Sauvetage	1	68.65
Canots de pêche	3256	6500

Source: Délégation Provinciale de la Pêche Maritime à Dakhla

Entre 2010 et 2016 la flotte s'est alimenté d'un senneur, 6 palangriers et 23 chalutiers RSW faisant un total de 29 unité de plus, ce qui a augmenter le tonnage total de 247%

**Figure 26: Evolution de tonnage de la flotte entre 2010 et 2016**



### Effort de pêche opérationnel :

D'un point de vue de sa répartition régionale, la flotte hauturière immatriculée est concentrée autour d'Agadir (55% du nombre d'unités). Casablanca, Tan-Tan, Tanger, et dans une moindre mesure Laâyoune et Dakhla, constituent d'autres pôles importants. En Méditerranée, il n'y a aucune unité de pêche hauturière immatriculée.

**Tableau 37: Ventilation de la flotte opérationnelle par port d'attache au titre de l'année 2016**

Port d'attache	Flotte hauturière			Flotte côtière			Flotte artisanale
	Nombre	TJB	PM	Nombre	TJB	PM	Nombre
Dakhla	25	20394	69246	167	11762	64854	3393
Maroc	320	112746	353777	1779	113779	606637	16300

Il existe une différence entre, d'une part, la flotte immatriculée et, d'autre part, la flotte opérationnelle ou active qui fait en fait référence aux navires ayant obtenu une licence de pêche dans l'année. Selon les données du DPM pour l'année 2016, ce sont 320 navires hauturiers qui ont été opérationnels sur un total de 454 navires immatriculés et 1 779 navires côtiers qui ont été opérationnels sur un total de 2 509 navires. Pour Dakhla la tendance est inversée, puisque 167 navires de la pêche côtière sont opérationnel alors qu'il en immatriculé 30 navires, sur le segment hauturier, 25 des 26 navires immatriculé ont été opérationnels à Dakhla. En 2016, le taux d'immobilisation de la flotte nationale a ainsi été de l'ordre de 33% dans le segment de la pêche hauturier et de 30% dans celui de la pêche côtière. Ces ratios

sont une possible indication de l'existence d'une capacité de pêche excédentaire structurelle sur certaines pêcheries, notamment celles faisant l'objet de plans d'aménagement ou n'offrant pas d'incitations économiques suffisantes. A titre indicatif, pour l'année 2008, l'ordre de grandeur de ces ratios était similaire (27% pour la flotte hauturière et 29% pour la flotte côtière.

## La production de la pêche :

La production de la pêche considérée dans cette section inclut les captures réalisées par les différents segments de pêche ainsi que la production de thon rouge à l'aide de madrague (activité de pêche non-embarquée). Les activités de pêche à pied et les activités de collecte d'algues ne sont pas prises en compte dans cette partie qui porte sur l'analyse de la production de la pêche. La production de la pêche régionale se situe légèrement au-dessus de 614 milles tonnes en 2016. Cette production a pratiquement doublé depuis 2011 comme indiqué dans la figure ci-dessous. Celle-ci est dominée par les apports de la pêche artisanale et côtière 98% (contre 66% des débarquements nationaux), devant ceux de la pêche hauturière 2% (34% au niveau du Royaume). Une nette tendance à la diminution de la contribution des captures de la pêche artisanale et côtière aux captures totales se dessine depuis quelques années ; celle-ci se situait encore autour de 99,7% en 2011. Cela s'explique par l'augmentation continue des captures de petits pélagiques (sardines, anchois, maquereau, chinchard) de la part du segment hauturier qui a connu une évolution de 1000%, bien que dans le même temps la production de la pêche artisanale et côtière a pratiquement doublé passant 364,6 mille tonnes à 639,4 milles tonnes par an.

**Tableau 38: Evolution des captures de la pêche hauturière par port de 2011 à 2016**

### I-2-2 Evolution des captures de la pêche hauturière par port de 2011 à 2016

En poids (en tonnes)

Port / Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agadir	40 662	48 128	70 365	48 749	54 818	56 070
Tan-Tan	11 429	4 241	3 268	12 175	11 699	12 157
Tanger	2 248	1 623	1 548	1 599	1 274	1 469
Dakhla	1 082	1 719	3 803	9 324	10 458	11 852
Kénitra	61	0	0	0	0	0
Autres	103	103	170	176	184	210
<b>Total</b>	<b>55 585</b>	<b>55 814</b>	<b>79 154</b>	<b>72 023</b>	<b>78 432</b>	<b>81 767</b>

Chiffres provisoires pour l'année 2016

En valeur (en millions de DH)

Port / Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agadir	2 098	2 133	2 766	2 358	2 805	3 235
Tan-Tan	443	165	111	515	555	622
Tanger	189	144	166	177	184	204
Dakhla	43	57	113	363	500	622
Kénitra	7	0	0	0	0	0
Autres	9	13	20	22	22	24
<b>Total</b>	<b>2 789</b>	<b>2 512</b>	<b>3 176</b>	<b>3 434</b>	<b>4 065</b>	<b>4 708</b>

Chiffres provisoires pour l'année 2016

**Tableau 39 : Evolution des captures de la pêche côtière et artisanale par port et par région de 2011 à 2016**

Dakhla-Oued Ed-Dahab	364 676	490 234	561 386	471 665	618 539	627 579
Ainbida	23	142	44	63	28	7
Dakhla (*)	347 992	471 013	538 129	449 387	590 856	602 724
Imoutlan	1 045	1 267	1 255	1 214	1 472	1 256
Labouirda	4 128	4 727	7 133	6 178	8 254	7 647
Lacraa (cap 7)	1 211	1 031	1 672	1 521	1 794	2 160
Lakraa	797	692	874	841	735	1 081
Lassarga	5 259	5 776	6 147	5 958	7 138	4 883
Lmhiriz	1 446	1 750	1 646	2 256	3 175	3 516
Ntirift	2 774	3 837	4 487	4 246	5 088	4 304
<b>Total</b>	<b>894 539</b>	<b>1 108 519</b>	<b>1 159 738</b>	<b>1 277 611</b>	<b>1 269 970</b>	<b>1 357 829</b>

(\*) Cette production inclut les apports des navires de type RSW

En valeur (milliers de DH)

Région et port / Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dakhla-Oued Ed-Dahab	1 666 251	1 728 524	1 977 874	2 027 701	2 508 548	2 420 986
Ainbida	2 209	6 708	3 545	9	3	1 346
Dakhla(*)	770 341	985 979	1 277 670	1 163 760	1 379 449	1 421 539
Imoutlan	62 657	54 920	39 279	60 350	78 905	64 671
Labouirda	211 071	170 568	178 423	195 112	273 527	243 803
Lacraa (cap 7)	67 264	50 266	57 323	74 597	90 497	117 287
Lakraa	17 495	22 975	21 204	18 836	17 744	29 514
Lassarga	321 404	241 850	215 650	276 253	370 956	273 385
Lmhiriz	24 143	31 742	25 166	38 861	48 134	59 052
Ntirift	189 667	163 514	159 607	190 439	246 115	210 389
<b>Total</b>	<b>1 976 569</b>	<b>5 095 621</b>	<b>5 419 573</b>	<b>6 012 931</b>	<b>6 521 043</b>	<b>6 753 282</b>

(\*) Cette production inclut les apports des navires de type RSW

De nombreuses mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics ont contribué à cette remarquable expansion du secteur de la pêche, on en cite notamment la création des villages de pêcheurs et les points de débarquement. L'intérêt porté à ce secteur s'est traduit par la construction de nouveau port et l'implantation des villages de pêche dont celui de Lassarga et par la création d'autres villages de pêcheurs qui sont : Ntireft, Imotlane, Labouirda. Il s'est exprimé en plus par la création de six sites de débarquement de pêche artisanale et six halles de poissons dont une à DAKHLA, six fermes aquacoles et 85 unités de traitement des produits de pêche.

La valeur de la production halieutique nationale dépasse les 3 milliards DH en 2016. La pêche artisanale et côtière est toujours la principale contributrice en termes de valeur (80% du total), mais dans des proportions moindres qu'en termes de volume (98% du total). En analysant l'évolution comparée de la production en volume et de la production en valeur sur la période 2010-2016, on observe une tendance à l'amélioration de la valorisation des produits, surtout depuis 2010. A titre illustratif, en comparant les données de 2011 et 2016, le volume total des captures augmente de près de 74% alors que la valeur totale des captures augmente d'environ 78%. La tendance à l'amélioration de la valorisation des produits depuis 2010 s'observe pour toutes les catégories de ressources, et plus particulièrement sur les céphalopodes et les petits pélagiques, et pour tous les segments de pêche.

**Figure 27: port de peches artisanales**



Cette tendance est maintenue pour les deux dernières années de 2017 et 2018 comme le montrent les tableaux ci-après.

Tableau 40: Produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale par port au cours des 10 premiers mois des années 2017 et 2018

2017		2018		Variation Poids	Variation Valeur
Poids en Tonne	Valeur en KDH	Poids en Tonne	Valeur en KDH		
514 143	1 906 923	493 170	2 006 946	-4.1%	5.2%

Source : Rapports statistiques de l'ONP

Tableau 41: Evolution des captures de la pêche côtière et artisanale par port au cours des 10 premiers mois des années 2017 et 2018

	Poids en Tonne	Poids en Tonne	Valeur en KDH	Valeur en KDH	Variation	Variation
	2017	2018	2017	2018	Poids	Valeur
AINBIDA	13	5	2420	770	-62%	-68%
DAKHLA	150 257	131 134	600 007	541 701	-13%	-10%
LMHIRIZ	2 628	2 429	33 072	26 150	-8%	-21%
NTIRIFT	3 270	3 980	138 718	208 302	22%	50%
LABOUIRDA	6 217	6 093	211 502	215 683	-2%	2%
LASSARGA	3 651	3 826	240 955	311 384	5%	29%
DAKHLA(STOCK C)	346 940	344 644	619 709	622 834	-1%	1%
IMOUTLAN	1 167	1 059	60 540	80 122	-9%	32%
<b>Total General</b>	<b>514143</b>	<b>493170</b>	<b>1906923</b>	<b>2006946</b>	<b>-4.1%</b>	<b>5.2%</b>

Source : Rapports statistiques de l'ONP

Tableau 42: Répartition des productions de la pêche côtière Selon l'espèce

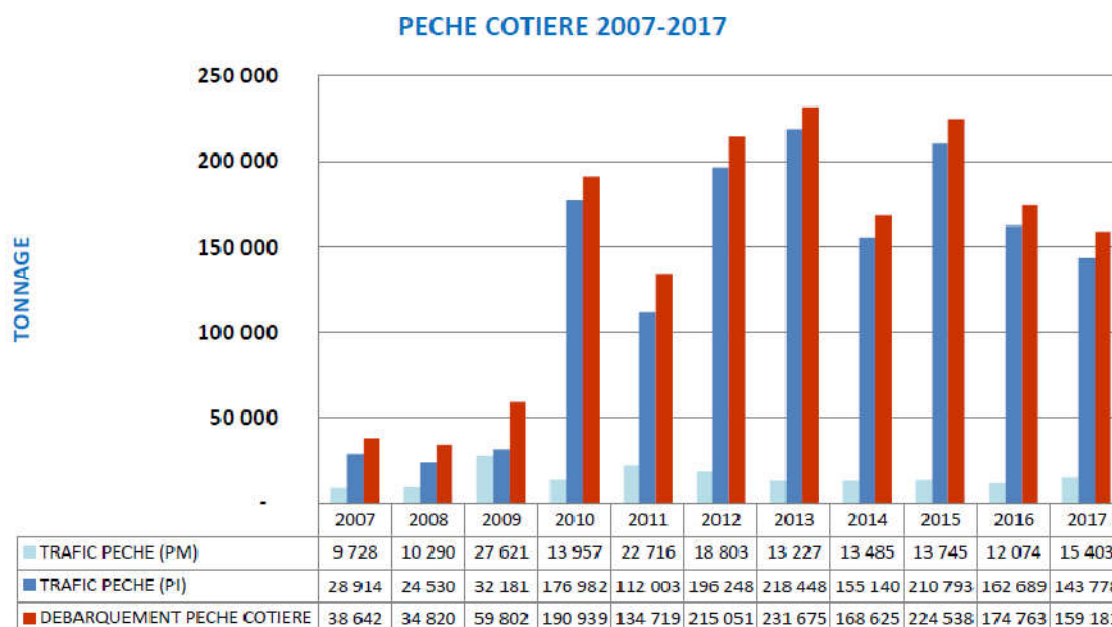
	2017		2018	
	qté	valeur	qté	valeur
Poissons blancs	2 100	2 215	51 503	<b>58 152</b>
crustacés	387	3 304	271	<b>4 006</b>
coquillages	21	403	28	<b>571</b>
Poissons pélagiques	21 101	64 392	24 106	<b>68 708</b>
Total	23609	70314	75908	131437

Source : Délégation de la pêche maritime à Dakhla

### Structure des activités de la pêche à DAKHLA :

Par groupe d'espèce, ce sont les petits pélagiques qui dominent la production de la pêche régionale en termes de volume de captures, avec environ 95% de la production totale en 2017, cette proportion est de 85 à l'échelle nationale. Les poissons démersaux et les céphalopodes contribuent chacun à hauteur d'environ 2% des débarquements en volume contre 8% chacune à l'échelle du Royaume.

Figure 28: Pêche cotière entre 2007 et 2017



Au regard de la contribution respective des différentes catégories de ressources à la valeur totale de la production régionale et (à la première vente), ce sont les petits pélagiques qui apportent la plus grande contribution au chiffre d'affaires avec 56,6% du total, suivis par les céphalopodes (30% du total) puis les poissons démersaux (13% du total). alors qu'au niveau de la production nationale ce sont les céphalopodes qui apportent la plus grande contribution au chiffre d'affaires avec 48% du total, suivis par les petits pélagiques (26% du total) puis les poissons démersaux (18% du total). Ces débarquements sont constitués essentiellement du poisson industriel et du poisson de marrée, dont les captures des petits pélagiques occupent la majeure partie du volume total débarqué. Ils ont connu cette année une régression de -12%, cette diminution est expliquée par les conditions climatiques défavorables



enregistrées ainsi que par l'instauration d'un système de quota pour les petits pélagiques à hauteur de 2.000 Tonnes par unité.

**Tableau 43: Contribution en 2017 des différents groupes d'espèces aux débarquements de la flotte**

Espèce	2017		2016	
	Valeur (en milliers de dhs)	Quantité (en tonnes)	Valeur (en milliers de dhs)	Quantité (en tonnes)
Poissons blancs	271,762	14133	286,423	16026
Céphalopodes	614,201	12998	541,479	13147
Crustacés	13258	86	19857	140
Coquillages	4372	533	1599	146
Poissons pélagiques	1179056	574,738	1150,097	589,987
<b>Total</b>	<b>2082649</b>	<b>602488</b>	<b>1999455</b>	<b>619446</b>

**Tableau 44: Poisson pélagiques par port au cours des années 2016-2017**

	Poids en Tonne 2016	Poids en tonne 2017	Valeur en KDH 2016	Valeur en KDH 2017	Variation Poids	Variation Valeur
Dakhla	159835	150321	377617	469358	-6%	24%
Dakhla (STOCK C)	429756	423318	769793	705264	-1%	-8%
IMOUTLAN	1	1	5	3	10%	-32%
LABOUIRDA	59	7	431	54	-88%	-87%
LMHIRIZ	314	1080	2159	4326	244%	100%
NTIREFT	22	11	92	51	-51%	-45%

**Tableau 45: Poisson blanc par port au cours des années 2016-2017**

	Poids en Tonne 2016	Poids en tonne 2017	Valeur en KDH 2016	Valeur en KDH 2017	Variation Poids	Variation Valeur
Dakhla	9885	9381	195963	194839	-5%	-1%
Dakhla (STOCK C)	3034	2599	66474	65344	-14%	-2%
IMOUTLAN	92	51	517	266	-44%	-49%
LABOUIRDA	763	202	7922	1925	-73%	-76%
LMHIRIZ	1769	1306	12795	6999	-26%	-45%
NTIREFT	483	594	2752	2389	23%	-13%

**Tableau 46: Coquillages, Céphalopodes et Crustacés par port au cours des années 2016-2017**

<b>Coquillages</b>	Poids en Tonne 2016	Poids en tonne 2017	Valeur en KDH 2016	Valeur en KDH 2017	Variation Poids	Variation Valeur
Dakhla	146	533	1599	4372	265%	173%
<b>Céphalopodes</b>	Poids en Tonne 2016	Poids en tonne 2017	Valeur en KDH 2016	Valeur en KDH 2017	Variation Poids	Variation Valeur
LMHIRIZ	1360	782	34334	21194	-43%	-38%
NTIREFT	3799	3592	207545	211440	-5%	2%
DAKHLA	0	0	1	0	-100%	-100%
IMOUTLAN	1163	1494	64149	96138	28%	50%
LABOUIRDA	6825	7130	235450	285429	4%	21%
<b>Crustacés</b>	Poids en Tonne 2016	Poids en tonne 2017	Valeur en KDH 2016	Valeur en KDH 2017	Variation Poids	Variation Valeur
DAKHLA	67	55	10092	8253	-18%	-18%
LABOUIRDA	0	0	4	1	-100%	-100%
LMHIRIZ	73	31	9764	5005	-58%	-49%

## Le secteur de l'aquaculture marine

Conscient du contexte d'accélération de la production aquacole mondiale, le Maroc a choisi de se positionner sur ce secteur afin de diversifier son économie, faire de l'aquaculture un relais de croissance du secteur halieutique, contribuer à la sécurité alimentaire et s'intégrer davantage dans le commerce international des produits de la mer. A cet effet, la stratégie Halieutis, lancée en 2009, dont l'un des objectifs principaux est de préserver les ressources halieutiques et l'écosystème marin, a donné naissance en 2011 à l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA) pour la promotion et le développement du secteur aquacole.

Au titre de l'année 2016, la production aquacole marine s'est chiffrée à 510 tonnes, soit une production en valeur de l'ordre de 21 millions de dirhams. Deux espèces constituent la quasi-totalité de la production aquacole marine marocaine. Il s'agit des huîtres (avec une part moyenne de 72%), produites dans la Baie de Dakhla et la lagune de Oualidia et du Loup-Bar (26%) produit dans la baie de M'diq. Cette production est destinée principalement au marché national pour alimenter la grande distribution et les marchés de l'hôtellerie et de la restauration. Les performances du secteur de l'aquaculture marine sont encore marginales au Maroc malgré les ambitions en la matière de la stratégie Halieutis. Comme le montre le tableau suivant, la production demeure aux alentours de 500 tonnes par an en 2016 dont les 2/3 de cette production se fait au niveau de la baie de Dakhla soit près de 345 tonnes au total. L'écart de grandeur entre cette production aquacole et la production halieutique est considérable, avec une production halieutique supérieure à 600 milles de tonnes en 2016.

**Tableau 47: production aquaculture en poids et en valeur**

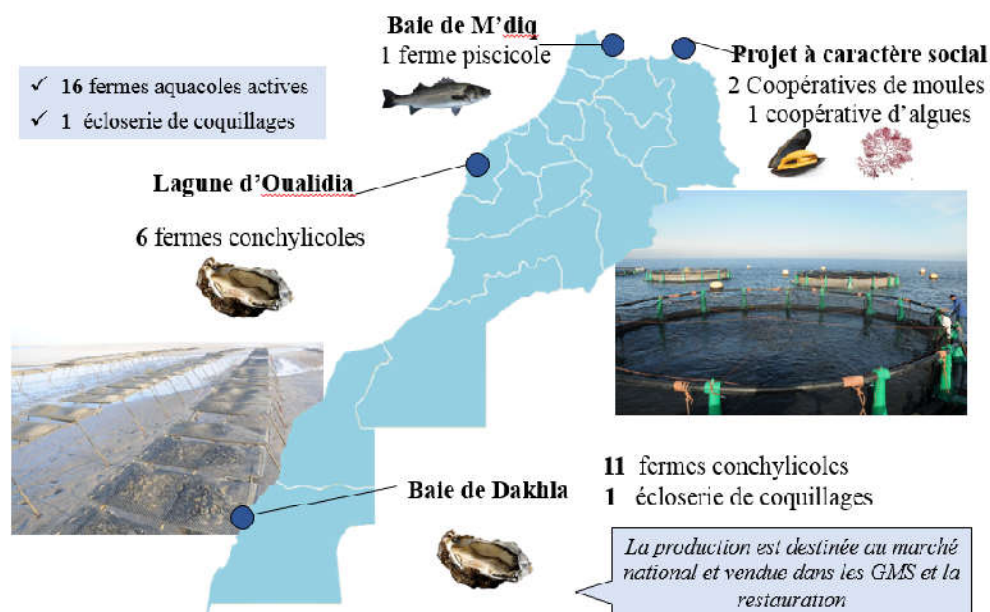
En poids (en tonnes)

Site / Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
M'diq	64	169	155	167	181	134
Oualidia	16	5	0	5	23	34
Baie de Dakhla	200	239	278	297	266	342
Total	279	413	433	468	470	510

En valeur (en milliers de DH)

Site / Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
M'Diq	4 473	11 777	11 411	12 154	13 459	10 048
Oualidia	1 395	262	0	225	1 380	1 303
Baie de Dakhla	2 994	3 585	4 167	7 500	3 991	10 269
Total	8 862	15 624	15 579	19 879	18 830	21 620

**Figure 29: carte de fermes aquacultures au maroc**



Aujourd'hui, le secteur aquacole national compte une vingtaine de fermes aquacoles actives et emploie un peu plus de 250 personnes. A ce jour, l'ANDA accompagne une vingtaine de projets aquacoles actives dont la capacité de production dépasse les 3 000 tonnes la baie de Dakhla elle seule compte 11 fermes, en plus d'une éclosérie de coquillages. Cette dernière fût inaugurée par sa Majesté le Roi Mohammed VI à Dakhla, en février 2016 et elle dispose d'une capacité de production de 50 millions de naissains d'Huîtres et 10 millions de naissains de palourdes et pourrait assurer l'approvisionnement des opérateurs conchylicoles nationaux tout en limitant les risques sanitaires liés à l'importation.

La région Eddakhla Oued Eddahab dispose également d'une capacité d'expertise en matière de recherche et développement dans le domaine de l'aquaculture par le biais de l'INRH et un centre de qualification pour les métiers de pêche. On peut également mentionner le projet de développement d'une ceinture bleue encouragée par les autorités nationales dans le cadre de ses engagements internationaux pour la lutte contre le changement climatique. L'algoculture constituerait l'un des piliers du développement de la Ceinture Bleue.

Les travaux de l'ANDA ayant considérablement amélioré le climat des affaires dans le secteur de l'aquaculture, notamment par les efforts de planification et d'amélioration du cadre juridique, il est probable que le secteur se développe fortement ces prochaines années. A titre d'exemple, l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ANDA pour l'installation d'unités aquacoles dans la zone de Dakhla a suscité la soumission de plus de 1 300 dossiers d'investisseurs potentiels, marocains ou étrangers.

## Le plan aquacole de la région Eddakhla Oued Eddahab en chiffres

### La subdivision de la zone en trois secteurs homogènes

La zone concernée par ce plan aquacole est délimitée entre le nord de la baie de Dakhla et le sud de la baie de Cintra sur une distance cumulée de 225km. La zone est à vocation aquacole par excellence, elle dispose d'un fort potentiel pour accueillir une large palette de projets aquacoles. Actuellement, l'activité se base sur la conchyliculture et se concentre essentiellement dans la baie de Dakhla, plus précisément dans les sites de Boutalha et Duna Blanca, notamment pour l'élevage des huîtres. A côté de cet élevage, d'autres activités littorales sont développées autour du ramassage de diverses espèces de coquillages tel que le couteau, le bigorneau, la coque et la moule.

En vue de faciliter la mise en œuvre du plan d'aménagement de ladite zone et d'orienter les investisseurs selon les dimensions de leurs futurs projets, l'espèce à élever et la technique d'élevage, la zone du plan a été subdivisée en 3 espaces/secteurs homogènes présentant les mêmes conditions environnementales et socio-économiques, à savoir le Secteur M1 (Baie de Dakhla), le secteur M2 (zone intermédiaire) et le secteur M3 (Baie de Cintra).

Figure 30: espaces de production aquaculture dans la région de dakhla

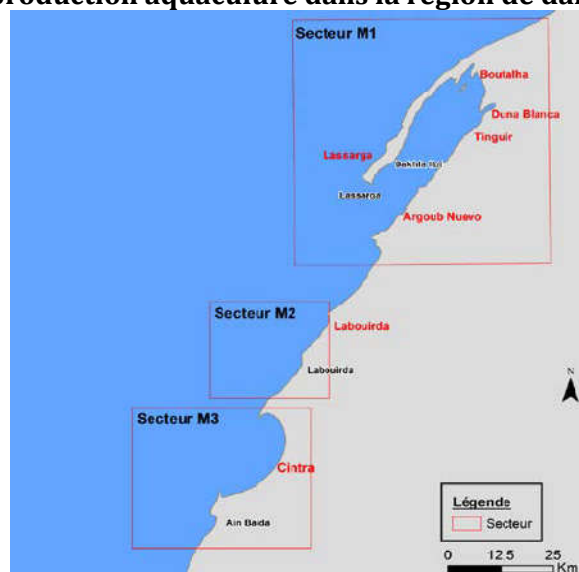


Tableau 48: Nombre de concessions, superficie des espaces et production cible par secteur

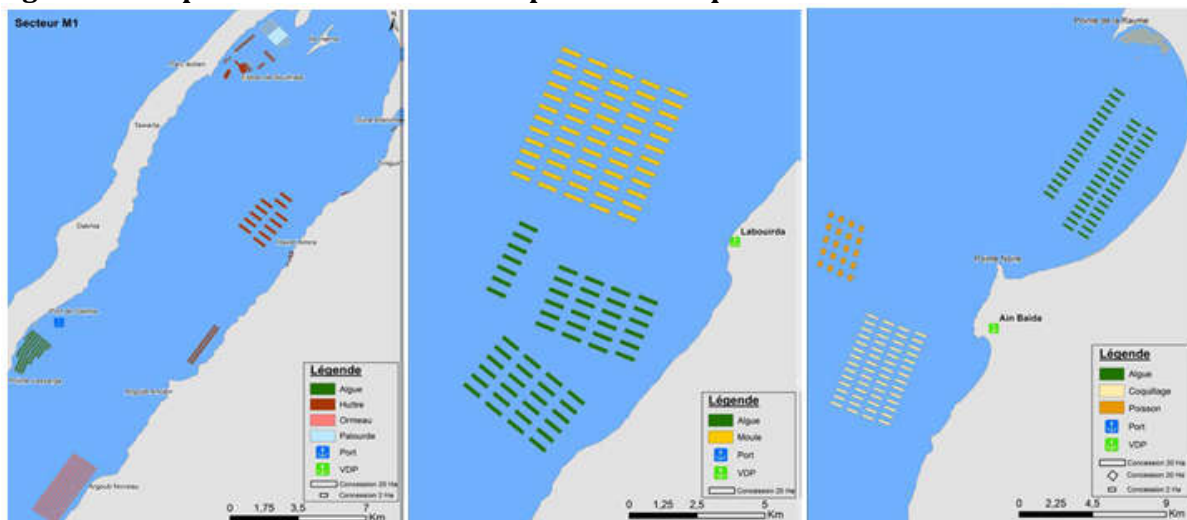
Secteur	Unités de production	Superficie (Ha)	Production Cible en T/an
Secteur M1	520	1 430	20 190
Secteur M2	115	2 300	23 500
Secteur M3	243	2 826	71 760
Total	878	6 556	115 450

### Opportunités d'investissement en aquaculture dans le secteur M1

- 86 unités de production, de 2 Ha chacune, pour l'élevage des huîtres
- 12 unités de production, de 20 Ha chacune, pour l'élevage des huîtres

- 41 unités de production, de 2 Ha chacune, pour l'élevage de la palourde
- 272 unités de production, de 2 Ha chacune, pour l'élevage de l'ormeau
- 106 unités de production, de 2 Ha chacune, pour l'algoculture
- 1 unité de production, de 120 Ha pour l'élevage de la palourde
- 1 unité de production, de 20 Ha pour l'élevage des huîtres
- 1 unité de production, de 40 Ha pour l'élevage des huîtres

Figure 31: emplacement des unités de production aquaculture



### Opportunités d'investissement en aquaculture dans le secteur M2

- 60 unités de production, de 20 Ha chacune, pour l'élevage des moules
- 55 unités de production, de 20 Ha chacune, pour l'algoculture en mer

### Opportunités d'investissement en aquaculture dans le secteur M3

- 113 unités de production, de 2 Ha chacune, pour la conchyliculture
- 56 unités de production, de 20 Ha chacune, pour la conchyliculture
- 54 unités de production, de 20 Ha chacune, pour l'algoculture
- 20 unités de production, de 20 Ha chacune pour la pisciculture

#### ➤ L'utilisation des captures

Les captures des navires de la flotte nationale doivent être obligatoirement débarquées dans un port du Maroc. Par ailleurs, les débarquements de la pêche côtière et artisanale doivent être vendus aux enchères sous les halles à marée ou dans les comptoirs d'agréeage du poisson industriel (CAPI).

Les navires hauturiers qui ciblent les céphalopodes ou les crustacés (environ 11862 tonnes par an en moyenne en 2016) congèlent les prises à bord. Les produits congelés sont presque exclusivement destinés à la consommation sur les marchés exports. Les captures sont déchargées des navires directement vers des entrepôts de stockage avant mise en container. Il y a donc peu de transformation significative de ces produits congelés.

Tableau 49 : Evolution des produits de la pêche côtière destinés à la conserve (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Méditerranée	0	0	0	0	0	0
Atlantique	117 104	149 223	153 523	205 960	193 075	231 719
Agadir	14 708	17 508	9 556	11 631	18 790	11 890
Boujdour	0	0	821	20 146	25 118	35 816
Dakhla	497	637	442	709	5 267	4 657
Essaouira	753	155	65	14	2	21
Laâyoune	76 189	83 889	111 979	116 691	109 420	150 381
Safi	9 102	12 104	3 075	2 261	3 248	1 717
Sidi Ifni	3 438	11 722	5 893	7 582	4 526	8 281
Tan-Tan	12 204	22 147	21 656	46 572	11 138	11 065
Tarfaya	213	1 061	36	353	15 567	7 892
<b>Total</b>	<b>117 104</b>	<b>149 223</b>	<b>153 523</b>	<b>205 960</b>	<b>193 075</b>	<b>231 719</b>

Source : Office National des Pêches

Concernant l'utilisation des produits de la pêche côtière et artisanale, la principale destination est la consommation directe sans transformation, ce qui n'exclut toutefois pas un certain degré de préparation (découpage, filetage, darnes). Les ressources concernées sont principalement des poissons démersaux. Selon les données du DPM, les industries de la pêche ont traité un volume de 743 mille tonnes au total en 2016. Par branche d'activités, les industries les plus importantes en termes de volume de production sont celles de la congélation (320 mille tonnes, soit 43% du total) et celles de la conserve (180 000 tonnes, soit 24% du total). Les produits destinés à la transformation en farine et en huile de poisson sont relativement importants avec respectivement 158 000 tonnes (21% du total) et 42 000 tonnes (6% du total). L'activité de semi-conserve a traité un peu moins de 20 000 tonnes en 2015, soit 3% du total.

La région de Dakhla traite plus 518 000 tonnes dont presque 99% sous forme de congélation dans les 72 établissements agréés à terre en plus d'une centaine de locaux non encore structurés, dans une moindre mesure vient les conserves avec une évolution importante les trois dernières années.

**Tableau 50: Evolution des produits de la pêche côtière destinés à la congélation (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes)**

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Méditerranée	0	0	0	0	0	0
Atlantique	262 013	318 430	438 205	406 649	567 642	656 142
Agadir	966	1 702	1 649	1 170	1 119	747
Boujdour	802	1 600	1 341	859	1 823	1 073
Dakhla	218 170	260 531	387 747	362 651	461 834	513 698
Essaouira	603	1 388	1 237	418	498	662
Laâyoune	22 596	31 391	22 342	20 287	75 149	114 518
Sidi Ifni	202	224	85	153	86	161
Tan-Tan	3 109	4 094	3 346	2 055	1 772	2 158
Tarfaya	647	599	466	250	346	708
Autres	14 919	16 900	19 994	18 805	25 017	22 416
<b>Total</b>	<b>262 013</b>	<b>318 430</b>	<b>438 205</b>	<b>406 649</b>	<b>567 642</b>	<b>656 142</b>

N.B : Ces produits incluent les apports des navires de type RSW

Source : Office National des Pêches

L'analyse des tableaux fait aussi ressortir qu'en termes de tendances, l'industrie de la congélation offre des débouchés de plus en plus importants en volume, soit près de six fois plus en 2016 qu'en 2010. A Dakhla l'industrie des conserves a presque décuplé le volume de traitement de 2011 à 2016. D'un autre côté le volume des produits de la pêche artisanale et côtière destinés aux fabriques de sous-produits et à la semi-conserve est en diminution constante.

**Tableau 51: Evolution des produits de la pêche côtière destinés aux sous-produits (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes)**

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Méditerranée	0	0	0	0	0	0
Atlantique	190 117	206 572	181 297	341 807	146 574	171 614
Boujdour	0	0	0	0	0	18
Dakhla	145	38	47	0	0	28
Essaouira	0	0	0	17	0	0
Laâyoune	116 634	117 044	138 698	173 832	82 892	98 649
Sidi ifni	24	0	8	0	0	0
Tan Tan	73 314	89 490	42 543	158 287	51 458	66 080
Tarfaya	0	0	0	9 672	12 224	6 840
<b>Total</b>	<b>190 117</b>	<b>206 572</b>	<b>181 297</b>	<b>341 807</b>	<b>146 574</b>	<b>171 614</b>

Source : Office National des Pêches

**Tableau 52: Evolution de destinations des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale de port de Dakhla**

	2016	2017	Variation%
Consommation	84341	94527	12.1%
Conservation	4657	3524	-24.3%
Congélation	80908	62240	-23.1%

### ➤ L'emploi maritime

D'après les statistiques du DPM, le nombre total de marins marocains embarqués sur les navires opérant dans la zone de pêche du Maroc a été de 105 000 en moyenne au cours des cinq dernières années dont 10% sont du sort territoriale de la région Eddakhla. Le segment de la pêche artisanale est le principal pourvoyeur d'emplois, avec 60% des effectifs embarqués, devant celui de la flotte côtière (33%), uniquement composé de ressortissants nationaux. Seuls quelque 800 marins opèrent dans la pêche hauturière.

**Tableau 53: flottes de pêche et nombre de marin dans la zone de dakhla**

Flottes de pêche	Total		Points de décharge		Port de Dakhla	
	Marins	Flottes	Marins	Flottes	Marins	Flottes
<b>Pêche côtière</b>						
Sardiniers	2232	75	-	-	2232	75
Palangriers	1327	120	-	-	1327	120
Palangriers réfrigérés	-	16	-	-	-	16
Chalutiers	30	3	-	-	30	3
<b>Pêche hauturière</b>						
Chalutiers pélagiques nationaux	360	24	-	-	360	24
Chalutiers affrétés	0	0	-	-	0	0
Navires opérant dans le cadre de l'accord Maroc – UE	96	4	-	-	96	4
Navires opérant dans le cadre de l'accord Maro – Russie	339	10	-	-	339	10
<b>Pêche artisanale</b>						
Canots de pêche	6242	3393	6242	3393	-	-
<b>TOTAL</b>	10626	3645	6242	3393	4384	252

L'emploi de marins marocains sur des navires étrangers reste marginal (0,4% du total) ; il s'agit de l'emploi sur les navires européens et russes sous accord. Les 8% restants sont des marins embarqués sur les navires de pêche hauturiers. Dans ce dernier segment de flotte, on trouve la présence de marins étrangers notamment aux postes d'officiers (environ 10% du total des postes d'officiers). Ceci s'explique par la présence d'investisseurs étrangers dans la flotte (espagnols, chinois) qui préfèrent conserver à bord des officiers ressortissant de leurs pays. La proportion d'officier étrangers tend cependant à décroître depuis une dizaine d'années, celle-ci se situait autour de 20% à la fin des années 2000.

D'après une étude récente, des ressortissants marocains formeraient également une partie importante de la main d'œuvre non-UE employée sur des navires espagnols, français ou italiens opérant dans les eaux de l'UE et au-delà.

### ➤ **La formation maritime :**

La formation dans le domaine maritime relève d'une direction spécialisée du DPM. Le dispositif s'appuie sur quatorze établissements de formation maritime. A Dakhla siège un centre de formation niveau qualification. Le nombre global des lauréats des EFM s'est élevé en 104 lauréats en 2016, tous modes de formation confondus.

Le mode de formation par apprentissage reste le mode le plus important en terme d'effectifs, car il vise une large population cible composée en plus des nouveaux jeunes inscrits, de marins pêcheurs en activité souhaitant suivre une formation de base adaptée à leurs conditions socioprofessionnelles.

L'effectif des lauréats du mode de **formation professionnelle alternée (FPA)** qui concerne uniquement le niveau qualification, a enregistré 41 lauréats, soit 40 % de l'ensemble des diplômés, réparti entre la filière machines marines 23 et la filière pêche 18 lauréats. **La formation par apprentissage (FApp)** représente 60 % du total des lauréats avec 63 personnes exclusivement dans le niveau Spécialisation : 63 lauréats, soit 100 % des lauréats de l'apprentissage ;

### ➤ **Formation continue**

Le programme de formation continue réalisé durant l'année 2015, par les établissements de formation maritime, a profité à plus de 537 bénéficiaires auxquels s'ajoutent 164 au titre de l'année 2016, avec la réalisation des actions de formation sur des thématiques en relation avec l'activité professionnelle des concernés.

L'essentiel du programme a concerné les thèmes suivants :

- Navigation et Sécurité maritime ;
- Hygiène et qualité des produits de la mer ;
- Premiers secours et Survie en mer ;
- Entretien et maintenance des moteurs Hors-bord ;
- Techniques et engins de pêche ;
- Protection de l'environnement et de la ressource halieutique ;
- Hygiène et santé au travail ;
- Météo Marine ;
- Appui à la gestion d'une coopérative de la pêche ;
- Procédures de lutte contre l'INN.



D'autres thèmes ont été réalisés selon les besoins spécifiques de la profession, ainsi que des programmes d'accompagnement en relation avec le plan Halieutis. Notamment le programme de vulgarisation maritime qui a touché plus 3900 personnes en 2015.

### 3- LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

#### 3.1. Le secteur industriel dans la région :

La fonction industrielle à Dakhla demeure encore peu développée. En comparaison avec le reste du pays, le potentiel actuel de l'économie moderne dans cette région est encore embryonnaire. Elle reste dominée par l'industrie de transformation des produits de la pêche, en particulier, la congélation des céphalopodes. L'industrie ne propose que peu d'emplois, le reste étant dans le secteur des services, surtout, celui de l'administration publique. En dehors de la filière congélation de poisson, il y a peu d'activités industrielles motrices. Les industries non liées à la pêche ne sont pas en position favorable.

**Tableau 54: Répartition des unités industrielles dans la région**

Etablissements	Nombre de salariés	Nombre des unités
Congélation des produits de mer	990	80
Entreprise de Construction	345	42
Boulangeries Modernes	51	06
Labo-Photos	18	06
Tours	17	05
Imprimeries	12	02
Menuiseries Modernes	27	06
Unités de fabrication des Glaces	17	03
<b>Total</b>	<b>1477</b>	<b>150</b>

Source : Délégation provinciale de l'industrie et de commerce- DAKHLA

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des provinces du sud du Royaume, une convention a été signée en vue de la mise à niveau et l'accompagnement des opérateurs industriels pour améliorer leur compétitivité et renforcer leur structures pour plus d'exportation et franchir d'autres marchés potentiel ; le travail menée jusqu'à maintenant a consisté à une mise à niveau par des audits interne de 132 entreprises, et l'élaboration de 85 contrats de développement des exportations, l'appui à 6 groupements professionnels des exportateurs dans un programme spécifique, et l'appui à 63 entreprises pour s'initier à l'exploration des marchés extérieurs ; le total des conventions est estimé à 275,67 millions de DH, dont 155,66 millions sont du budget de l'Etat et le reste est une contribution du conseil de la région.

#### 3.2. Les industries de transformation à terre

Les industries à terre constituent un maillon important dans la chaîne de création de richesses et d'emplois dans le secteur. Les approvisionnements de ces établissements reposent en grande partie sur les apports de la pêche marocaine, mais il existe des unités qui travaillent sur de la matière importée. C'est le cas pour les unités de

décorticage de crevettes, pour lesquelles la matière première est importée d'Europe ou du Canada, ou pour les unités de semi-conserve qui utilisent des anchois semi-préparés importés d'Amérique du Sud (Argentine).

Selon les données du DPM, on dénombre 430 unités agréées à terre en 2016, dont presque la moitié d'unités spécialisées dans la congélation des produits de la pêche. Les unités spécialisées sur le traitement du poisson frais ou sur la conserve représentent chacune 12% des effectifs. Les unités agréées spécialisées sur la production de farines (et dans une moindre mesure d'huiles) sont au nombre de 18 en 2016. Dans la zone de l'Atlantique sud, à laquelle appartient Dakhla, on recense 29% de l'effectif total d'unités de transformation, la majeure partie des unités (77%) sont spécialisées sur la congélation des produits à terre dont 39% sont à Dakhla soit 72 établissements. Historiquement basées sur la congélation du poulpe, ces unités de congélation travaillent aujourd'hui à la fois sur le poulpe et sur le petit pélagique. Une partie de ces unités a du reste été reconvertie sur la congélation exclusive des petits pélagiques, condition imposée par les autorités pour bénéficier de quotas de pêche. C'est également dans l'Atlantique Sud que l'on dénombre une partie importante (41% du total) des unités spécialisées sur la production de farines de poissons à partir des petits pélagiques.

**Tableau 55: les unités industrielles relatives aux produits de la pêche sur le littoral marocain**

	Méditerranée	Atlantique Nord *	Atlantique Centre **	Atlantique Sud ***	Total
Conserve	2	27	15	4	48
Semi-conserve	11	7	19		37
Congélation	15	34	45	92	186
Frais	13	24	4	8	49
Farine & huile	3	3	7	9	22
Coquillage	1	8		5	14
Décorticage	12		1		13
Entreposage	1	13	10		24
Autres		11	3	2	16
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>127</b>	<b>104</b>	<b>120</b>	<b>409</b>

Source : DPM (2016)

Notes : \* Atlantique Nord : de Kénitra à Essaouira

\*\* Atlantique Centre : de Agadir à Tan-Tan

\*\*\* Atlantique sud : de Laâyoune à Dakhla

La première évaluation de l'effort industriel dans la région montre que la plupart des opérateurs méconnaissent les mécanismes de l'exportation et la feuille de route que le département a mis en œuvre, et surtout la non-conformité de la totalité des entreprises locales aux dispositions requises pour accéder aux mécanismes appuyant les exportateurs.

### ➤ Les zones industrielles un potentiel à valoriser

La zone industrielle Essalam déjà en service. Sur une première tranche aménagée qui s'étale sur une superficie de 27 ha. Elle compte 250 lots, tous déjà attribués. Ceux en production sont de l'ordre de 115 lots, comptant 68 unités de «congélation et conditionnement des produits de mer et en particulier les poulpes». Les lots en cours de construction sont au nombre de 54 pouvant abriter 38 unités. 30 lots construits par 19 unités n'ont pas encore connu un démarrage d'activité. Les 43 restants sont toujours nus. Au total, le taux de valorisation de cette zone industrielle est de 65%.

D'autres tranches vont être aménagées par la suite. Il était primordial que cette première tranche de la zone portuaire soit fonctionnelle à la date de mise en service du port, pour permettre au nouveau port de pêche de Dakhla de fonctionner dans les meilleures conditions, Une tranche qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe de 70 millions de dirhams.

#### ➤ **Zone portuaire, de nouveaux industriels attendus**

Dakhla compte également une zone industrielle portuaire. Propriété de l'Agence nationale des ports, elle vise à permettre au port de la ville de répondre aux exigences de la flotte de pêche pélagique et hauturière. Elle a été développée en dehors de l'enceinte portuaire, vu que les superficies disponibles à l'intérieur du port ne représentent que 6 ha de terre-pleins. C'est une zone annexe d'une superficie de 269 ha. 58.7 ha sont déjà aménagés dans une première phase. Cette première tranche comprend une zone d'entrepôts et de stockage de 18.5 ha, une zone de dépôts frigorifiques (9.11 ha), une zone de pièces de rechange (6.19 ha), une zone dédiée aux industries de transformation (4.50 ha), une zone administrative (3.50 ha), une zone d'activités annexes (2.50 ha) et une zone de dépôt d'hydrocarbures (14.4 ha). Ce plan de zoning de la partie aménagée a été établi tout en prenant en compte les principales activités qui seront autorisées dans cette zone, Même si elle a vu le jour en 2003, cette plateforme industrielle ne compte, toutefois, que quatre unités déjà installées sur une superficie de 20 ha. Une situation qui va changer tout prochainement puisqu'un appel à manifestations d'intérêt a été lancé en juillet dernier par le ministère en charge de la pêche maritime.

#### ➤ **Une zone franche pour bientôt**

La zone franche d'exportation de Dakhla fera partie du domaine public portuaire. Sa première tranche sera développée sur une superficie de 13,5 ha, pour un coût d'aménagement de 130 millions de dirhams. Elle est destinée aux industries agroalimentaires, aux activités de congélation, de traitement et de transformation des produits de la mer et des produits agricoles et aux activités commerciales qui y sont rattachées. La zone franche d'exportation de Dakhla est ouverte aussi aux industries du textile et du cuir, aux industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques, aux industries plastiques et aux industries de l'emballage. Sans oublier les activités et services en relation avec la logistique portuaire, les industries de construction et de réparation navale et les activités de stockage sous froid des produits de la mer. Cette nouvelle zone a plus d'un atout à faire valoir. Il s'agit notamment de sa proximité par rapport aux ressources halieutiques, son positionnement géostratégique et l'accessibilité des voies de transport maritimes, aériennes et terrestres.

#### ➤ **Les contraintes du secteur industriel dans la région. :**

- **Faible taux d'encadrement au sein des entreprises locales ;**
- **Absence de qualification professionnelle appropriée au secteur industriel ;**
- **Nombre élevé d'unités de congélation entraînant un renchérissement des prix du produit ;**

- Déficit en matière de valorisation des produits de mer et une faible valeur ajoutée ;
- Réticence des entreprises locales envers les programmes de modernisation présentés par le MCINET ;
- Faible esprit d'initiative et d'innovation ;
- Associations professionnelles non structurées aussi bien au niveau de leur organisation interne que dans leur choix de développement stratégique ;
- Manque de qualification professionnelle pour la majorité des industriels et faiblesse d'encadrement (Marketing et management).

➤ **Les perspectives d'avenir :**

- Orientation vers des activités à fortes valeurs ajoutées pour l'industrie de traitement du poulpe ;
- Dynamisation du nouveau port et son équipement en infrastructures annexes ;
- Encouragement des unités existantes à leur reconversion en unités de valorisation et de transformation des produits autre que le poulpe ;
- Adhésion de toutes les unités dans les démarches de mise à niveau des entreprises et de leurs compétitivités ;
- Rééchelonnement des dettes des unités de congélation en difficulté ;
- Etudier les possibilités d'insertion des jeunes dans les secteurs de l'industrie de pêche par le biais d'un programme de formation – insertion
- Associer les professionnels du secteur aux décisions se rapportant à l'exploitation et à la gestion des ressources halieutiques ;
- Organisation vers des produits plus élaborés dans le cas de la sardine (production de filets) qui nécessite des équipements appropriés.

### 3.3. Le Commerce dans la région :

La région Eddakhla Oued Eddahab conte près de 57 commerçants de gros et près de 4 200 commerçants de détail.

**Tableau 56: composition de tissu de l'ensemble des commerçants**

Etablissements	NombreDe salariés	Nombredes unités
<b>Le commerce</b>		
Les commerçants (grossistes)	114	57
Commerçants des produits alimentaires	5840	4170
Commerçants des articles de pêcheet équipements électroménagères	162	82
Commerçants des articlesde constructionEtdrogueries	392	136
Commerçants des pièces- Auto	74	37
Pharmacies	76	30
<b>Total</b>	<b>6658</b>	<b>4512</b>
<b>Les services</b>		
Service divers	760	380
Café, Restaurants et Pâtisserie	680	340
Les autres Services :Transport, l'assurance, les cabinets téléphonique	380	180
<b>Total</b>	<b>1820</b>	<b>900</b>

- **marchés municipaux** : 02
- **superettes** : 02
- **centre de stockage de GAZ BUTANE d'une capacité de 300 tonnes.**

➤ **Les atouts du secteur commercial de la région :**

- **Concentration de la population dans la ville de DAKHLA ;**
- **13% de la population active exerce dans le commerce ;**
- **Nombre important des fonctionnaires de l'Etat ;**
- **L'exonération des impôts ;**
- **Facilité d'approvisionnement (infrastructure routière) ;**
- **Nouvelles formes de consommation.**

➤ **Les contraintes liées au développement du secteur commercial de la région :**

- **Inexistantes d'associations professionnelles ;**
- **Eloignements des grands centres d'approvisionnement ;**
- **Commerce traditionnel non développé et faiblesse de l'équipement ;**
- **Manque de motivation sur le plan de transport de marchandise ;**
- **Manque d'entrepôts frigorifiques pour le stockage des fruits et légumes ;**
- **Absence complète du commerce moderne (franchise, grandes surfaces,.....)**

## ➤ **Les propositions de développement et les perspectives d'avenir du secteur de commerce dans la région :**

Le développement des activités relevant du commerce et des services marchands nécessite que soient mises en œuvre des mesures structurantes majeures pour le secteur : clarification et mise en application du cadre fiscal et adaptation du code d'investissement aux spécificités du territoire ; assainissement de la situation du foncier par l'accélération de l'exécution des décisions de justice et la réservation du foncier pour le commerce et les plateformes logistiques ; création de plateformes logistiques modernes à Dakhla et création d'une filière de formation professionnelle aux métiers de la logistique.

Le développement du commerce et des services de la région participera à soutenir la stratégie africaine du Maroc qui vise à développer des complémentarités avec les pays voisins pour leur approvisionnement en produits et marchandises. A cet égard, il est recommandé d'étudier l'opportunité de créer une zone franche à Birgandouz, comme plateforme de commerce susceptible de capter une part des échanges subsahariens.

Ces mesures sont à mener pour renforcer et compléter le plan RAWAJ qui a visé l'amélioration des facteurs de développement du commerce (formation professionnelle, approvisionnement, immobilier/foncier commercial, circuit logistique), tout en accélérant la modernisation et la formalisation du commerce de proximité. Dans ce cadre certaines actions sont proposées :

- **Nécessité d'octroi de la prise de décision des organismes de crédit ;**
- **Modernisation du tissu commercial existant (élaboration du plan qui vise l'amélioration des conditions des commerçants et la modernisation du tissu commercial) ;**
- **Formation des commerçants ;**
- **Prise en compte du commerce dans les documents d'urbanisme locaux ;**
- **L'élaboration d'une cartographie de l'espace commercial ;**
- **Délocaliser certains activités à caractère polluantes dans des sites éloignés ;**
- **Programmer des sites modernes équipés pour l'accueil des investisseurs portant des projets intégrés (commerce, service, loisirs) ;**
- **Poursuivre les efforts de sédentarisation des marchands ambulants ;**
- **Réaménagement des anciens marchés municipaux.**

## 4- LE TOURISME

Par sa situation géographique (porte de l'Afrique et sa proximité des Iles Canaris), la région de Dakhla Oued Eddahab qui recèle des potentialités énormes en tant que destination touristique, est devenue le pôle d'attraction incontestable pour un grand nombre de touristes et des investisseurs convaincus d'un avenir meilleur et d'opportunités prometteuses. Il y a quatre ans qu'un déclic s'est produit pour Dakhla en tant que destination touristique, essentiellement grâce au kite surf et aux sports de glisse, suite à l'implication d'investisseurs et d'opérateurs nationaux qui ont cru dans les atouts de la région. Un modèle qui a été repris, par d'autres investisseurs et ainsi, Dakhla est devenu une destination incontournable pour les amateurs de kite surf. Elle jouit d'importants atouts touristiques permettent d'en faire la perle du tourisme de nos provinces du Sud, particulièrement la ville de Dakhla, avec sa baie de reconnaissance nationale et internationale, son ensoleillement à longueur d'année, ses plages et sites touristiques divers, et des conditions idéales pour la pratique de différents activités de sports nautiques.

Il y a également d'autres créneaux à développer en parallèle car il ne faut pas oublier que la région de Dakhla-Oued Eddahab représente 20% du territoire national, avec un désert où la diversité des paysages et le pittoresque des sites sont très attractifs.

Il y a également la lagune qui est le site emblématique de la région. On citera également la Dune Blanche qui se trouve sur la partie ouest de la baie d'Oued Eddahab, un site véritablement paradisiaque. Mais en même temps qu'il y a la préoccupation de développer le tourisme, il y a celle de préserver l'environnement et la beauté des lieux, ce qui constitue l'une des priorités majeures des responsables, qui se sont investi pour promouvoir la destination touristique tout en préservant sa pureté, son environnement naturel et son cachet. Ceci, n'a pu se concrétiser que par la mise à niveau urbaine et touristique de la ville de DAKHLA, capitale de la région.

### 4.1. Performance du secteur :

Le secteur du Tourisme dans la région vient de franchir une nouvelle phase aux perspectives prometteuses avec l'adoption d'un contrat-programme qui renforcera sa contribution au processus de développement notamment dans les domaines de l'emploi et de l'investissement.

Les investissements publics considérable et les actions engagés ces dernières années dans la région pour relancer les divers secteurs de son économie et améliorer le cadre et les conditions de vie des citoyens , ont permis à cette partie du Royaume d'effectuer un prodigieux bond qualitatif en matière de développement socio-économique et urbain dans la région .



Dakhla-Oued Eddahab se singularise par le dynamisme qui lui est insufflé à travers le contrat programme pour le développement des Provinces du Sud sous l'impulsion directe de SM le Roi Mohammed VI. C'est ainsi que 24 projets ont été identifiés comme une grappe de projets touristiques structurants qui vont valoriser d'une manière inclusive tout le potentiel lié au balnéaire, au littoral, à l'océan et au désert dans le même temps.

Il s'agit de projets écologiques implantés dans le désert, mais aussi de circuits à thèmes impliquant notamment des sites archéologiques, d'autres dédiés à la visite de réserves naturelles, etc. Le nouveau modèle de développement met un accent particulier sur les principes de durabilité, de valorisation et de connectivité dans l'objectif de protéger et de valoriser le potentiel de la région, dont sa position stratégique entre la mer et désert, un climat tempéré, un soleil prédominant durant toute l'année et des paysages naturels séduisants, a-t-il ajouté, affirmant que tous ces éléments feront de Dakhla l'une des destinations touristiques et écologiques les plus prisées en Afrique.

Un pôle écotouristique (581 MDH) sera réalisé dans le cadre d'une vision qui a pour but de faire des provinces du Sud un nouveau pôle touristique, à travers une offre innovante conciliant mer et désert et le développement d'une offre supplémentaire sur le culturel, l'environnement et les produits de terroir.

L'exemple ici serait le projet de l'Unité d'Aménagement Touristique, UAT. Il s'agit d'un projet qui va s'étaler sur 150 hectares environ et qui porte sur la viabilisation d'une zone touristique destinée à accueillir des projets dans des conditions optimales.

## 4.2. Capacité d'hébergement et arrivées des touristes

**Tableau 57: Capacité d'hébergement 2016**

Catégories	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile	Campings	Club hôtel	Résidences hotolières	Maisons d'hôtes	Auberges
Nombre de Lits	234	176	135	30	-	183	35	122	-

Source : Délégation de Tourisme à Dakhla

Aujourd'hui, nous avons une capacité de 1000 lits, mais la gamme n'est pas la même. 70% sont positionnés sur les sports de glisse, mais pour la ville de Dakhla elle-même, nous n'avons qu'une dizaine d'hôtels plafonnés à un classement trois étoiles.

Le taux de remplissage est très bon et la demande est croissante, surtout pour les hôtels positionnés dans les sports de glisse. Cependant, il faut noter que les exigences de la clientèle sont désormais orientées vers la qualité, c'est-à-dire pour des prestations plus haut de gamme. C'est notamment une demande de la plupart des tours opérateurs qui travaillent sur Dakhla.

Les arrivées et séjours touristiques effectués à Dakhla en 2015, 2016 et 2017, se distinguent en fonction de la provenance géographique des visiteurs, mais aussi la période de l'année et le type d'établissement.

Au niveau des nuitées, si l'on peut observer une progression appréciable pour les visiteurs nationaux à +15,9% entre 2015 et 2017, on retiendra surtout les

excellents chiffres des marchés européens qui représentent 56% en 2015 et 67% en 2016 du total des nuitées, avec une progression de 46% d'une année sur l'autre, à 65 912 nuitées !

Le marché européen est essentiellement porté par les touristes français qui occupent 75% des nuitées européennes, pour une progression de +58% de 2015 à 2017.

L'Espagne a réalisé de belles percées avec +231%, quand l'Allemagne est à +74%, le Royaume-Uni à +135%. La Suisse reste au sommet à + 430%.

Le marché nord-américain reste très minoritaire, même s'il progresse lui-aussi à +28% pour 701 nuitées de 2015 à 2016.

Globalement, le nombre de nuitées est en nette augmentation entre 2015 et 2017 à +46%. Cette progression est plus significative à +279% quand on l'étend de 2010 à 2017. On notera que la durée moyenne du séjour à Dakhla est aussi en progression pour la majorité des marchés émetteurs avec des séjours moyens de 7j et 8j.

Pour les hôtels classés, on a comptabilisé 80 000 nuitées touristiques en 2015 et 100 000 nuitées en 2016, pour frôler les 120 000 nuitées en 2017. Cela nous donne un taux de croissance annuel de 20 % Et pour le premier semestre de l'année en cours, on a enregistré une augmentation de 42% par rapport à la même période de l'année précédente. Il serait donc judicieux de tabler sur une capacité supplémentaire de 5000 lits dans les mois et années à venir. Et on notera qu'actuellement, une dizaine de projets hôteliers est en cours de réalisation.

Il y a également un projet de circuits touristiques qui vont se focaliser sur la Province d'Aousserd, au sud donc de Dakhla, avec des unités d'hébergement écologiques, mais aussi des équipements sportifs. L'État débloquera les fonds pour ces projets dont la gestion, selon les termes de la convention évoquée plus haut, sera confiée à des Sociétés de Développement Régional, SDR, mais plutôt dans une configuration Partenariat public-privé,

L'État intervient directement dans le financement puisqu'il y a au moins seize projets structurants qui relèveront du ressort des communes territoriales qui investiront des fonds pour réaliser ces projets. Il y a également huit projets structurants qui seront promus auprès des investisseurs privés. Par ailleurs, ce sont des fonds publics qui financeront les études techniques et de faisabilité à travers la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique, SMIT.

En outre, d'autres départements ministériels sont impliqués pour cette dynamique, dont celui de l'Urbanisme, l'Agriculture, l'Équipement, l'Artisanat, etc.

La puissance publique intervient également au niveau des procédures pour l'octroi de terrains, alors que la région de Dakhla-Oued Eddahab se distingue par une réserve foncière issue du domaine privé de l'État et qui est mise directement à la disposition des investisseurs à des prix symboliques.



## 5- L'ARTISANAT

### 5.1. Situation de secteur :

L'artisanat marocain véhicule et transmet de génération en génération, le contenu civilisationnel et artistique du Royaume du Maroc, son riche patrimoine millénaire, son art de vivre, ses traditions et ses coutumes, outre sa contribution importante dans le tissu économique national.

Dans la région Dakhla –Oued Eddahab, le secteur de l'artisanat et de l'économie sociale joue un rôle très important dans les équilibres économiques et sociaux, et il reflète les traditions et coutumes des provinces du sud du Royaume.

Historiquement, l'artisanat a bénéficié par le passé d'approches d'accompagnement non adossés à une politique de croissance. Mais en 2007, le Ministère chargé de ce secteur, fort du potentiel exceptionnel dont dispose l'artisanat à fort contenu culturel et qui lui confère un avantage concurrentiel certain, a fait sien, le choix d'adopter une stratégie nationale de développement « Vision2015 ».

Le secteur de l'artisanat dans la région Eddakhla Oued Eddahab est considéré comme l'un des secteurs actifs qui exploite une main d'œuvre plus importante de la population locale, comme il constitue une source importante des revenus de la population locale.

Malgré son importance, le secteur de l'Artisanat participe modestement au développement socio-économique de la région ; en effet, la bijouterie et le tissage des tentes artisanales restent les principales activités dominantes, et ce au niveau régional.

Ce secteur a connu de grandes transformations résultant de la sédentarisation des Sahraouis ainsi que des changements intervenus dans leurs habitudes de consommation. L'artisanat dans cette région se concentre plus particulièrement sur le traitement par les artisans des peaux de chèvres et de chameaux, en plus de l'ivoire coloré et l'argile locale transformés en produits utiles et œuvres d'art tels que les bijoux et articles décoratifs en cuivre. Le développement de cette activité est lié à l'héritage culturel local qui dans une large mesure dépend de l'élevage de chèvres et de chameaux, puisque les peaux de ces bêtes sont utilisées pour la fabrication d'autres objets tels que les divans et les semelles en cuir pour ne citer que ceux-là. La laine, cependant, est utilisée pour le tissage de tapis et des tentes utilisées par les Sahraouis comme abris.

#### **L'Artisanat en chiffres :**

Nombre d'artisans dans la région Dakhla Oued Eddahab ≈ **3500** artisans

Nombre de coopératives : **48**

Nombre d'associations professionnelles : **26**

Petite Entreprise : **15**

#### **Métiers Prépondérants :**

Coupe et Couture

Bijouterie

Menuiserie bois

Menuiserie aluminium

Maroquinerie

Produit de terroir

#### **Métiers émergents :**

Ferronnerie

Plâtre

Zillig

Tapiserie

Le 20 Février 2007 est une date charnière pour le secteur. Sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le contrat-programme de la vision 2015 fut en effet signé, entre le Gouvernement, la Fédération des chambres d'artisanat et la fédération des entreprises d'artisanat. Pour décliner la stratégie nationale sur la base des spécificités et des potentiels de chaque région, La Région Dakhla Oued Eddahab a bénéficié un PDR : Plan de développement régional 2009-2013.

Suite à la convention spécifique au secteur de l'artisanat signé sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre du programme de développement intégré et durable des provinces du sud du Royaume ; l'Artisanat a bénéficié de 14 projets structurants d'un montant de 33MDH.

## **5.2. Promotion du secteur**

En vue de promouvoir l'artisanat dans la région Eddakhla Oued-Eddahab, qui compte plus de 3 500 artisans, abrite nouveau complexe artisanal sur une superficie de 660 m<sup>2</sup>, avec une enveloppe budgétaire de plus de 13 millions de dirhams. Ce complexe en cours de construction au centre-ville comprendra à terme 25 ateliers, un espace d'exposition et de vente, une salle de formation et une autre polyvalente.

Pour sa part, le plan de développement artisanal 2009-2012 a consacré une enveloppe de 13,7 MDH pour le développement de ce secteur dans cette région à travers le développement de la production des produits artisanaux à fort contenu culturel, la mise à niveau de l'ensemble de la chaîne de valeur des filières, la formation des artisans. Ce plan a permis le développement des ventes des produits artisanaux à fort contenu culturel sur de nouveaux marchés et ce, par l'encouragement de la distribution des produits artisanaux en dehors de cette région, et la commercialisation des produits artisanaux dans les provinces de la région, à destination des touristes, ainsi que l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des artisans.

Le bilan des actions menées jusqu'en 2017 était satisfaisant, tant au niveau de la formation des artisans, de l'appui financier, de l'appui à la commercialisation et surtout à l'amélioration de la production pour en couronner par la labellisation nationale :

### **Formation par Apprentissage :**

-Nombre d'inscrits 2009-2017 :	<b>374</b>
-Nombres de lauréats 2009-2017 :	<b>283</b>

### **Formation Continue des Artisans :**

-Nombre d'artisans formés en artisanat d'art 2009 et 2012 :	<b>70</b>
-Nombre d'artisans formés en artisanat de service en 2017 :	<b>150</b>

### **Financement dans le cadre de l'INDH 2006-2017 :**

**82** projets générateurs de revenu d'un montant global de **7.922.969,7 MDH** .

### **Appui à la Production :**

- Création et équipement d'un centre d'appui technique pour bijouterie.
- Création d'un point de vente d'argent brut

### **Appui à la commercialisation :**

- Construction et équipement d'un grand Complexe d'Artisanat (Angle Av Med V et Av 4 mars – Dakhla).
- Organisation de foires et salons d'artisanat et d'économie sociale et solidaires Participation des artisans de la région dans les salons et foires nationaux et régionaux

#### Label National :

4 entités de production disposent du label national

Et dans le cadre de promouvoir et de développer le secteur de l'Artisanat au niveau régional et en vue de satisfaire les demandes des artisans et les intervenants dans ce secteur, un plan stratégique de développement intégré et durable de la Région Dakhla Oued Eddahab 2016-2021 a été mise en place **d'un Budget Global : 32,90 Millions de dhs**, et qui s'articule autour de 4 axes prioritaires :

#### ➤ L'Infrastructure du secteur : 16,20 MDH :

- La construction de Dar Sanaa (maison de l'artisan) sur une superficie de 400 m<sup>2</sup>
- La construction d'un centre de formation par apprentissage sur une superficie de plus de 6 000 m<sup>2</sup>, contenant 5 Ateliers + magasins, 7 salles de formation dont deux sont équipées en informatiques et une polyvalente, une bibliothèque, un espace d'accueil et des terrain de sport.

**Tableau 58: projets d'infrastructure de l'artisanat**

Axe	Localité Lieu d'implantation	Projet	Coût global en millions de dhs	Partenaires	Echéancier
Infrastructure	Dakhla ville	1-Construction d'un IAT	13	CR : 6,5 - MAESS : 6,5	2017-2018
		2-Construction d'un « Dar Sanaa »	2,20	CR : 1,10 -MAESS : 1,10	2017-2018
		3-Aménagement du centre de formation par apprentissage	1	CR : 0.5 -MAESS : 0,5	2017

#### ➤ L'Appui : 1,10 MDH:

- Acquisition du matériel technique pour les artisans inscrits dans des Groupements Professionnels dans les Filières suivantes : Cuir- Bois- Ferronnerie d'art- il s'agit essentiellement des Equipements d'Hygiène et de Sécurité en plus du Matériel technique de production

**Tableau 59:projets d'appui sur le secteur d'artisanat**

Axe	Localité Lieu d'implantation	Projet	Coût global en millions de dhs	Partenaires	Echéancier
Appui	Région Dakhla oued eddaheb	4-Elaboration d'un Registre Régional des artisans	0,10	CR : 0.05 - MAESS : 0,05	2016
		5-Acquisition du matériel technique pour artisans	1	CR : 0.5 -MAESS : 0,5	2018-2020

## ➤ La Promotion : 9,60 MDH

- Organisation des Salons Commerciaux Régionaux d'Artisanat.
- Création des Circuits d'Artisanat adossés aux Circuits Touristiques.
- Organisation des Marchés itinéraires pour l'ESS.
- Organisation d'un salon Régional pour l'ESS

**Tableau 60: projet de promotion de secteur artisanal**

Axe	Localité Lieu d'implantation	Projet	Coût global en millions de dhs	Partenaires	Echéancier
Promotion	Région dakhla oued eddaheb	1-Organisation de foires régionales commerciales d'Artisanat.	3	CR : 1,50 - MAESS : 1,50	2016-2021
		2-Création des circuits d'artisanat adossés aux circuits touristiques.	0,60	CR : 0,30 - MAESS : 0,30	2017-2018
		3-Organisation de marchés itinérants de l'ESS	3	CR : 1,50 - MAESS : 1,50	2018
		Organisation de foire régionale de l'ESS	3	CR : 1,50 - MAESS : 1,50	2018



## ➤ La Formation : 6,00 MDH

- Organisation des Sessions de Formation Continue pour les artisans de la Région en Artisanat de Production et de Services (Services : 600 bénéficiaires / Production : 500 bénéficiaires )
- Programme de l'Alphabétisation Professionnel au Profit des Artisans.
- Formation des Jeunes dans les Métiers de l'Artisanat selon le Mode d'Apprentissage.
- Renforcement des Capacités des Porteurs des Projets de l'ESS (gouvernance-techniques de gestion...)

**Tableau 61: projets de formation dans le secteur de l'artisanat**

Axe	Localité Lieu d'implantation	Projet	Coût global en millions de dhs	Partenaires	Echéancier
Formation	Région dakhla oued eddaheb	1-Formation continue pour artisanat de production et services	3	CR : 1,50 - MAESS : 1,50	2018
		2-Programme d'alphabétisation fonctionnelle au profit des artisans	0,60	CR : 0,30 - MAESS : 0,30	2016-2018- 2020
		3-Formation des jeunes en artisanat selon le mode d'apprentissage	1,20	CR : 0,60 - MAESS : 0,60	2016-2021
		4-Renforcement des capacités des porteurs des projets de l'économie sociale	1,20	CR : 0,60 - MAESS : 0,60	2017-2019- 2020

3<sup>ème</sup> PARTIE :

**Performances économiques,  
Activités; chômage  
Et employabilité**



## 1- Performances économiques et structure de PIB régional

Comme cela a été bien montré dans les chapitres précédents, la région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs de la pêche maritime, des mines, l'élevage, du commerce de l'énergie et le tourisme. Mais aussi a réalisé des performances inédites, quant à l'exploitation de ces ressources ; la nouvelle vision qu'offre le nouveau modèle de développement des provinces du sud, initié sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, vient conforter le choix stratégique d'ériger la Région Eddakhla Oued Eddahab en un Hub Africain, en effet, La dimension géostratégique des provinces du Sud et la proximité culturelle avec les pays subsahariens sont fondamentales pour l'avenir de la région euro-africaine dans son ensemble. Le développement intégré de nos provinces du sud en fera un espace clé, porteur de paix, de stabilité et de prospérité qui contribuera à transformer la sous-région africaine et lui permettra de dépasser les entraves de la pauvreté et de l'insécurité.

De ce fait, la dynamique économique que connait la région DOE, laisse espérer la réussite de ce chantier dans les plus brefs délais, en effet La région de Dakhla-Oued Eddahab est aussi dynamique que performante. Ses minima économiques et sociaux sont de loin supérieurs à la moyenne nationale. Sa population est jeune, plus instruite qu'ailleurs sur le territoire national et le potentiel de la région est énorme.

Le taux d'accroissement du PIB régional sur les cinq dernières années est de 7,8%, il a doublé en l'espace de 7 ans passant de 5 761 millions DH à plus de 11 milliards en 2016 ; une évolution qui a touché presque tous les secteurs économiques avec des tendances variées généralement de deux chiffres pour les secteurs de pointe. La pêche motrice de croissance de la région croit avec un taux annuel de 12,4%, l'énergie de presque 30% annuellement ; les activités touristiques avec 21,4% en moyenne chaque année ; les BTP de 16,8% comme taux de croissance de valeur ajoutée ; cette performance était pro-sociale ou pro pauvre puisque les activités de l'éducation, de l'action sociale et de la santé ont aussi affiché une évolution de presque 24% en témoigne le taux de pauvreté multidimensionnelle de 3,4% et celui de la pauvreté monétaire de 1,2%.

Certes, des secteurs n'ont pas suivi cette tendance et c'est surtout les activités financières et celles des assurances et avec moindres proportions les activités immobilières et services aux entreprises.

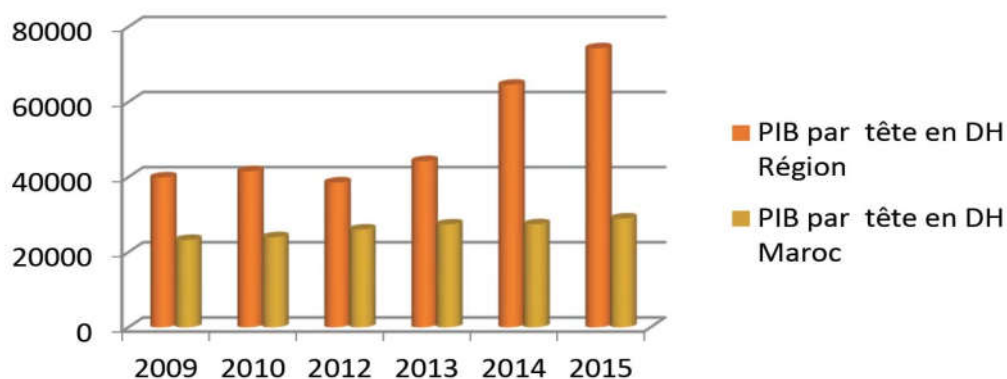
Bref la dynamique économique que connaît la région touche toutes les activités économiques ; comme le montre le tableau ci-après ; à noter que la région contribue à hauteur de 7,5% dans la croissance du PIB national en 2016 ; soit 0,1 point des 1,1% réalisé en 2016 par l'économie nationale.

**Tableau 62: Evolution de la valeur ajoutée par branche d'activité 2013 - 2016**

	Part dans le total national % en		Valeur (en millions de DH)				évolution en %		
	2016	2015	2016	2015	2014	2013	/2016 2015	annuelle	globale
Agriculture	0,1	0,1	84	115	2	3	27,1-	1862,9	2652
Pêche	26,6	28,4	2928	2821	2041	2147	3,8	12,4	<b>36,3</b>
Industrie extractive et de transformation	0,2	0,2	428	435	383	297	1,7-	13,6	<b>44,1</b>
Production et distribution d'électricité et d'eau	0,3	0,3	81	73	41	38	<b>10,8</b>	<b>29,4</b>	<b>110,8</b>
Bâtiment et travaux publics	0,9	0,8	544	420	320	357	<b>29,3</b>	<b>16,8</b>	<b>52,4</b>
Commerce	0,8	0,8	645	618	548	842	4,3	5,9-	23,4-
Hôtels et restaurants	0,1	0,2	34	34	22	20	1,8-	<b>21,4</b>	<b>69,7</b>
Transports, postes et télécommunications	0,4	0,4	229	221	209	187	3,5	7,1	<b>22,7</b>
Activités financières et assurances	0,1	0,1	37	34	54	52	<b>10,4</b>	9,4-	28,4-
Immobilier, location et services rendus aux entreprises	0,7	0,8	797	844	707	761	5,6-	2,2	4,7
Administration publique générale et sécurité sociale	5,5	5,3	5164	4825	4686	4291	7	6,4	20,3
Education, santé et action sociale	0,7	0,5	591	413	371	317	<b>43</b>	<b>23,9</b>	<b>86,6</b>
Autres services non financiers	0,5	0,4	63	59	55	52	6,7	6,6	21,2
Total Valeur ajoutée au prix de base	1,3	1,2	11625	10914	9439	9364	6,5	7,7	<b>24,1</b>
Impôts sur les produits nets de subventions	0	0	9	12	275-	4	24,3-	2368,1-	125
Produit intérieur brut de la région	1,1	1,1	11634	10926	1649	9368	6,5	7,8	<b>24,2</b>

La ventilation du PIB par habitant montre que la région se situe en tête du classement en affichant une performance de (76 013 DH), très loin devant Casablanca-Settat (46 088 DH), de Laayoune-Saguia al Hamra (42 721 DH), de Rabat-Salé-Kénitra (34 826 DH) alors que la moyenne nationale par habitant n'est que 29 390 DH en 2016. Cette performance s'affirme d'année en année comme le montre le graphique ci-dessus. A noter que le PIB par habitant en 2009 n'était que 39 865 DH.

**Figure 32: : évolution du PIB entre 2009 et 2015**



Avec un PIB régional qui a presque doublé en l'espace de 7 ans, une productivité au double de la moyenne nationale, les dépenses de consommation finale des ménages Rapportées à la population, les dépenses de consommation finale des ménages affichent des niveaux supérieurs à la moyenne nationale (16 974 DH en 2016) en réalisant (24 158 DH), loin devant Casablanca-Settat (20 769 DH), et Rabat-Salé-Kénitra (18 541 DH), totalisant 3 697 Millions de DH en 2016 ;

## **2- Le nouveau modèle de développement dans la région**

Ces performances sont le fruit d'une vision globale instauré depuis quelques années, la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des provinces du sud ; dans la région viendra accélérer cette dynamique et renforcer la position de la région comme pôle de création de la richesse et l'emploi. La vision projetée de ce modèle est de permettre à la région qui dispose de tous les atouts nécessaires pour devenir le premier pôle halieutique du Maroc. La valorisation sur place du pélagique et le développement des infrastructures industrielles et de transport nécessaires permettront l'émergence du « Pôle Bleu » de Dakhla. Un tel résultat nécessite en amont l'aménagement du port Atlantique et d'une zone industrielle au sud de Ntirit en tant que zone franche. En dehors de ce pôle halieutique, la région dispose de sites qu'un tourisme de niche, écologique ou spécialisé (sports de glisse) pourrait mettre en valeur sans dégrader le patrimoine naturel. Elle pourrait également devenir, sous réserve d'une culture soutenable, un pôle en matière d'agriculture à haute valeur ajoutée, fondée sur une recherche et développement appliqués à cette filière. Les énergies renouvelables constituent le troisième segment d'activité potentiellement créateur de valeur et d'emplois. Les parcs éoliens couplés au projet d'interconnexion 400 Kva au réseau national et à terme à une interconnexion au réseau mauritanien ferait de Dakhla un pôle d'énergie renouvelable qui pourrait approvisionner le reste du Maroc et ses voisins africains.

La mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement au niveau de la région Dakhla-Oued Eddahab va contribuer à l'enclenchement d'une dynamique qui en fera un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, et ce sur la base de quatre piliers qui seront appliqués à travers plusieurs programmes. Dans le même ordre idée, la continuité géographique avec l'Afrique de cette région pourrait être davantage mise en valeur. La création d'une plateforme logistique à Birgandouz, constituée en zone franche, est susceptible de jouer un rôle central dans l'intégration avec les pays subsahariens.

Il s'agit du renforcement des moteurs de développement et l'accompagnement du secteur productif, de l'intégration des entreprises dans le tissu économique, la qualification des ressources humaines, la valorisation de la culture hassanie, la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement, du renforcement des réseaux de connectivité, de communication et d'aménagement numérique, de l'élargissement des attributions des élus régionaux et de la création de mécanismes de financement innovants.

Dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, Dakhla-Oued Eddahab bénéficie d'un plan dédié. Projets structurants, mise à niveau du secteur de la pêche, station de dessalement de l'eau de mer, création d'un pôle écotouristique... La mise en œuvre des chantiers de développement s'appuie sur une enveloppe de 77 milliards de DH.

La mise en œuvre de ce grand chantier sera opérée dans le cadre d'une approche contractuelle entre l'Etat et la Région, fondée sur l'élargissement des attributions des régions et la mobilisation des financements nécessaires pour réaliser les programmes de développement, ainsi que la création de mécanismes censés leur garantir une meilleure exécution. Le nouveau modèle de développement met un accent particulier sur les principes de durabilité, de valorisation et de connectivité dans l'objectif de protéger et de valoriser le potentiel de la région, dont sa position stratégique entre la mer et désert, un climat tempéré, un soleil prédominant durant toute l'année et des paysages naturels séduisants tous ces éléments feront de Dakhla l'une des destinations touristiques et écologiques les plus prisées en Afrique. Un pôle écotouristique (581 MDH) sera réalisé dans le cadre d'une vision qui a pour but de faire des provinces du Sud un nouveau pôle touristique, à travers une offre innovante conciliant mer et désert et le développement d'une offre supplémentaire sur le culturel, l'environnement et les produits de terroir.

Pour la protection des écosystèmes, des investissements d'une valeur de 116 millions de dirhams seront alloués à la revitalisation des forêts locales, la lutte contre la désertification, la mise en place de ceintures vertes et la préservation et la valorisation de la biodiversité. L'objectif étant la réhabilitation des aires naturelles, la préservation des écosystèmes, le renforcement du couvert végétal, l'embellissement des espaces naturels, la réduction de la pression pastorale sur le domaine forestier, l'amélioration des conditions de vie des habitants et la consécration de la culture de l'environnement. Les projets inscrits dans le cadre du nouveau modèle de développement de la région concernent également la construction d'un nouveau port, "Dakhla Atlantique", situé au niveau du site Sud Ntirket, à 54 km au nord de la ville de Dakhla, pour un investissement de 6 MMDH, en plus de la réalisation d'un projet de raccordement de la ville de Dakhla au réseau national d'électricité (1,7 MMDH). Ce projet, permettra de répondre à la demande accrue en électricité au niveau de la ville de Dakhla, garantir l'approvisionnement des provinces du sud en électricité, soutenir le développement de ces provinces, faciliter l'investissement et valoriser les ressources en énergies renouvelables dans les provinces du sud, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à relier l'Afrique subsaharienne à l'Europe. Un musée du patrimoine hassani devra voir le jour sur 4.500 m<sup>2</sup> avec un coût de 100 MDH, visant à valoriser le capital immatériel des provinces du Sud et faire de la culture Hassani un vrai levier du développement humain.

Par ailleurs, la Région contribue à la réalisation de projets de proximité, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts visant la réalisation d'un développement régional durable, faisant état, à cet égard, de projets d'infrastructures concernant l'approvisionnement en électricité des villes de Dakhla et d'El Arkoub (112 MDH), ainsi que l'eau potable et l'assainissement liquide via notamment la réalisation de

projets de renforcement des unités de production d'eau et d'assainissement liquide à la ville de Dakhla (centre de Bir Gandouz) d'un coût global de 482 MDH.

la réalisation de projets d'artisanat et d'économie sociale d'une valeur de 33 MDH, ainsi que des projets dans le domaine de la pêche maritime, levier essentiel du développement dans la région, portant notamment sur l'aménagement de villages de pêcheurs (343 MDH) à Ain Baida, Ntireft et Labouirda.

Dans le cadre de la promotion de l'emploi et des entreprises, la région contribuera au lancement de plusieurs projets d'insertion et d'appui à l'auto-emploi et de promotion des entreprises exportatrices pour une enveloppe de 368 MDH.

Au volet culturel, un centre régional de musique et de chorégraphie devra voir le jour, outre des projets d'animation culturelle et artistique avec un investissement de près de 42 MDH, tous ces projets sont de nature à ériger la région de Dakhla Oued-Eddahab, porte d'accès à l'Afrique subsaharienne, en un pôle régional vital et une destination touristique attrayante.

### **3- L'investissement public et la mobilisation du foncier pour l'investissement privé au niveau de la région**

En dépit du constat élaboré par le CESE en 2013 portant sur le nouveau modèle de développement des provinces du sud qui décrit la réalité en ce moment : « L'environnement des aires des provinces du Sud, bien que comportant plusieurs mesures incitatives, n'est pas suffisamment attractif pour les investisseurs privés nationaux et internationaux. L'investissement privé est faible (3-4 milliards de Dh). Il est majoritairement réalisé par des acteurs locaux (à 60-65%), les investisseurs nationaux représentent 30 à 35% et les investisseurs internationaux 10 à 15%. » ; en dépit de tout cela ; la situation s'est beaucoup améliorée au fil des dernières années ; en effet un effort remarquable a été fourni pour la mobilisation du foncier à des fins de l'investissement, depuis 2014, comme le montre le tableau ci-après ; tant au niveau du nombre de projets, superficie mobilisée que du niveau de l'investissement projeté et de l'emplois escompté de ces investissements, bref des chantiers ouverts dans la région par des investisseurs qui ont cru à la dynamique que connaît la région, et que l'initiative privée jouera le rôle déterminant dans la croissance économique de la région dans le futur proche.

**Tableau 63: Evolution de la mobilisation du foncier pour l'investissement 2014 - 2018**

année		Nb projets	Superficie	Investissement projeté (dh)	Emploi escompté
2014	régional	4	00 ha 44 a 64 ca	31 016 000	41
	national	194	5080 ha 09 a 99 ca	21 137 482 324	23 846
	%	2,06%	0,01%	0,15%	0,17%
2015	régional	25	25 ha 10 a 24 ca	239 770 000	681
	national	191	4587 ha 63 a 56 ca	10 036 476 605	15 010
	%	13,09%	0,55%	2,39%	4,54%
2016	régional	31	294 ha 72 a 71 ca	348 770 000	760
	national	232	7314 ha 06 a 70 ca	13 837 722 938	9 136
	%	13,36%	4,03%	2,52%	8,32%
2017	régional	122	135 ha 91 a 24 ca	1 234 630 000	3086
	national	345	13507 ha 82 a 09 ca	11 098 680 988	13 032
	%	35,36%	1,01%	11,12%	23,68%
S1 2018	regional	82	364 ha 07 a 23 ca	1 138 510 000	2440
	national	191	828 ha 60 a 49 ca	6 129 209 367	10 903
	%	42,93%	43,94%	18,58%	22,38%

L'investissement public continue lui à évoluer à des fins multiples dans une vision d'instaurer les conditions favorables à l'émergence d'une économie modernes, et surtout de jeter les ponts d'un développement intégré, en dotant la région des équipements et de l'infrastructure moderne, résiliente et efficiente ; tout en gardant une œil vigilante sur la situation sociale et garantissant que le développement et la croissance économique soient pro pauvres ; tel est le défi de la nouvelle vision de développement de la région Eddakhla Oued Eddahab

**Tableau 64: Evolution de L'investissement public dans la région 2016 2019 par secteur économique**

	2016	2017	2018	2019
Artisanat et Economie Sociale et Solidaire:	2,614	4,711	0	5
Equipement et transports et aménagement du territoire :	122	120	186,5	570,15
Pêche maritime :	28,1	0	37,48	0,53
Agriculture :	27,87	4	100	13,53
Enseignement supérieur :	10	0	10	10
Justice et libertés :	40	0	3,5	3,8
Eaux et forêts et lutte contre la désertification:	10,135	24,2	10	18,3
Habous et Affaires Islamiques	15	26	0,35	5
Education Nationale jeunesse et sport	2,153	10	25,39	48,71
culture	0	17,5	0	3,5
developpement durable et insertion professionnelle			0	15,08
administration penitiaire			0	100
investissement globale	670	508	736	655

Figure 33: Evolution de L'investissement global dans la région 2016- 2019



#### 4- EMPLOI, ACTIVITE ET CHOMAGE : résultats de l'enquête nationale sur l'emploi 2017

« Pour tenir compte des mutations d'ordre démographique, socio-économique et environnemental qui s'opèrent dans la société marocaine, des engagements de notre pays dans le cadre de la régionalisation avancée et de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables, les enquêtes auprès des ménages conduites par le Haut-commissariat au Plan (HCP) se doivent de revoir, régulièrement, leurs approches méthodologiques, leurs bases de sondage et échantillons ainsi que leurs dimensions thématiques.

C'est le cas, en l'occurrence, de l'enquête nationale sur l'emploi qui, à partir de 2017, adopte un nouvel échantillon élargi de 60.000 à 90.000 ménages, introduit de nouvelles thématiques dans son champ d'investigation et intègre les nouvelles nomenclatures d'activités, de professions et de diplômes élaborées par le HCP sur la base des classifications internationales et adaptées à la réalité nationale en concertation avec les différentes institutions concernées.

Cette note présente (i) un rappel de la situation du marché du travail en 2017, (ii) les principales informations socio-professionnelles relatives aux différentes régions du Royaume, présentées à des niveaux de détail plus fins et élargies à d'autres dimensions telles que le travail décent et la qualité de l'emploi et, (iii) les principaux résultats portant sur les nouvelles thématiques prévues dans la réforme de l'enquête nationale sur l'emploi et qui sont en lien directe avec le marché du travail. Il s'agit en particulier de la relation entre les compétences de la main d'œuvre et les métiers exercés, de la préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans, de l'accès des femmes au marché du travail, du profil des entrepreneurs, de la couverture des systèmes de retraite et des caractéristiques des immigrants installés dans notre pays.

Outre ces thématiques, l'enquête nationale sur l'emploi a introduit d'autres questions visant à appréhender certains aspects des conditions sociales de la population marocaine particulièrement celle en âge d'activité. Ces questions portent essentiellement sur la couverture médicale, la mobilité des actifs occupés entre leurs

lieux de résidence et de travail, les bassins d'emploi, l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication ainsi que les noyaux familiaux. Les résultats de ces dimensions feront l'objet d'une présentation ultérieure ».

**M.Ahmed Lahlimi Alami le Haut Commissaire au Plan**

## Situation du marché du travail dans la région en 2017

### ➤ L'activité et l'emploi

#### Population âgée d'activité et taux d'activité

Avec une population active de 129776 personnes dont la tranche d'âge jeune 15-34 ans représentent presque les deux tiers de la population en âge d'activité (64,62%), le taux d'activité a atteint 71,9% reparti entre 91% chez les hommes et 26,2% chez les femmes.

**Tableau 65: Population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges**

	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab ***</b>	31028	52836	26781	19131	129776
<b>National</b>	5963134	5629123	4747791	9191871	25531919
<b>Proportion de la tranche d'âge</b>					
<b>Eddakhla-Oued Eddahab ***</b>	23,91	40,71	20,64	14,74	100,00
<b>National</b>	23,36	22,05	18,60	36,00	100,00

**Source : enquête emploi 2017**

La tranche d'âges de 25 à 44 ans constitue plus que 2/3 de la population active de la région. Par rapport au sexe, le taux d'activité est beaucoup moins important chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 66: Population active âgée de 15 ans et plus et taux d'activité selon les tranches d'âges et le sexe.**

		15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Population active âgée de 15 ans et plus</b>						
	Eddakhla-Oued Eddahab	17369	43198	20546	12219	93332
	national	1684593	3397993	2910307	3921568	11914461
<b>Sexe</b>	<b>taux d'activité</b>					
<b>ensemble</b>	Eddakhla-Oued Eddahab ***	56,0	81,8	76,7	63,6	71,9
	national	28,3	60,4	61,3	42,7	46,7
<b>Hommes</b>	Eddakhla-Oued Eddahab ***	73,9	98,7	98,5	83,2	91,0
	national	41,4	92,7	96,2	66,2	71,6
<b>Femmes</b>	Eddakhla-Oued Eddahab ***	20,1	29,0	28,1	27,7	26,2
	national	14,9	28,9	28,1	20,4	22,4

**Source : enquête emploi 2017**



## La population active occupée :

Sur l'ensemble de la population active occupé 92,8% sont de sexe masculin.

**Tableau 67: Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
Eddakhla-Oued Eddahab***	80289	6179	86468
national	8216281	2482650	10698931

Source : enquête emploi 2017

Sur l'ensemble de la population active occupée, presque la moitié est âgée de 25 à 34 ans. Le taux d'emploi connaît des variations importantes selon le sexe, en effet il est de 87,7% chez les hommes âgés de 15 ans est plus contre 16,2 chez les femmes.

**Tableau 68 : Population active occupée âgée de 15 ans et plus et taux d'emploi, les tranches d'âges.**

	Population active occupée par tranches d'âges				
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
Eddakhla-Oued Eddahab***	14926	40567	19294	11681	86468
Total	1237440	2873450	2763049	3824992	10698931
	taux d'emploi par tranches d'âges				
Eddakhla-Oued Eddahab***	48,1	76,8	72,0	60,8	66,6
Total	20,8	51,0	58,2	41,6	41,9

Source : enquête emploi 2017

## Les secteurs d'emploi :

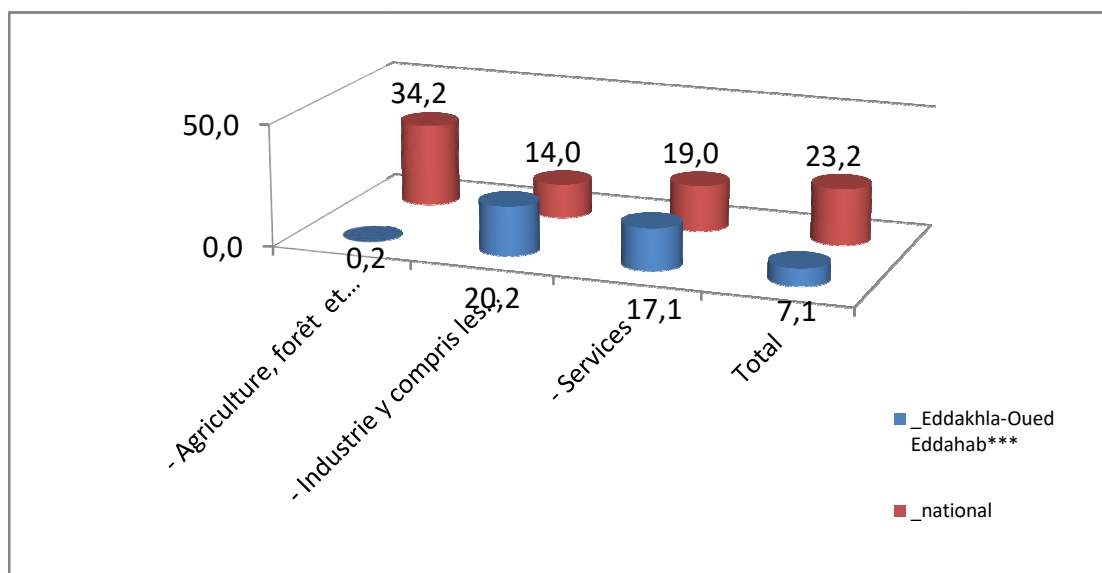
Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche absorbe à peu près les deux tiers de la main d'œuvre dans la région, soit 61,5. Le secteur des services emploie 25,12% de la population active occupée et la contribution des autres secteurs reste minime.

**Tableau 69: Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur d'activité**

	- Agriculture, forêt et pêche	- Industrie	- B.T.P	- Services	- Activité mal désignée	Total
Eddakhla-Oued Eddahab***	53139	8444	3159	21726	0	86468
Total	3760293	1255624	1154746	4518027	10241	10698931

Taux de féminisation de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les régions, les secteurs d'activité est de 7.1%.

**Figure 34: Taux de féminisation selon le secteur d'activité**



### Faible qualification de la main d'œuvre

Sur les 86468 actifs occupés âgés de 15 ans et plus, 45093 n'ont aucun diplôme (52,1%), 32757 ont un diplôme de niveau moyen<sup>2</sup> (37,9%) et 8618 sont détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur<sup>3</sup>(10%).

**Tableau 70: Population active occupée âgée de 15 ans et plus et taux d'emploi selon le niveau de diplôme.**

	population active occupée par le niveau de diplôme				
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	45093	32757	8618	0	86468
<b>Total</b>	6267709	2988267	1440459	2496	10698931
	taux d'emploi par le niveau de diplôme				
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	69,5	65,0	59,1	-	66,6
<b>Total</b>	44,3	36,9	43,9	-	41,9

Source : enquête emploi 2017

Parmi les actifs occupés n'ayant aucun diplôme, 30402 travaillent dans le secteur de l'"agriculture, forêt et pêche" (soit 57.2% de l'emploi total de ce secteur), 1680 dans les BTP (53.2%), 4280 dans l'industrie (50.7%) et 8731 dans les services (40.2%).

(2) Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

(3) Les diplômes de niveau supérieur regroupent les baccalauréats, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

**Tableau 71 Proportion des diplômés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activité 2017 (en%)**

	- Agriculture, forêt et pêche	- Industrie	- B.T.P	- Services	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	42,8	49,3	46,8	59,8	47,9
<b>Total</b>	17,2	51,3	39,0	59,4	41,4

Au niveau national, 97,6% des salariés n'ont bénéficié d'aucune formation prise en charge par l'employeur au cours des 12 derniers mois (97,1% en milieu urbain).

### Un mode précaire d'insertion dans le marché du travail

Le secteur de BTP reflète une précarité au terme d'insertion dans le marché du travail soit à travers une proportion nulle des employés disposant d'une couverture médicale assurée par l'emploi exercé ou encore à travers une proportion très faible (5,4%) de Proportion des salariés âgés de 15 ans et plus disposant d'un contrat de travail, écrit ou verbal.

**Tableau 72: couverture médicale et contrat de travail**

Proportion des actifs occupés âgés de 15 ans et plus disposant d'une couverture médicale, assurée par l'emploi exercé, selon les secteurs d'activité en 2017 (en%).					
	- Agriculture, forêt et pêche	- Industrie	- B.T.P	- Services	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	78,7	21,4	0,0	41,6	60,9
<b>Total</b>	5,7	38,5	11,0	34,9	22,5
Proportion des salariés âgés de 15 ans et plus disposant d'un contrat de travail, écrit ou verbal, selon les secteurs d'activité en 2017 (en%).					
	- Agriculture, forêt et pêche	- Industrie	- B.T.P	- Services	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	20,2	19,8	5,4	54,3	26,5
<b>Total</b>	8,8	42,1	9,2	48,4	35,3

### Un monde de travail peu organisé et faiblement protégé

Dans le même contexte, 33806 actifs occupés (39,1%) ne bénéficient d'aucune couverture médicale au niveau national, Cette proportion s'établit parmi les salariés à 32.2% au niveau national (24582 personnes). 3 actifs occupés sur 4 (76.2%, soit 65900 personnes) travaillent plus de 48 heures par semaine.

Les salariés représente la quasi-totalité de la population active occupée âgées de 15 ans et plus.

**Tableau 73: Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel**

	Salarié	Auto employé	Non rémunérée	Autre statut	Non déclaré	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	76384	9159	596	329	0	86468
<b>Total</b>	5238340	3651391	1793242	15637	321	10698931

### Les professions :

Les Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche détient plus que la totalité des autres professions, soit 57,7% de la somme des actives occupé âgés de 15 ans et plus.

**Tableau 24: Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la profession**

	Elus, resp hiérarch, Cadres sup moy, profes libéral	Employés	Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs ...	Artisans et conducteurs d'installations-machines et de l'assemblage	Ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche	Manœuvres non agricoles, manutention, petits métiers	Personnes ne pouvant être classées, ch2 sans métier et n'ayant déclaré profession	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	3889	9391	5086	683	9059	49928	8326	106	86468
<b>national</b>	838189	1093755	1023869	1425036	2413893	2279909	1618395	5885	10698931

### ➤ Le chômage :

Entre les années 2016 et 2017, le nombre des chômeurs au Maroc s'est accru de 49.000 personnes. La région d'Eddakhla Oued Eddahab a enregistré le taux de chômage le plus bas sur l'échelle nationale autant faible pour les hommes que pour les femmes.

**Tableau 74: Population active en chômage âgée de 15 ans et plus selon le sexe.**

	Masculin	Féminin	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	3037	3827	6864
<b>national</b>	788753	426777	1215530
<b>taux de chômage</b>			
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	3,6	38,2	7,4
<b>national</b>	8,8	14,7	10,2

Par sexe, le taux de chômage des femmes demeure largement supérieur à celui des hommes se situant, au niveau national, à 38.2% et à 3.6% respectivement.

Les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, parmi les détenteurs d'un diplôme et parmi les femmes. En effet, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent la catégorie la plus touchée par le chômage avec un taux de 26,5%.

**Tableau 75: Population active en chômage âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges, le diplôme.**

	les tranches d'âge				
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	2443	2631	1252	538	6864
<b>national</b>	447153	524543	147258	96576	1215530
	le diplôme				
	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Non déclaré	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	1659	2655	2550	0	6864
<b>national</b>	250526	526991	437713	300	1215530

Selon le diplôme, le taux de chômage a atteint 22,8% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur (4). Il s'est établi à 7,5% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau moyen (5).

**Tableau 76: Taux de chômage de la population active âgée de 15 ans et plus selon les régions, le niveau de diplôme et le milieu de résidence (en%).**

	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	3,5	7,5	22,8	7,4
<b>Total</b>	3,8	15,0	23,3	10,2

**Tableau 77: Taux de chômage de la population active âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en%).**

	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	14,1	6,1	6,1	4,4	7,4
<b>national</b>	26,5	15,4	5,1	2,5	10,2

En outre, l'étude du profil des chômeurs révèle qu'en 2017, 3 chômeurs sur 4 (73,9%) sont âgés de 15 à 34 ans et un peu plus du tiers (37,2%) sont détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur. Aussi, 2 chômeurs sur 3 (65,5%) sont à la recherche de leur premier emploi et 8 sur 10 (78,6 %) sont au chômage depuis une année ou plus.

**Tableau 78: Proportion des chômeurs de longue durée et des chômeurs n'ayant jamais travaillé selon les tranches d'âges en 2017 (en%)."**

des chômeurs de longue durée					
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	76,8	84,2	74,2	69,3	78,6
<b>national</b>	72,4	76,4	62,8	49,9	71,2
des chômeurs n'ayant jamais travaillé					
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	86,0	64,6	38,3	40,1	65,5
<b>national</b>	78,5	58,7	29,1	8,3	58,4

(4) Les diplômes de niveau supérieur regroupent les bachelaurés, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts).

(5) Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, ceux du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle.

### ➤ Le sous-emploi :

Entre 2016 et 2017, le nombre d'actifs occupés en situation de sous-emploi est passé, au niveau national, de 1.018.000 à 1.044.000 personnes, passant ainsi de 9,6% à 9,8%.

Au niveau de la région le volume de sous emploi ne dépasse pas 0,66% de la population sous employée au Maroc, Soit un totale de 6868 dont 82,2 % sont des hommes.

**Tableau 79: Population sous employée âgée de 15 ans et plus selon le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	5645	1223	6868
<b>national</b>	910115	134224	1044339

En outre, deux tiers (64,5%) de la population sous employée sont âgés de 15 à 34 ans.

**Tableau 80: Population sous employée âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges.**

	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 ans et plus	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	1079	3349	1740	700	6868
<b>national</b>	199756	393065	264700	186818	1044339
	<b>taux de sous emploi</b>				
<b>Eddakhla-Oued Eddahab</b>	7,2	8,3	9,0	6,0	7,9
<b>national</b>	16,1	13,7	9,6	4,9	9,8

Par catégorie de population, les taux de sous-emploi les plus importants ont été relevés parmi la population âgée de 35 à 44 ans (9%), les actifs occupés exerçant dans le secteur des BTP (21,0%) et les détenteurs d'un diplôme moyen (11,4%).

**Tableau 81: Taux de sous emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activité (en%).**

	- Agriculture, forêt et pêche	- Industrie	- B.T.P	- Services	Total
<b>Eddakhla-Oued Eddahab***</b>	5,0	11,4	21,0	11,9	7,9
<b>Total</b>	10,4	6,7	15,7	8,6	9,8

# 4<sup>ème</sup> PARTIE : LES SECTEURS SOCIAUX

## 1- L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le droit à l'éducation, adopté constitutionnellement par le Maroc, apparaît de manière récurrente comme une préoccupation aussi bien au niveau national qu'international. Même si plusieurs déclarations et conventions ont été ratifiées sur ce droit depuis 1948, l'égalité d'accès à l'éducation revient à l'ordre du jour dans le nouvel agenda onusien sur «les objectifs du développement durable 2015-2030». En effet, le quatrième objectif de ce nouveau programme de développement, réitère l'importance d'assurer, à tous les individus, un accès équitable à une éducation de qualité. Au niveau national, la Vision stratégique de la réforme 2015-2030 du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) prône l'ancrage de l'école de l'équité.

L'École marocaine a réalisé des acquis qu'il y a lieu de capitaliser et de faire évoluer. On peut mentionner, en particulier, l'actualisation du cadre juridique et institutionnel, les progrès réalisés dans la généralisation de la scolarisation, la mise en place des structures institutionnelles d'une gouvernance décentralisée, avec le développement des académies régionales et une autonomie relative des universités. On peut retenir également la révision des curricula et des programmes scolaires, la restructuration pédagogique de l'enseignement supérieur, l'intégration de l'enseignement de la langue et de la culture amazighe, la réorganisation des filières et l'élargissement progressif des capacités d'accueil de la formation professionnelle, ainsi que le projet de réhabilitation de l'enseignement traditionnel.

Une quinzaine d'années après la mise en œuvre de la Charte, des réalisations ont pu émerger, mais elles ont besoin d'un nouveau souffle pour être consolidées, réactivées et enrichies et pour que soient proposées des solutions novatrices en vue de favoriser l'ancrage de l'École de l'équité, de la qualité et de la promotion.

De fait, l'École marocaine a réalisé des avancées significatives dans la généralisation de l'enseignement obligatoire, la scolarisation des filles et des garçons, le recul du taux d'analphabétisme, l'évolution des programmes de l'éducation non formelle, et l'augmentation du nombre d'institutions de l'enseignement traditionnel. Par ailleurs, la formation professionnelle a pu élargir ses capacités d'accueil et l'afflux dans les institutions de l'enseignement supérieur s'est sensiblement amélioré en raison de la diversification de l'offre universitaire. Par ailleurs, l'enseignement privé scolaire, universitaire et de formation a connu une hausse significative du taux d'inscription des apprenants.

40 ans après le rattachement de la région à la patrie mère, l'heure est venue pour bien dresser le Bilan des réalisations, des acquis mais aussi des défis à relever pour l'école, la formation et la qualification du capital humain élément de base dans toute stratégie de développement.



## 1.1. L'enseignement :

La généralisation de l'enseignement fondée sur l'égalité des chances est un enjeu politique et sociétal déterminant pour la réalisation de l'équité, tant au niveau éducatif et social qu'au niveau du genre, pour l'éradication des divers types de disparités et pour le développement d'une société inclusive et solidaire. L'application égalitaire et équitable du droit à l'éducation et à la formation requiert une École efficace, capable d'articuler organiquement les exigences d'une généralisation rapide et globale, et les critères de la qualité pour tous. En effet, l'efficacité des institutions d'éducation et de formation se mesure aujourd'hui en fonction de leur rendement interne et externe. Et le droit à l'éducation et à la formation ne se dissocie pas du droit à la scolarisation et à l'apprentissage tout au long de la vie, et de l'offre d'un enseignement moderne, équitable, de qualité, utile et durable.

Parmi les trois principaux fondements de cette Vision, figurent l'équité et l'égalité des chances, comportant les huit premiers leviers dédiés à cette question tout en préconisant la nécessité de mettre en place une discrimination positive en faveur des zones défavorisées, notamment dans le milieu rural.

A travers l'estimation de deux indicateurs clés qui vont au-delà des indicateurs systémiques habituels, à savoir, la moyenne d'années de scolarisation et l'indice de Gini de l'éducation, qui nous renseignent pour le premier de l'accumulation du capital humain par l'enseignement et qui permet des comparaisons, et le deuxième s'intéresse particulièrement aux disparités et aux inégalités en matière d'accès à l'éducation. Ces deux indicateurs donnent une vue globale sur le niveau du capital humain du pays et sa distribution selon le niveau d'éducation maximum atteint. Ces indicateurs sont estimés aux niveaux mondial, national et infranational (régional, provincial et communal).

A l'échelle internationale, le Maroc se situe à la 136ème place par rapport à 175 pays du monde, enregistrant une moyenne d'années de scolarisation de 5.64 en 2014. Ainsi, la scolarisation de la population marocaine âgée de 15 ans et plus a duré en moyenne 5 années et 6 mois, c'est-à-dire moins que les six années d'études primaires. Par ailleurs, plus des trois quarts des pays du monde dépassent largement ce seuil de 6 années, voire plus de 12 années pour les quinze premiers pays. Au niveau infranational, si on positionne les douze régions marocaines dans le classement mondial de 2014, la région Eddakhla Oued Eddahab, qui se positionne au Troisième rang au niveau national ex égaux avec Rabat-Salé-Kénitra, avec une Moyenne d'années de scolarisation de 6,25, occuperait virtuellement la 128ème place mondiale pour la moyenne d'années de scolarisation, et la 143ème place mondiale pour l'indice de Gini de l'éducation (la deuxième au niveau nationale) qui a pour valeur 0,45 dans la région. Au niveau provincial, la province Oued Eddahab affiche une moyenne de 6,27 années de scolarisation alors que la province Aousserd en est à 5,26, la ville de Dakhla qui regroupe la majorité de la population soit le total de l'urbain de la région affiche quant à elle une moyenne de 6,56 années soit virtuellement presque la 107ème place mondiale.

### ➤ Réalisation au titre de la rentrée scolaire 2018-2019

A l'occasion de la rentrée scolaire 2018-2019 ; l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation à DAKHLA, a présenté le bilan des actions menées pour atteindre les objectifs de l'école dans le cadre de la vision 2015-2030, qui s'articule sur 3 axe majeurs :

- La généralisation de l'enseignement fondée sur l'égalité des chances et la réalisation de l'équité, tant au niveau socio-éducatif qu'au niveau du genre, pour l'éradication des divers types de disparités, et pour le développement d'une société inclusive et solidaire ;
- Rehausser la qualité de l'École, ses prestations et son rendement est devenu un impératif incontournable dans la réforme. La finalité de ce travail est d'élever la qualité, selon un référentiel national à construire, pour aboutir à une École attractive, utile et répondant aux exigences de la citoyenneté ;
- La mise en place d'un système de gouvernance territoriale en prévision de la mise en œuvre de la régionalisation avancée et La réalisation de la convergence des politiques et des programmes publics à travers La définition des termes d'un cadre contractuel de partenariat, pour la promotion de l'École, entre l'État et les établissements d'éducation et de formation d'une part et les acteurs économiques, le secteur privé et les collectivités territoriales d'autre part.

Au total 23 chantiers ont été menés et dont le but est d'instaurer une excellence de l'école de Dakhla après qu'elle est devenue modèle pour la généralisation de la scolarisation comme le témoignent les indicateurs de scolarisation de base.

#### ➤ **Pour une École de l'équité et de l'égalité des chances (8 chantiers)**

- La construction et de qualification des espaces d'éducation et l'ouverture de nouveaux établissements scolaires, et ce dans le but d'atteindre et de concrétiser les objectifs de la généralisation de la scolarisation et de redoubler les efforts pour gagner le pari de la qualité de l'enseignement. Il s'agit d'une école primaire pouvant abriter des classes de préscolaire, d'un lycée collège, d'un lycée qualitatif, et de la réhabilitation voir la reconstruction d'un lycée qualitatif déjà démolé pour menace en ruine,
- La mise à niveau des établissements scolaires dans le rural en les équipant d'une salle couverte des sports, salle des enseignants, médiathèques etc...
- Réhabilitation des établissements scolaires en vue de s'aligner sur les normes sanitaires et garantir la pérennité de leurs entretiens il s'agit de 13 écoles, 4 collèges et un lycée
- Faire bénéficier d'une discrimination positive la scolarisation dans les milieux ruraux, périurbains et les zones déficitaires pour rattraper les retards et aplanir les difficultés à travers l'initiative 1 million cartables la dotation pour la région en était 12 221 cartables en augmentation de 3,77% par rapport à l'année précédente, les filles étaient bénéficiaires de 5 893 cartables soit 48,2% du Total s'y ajoutent un nombre de 3510 cartables dans le cadre de partenariat avec les conseils élus, en plus 4 946 ont bénéficié de l'habit scolaire et les

cantines scolaires ont fourni la restauration sur place à quelques 369 élèves dont 183 filles. Le transport scolaire a été renforcé par le don de deux bus par l'INDH et le conseil communal de Dakhla.

**Figure 35: les leviers de l'Equité**



- Consolider et d'élargir le système d'aides financières au profit des familles nécessiteuses dans la perspective de le généraliser ultérieurement à celles des apprenants du collégial qui en ont besoin, dans le but primordial de garantir leur scolarité obligatoire en vue d'une scolarité durable et lutter contre les interruptions, les déperditions scolaires et les redoublements à travers l'élargissement du programme Tayssir dont les inscriptions ont atteint 1 376 élèves, 1 330 entre eux sont du ressort territorial de la province Oued Eddahab
- Donner la possibilité aux jeunes qui ont quitté l'École ou à ceux qui n'ont jamais été scolarisés d'apprendre et de se libérer de l'analphabétisme, ce chantier a touché 400 élèves dont 141 filles dans le cadre de deux programmes « caravane de lutte contre la déperdition » et opération de « l'enfant et à l'enfant », l'école de la deuxième chance a touché 26 personnes et a permis à 16 d'entre eux de réussir et de s'intégrer de nouveau dans le processus de l'enseignement, en effet 2 ont joint la formation professionnelle.
- Garantir le droit à l'éducation et à la formation aux personnes handicapées ou dans des situations spécifiques et mener les campagnes de sensibilisation, le cas échéant offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires aux enfants handicaps et leur réintégration dans les classes normales.

- Considérer l'enseignement et la formation privés comme une des composantes de l'École marocaine, en complémentarité avec l'enseignement public et une partie prenante dans les efforts pour la généralisation équitable de l'enseignement, le rehaussement de sa qualité et la diversification de son offre pédagogique. Dans le cadre de ce chantier, on a vu l'octroi de 5 autorisations pour des établissements scolaires privés, et 3 autorisations de gestion des établissements de l'enseignement privé.

➤ **Pour une École de qualité pour tous**

Le principal dysfonctionnement de l'École, dans ses différentes composantes, apparaît au niveau de la qualité de ses prestations et de son rendement. C'est pour cette raison que le travail sur la qualité s'impose comme la première priorité de la vision stratégique. Celle-ci vise une qualité totale et équitable, qui concerne les différents acteurs de l'éducation et de la formation, les curricula et les programmes, la gouvernance de l'École et la recherche scientifique. Ce travail est fondamental et déterminant pour la réhabilitation de l'École, le développement de ses performances et de son attractivité. Mais il ne peut être engagé sans qu'au préalable et à court terme, ne soient définis les standards nationaux de cette qualité, la démarche et ses processus et les indicateurs précis et quantifiables qui permettent une évaluation juste à tous les niveaux.

Le modèle pédagogique est au cœur de l'École et à la base des diverses missions dont elle est chargée. A ce titre, il constitue la principale référence pour l'élaboration des curricula, des programmes et des formations, en conformité avec les grands choix sociétaux. En outre, un bon modèle pédagogique favorise l'ouverture sur les innovations, les savoirs, la culture et les valeurs universelles, d'où la nécessité de :

- Renforcer les matières d'éveil dans le préscolaire et pendant les deux premières années de l'enseignement primaire par la sensibilisation aux valeurs religieuses, nationales et universelles à travers l'éducation artistique et sportive : théâtre, cinéma, arts plastiques, musique, dessins animés et activités sportives adaptées et l'initiation aux méthodes scientifiques et expérimentales à travers les simulations numériques et interactives ;
- Centrer l'enseignement primaire sur les savoirs et les compétences relatives au calcul, aux langues et aux matières d'ouverture scientifique et environnemental et relier les matières de lecture aux connaissances et aux valeurs religieuses, nationales et humaines ;
- Centrer les efforts sur la communication et l'expression dans les différentes matières pendant les premières années du primaire, développer les compétences de l'écoute, la compréhension, la lecture et l'écriture, et élaborer des stratégies pour la promotion de l'apprentissage de la lecture aussi bien au niveau de la formation des enseignants qu'à celui des programmes et des approches pédagogiques

A cet égard, plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre des missions de l'AREF Eddakhla Oued Eddahab qui ont touché plusieurs composantes de la qualité, partant de la santé scolaire, la rétention et l'excellence par le sport scolaire, l'éducation sur les valeurs civiques, la lutte contre la violence dans le milieu scolaire, la sensibilisation sur l'environnement et le développement durable, le théâtre, et surtout le défi de la lecture ces actions ont été réalisées en partenariat avec plusieurs

intervenants et avec la participation du tissu associatif local, mais surtout avec la forte adhésion des parents et familles des élèves.

La coordination entre les différentes composantes de l'École est primordiale pour pouvoir diversifier les enseignements, renforcer leur complémentarité, développer la logique de leur évolution, et leur capacité à retenir les apprenants et à les motiver par la qualité des apprentissages. Une bonne coordination se répercute positivement, sans aucun doute, sur la qualité de qualification, la fiabilité des diplômes, le projet personnel de l'apprenant et son insertion sociale, économique et culturelle, de ce fait le développement du système d'orientation et des passerelles L'enseignement scolaire et la formation professionnelle a été instauré afin de mieux contribuer au règlement des problèmes de déperdition, d'abandon et de redoublement on a vu la mise en œuvre de la filière professionnelle dans les collèges (le nombre des élèves en 2018-2019 est 107 avec une augmentation de 112%), la concrétisation du Baccalauréat professionnel (125 élèves en 2018-2019 en accroissement de 85%), et l'instauration baccalauréat international (268 élèves inscrits en 2018-2019 en accroissement de 94%).

Au total plusieurs chantiers ouverts dans le cadre de la vision 2015-2030 sur 3 axes majeurs avec 23 chantiers et un seul objectif rehausser le niveau et la qualité du capital humain dans la région. L'ensemble de la population estudiantine dans la région s'élève à presque 27 500 élèves dans les trois cycles primaire, collégial et secondaire, s'y ajoute 5 015 enfants préscolarisés, et 308 étudiants chercheurs inscrits dans l'ENCG Dakhla, unique établissement universitaire dans la région, en plus de quelques 1 630 stagiaires inscrits dans les divers établissements de formation professionnelle dans la région au total la formation et l'enseignement dans la région concerne en 2018 près de 35 000 personnes dans la région ce qui représente à peu près 22% de la population de la région.

### ➤ **L'enseignement préscolaire :**

L'enseignement préscolaire est ouvert aux enfants âgés de trois ans révolus à cinq ans ; son objectif c'est la facilité de l'épanouissement physique de l'enfant ; il constitue une étape essentielle dans sa préparation et son insertion dans l'enseignement primaire.

Pendant de nombreuses années, ce secteur est resté en dehors de l'organisation formelle de l'éducation nationale. Quelques ministères ont pris en charge l'accueil des enfants d'âge préélémentaire et offert cette éducation aux enfants dans les zones où l'école n'existait pas. Quant au secteur privé, il s'est emparé du plus grand nombre pour satisfaire la demande des familles. Autour des années 90, l'élan de la réforme de l'éducation nationale a ouvert le champ à la coopération entre les chercheurs universitaires et le ministère de l'Education nationale pour introduire des innovations pédagogiques ; ce qui a constitué une étape déterminante dans la redéfinition des objectifs et des approches de l'éducation préscolaire. Grâce à un travail soutenu et continu, cette coopération a permis d'introduire des innovations pédagogiques et de recentrer l'intérêt sur la spécificité et les besoins de l'enfant, elle

a aussi permis de jeter les bases d'une réflexion sur les champs scientifique, pédagogique, administratif, organisationnel, institutionnel et juridique.

Le secteur préscolaire accueille 658 789 enfants marocains dans divers types d'établissements avant l'école primaire, dans la région Eddakhla Oued Eddahab ce nombre est de 5 015 enfants. Ce nombre rassemble les enfants de moins de 4 ans et les enfants de plus que 5 ans. Dans la tranche des 4/5ans, nous trouvons 588 040 enfants soit 43.80% qui fréquentent actuellement un établissement préscolaire. Ce chiffre contraste avec les pourcentages souvent avancés et qui oscillent entre 58 et 65%. Sur l'ensemble de la population du Maroc, le nombre d'enfants en âge préscolaire (4 et 5 ans) est de 1 342 385. Nous avons donc 754 345 d'enfants de 4 à 5 ans qui ne bénéficient pas d'une éducation préscolaire, soit 56.2 %. Dans la région Eddakhla le nombre des enfants de 4 à 5 ans est de 6 390 enfants ce qui donne un taux de préscolarisation inférieure à 78% si l'on considère que l'intégralité des enfants inscrits sont à l'âge 4 à 5 ans, or fort probablement cette tranche représente généralement 90% de l'ensemble des inscrits, à peu près 4 500 élèves soit un taux de préscolarisation de l'ordre de 70%.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2016- 2017 (tableau ci-dessus), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire au niveau de la région s'élevait à plus de 5 157 enfants répartis à presque de 19 élèves par éducateur. Le nombre de ces établissements est de 110 établissements dont 89 sont des établissements privé et 14 établissements publics assurent la préscolarisation, Il ressort des statistiques disponibles que la ville de DAKHLA, abrite la majorité de ces établissements au niveau de la région.

**Tableau 82:Enseignement préscolaire moderne selon les provinces 2016-2017**

Province	Elèves			Classes
	Total	Masculin	Féminin	
Oued Eddahab	5132	2574	2558	275
Aousserd	25	13	12	2
Total	5157	2587	2570	277

Source :L'Académie Régionale de l'E.F à Dakhla

#### ➤ L'enseignement primaire :

L'objectif principal de cet établissement c'est d'assurer une bonne formation de base aux enfants âgés de cinq ans et plus. C'est l'une des priorités de toute société qui vise le développement de son capital humain aux prochains niveaux de l'enseignement ultérieur.

L'effectif des élèves inscrits au cycle de l'enseignement primaire au cours de l'année scolaire 2018-2019 a atteint 16 507 élèves au niveau de la région, soit 12462 élèves dans les écoles publiques et 4045 dans le secteur privé.

#### ➤ L'enseignement primaire public :

Au cours de l'année scolaire 2018- 2019, la région comptait 23 écoles primaires (dont 4 au milieu rural) dotés de 313 classes.

L'effectif régional des élèves reçus au sein de ces établissements est de 12 462 élèves (dont 5375 filles) groupés en 349 classes opérationnelles, ce qui présente une moyenne de 32 élèves par classe (voir tableau ci-dessus)

**Tableau 83: Indicateurs d'enseignement primaire 2018/2019**

		Urbain	Rural	Total
Nbre d'établissement		19	4	23
Nbre de classes		330	19	349
Nbre d'élèves	Total	12128	334	12462
	Dont filles	5281	94	5375
Taux d'élèves par classe		33	19	32
Taux d'élèves par salles		44	9	41
Taux d'élèves par enseignant		32	32	31

Source : AREF A DAKHLA

### ➤ L'enseignement primaire privé :

Durant l'année scolaire 2018/2019, le secteur primaire privé continue d'attirer l'attention des parents d'élèves puisqu'il leur permet en plus de la formation diversifiée, d'un suivi et surtout du transport, au total on compte 15 établissements primaires accueillant un effectif total des élèves était de 4 045 élèves, la totalité de ces établissements se trouvent dans la ville de DAKHLA. Les tarifs appliqués sont très diversifiés et dépendent de plusieurs éléments, la proximité, les équipements didactiques, l'espace et le contenu pédagogique adapté.

**Tableau 84: Indicateurs qualitatifs sur l'enseignement Primaire privé**

		2018/2019	2016/2017	Variation
Nbre d'établissement		15	10	5
Nbre d'élèves	Total	4045	3390	655

Source : AREF A DAKHLA

**Tableau 85: Tarifs appliqués dans le secteur de l'enseignement privé**

Tarifs de l'enseignement	Frais d'inscriptions en DH/année	Frais de scolarité en DH /mois	Frais de transport en DH /mois
<b>Niveau d'études</b>			
Préscolaire	200	400	200
Primaire	400	600	200
Secondaire collégial	400	900	200
Secondaire qualifiant	1000	1100	200

### ➤ L'enseignement secondaire collégial et qualifiant :

L'enseignement secondaire collégial est dispensé sur une durée de trois ans, il reçoit les élèves qui s'ont terminés l'enseignement primaire, la tranche d'âge concernée est celle de 12 à 14 ans. Celui qualifiant s'étale aussi sur trois ans, il accueille les élèves admis à terme de la 3ème année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique, la tranche d'âge correspondante à ce cycle est celle de 15 à 17 ans.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le nombre des élèves inscrit à ces deux cycles s'élève à 10 901 dont 5 462 sont des filles soit 50,1%, dotés de 17 établissements publics (dont 2 au milieu rural) et 11 établissements privés tous dans la ville de Dakhla.

Le nombre des élèves servi par le secteur privé n'a pas atteint la barre d'un millier, et les tarifs appliqués oscillent autour de 1 000 DH/mois.

**Tableau 86: Indicateurs d'enseignement collégial et secondaire 2018/2019**

		collégial	Secondaire qualifié	total
Nbre d'établissement public		10	7	17
Nbre d'établissement privé		9	2	11
Nbre d'élèves	Total	6752	4149	10 901
	privé	774	193	967
	Filles	3308	2154	5 462

L'une des principales tournantes dans la vision 2015-2030, est l'introduction et la mise en œuvre de la filière professionnelle dans les collèges (le nombre des élèves en 2018-2019 est 107 avec une augmentation de 112%), mais aussi la concrétisation du Baccalauréat professionnel (125 élèves en 2018-2019 en accroissement de 85%), et l'instauration baccalauréat international (268 élèves inscrits en 2018-2019 en accroissement de 94%).

**Tableau 87: Taux de réussite dans les examens 2010-2018**

	2010 - 2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
Examens de baccalauréat	74,79	72,57	74,34	56,37	69,43	56,22	71,65	76,24
Examens de fin Collégial	77,90	84	76	75,4	64,16	71,93	65,76	81,16
Examens de fin primaire	87,10	87,10	79,8	76,63	76,29	82,92	78,83	81,63

➤ **L'enseignement supérieur :**

**i. Ecole Nationale du Commerce et de Gestion ENCG Dakhla :**

Créée en 2016 à Dakhla, l'ENCG (ENCGD) est un jeune établissement relevant de l'Université Ibn Zohr. Elle est considérée comme le dernier fleuron du réseau des ENCG qui compte désormais 10 Ecoles. Dès son ouverture, l'ENCGD se positionne dès comme un partenaire majeur des acteurs socio-économiques de la région Dakhla Oued-Eddahab. En plus du diplôme des Ecoles de Commerce et de Gestion (bac+5) qui est le Master, l'ENCG Dakhla, délivre aussi des masters professionnels en fonction des besoins du marché et dans les spécialités qui seront demandées mais également des diplômes ou certificats universitaires dans le cadre de la formation continue.

**Tableau 88: Nombre des inscrits dans l'ENCG Dakhla**

Établissement universitaire	2016-17 (1)	2017-2018						Var en % (2)-(1)/(1)	
		Global (2)	Dont						
			N.Inscrits	Cycle normal	Master	Doctorat	Féminin		Etrangers
ENCG Dakhla	94	171	119	171	-	-	103	-	81,91

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2017 / 2018

Avec une capacité d'accueil de 1 030 places, l'ENCG Dakhla ambitionne de poursuivre et de renforcer dans les prochaines années ses multiples missions : de formations



initiale et continue et de recherches fondamentale et appliquée, tout en contribuant à son rayonnement, tant national qu'international, ainsi que celui de son territoire.

**Tableau 89: Effectifs des enseignants permanents par université et par grade**

Établissement universitaire	2016-2017 (1)	2017-2018								
		PES	PH	PAg	PA	MA	Ass	Autres	Total (2)	Féminin
ENCG DAKHLA	8	1		-	15	-	-	-	16	5

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2017 / 2018

## ii. Les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

La formation générale dispensée dans les classes préparatoires aux grandes écoles repose sur la pluridisciplinarité. Elle exige des élèves de ces classes une assiduité totale, nécessaire au développement des compétences indispensables pour décrocher une place aux concours d'accès aux plus prestigieux des instituts et grandes écoles au Maroc et à l'étranger. Ceci nécessite de la part des élèves des CPGE, un fort engagement moral et un bon équilibre physique et psychique.

La formation en CPGE est étalée sur deux années scolaires :

- La première année est accessible à partir de l'année terminale du cycle de baccalauréat. Aucun redoublement n'est permis en première année des classes préparatoires aux grandes écoles. Aucun changement d'établissement n'est possible pour les élèves inscrits en première année des CPGE.
- La deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles est accessible à partir de la première année des CPGE sur décision du conseil de classe de fin de première année. Le redoublement en deuxième année des CPGE est conditionné par la décision du conseil de classes de deuxième année et l'acceptation de la demande formulée en ce sens à l'établissement d'accueil. Le transfert des élèves de deuxième année des CPGE est régi par une note ministérielle qui fixe les conditions et la démarche à suivre.

Les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dépendent du département de l'éducation nationale. Elles constituent un cycle post-baccalauréat de deux années scolaires et ambitionne de participer à la formation d'une élite nationale capable de piloter l'essor du pays pour lui faire gravir les échelons du progrès scientifique et technologique.

**Tableau 90: Effectif des inscrits au CPGE Dakhla 2018 - 2019**

AREF	Établissement	Sigle	Ville	PSI		féminin		Tot.	Taux d'admission
				1eA	2eA	1eA	2eA		
Dakhla-Oued Eddahab	Lycée Okba Ibn Nafea	LON-Da	Dakhla	34	32	16	14	67	87,2%

Cette formation permet aux élèves de :

- acquérir des savoirs de base poly-disciplinaires à l'aide d'une formation généraliste à large spectre
- développer des compétences communicationnelles à l'écrit qu'à l'oral
- s'approprier une méthodologie de travail basée sur la réflexion, l'investigation, le raisonnement, la prise d'initiative et l'organisation

- renforcer ses capacités de persévérance en se familiarisant progressivement avec les situations-problèmes nécessitant un effort soutenu simi-laires à celles qui pourraient se présenter à eux durant leurs formations ultérieures et pendant l'exercice de leur métier.

### iii. INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONS INFIRMIERES ET TECHNIQUES DE SANTE

ISPITS Dakhla ou Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé est une **école paramédicale** spécialisée dans la formation en des disciplines paramédicales. Les lauréats de cette école peuvent travailler dans des hôpitaux ainsi que dans les cliniques privées. L'ISPITS qui relève du ministère de la santé, forme des profils qui sont assignés aux diverses spécialités médicales, y compris ce qui est paramédical. La seule filière qui existe à Dakhla est la formation Infirmier polyvalent

**Tableau 91: Indicateurs de la formation dans l'ISPITS 2017/ 2018**

ISPITS Dakhla	Global	Féminin	Etrangers
<b>Nouveaux inscrits</b>	20	8	-
<b>Global des étudiants</b>	56	48	-
<b>Lauréats</b>	18	14	-
<b>Enseignants</b>	24	7	-

## 1.2. La formation professionnelle :

Erigée par la Constitution de 2011 en tant que droit devant être garanti à chaque citoyenne et citoyen, La formation professionnelle est considérée comme un facteur principal de développement, son objectif est l'encadrement des jeunes pour améliorer leurs compétences et de faire face aux exigences du marché de travail. Aujourd'hui, La formation professionnelle est unanimement considérée comme un levier essentiel pour :

- la satisfaction des besoins en compétences des entreprises ;
- la promotion d'emploi des jeunes à travers l'acquisition de compétences professionnelles favorisant leur insertion dans la vie active ;
- le maintien des emplois des salariés et leur promotion socio professionnelle.

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le secteur de la formation professionnelle au niveau de la région dispose de 6 établissements situés tous dans la ville de DAKHLA (5 établissements publics et un privé).

**Tableau 92: formation professionnelle en chiffres**

Province	Total			Secteur Privé		Secteur Public		
	N. Places	N. Etabs	Centres d'apprentissage	N. Places	N. Etabs	N. Places	Centres d'apprentissage	N. Etabs
Dakhla	1630	03	02	35	01	1595	02	03
Aouesserd	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1630</b>	<b>03</b>	<b>02</b>	<b>35</b>	<b>01</b>	<b>1595</b>	<b>02</b>	<b>03</b>
Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle à Laâyoune								

La formation professionnelle est organisée en formation initiale et en formation en cours d'emploi. Et c'est la formation initiale qui est destinée aux jeunes en vue de leur permettre d'acquérir une première qualification facilitant leur insertion dans la vie active. Elle est organisée en formations résidentielle, alternée et par apprentissage. Le mode résidentiel constitue la composante principale du système de formation dans la région, il touche 86,6% de l'effectif des stagiaires soit 1 314, et a connu une évolution annuelle moyen de 20% au cours des trois dernière années, alors que la formation par apprentissage ne séduise plus comme avant et le nombre régresse d'une moyenne de 13% au fil des trois années passées.

**Tableau 93: Evolution des effectifs selon les modes de formation dans la province de la région**

Province	2017-2018		2016-2017		2015-2016	
	Formation Par Apprentissage	Mode résidentiel	Formation Par Apprentissage	Mode résidentiel	Formation Par Apprentissage	Mode résidentiel
<b>Région</b>	203	1314	229	1097	272	909
	<b>1517</b>		<b>1326</b>		<b>1181</b>	

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle à Laâyoune

L'OFPPT est l'acteur prédominant dans le domaine de la formation professionnelle puisqu'il forme à lui seul 1 266 stagiaires des 1 517 inscrit dans la région. La part des stagiaires dans les établissements privés est nulle dans la région Eddakhla Oued Eddahab, alors qu'elle est de 26% au niveau national et ceux malgré l'existence d'un établissement de formation dans la région.

Notons que les métiers de la formation commencent à intéresser les bacheliers de la région puisque 84 jeunes de la région suivent une formation offerte par l'Académie Régionale dans les métiers de l'enseignement 51 au stade de technicité (équivalent enseignant primaire) et 23 au stade de la qualification (équivalent formateur en préscolaire), la pêche intéresse quant à elle une centaine de personne, et l'Artisanat requalifie par apprentissage 70 jeunes artisans.

Effectif en formation selon les départements et niveau : Secteur public 2017-2018						
Total	Technicien S	Technicien	Qualification	Spécialisation	Départements	
1045	361	414	173	97	ISTA	OFPPT
221	48	123	50	-	ISHT	
107	-	-	76	31	CQPM	Département de la Pêche
70	-	-	-	70	CFA	Département de l'Artisanat
74	-	51	23	-	AREF	Education Nationale
<b>1517</b>	<b>409</b>	<b>588</b>	<b>322</b>	<b>198</b>	<b>Total</b>	

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle à Laâyoune

En 2017-2018, selon les données statistiques de la carte de la formation professionnelle de la région, le secteur public a formé 1 517 stagiaires dont le 42,3% sont de sexe féminin, soit 642 stagiaires, c'est la formation par apprentissage qui majoritairement féminine puisque sur les 203 stagiaires, 136 femmes suivent ce type de formation soit les deux tiers des apprentis.

**Tableau 94: Effectifs en formation dans le secteur public selon le niveau et le sexe**

Niveau	Total		Formation Par Apprentissage		Mode résidentiel	
	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total
Spécialisation	76	198	70	101	06	97
Qualification	38	322	15	51	23	271
Technicien	276	588	51	51	225	537
Technicien Spécialisé	252	409	-	-	252	409
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>1517</b>	<b>136</b>	<b>203</b>	<b>506</b>	<b>1314</b>
Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle à Laâyoune						

## 2- LA SANTE

### 2.1. La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée.

Tout le monde est conscient de l'importance du secteur de la Santé dans le développement économique et social du pays, pour cela le Maroc s'est engagé à améliorer sa politique sanitaire à travers le développement des soins médicaux de base et l'élargissement de l'infrastructure sanitaire et sa dotation en équipements nécessaires. Cette période a connu l'amélioration des indicateurs de mortalité, la maîtrise des maladies transmissibles, l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques, l'augmentation de la fréquentation des hôpitaux publics, la réduction des prix des médicaments et dispositifs médicaux, ainsi que la réduction des dépenses directes des ménages bénéficiant du régime d'assistance médicale «RAMED».

Par ailleurs, le contexte sanitaire international actuel, pris aussi en considération, est caractérisé par les exigences du Règlement sanitaire international et les engagements du Maroc à atteindre les Objectifs du Développement Durable d'ici 2030, plus précisément, le troisième objectif. En effet, septembre 2015, les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis au Siège des Nations Unies à New York pour adopter une nouvelle génération de 17 objectifs de développement durable assortis de 169 cibles, qui succéderont aux objectifs du Millénaire pour le développement et orienteront le développement mondial des 15 prochaines années jusqu'en 2030.

Plusieurs cibles de santé figurant dans les objectifs de développement durable font suite au programme inachevé des objectifs du Millénaire pour le développement et beaucoup d'autres sont tirées des résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé et des plans d'action qui leur sont associés.

#### **Objectif 3 des ODD bonne santé et bien-être : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge**

Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable. Des progrès sensibles ont été accomplis dans l'accroissement de l'espérance de vie et la réduction de certaines causes majeures de la mortalité infantile et maternelle. Des progrès notables ont été accomplis dans l'amélioration de l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, la réduction du paludisme, de la tuberculose, de la poliomyélite de la propagation du VIH/sida. Toutefois, il faut faire beaucoup plus pour éradiquer un large éventail de maladies et s'occuper de nombreuses questions de santé forte différente, persistante ou nouvelle.

#### **Cibles**

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

- 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool
- 3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
- 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
- 3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac
- 3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce relatives à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments
- 3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
- 3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

Le droit à la santé étant un droit fondamental de tout être humain. Il implique que toute personne ne doit bénéficier de conditions favorables pour jouir du meilleur état de santé (Organisation mondiale de la santé (OMS)). Or, la réalisation de ce droit est liée à l'accès aux autres droits essentiels (logement, eau, assainissement, habillement, emploi, protection sociale...). En tant que droit fondamental, ce droit représente une créance de toute personne sur l'ensemble de la collectivité. Le respect de ce droit implique l'intervention, chacun dans sa sphère d'activité et de responsabilité, des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, des familles et des personnes, ainsi que des entreprises et des associations.

Dans ce sens le Maroc a adopté durant les dernières années plusieurs programmes afin de moderniser les services sanitaires fournis pour faire bénéficier une population plus large, de même celle vivant dans le milieu rural.

L'objectif essentiel serait donc : ***Renforcer la couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable.***

<p><b>Produit 3.1</b></p> <p>L'accès équitable à des services de santé maternelle, infanto-juvénile, sexuelle et reproductive intégrés et de qualité est accru</p>	<p><b>Produit 3.2</b></p> <p>Les interventions de prévention et de prise en charge des IST/sida, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles sont accélérées avec des approches ciblées et novatrices</p>
<p><b>Produit 3.3</b></p> <p>Les interventions de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles et de promotion de la santé mentale sont renforcées pour réduire la charge de morbidité et de mortalité</p>	<p><b>Produit 3.4</b></p> <p>La mobilisation et la coordination multisectorielle et l'approche participative sont renforcées pour réduire les iniquités en santé</p>
<p><b>Produit 3.5</b></p> <p>La disponibilité des services essentiels de qualité à tous les niveaux du système de soins est renforcée</p>	<p><b>Produit 3.6</b></p> <p>La gouvernance du secteur de la santé est renforcée notamment à travers l'accompagnement de la régionalisation avancée</p>

Dans sa stratégie déclinée pour la période 2017-2021, le ministère de la Santé axera ses actions sur la poursuite des réformes engagées dans le domaine de la santé, notamment la gouvernance du secteur à travers la régionalisation avancée, l'amélioration de la qualité des services et le renforcement des soins de santé primaires. Appuyée par une volonté politique, une attention particulière a été accordée à la santé de la population en milieu rural, en plus de la santé des femmes, des enfants, des jeunes, des adolescent(e)s et des personnes à besoins spécifiques. Un partenariat a également été développé avec les autres secteurs impliqués dans les questions de la santé de la reproduction d'une manière générale et des jeunes en particulier. Le décret d'application de la loi cadre 34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins a instauré la mise en place de la carte sanitaire et la concrétisation de l'accréditation des établissements de santé permettant ainsi au pays d'avancer dans la dynamique de l'amélioration de la qualité de l'offre des soins.

## 2.2. Infrastructure sanitaire dans la région :

Dans la région Eddakhla Oued Eddahab, la majorité des établissements sanitaires sont localisés en milieu urbain (ville de Dakhla) qui en 2018 recense presque 130 milles habitants des 165 milles résidents dans la région. Le nombre de lits des hôpitaux publics s'est établi à 80 lits en janvier 2018.

**Tableau 95:Infrastructure sanitaire publique dans la région en 2018**

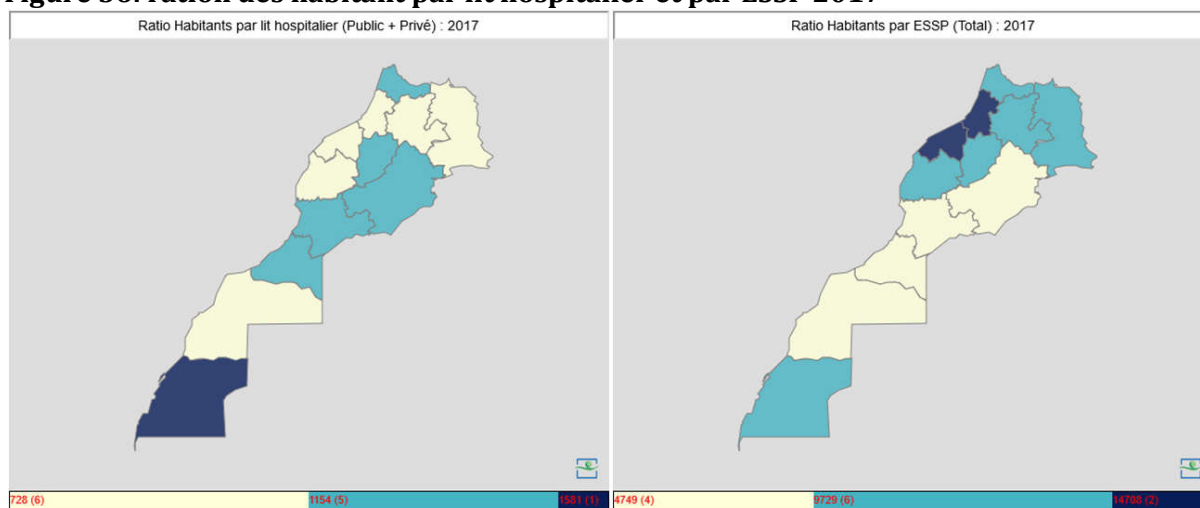
Structures de soins		Structures d'appui	
CSU-2	2	CDTMR	1
CSU-1	4	CRSR	1
CSR-2	4	LSP	1
CSR-1	0	<b>Autres</b>	
DR	6	Modules d'accouch.	1
Total Urbain	6	Lits d'accouch	1
Total Rural	10	Logements de fonction	27
Total Urb.+Rur.	16	Pts d'attache RAMED	0

En ce qui concerne le nombre de lits par millier d'habitants s'établissant à un lit pour 2007 habitant, même si la moyenne régionale est légèrement supérieure à la moyenne nationale qui est aux alentours de un lit pour 1381, il convient de noter qu'en 2010, la région avait une couverture litière très faible, soit 3.245 habitants pour un lit d'hôpital, contre 746 à Laâyoune- Sakia-el-Hamra, 1287 à Guelmim-Oued Noun, et 1180 à l'échelle nationale.

**Tableau 96:Ressources sanitaires et humaines (janvier 2018)**

	Eddakhla Oued Eddahab		National	
	régional	Rural	national	Rural
Nb d'habitants par structure de soins	12481	3 890	24927	6 701
Nb d'habitants par lit dans les hôpitaux publics	2 007		1 381	
Nb d'habitants par personnel médical	2 229		2 959	
Nb d'habitants par personnel paramédical	863		1 179	

**Figure 36: ration des habitant par lit hospitalier et par ESSP 2017**



**Tableau 97:Réseau hospitalier**

Hôpitaux				Centres d'hémodialyse	
Catégorie	Nom bre	Lits existants	Lits fonct.	Nombre de centres	Nombre de générateurs
Hôpitaux Inter-Régionaux	0	0	0	1	11
Psychiatries Universitaires	0	0	0		
Hôpitaux Régionaux	1	80	80		
Psychiatries Régionales	0	0	0		
Centres d'Oncologie	0	0	0		
Hôpitaux provinciaux	0	0	0		
Psychiatries Provinciales	0	0	0		
Hôpitaux de proximité	0	0	0		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>80</b>	<b>80</b>		
Autres					
				Centre National de transfusion	0
				Centre régional de transfusion	1
				Cliniques de jour	0
				Banques de sang	0
				Antennes de sang	0

Source : Ministère de la Santé



Réseau Intégré des Soins Médicaux d'Urgence :		Urgences Médico-hospitalières (UMH)			
<b>Urgences de proximité</b>		Niveaux	Nombre	Lits des urgences	Lits de réanimation
Nombre d'unités UMP	0	UMH de base	1	2	5
<b>Urgences Pré-hospitalières</b>		UMH complets	0	0	0
Nombre d'Héli-SMUR	0	UMH Spécialisés	0	0	0
Nombre d'ambulances SMUR	2	Total	1	2	5
Nbre d'ambul. de secours de base	14	<b>Réseau des Etablissements Médico-Sociaux :</b>			
<b>Réseau des Etablissements Médico-Sociaux :</b>		Centre d'addictologie	0		
Espaces santé jeunes	0	Centres Médico-Universitaires	0		
Centres de Rééduc. Phys. d'orthoptie et d'Orthophonie	0	Centres de soins palliatifs	0		
Centres d'Appareillage Orthopédique	0				

Source : Ministère de la Santé

## 2.3. L'encadrement sanitaire :

### ➤ Encadrement médical :

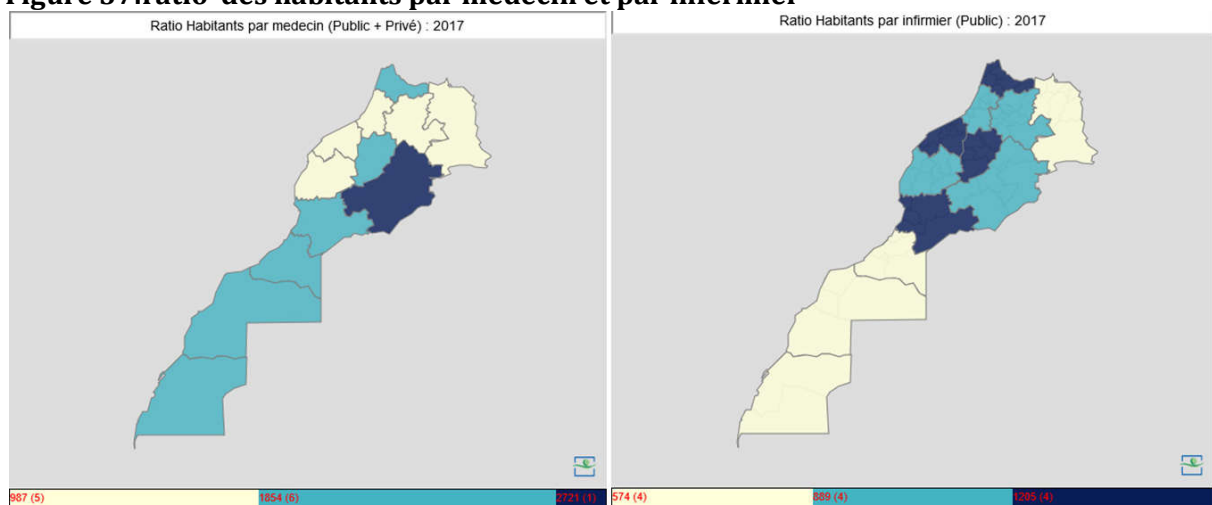
Les formations sanitaires dans la région Eddakhla Oued Eddahab sont encadrées en 2018, par 72 médecins ils étaient 49 en 2010 dont la majorité exerce dans le secteur public. Ainsi, la densité médicale de la région est de 2 229 habitant pour 1 médecin (légèrement en dessous de la moyenne nationale 2 959) contre 2 689 en 2011, ce qui signifie une baisse de l'encadrement médical dans la région.

Tableau 98: RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR PUBLIC

	RH	RESSP			RISUM	REMS	Total	
		Urbain	Rural	Total				
Corps médical	Méd. Généralistes	13	9	1	10	0	0	23
	Méd. Spécialistes	45	1	0	1	0	0	46
	Total Médecins	58	10	1	11	0	0	69
	Chirurgiens dentistes	1	2	0	2	0	0	3
	Pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0
	Total corps médical	59	12	1	13	0	0	72

Source : Ministère de la Santé

Figure 37: ratio des habitants par médecin et par infirmier



Les données statistiques relatives aux pharmaciens et chirurgiens-dentistes montrent qu'il y a une faible densité de chirurgiens-dentistes qui sont au nombre de 7 dont 3 sont dans le secteur public, soit un chirurgien pour presque 22 931 une évolution par rapport au 2010, ou s'était un pour presque 33000 habitants.

De même, la région compte en 2018, 28 pharmaciens, soit une densité de 1 pharmacien pour 5 733 habitants un recul par rapport au 2010 où il y avait un chirurgien dentaire pour 4705 habitants.

#### INFRASTRUCTURES SANITAIRES PRIVEES

Cliniques	0	Centre de kinésithérapie	2
Lits de cliniques	0	Cabinet de chirurgie dentaire	4
Cabinet de radiologie	0	Cabinets de consultation médicale	12
Cabinet de laboratoire	0	Infirmeries	1
Officines de pharmacie	28	Ambulances	6
Centre d'hémodialyse	0		

Source : Ministère de la Santé

Bien qu'une amélioration a été constatée entre 2010 et 2018 On relève qu'il n'y pas d'évolution du ratio nombre d'habitants par établissement et personnel de soins de santé de base dans la région par rapport à l'échelle nationale. Il y a soit une stagnation ou de détérioration, en raison du déséquilibre entre l'accroissement de la population et celui de l'infrastructure de base.

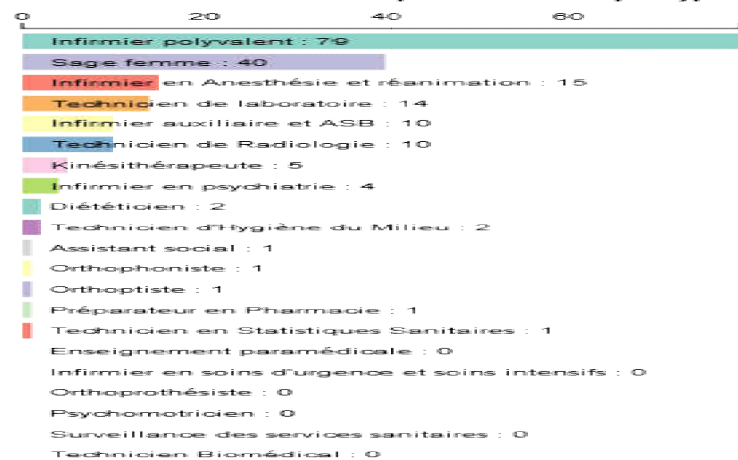
#### ➤ Encadrement para-médical :

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 186 personnes contre 112 en 2010, soit une densité d'un aide sanitaire pour 863 habitants contre 842 huit ans avant.

Tableau 99: Encadrement paramédical dans la région

	RH RESSP		RISUM	REMS	Total			
	Urbain	Rural						
Corps paramédical								
	Infirmiers polyvalents	55	18	6	24	0	0	79
	Sages femmes	27	10	3	13	0	0	40
	Autres	59	5	3	8	0	0	67
Corps administratif		15	0	0	0	0	0	15
Corps techniques		0	0	0	0	0	0	0
Personnel d'entretien et service		2	5	1	6	0	0	8
Autres		10	0	0	0	0	0	10
<b>Total</b>		<b>227</b>	<b>50</b>	<b>14</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>291</b>

Professionnels de santé paramédicaux par type



#### ➤ Indice d'utilisations des infrastructures sanitaires :

En ce qui concerne l'utilisation des infrastructures sanitaires dans la région, on constate que durant l'année 2017, L'hôpital provincial a accueilli presque 4 000 entrées contre 2865 en 2010. La durée moyenne de séjour est de 2,3 jours avec 10 632 jours d'hospitalisation.

**Tableau 100: EQUIPEMENTS LOURDS ET INSTALLATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE**

Installation radiologique pour examens standards	2
Installation radiologique télécommandée	0
Unité de radiologie panoramique	0
Unité de mammographie	1
Générateur d'hémodialyse	11
Scanographe	1
Arceau chirurgical mobile	1
Échodoppler 4D	0
Laveur-désinfecteur de grande capacité	0
Lithotriporteur extracorporel	0
Appareil de circulation sanguine extracorporelle	0
Laser	1
Stérilisateur à vapeur d'eau de grande capacité	3
Stérilisateur au peroxyde d'hydrogène vaporisé (stérilisateur à basse température) grande capacité	0
Ostéodensitométrie	0
Automate d'analyses médicales haute cadence	2
TPS (Système de planification et de traitement)	0
Stérilisateur à l'oxyde d'éthylène grande capacité	0
Stérilisateur au formaldéhyde grande capacité	0
Système d'angiographie	0
IRM (Imagerie par résonance magnétique)	0
Unité médicale de traitement hyperbare	0
Laveur-désinfecteur de chariots (cabine de lavage)	0
Projecteur de source à haut débit de dose (HDR)	0
Machine de Circulation Extra Corporelle (CEC) (Machine Cœur-poumon)	0
Simulateur	0
Salle de cathétérisme	0
Accélérateur linéaire de particules	0
Cyberknife	0
Spectromètre RMN (Résonance Magnétique Nucléaire) pour usage médical	0

Source : Ministère de la Santé

D'autre part le taux moyen d'occupation a atteint 50,1%, ainsi le taux de rotation a enregistré une augmentation de presque 9 point, 78,1% en 2017, 69,9 en 2016 contre 54 en 2010.

**Tableau 101: Durée moyenne de séjour et taux d'occupation dans la région**

	2017	2016	2010
Durée moyenne de séjour	2,3	2,28	03
Taux moyenne d'occupation en %	50,1	43,76	51,75
Taux de rotation en %	78,1	69,9	54

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

Dans les différents établissements de la santé de la région, et ce en dépit du manque persistant du personnel médical, 181 075 consultations médicales ont été réalisées au cours de l'année 2017 dont plus de 11 355 étaient dans l'Hôpital Hassan II soit 6,3% du total des consultations, les 170 000 autres consultations sont enregistrés dans les

autres centres sanitaires une performance record qui témoigne de la pression sur les établissements sanitaires de la région. Aussi plus de 264 000 soins paramédicaux ont été effectués dans les différents établissements sanitaires de la région, presque 30% étaient à l'actif de l'Hôpital régional, avec plus de 76 000 soins, une forte pression sur les urgences de cet hôpital. Les autres centres ne sont pas moins échappés à cette pression avec presque 188 000 soins délivrés soit 70% des efforts des urgences.

**Tableau 102: Consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires publiques, en 2017**

Province	Soins paramédicaux				Consultations médicales			
	Centres sanitaires			Hôpitaux	Centres sanitaires			Hôpitaux
	T	Rural	Urb		T	Rural	Urb	
Oued Eddahab	184988	103810	81178	76033	169 720	103810	65910	11355
Aousserd	2980	1490	1490	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>187968</b>	<b>105300</b>	<b>82668</b>	<b>76033</b>	<b>169 720</b>	<b>103810</b>	<b>65910</b>	<b>11355</b>

**Source : Direction régionale de la santé à Dakhla**

Les activités des laboratoires publics comme décrits dans le tableau ci-après ont concerné plus de 85 300 analyses réparties entre différentes catégories les plus fréquents sont les analyses Hématologie transfusion soit 40%. Malgré cette performance, plusieurs types d'analyse se font en dehors de la région d'où l'importance d'équiper les laboratoires de la région des équipements et du personnel nécessaires.

**Activités des laboratoires publics selon la province, en 2017**

Province	Total	Chimie Biologie	Hygiène alimentaire	Hématologie transfusion	Immunosérologie	Parasitologie	Bactériologie
Oued Eddahab	85380	0	315	34359	7415	354	247
Aousserd	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>85380</b>	<b>0</b>	<b>315</b>	<b>34359</b>	<b>7415</b>	<b>354</b>	<b>247</b>

**Source : Direction régionale de la santé à Dakhla**

## 2.4. Quelques aspects sur l'activité de la Santé publique dans la région :

Grâce aux différentes stratégies nationales, des progrès significatifs, quant à la prévention de la mortalité maternelle et infantile, ont été enregistrés. Un plan d'action du Ministère de la Santé entre 2008-2012 a permis une amélioration de certains indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce programme est très actif au niveau des services décentralisés de la santé. Il concerne les axes suivants :

- **Plan national de surveillance de la grossesse et de l'accouchement**
- **Programme national d'immunisation**
- **Programme national de planification familiale**
- **Programme national de lutte contre les maladies diarrhéiques**
- **Programme national de lutte contre la malnutrition.**

La stratégie déclinée pour la période 2017-2021, le ministère de la Santé axera ses actions sur la poursuite des réformes engagées dans le domaine de la santé, notamment la gouvernance du secteur à travers la régionalisation avancée, l'amélioration de la qualité des services et le renforcement des soins de santé primaires. Appuyée par une volonté politique, une attention particulière a été accordée à la santé de la population en milieu rural, en plus de la santé des femmes, des enfants, des jeunes, des adolescent(e)s et des personnes à besoins spécifiques.

### ➤ Programme National d'Immunisation ;

Durant l'année 2017, le programme de vaccination continue son déroulement ; ainsi 13 747 vaccins ont été effectués pour le BCG, DTCP et VAR.

#### Activité du programme national d'immunisation en 2017

	BCG	DTCP1	DTCP2	DTCP3	VAR	TOTAL
nombre	2 339	2 651	2 692	2 931	3 134	13 747

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

BCG : bacille de Calmette et guérin

DTCP : diphtérie tétanos coqueluche poliomyélite

VAR : vaccin anti-rougeoleux

### ➤ Programme National de planification familiale ;

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif principal de la pratique de la planification familiale visant un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

#### Répartition des populations cibles des programmes de santé maternelle

Province\Préfecture\Milieu	Femmes 15-49 ans			Femmes mariées 15-49 ans		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
AOUSERD	0	3 245	3 245	0	1 525	1 525
Oued ED-DAHAB	29049	4 392	33 441	16 009	2 064	18 073
TOTAL REGION	29049	7 6370	35 706	16 009	3 589	19 055

#### Projections de la population HCP

Au niveau de la région, les femmes agissent d'une manière analogique quant à la pratique de la planification familiale, l'effectif des utilisateurs (anciennes et nouvelles) s'élève à 9 020 femmes en 2017, elle était 6370 en 2010.

#### Activités du programme national de la Planification familiale dans la région

	Nouvelles acceptantes				Anciennes acceptantes				
	pilule	condom	Inj	DIU	Total	pilule	condom	inj	total
effectif	2 223	201	123	0	2 547	5 544	756	176	6 476

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

On constate que le taux de mortalité maternelle est élevé pour la région en comparaison des autres régions du sud de même le taux d'accouchements assistés est très bas en fait, seulement presque un sur dix accouchements est assisté.

## Indicateurs de performance des activités des maternités en 2017

Province	Examens postnatals	Grossesse à risque dépisté	Autres consultations prénatales	1er trimestre grossesse	Nouvelles consultantes
Oued Eddahab	1889	361	4250	1307	2102
Aousserd	60	24	156	48	36
Total	1949	385	4406	1355	2138

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

### ➤ Programme National de lutte contre la malnutrition ;

Durant l'année 2017, pour les enfants âgés de moins de 10 ans, les établissements sanitaires de la région ont réalisé 32276 pesées et 4723 pesées pour ceux âgés de 2 à 4 ans.

### Répartition des populations cibles des programmes de santé infantile

Province\Préfecture\Milieu	Enfants de moins d'un an			Enfants 12-23 mois			Enfants < à cinq ans		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
AOUSSERD	-	269	269	-	250	250	-	882	882
Oued ED-DAHAB	1 953	380	2 333	1 921	353	2 274	11 440	1 246	12 686
TOTAL REGION	1 953	649	2 602	1 921	603	2 524	11 440	2 128	13 568

Source : Projections démographiques HCP

Comme le montre le tableau ci-dessous, 1 373 enfants ont été bénéficiés de vitamine D première prise et 4457 de deuxième prise ; reste à signaler que les services sanitaires n'ont enregistré aucun cas de malnutrition.

### Activité du programme national de la lutte contre la malnutrition en 2017

	Vitamine D 1 prise	Pesés 0- 11mois	Vitamine D 2 prise	Enfants pesés âgés		Cas de Malnutrition
				12 – 23 mois	2 – 4 Ans	
urbain	1915	32276	4457	10156	4723	0
rural	0	0	0	0	0	0
Région	1915	32276	4457	10156	4723	0

Source : Direction Régionale de la Santé à Dakhla

### 3- DEVELOPPEMENT HUMAIN, DEVELOPPEMENT SOCIAL GENRE ET LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

Le Maroc, pays inscrit dans un processus d'émergence accéléré, n'est pas en reste des évolutions observées à l'échelle internationale en matière d'aggravation des inégalités sociales. Les initiatives et programmes lancés par le pays pour relever son niveau de développement social ont favorisé une baisse significative de la pauvreté et une forte atténuation de la précarité, surtout dans les régions du sud du Royaume notamment en milieu urbain. Aujourd'hui, on compte environ 139 programmes couvrant des domaines variés tels que, l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'emploi...

#### 3.1. Paysage et dynamique de la pauvreté multidimensionnelle dans la Région

Le Maroc a engagé une politique devenue, résolument affirmée, il faut le dire, depuis le début du siècle, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Faut-il rappeler dans ce cadre, l'approche innovante de la grande Initiative Nationale de Développement Humain conçue et impulsée par la plus Haute Autorité du pays et dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'innovation de son approche, la robustesse de son architecture, la pertinence de son ciblage social et géographique, le modèle participatif de son mode de gestion et le pluralisme d'évaluation de ses performances.

**Tableau 103: Cartographie de la pauvreté régionale 2004 - 2014**

Région	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	IPM (en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%), 2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004	IPM (en%), 2004	Intensité de privation des pauvres (en%), 2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté 2014 (en %)			Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
							Education	Santé	Conditions de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté :	
									Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement				
<b>Ensemble</b>														
La Région DOE	3,8	1,3	35,1	19,7	8,2	41,7	56,8	9,2	22,1	11,9	0,3	3,8	0,0	4,2
Aousserd	4,2	1,5	36,4	27,3	39,5	10,8	54,5	5,0	23,2	17,3	0,8	3,9	0,3	5,0
Oued-Ed-Dahab	3,8	1,3	35,1	18,9	42,0	7,9	56,9	9,3	22,1	11,7	0,3	3,8	0,0	4,1
<b>Urbain</b>														
La Région DOE	2,0	0,7	35,0	13,6	5,4	39,8	66,5	18,4	9,3	5,8	0,3	2,0	0,0	2,4
Oued-Ed-Dahab	2,0	0,7	35,0	13,1	5,2	39,6	66,5	18,4	9,3	5,8	0,3	2,0	0,0	2,4
<b>Rural</b>														
La Région DOE	18,7	6,6	35,2	47,7	21,1	44,1	47,9	0,7	33,9	17,4	0,3	18,7	0,2	19,2
Aousserd	4,2	1,5	36,4	34,0	12,9	38,1	54,5	5,0	23,2	17,3	0,8	3,9	0,3	5,0
Oued Ed-Dahab	22,4	7,9	35,2	53,0	24,2	45,6	47,6	0,5	34,5	17,5	0,2	22,4	0,1	22,7

Le lancement par le Maroc de plusieurs initiatives dans le domaine social a favorisé l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans le sillage de la progression régulière du Revenu National Brut par Habitant, la pauvreté monétaire a été

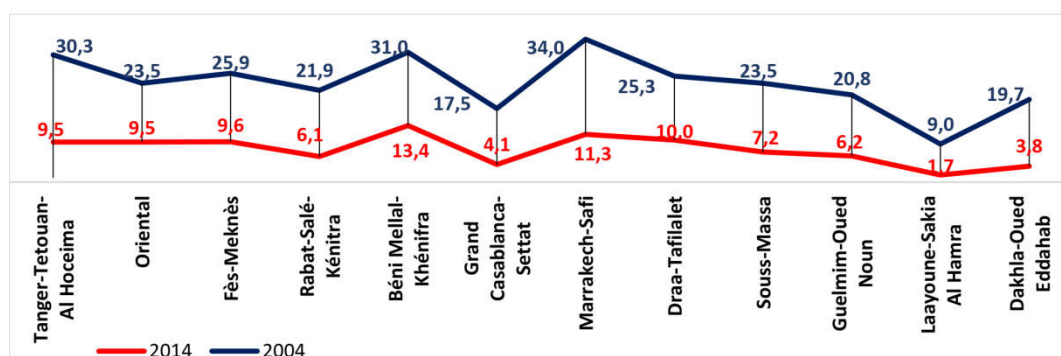
fortement réduite, passant de 15,3% à 4,8% respectivement entre 2001 et 2014, dans notre région ce taux entre 0,3% et 0,4% il était 1,3% en 2004. Quant à la pauvreté multidimensionnelle, celle-ci a baissé significativement dans la région Eddakhla Oued Eddahab pour passer de 19,7% en 2004 à seulement 3,8% en 2014.

La baisse importante de la pauvreté dans ses multiples dimensions s'est accompagnée d'un recul du taux de vulnérabilité, qui s'est établi en 2014 à 2,8% contre 11,5% en 2007, soit une baisse de près de 9 points. Il a atteint 2,9% en milieu urbain et 1,8% en milieu rural en 2014 contre 11,8% et 10,2% respectivement en 2007. La pauvreté et la vulnérabilité restent des phénomènes ruraux par excellence dans la région.

Entre 2004 et 2014, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a baissé dans toutes les régions du royaume. En termes de variation absolue, ce sont les régions les plus pauvres en 2004 qui ont connu le recul le plus important de la pauvreté, à savoir les régions de Marrakech-Safi, de 34,0% à 11,3%, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de 30,3% à 9,5% et BéniMellal-Khénifra, de 31,0% à 13,4%. Inversement, les régions les moins pauvres, marquées par une incidence inférieure à la moyenne nationale, sont Laâyoune-Sakia Al Hamra (1,7%), Dakhla-Oued Eddahab (3,8%), Casablanca-Settat (4,1%), Rabat-Salé-Kenitra (6,1%), Guelmim-Oued-Noun (6,2%) et Souss-Massa (7,2%).

**Figure 38: évolution de l'indice de la pauvreté entre 2004 et 2014**

**Évolution de l'incidence de la pauvreté entre 2004 et 2014**



### ➤ Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation

L'étude de la décomposition de la pauvreté multidimensionnelle des régions par source de privation. Ainsi la contribution des privations en termes d'éducation oscille autour de 43,4% à Dakhla-Oued Ed-Dahab. Les déficiences en termes de scolarisation des enfants contribuent à la pauvreté multidimensionnelle à hauteur de 13,4% à Dakhla-Oued EdDahab contre 27,3% à Casablanca-Settat. Les privations en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement expliquent 22,1% de la pauvreté à Dakhla, contre 24,6% à Beni Mellal-Khénifra. Quant aux privations en termes de conditions d'habitat, elles expliquent 11,9% de la pauvreté Régionale, contre 20,7% à Darâa-Tafilalet. Enfin Les déficiences en termes de la santé contribuent à la pauvreté multidimensionnelle à hauteur de 9,2%



## 3.2. INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN INDH

L'INDH s'inscrit dans un chantier de Règne où l'élément humain est placé au centre des politiques nationales dans un projet de société innovant pour un développement national durable. L'INDH, est un volontarisme politique exprimé au plus haut niveau de l'Etat, en vue d'en finir avec des situations d'inégalités sociales inacceptables et d'atteindre à plus long terme un niveau de développement humain honorable pour le pays. Elle est profondément cohérente avec deux thématiques activement prônées par Sa Majesté le Roi : le nouveau concept de l'autorité et la politique de proximité. Elle s'inscrit naturellement dans la continuité des grandes réformes engagées :

- **Consolidation de l'Etat de droit**
- **Elargissement des espaces de libertés**
- **Renforcement des instances démocratiques**
- **Consolidation et promotion de la démocratie locale.**

<u>Dates clés:</u>	
<b>2005 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Discours de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, le 18/05/2005 annonçant le lancement de l'INDH;</li><li>* Lancement du programme prioritaire de l'INDH en septembre 2005.</li></ul>	<b>2008 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Revue à mi-parcours de la mise en œuvre de l'INDH.</li></ul>
<b>2006 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Lancement officiel de la 1ère phase de l'INDH (2006-2010);</li><li>* Constitution des organes de gouvernance de l'INDH.</li></ul>	<b>2010 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Forum international de développement Humain à Agadir.</li></ul>
	<b>4 juin 2011 :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Lancement de la deuxième phase de l'INDH 2011-2015 par Sa Majesté le Roi, à Jerada.</li></ul>

Certes, l'objectif majeur et prioritaire de l'INDH est de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité alors que fondamentalement et à plus long terme, l'objectif est de contribuer à l'amélioration des indices de développement humain du pays. Elle procède d'une vision d'ensemble autour de valeurs :

- **De la dignité de tous et de chacun**
- **d'un esprit d'écoute et de confiance en l'avenir**
- **de la participation des bénéficiaires et des acteurs de développement local, en synergie et en partenariat**
- **d'une action ciblée, efficace, contractualisée, transparente, évaluée, appelée à devenir une référence de bonne gouvernance**
- **d'actions de longue haleine inscrites dans la durée et la pérennité.**

La mise en œuvre de l'INDH obéit à une plateforme établie sur la base des Hautes Instructions Royales, selon les programmes à vision plurielle :

- **Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural :**
  - **Phase I : 403 communes rurales dont le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 30%;**

- Phase II : 702 communes rurales dont le taux de pauvreté est supérieur ou égal à 14%, ainsi que l'accompagnement des communes rurales cible de la phase I.
- **Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain :**
  - Phase I : 264 quartiers urbains, relevant essentiellement des agglomérations dépassant 100.000 habitants ;
  - Phase II : 532 quartiers urbains par l'extension du ciblage territorial aux agglomérations émergentes, basé sur le seuil de 20.000 habitants.
- **Le programme de lutte contre la précarité des personnes en situation de précarité :**
  - Phase I : Huit catégories ciblées : les jeunes sans abris, les enfants de rue, les ex-détenus sans ressources, les malades mentaux sans abri, les femmes en situation de précarité, les personnes handicapées, les mendiants et vagabonds et les personnes âgées démunies ;
  - Phase II : deux autres catégories, à savoir : les toxicomanes et les malades atteints du sida.
- **Le programme transversal vise, au niveau des zones non ciblées des préfectures et provinces du Royaume, le soutien des actions à fort impact par l'appel à projet. Il concerne le renforcement de l'ingénierie sociale et l'accompagnement par un programme de formation et d'assistance technique. Pour la phase II, l'accent a été mis sur les projets AGR.**
- **Le Programme de 'Mise à niveau territoriale vise essentiellement la réduction des disparités en matière d'accès aux infrastructures de base, des équipements et des services de proximité (pistes rurales, santé, éducation, électrification, eau potable) des populations relevant de 22 provinces marquées par un relief montagneux ou enclavé.**

## **Bilans de l'INDH**

Au terme de l'année 2017, la mise en œuvre de ce chantier de Règne dans la région, s'est traduite par la concrétisation de 538 projets et 647 actions au profit de plus de 118 milles bénéficiaires. La concrétisation de ces projets et actions a nécessité la mobilisation d'un investissement global de 387 millions de dirhams, dont une part de l'INDH de 142 millions, soit un effet de levier de 53,7%, ce qui témoigne la mobilisation des différents acteurs, ainsi que la concrétisation du concept de la convergence.

Figure 39: répartition du montant global et bénéficiaires INDH par région

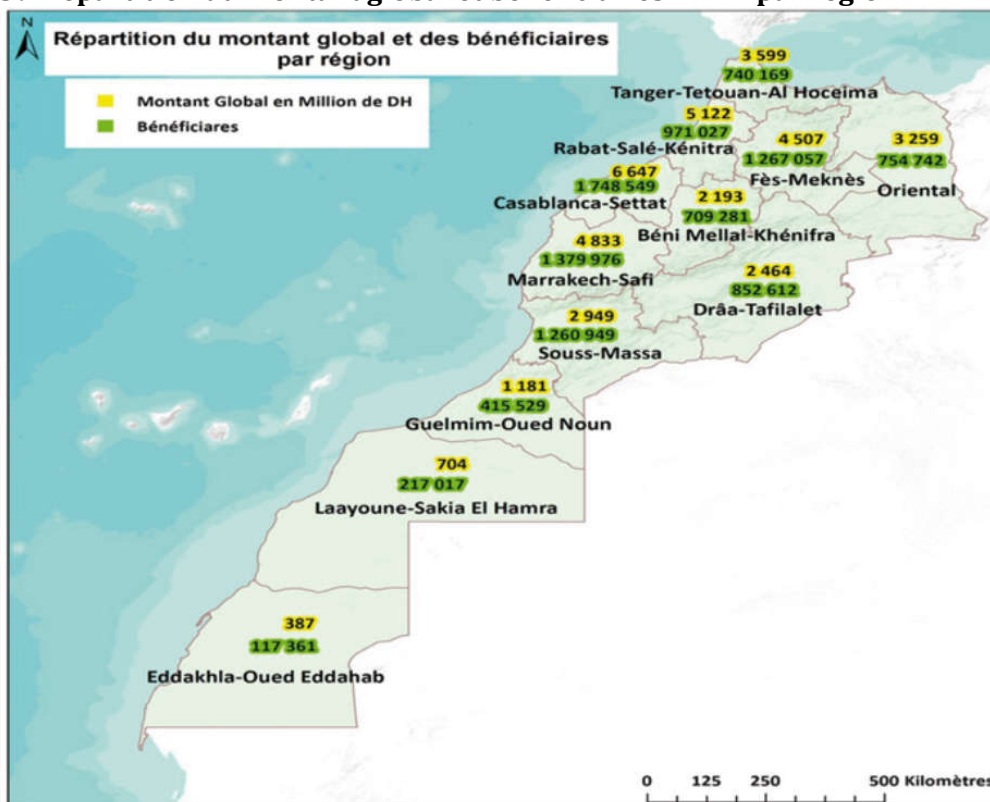


Tableau 104: Bilan de l'INDH dans la région Eddakhla Oued Eddahab

	ANNEES	bilan de la première phase 2005-2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	bilan de la deuxième phase 2011-2017	bilan de L'INDH 2005-2017
Programme de lutte contre l'exclusion sociale au milieu urbain	Nbre de projets	73	8	10	3	1	6	1	1	30	103
	Budget	78194468	4185400	11200000	10005327	7000000	8814978,77	15000000	6200000	62405705,77	142350173,8
	Apport de l'INDH	41036178	3685400	11200000	9305327	6000000	7814978,77	6500000	6200000	50705705,77	93001883,77
Programme transversal	Nbre de projets	77	17	24	42	47	55	63	60	308	385
	Budget	43578966	5416789	3334465	4213243	5418222	12954508,45	5400000	3491604,28	40228831,73	83507797,73
	Apport de l'INDH	16538734	2463000	2404127	2941829	3936793	4643499	3780000	2444123	22613371	10867622
Programme de lutte contre la précarité	Nbre de projets	15	3	4	3	7	5	5	8	35	50
	Budget	21588969	1300000	3456422	2275210	1200000	651654,84	3850000	3518413,5	16251700,34	37840669,34
	Apport de l'INDH	21588969	1300000	3456422	2275210	1200000	651654,84	3850000	3518413,5	16251700,34	37840669,34

L'INDH a accordé, dès son lancement, un intérêt particulier à la promotion des AGR en soutenant les activités assurant l'inclusion socioéconomique des personnes pauvres leur permettant de participer à la vie active et par là de se prendre en charge. Dans la région 666 Activités génératrices de revenus pour un montant total de 77millions de dirhams ont été lancées au profit de 10 155 bénéficiairesA travers ces activités, l'INDH a contribué à :

- ◆ L'amélioration des revenus de la population cible ;
- ◆ La création d'emplois et la promotion de la culture de l'auto-emploi ;
- ◆ Le renforcement de la dynamique associative et coopérative ;

- ◆ L'intégration dans le tissu économique, des populations démunies, dont notamment les femmes et les jeunes ;
- ◆ La lutte contre l'exode rural ;
- ◆ La valorisation des produits de terroir.

Figure 40:répartition des AGR par région INDH



L'intervention de l'INDH a porté essentiellement sur les aspects suivants :

- ◆ des activités d'élevage (apiculture, cuniculture, et élevage des caprins, ovins, camelins);
- ◆ des actions de préservation et de promotion des métiers de l'artisanat (couture et textile, décoration, menuiserie...);
- ◆ des projets d'organisation des marchands ambulants et de commerce de proximité ;
- ◆ des actions de mise à niveau de la pêche artisanale ;
- ◆ des actions de valorisation de certains produits de terroir (couscous, encenses ...) ;
- ◆ des activités de tourisme (centres touristiques, écotourisme, gites touristiques),
- ◆ des actions visant l'amélioration des conditions de travail des éleveurs et des agriculteurs.

## ➤ L'ENTRAIDE NATIONALE

L'action sociale est une déterminante essentielle dans l'effort de lutte contre la pauvreté, c'est pourquoi les pouvoirs publics ont mis en place des programmes sociaux pour répondre aux besoins des populations défavorisées.

Ainsi, en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, par l'Entraide Nationale et les institutions sociales et éducatives qui constituent des majeurs actions pour protéger ces catégories de la population qui connaissent des conditions de vie très difficile.

Créée, d'abord, sous forme d'Etablissement privé à caractère social par le Dahir n°1-57-099 du 27 avril 1957, l'Entraide Nationale a, ensuite, été suivit par le Décret n°2-71-625 du 28 février 1972, érigée en Etablissement Public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, statut qu'elle conserve à ce jour.

L'Entraide Nationale est actuellement placée sous la tutelle du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social. L'Entraide Nationale a pour mission d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations et de concourir à la promotion familiale et sociale. Elle contrôle les œuvres privées d'assistance et de bienfaisance qu'elle subventionne. Elle contribue à la formation des agents affectés aux œuvres qu'elle contrôle. Elle peut être consultée sur l'opportunité de la création de toute œuvre publique à caractère social ou charitable ainsi que sur les mesures générales ou particulières intéressant la solidarité et l'entraide. Elle peut être appelée à participer à la création d'institutions et d'établissements destinés à faciliter l'accès au travail et à l'intégration sociale.

Dans le cadre de son nouveau plan de développement, l'Entraide Nationale est amenée à repositionner son intervention autour de trois principales fonctions sociales :

- **L'écoute, l'orientation, l'accompagnement des personnes en situation de précarité à travers :**
  - ◆ L'accueil et l'écoute ;
  - ◆ L'évaluation individuelle de leur situation ;
  - ◆ L'information, le conseil et l'orientation ;
  - ◆ L'accompagnement individualisé ;
  - ◆ La médiation sociale (essentiellement familiale).
- **Les prestations sociales à travers :**
  - ◆ La prise en charge des enfants en situation de grande précarité et d'exclusion ;
  - ◆ La prise en charge des personnes en situation de Handicap et de précarité extrême ;
  - ◆ La prise en charge des personnes âgées en situation de grande précarité et d'exclusion ;
  - ◆ Prise en charge des femmes en situation de grande précarité.
- **La veille et l'intelligence sociale à travers :**
  - ◆ La collecte de données sur la situation des personnes en situation de précarité et d'exclusion;
  - ◆ La constitution et la diffusion des bases de données relatives aux populations cibles ;
  - ◆ Le suivi des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Au niveau de la région Eddakhla Oued Eddahab, la coordination régionale de l'Entraide Nationale à Dakhla gère une structure composée de 24 centre qui a desservi une population cible de l'ordre de 10 858, réparti comme suit :

	<b>Nombre de centres</b>	<b>Femmes en situation difficile</b>	<b>Enfants en situation difficile</b>	<b>Personnes en situation de handicap</b>	<b>Personnes âgées en situation difficile</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Dakhla-Oued-Eddahab</b>	24	3 501	3 180	2 355	1 823	10 858

20 sur 24 centre sont siégés au niveau de la délégation de Dakhla leur services ont touché une population de 10 403 bénéficiaires, et les 4 autres sont du sort de la délégation d'Aousserd et ont desservi 455 bénéficiaires, réparti sur des programmes de l'action sociale selon les programmes suivants :

- ◆ **Centres d'Education et de Formation**
- ◆ **Centres de Formation Professionnelle**
- ◆ **Centres pour Personnes en Situation de Handicap**
- ◆ **Etablissements de Protection Sociale**
- ◆ **Jardins d'Enfants**
- ◆ **Dour Almouwaten**
- ◆ **Espaces d'Alphabétisation**
- ◆ **Aide en nature pour Personnes en Situation de Handicap**

### ➤ **L'ASSISTANCE SOCIALE**

Conformément a son plan de développement, l'Etablissement de l'Entraide Nationale est considéré l'opérateur national d'Assistance Sociale et l'interface privilégiée pour l'écoute et l'orientation des populations en situation de précarité. De par sa mission statutaire, son intervention s'articule particulièrement autour de l'écoute, l'orientation, l'accompagnement des personnes en détresse, à travers: l'accueil et écoute des populations en situation de précarité et d'exclusion; l'évaluation individuelle de la situation des populations en situation de précarité et d'exclusion ; l'information, conseil et orientation des populations reçues ; l'accompagnement individualisé des populations reçues et médiation sociale (essentiellement familiale). Il s'appuie pour cela, sur ses ressources propres (Humaines et techniques) et sur un tissu associatif dynamique, qu'il accompagne pour relayer une partie de ses actions sur le terrain, et ce au moyen des structures suivantes :

- ◆ **Centres d'Assistance Sociale (CAS) ;**
- ◆ **Espaces Multifonctionnels pour les Femmes (EMF) ;**
- ◆ **Unités de Protection de l'Enfance (UPE) ;**
- ◆ **Centres d'Orientation et d'Assistance pour Personnes en situation de Handicap (COAPH).**

Quant à la population cible, il s'agit principalement de :

- ◆ **Femmes en situation difficile ;**
- ◆ **Enfants en situation difficile ;**
- ◆ **Personnes en situation de Handicap ;**
- ◆ **Personnes âgées sans ressources**

Ces actions ont touché au niveau de la région quelque 1 700 personnes soit 1,18% de l'ensemble des bénéficiaires au niveau du Royaume, et 1,1% de la population de la

région en 2016, uniquement 79 personnes des bénéficiaires sont du sort territorial de la province d'Aousserd.

**Tableau 105: Bénéficiaires de l'assistance Sociale**

	Nombre de bénéficiaires	Pourcentage
Dakhla-Oued-Eddahab	1 695	1,18%
Dakhla	1 616	1,13%
Aousserd	79	0,06%
Maroc	143 149	100%

### ➤ CENTRES D'EDUCATION ET DE FORMATION

Ce programme cible les femmes issues des couches sociales démunies, les jeunes filles et garçons déscolarisés ou non scolarisés issus des familles nécessiteuses. Il leur permet d'apprendre des métiers de production et de services : coupe couture traditionnelle et moderne, broderie, tricotage, informatique, arts ménagers, coiffure et esthétique, guides de montagnes, ... . Le cursus de formation est défini en fonction des spécificités locales et des exigences du marché de l'emploi. Il assure aussi l'accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle (création de micro-projets, organisation sous forme d'associations et/ou de coopératives, création de très petites entreprises (TPE). Dans la région Eddakhla Oued Eddahab, ces actions ont touché 822 personnes dans les 11 centres dédiés à cet égard, 74,2% de ces bénéficiaires sont dans la capitale régionale Dakhla.

**Tableau 106:Centres d'Education et de Formation**

	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires
Dakhla-Oued-Eddahab	11	822
Dakhla	9	610
Aousserd	2	212
Maroc	1 600	117 617

### ➤ ETABLISSEMENTS DE PROTECTION SOCIALE

Ce programme vise l'accueil et le renforcement des capacités scolaires et sociales : Hébergement et alimentation ; Programmes socio-éducatifs ; Soins, habillement, hygiène... à travers les établissements de type : Maisons d'Enfants, DAR TALIB et DAR TALIBA en plus des écoles coraniques.En outre, il assure la prise en charge des personnes âgées ou en situation difficile, ou en situation de Handicap. A Dakhla deux centres sont disponibles et offre des prestations à 82 personnes

#### Etablissement de protection sociale dans la région en 2016

	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires
Dakhla-Oued-Eddahab	2	82
TOTAL du Maroc	1 234	129 485

### ➤ EDUCATION PRÉSCOLAIRE

Ce programme s'inscrit dans une vision de réduction de la fracture en matière de préscolaire et de scolarisation particulièrement dans les milieux sociaux défavorisés. Par cette action, l'Entraide Nationale contribue à l'élargissement des chances et des

conditions favorables pour que les enfants démunis puissent bénéficier et intégrer les programmes publics d'éducation. Il permet d'offrir une opportunité d'intégration socio-éducative en faveur des enfants (filles et garçons) âgés de 4 à 6 ans, issus de familles pauvres notamment, en matière d'éducation préscolaire. Aussi, il vise à libérer les mamans et d'augmenter leur disponibilité en vue d'assurer leurs obligations et responsabilités domestiques. En outre, le programme en question est considéré un facteur qui encourage et facilite l'accès des femmes à la vie active et l'exercice d'activités marchandes génératrices de revenus leur permettant de répondre aux besoins du ménage et de participer pour subvenir aux charges familiales.

**Tableau 107: Etablissement de l'EDUCATION PRÉSCOLAIRE**

	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires
Dakhla-Oued-Eddahab	10	398
Dakhla	8	337
Aousserd	2	61
<b>TOTAL</b>	<b>923</b>	<b>40 314</b>

### ➤ **DAR AL MOUWATEN (Maison du Citoyen)**

Ce programme vise la population des quartiers avoisinants chaque centre, qui sont au nombre de 3 dans la région (2 à Dakhla), les femmes en situation difficile et le tissu associatif local (au total 7 291 bénéficiaires) et leur permet de bénéficier d'un nombre de services, notamment :

- ◆ **Ecoute, conseil et orientation ;**
- ◆ **Education et sensibilisation ;**
- ◆ **Locaux et moyens logistiques mis à la disposition du tissu associatif local (appui scolaire, formation qualifiante, aide à l'insertion, finance solidaire, etc...) ;**
- ◆ **Service itinérant d'éducation, d'encadrement et d'animation.**

#### **Activités des Dour Al Mouwaten à Dakhla**

	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires
Dakhla-Oued-Eddahab	3	7 291
Dakhla	2	7 291
Aousserd	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>85 366</b>

### ➤ **AIDE EN NATURE POUR PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP**

Ce programme consiste à l'octroi d'une aide alimentaire permanente de première nécessité aux personnes en situation de Handicap dont particulièrement les paralytiques et les malvoyantes en situation d'extrême pauvreté. Ce programme a touché 26 personnes au niveau de la région.



**Tableau 108: Centre relevant de l'EN dans la région Eddakhla Oued eddahab**

Type de centre	secteur	Activité
C.E.F relevant du centre d'accueil multifonction	Hay el Amal	-centre et couture moderne - informatique -coiffure - autres activités -alphabétisation
Dar al mowatin Salam	Hay Salam	-informatique -éducation informel -gestion domestique -éducation citoyenneté -alphabétisation -autres activités
Dar al mowatin El Qods	Avenue el Ouchariat	-broderie -coupe et couture moderne -croché à main -informatique -alphabétisation -coiffure -autres activités
C.E.F Ohoud	HaY Moulay Rchid	-coupe et couture moderne -céramique -alphabétisation -coiffure -soutien scolaire
C.E.F Tirss	Hay Salam	-broderie -coupe et couture moderne -croché à main -peinture sur tissu -éducation informatique -alphabétisation
Etablissement protection « DAR TALIB »	Oued chiaf	-logement et nourriture -sport -autres activités
C.E.F FAR	Hay el Askari	-coupe et couture -crochée à main -peinture sur tissu -alphabétisation
C.E.F « AHL LBACHIR »	Hay el Wakala	-coupe et couture moderne -coupe et couture traditionnelle -éducation informel -informatique -alphabétisation
C.E.F « ENNAHDA »	Hay el Hasani	-coupe et couture moderne -éducation informelle -alphabétisation -informatique Education citoyenneté
Etablissement de protection sociale Centre d'accueil multifonction	Hay El Amal	-promotion et appui scolaire aux enfants en situation difficile -logements et nourriture -sport et autres activités
Garderie d'enfants « AL Wahda »	Avenue M.V	-alphabétisation -éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « NAOIRICE »	Hay EL hASANI	-Alphabétisation -éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « QODS »	Avenue el Ouchariat	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « SALAM »	Hay Salam	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « OHOUD »	HaY Moulay Rchid	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « FAR »	Hay EL ASKARI	-éducation et apprentissage encouragement de préscolaire
Garderie « D'accueil »	Hay el Amal	-alphabétisation -éducation et apprentissage encouragement de préscolaire



## ➤ ALPHABÉTISATION

Ce programme vise les personnes analphabètes dont l'âge est de plus de 15 ans. Il encourage les bénéficiaires des prestations de l'EN à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale pour adultes ; et dispense des cours d'alphabétisation dans le cadre du partenariat avec le Département de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle. Ce programme est aussi réalisé au niveau local avec le concours d'un réseau d'associations locales.

### **Bilan des activités des Espaces d'Alphabétisation dans la région en 2016**

	<b>Nombre de centres</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>
<b>Dakhla-Oued-Eddahab</b>	13	856
<b>Dakhla</b>	11	753
<b>Aousserd</b>	2	103
<b>TOTAL</b>	711	27 807

## 4- JEUNESSE ET SPORT DANS LA REGION

### Les activités sportives dans la région :

Les activités sportives font une partie importante du développement humain et contribue à l'amélioration du niveau de la population. La région Eddakhla oued Eddahab offre à ces habitants un certain nombre d'établissement et d'équipements aux activités sportives et de loisirs, des terrains de sport, des centres d'accueil et des maisons de jeunes. En plus de sa vocation de terre des sports de glisse nautiques que Dakhla commence à se distinguer comme une destination sportive internationale.

#### ➤ **Infrastructure sportive dans la région**



La région Eddakhla oued Eddahab dispose d'une infrastructure sportive diversifiée, et la plupart de ces équipements sportifs sont installés dans la ville de DAKHLA. Cette infrastructure est dotée de 74 installations sportives dont la majorité est consacrée aux sports collectifs.

### Répartition des équipements sportifs dans la région

infrastructures sportive	nombre
grand terrain	4
salle omnisport	1
terrains de proximité	24
piscine	1
piste d'athlétisme	1
terrains scolaires	43
Total	74

#### ➤ **les clubs sportifs dans la région :**



La région Eddakhla oued Eddahab compte 61 associations sportives érigées en clubs dont 26 d'entre eux sont l'égide des différentes fédérations sportives nationales, dont 3 clubs football, 2 clubs d'athlétisme, 3 clubs de Tennis, un club de basketball, 2 clubs de Handball, 12 clubs répartis en salle des sports privée de taekwondo, de musculation de Karaté et divers en plus d'un club de Tir sportif et un autre de ping pong. La totalité des clubs sont situés dans la ville de Dakhla.

**Tableau 109: récapitulatif des clubs sportifs dans la région**

Discipline sportive	nbre d'associations sportives	association affiliée		encadrant		pratiquants		gérants	
		ligue	fédération	diplômés	sans diplôme	masculin	féminin	masculin	féminin
football	9	9	3	9	12	900	55	68	13
athlétisme	8	---	2	5	3	23	27	60	12
hand ball	2	2	2	---	2	45	18	16	2
basketball	1	---	1	1		80	30	5	0
tennis	3	---	3	3	2	40	30	21	2
mini foot	17	17		6	11	360	---	84	23
salle des sports privée	18	15	12	21	5	960	230	90	24
Tir sportif	1	1	1	---	1	40	30	7	2
pingpong	1		1	1		16	0	5	0
volleyball	1		1	1		18	9	5	4
<b>total</b>	<b>61</b>	<b>52</b>		<b>83</b>		<b>2911</b>		<b>443</b>	

Les clubs sportifs sont considérés comme des écoles sportives où de nouvelles approches d'exercices du sport sont enseignées, telles écoles qui deviennent de plus en plus répondues et qui touchent des disciplines que les jeunes de la région découvrent pour la première fois comme le Tennis. Au total 9 club, 661 pratiquants et 9 aides encadrant, même si le taux de féminisation reste très faible et le taux d'encadrement est à améliorer, néanmoins, cette manière de concevoir l'exercice sportif, commence à se propager ce qui est très important pour l'impulsion du professionnalisme dans le secteur.

**Tableau 110: Encadrement sportif des clubs et écoles de sport dans la région**

discipline	nombre de club	bénéficiaires		encadrant		aide encadrant	
		masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
football	6	442	---	---	---	4	1
basket ball	1	67	46	---	---	1	---
hand ball	1	18	---	---	---	1	---
tenis	1	16	20	---	---	1	---
Judo	1	16	---	---	---	1	---
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>595</b>	<b>66</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
		<b>661</b>		<b>0</b>		<b>9</b>	

Dans le cadre de la promotion du sport dans la région, l'année 2018 était marquée par l'organisation de plusieurs compétitions internationales et nationales dont :

- Les éliminatoires Afro-européennes en Kit Surf pour les JO juniors
- Le prix international du prince Héritier My Elhassan en Kit Surf
- Le Triathlon international de Dakhla
- La course internationale sur 10 Km de Dakhla
- L'édition de Sahraouiya course Féminine
- La journée du sport Féminin

**Tableau 111: Bilan des manifestations sportives durant 2018**

Délégation	établissement	nombre de manifestations sportives	Participants par type de manifestation					
			locales/régionale		nationales		internationales	
			M	F	M	F	M	F
<b>Oued Eddahab</b>	<b>salle couverte et terrains de proximité</b>	42	2634	1120	514	---	244	---
	<b>centre socio-sportif</b>	8	411	94	40	---	---	---
	<b>centre socio-sportif</b>	2	120	35	40	---	---	---
<b>Aousserd</b>	<b>terrains de proximité</b>	6	398	58	---	---	---	---

Pour mieux encourager l'exercice du sport des actions sont menées par des partenariats de plusieurs intervenants en vue doter la région des infrastructures adaptées, dans ce cadre l'année 2018 a été marquée par l'amélioration de l'infrastructure sportive de la région de 5 terrains de proximité de plus, d'un montant d'investissement de 5 millions de DH, et l'équipement de celui de Bir Gandouz d'une pelouse artificielle d'un volume d'investissement de 620 mille DH, et la réhabilitation des maison des jeunes et centres d'un montant de 500 milles DH et la programmation de la construction de 28 terrains additionnels dans la région, dont 7 sont du ressort territoriale de la province Aousserd.

### **Les activités éducatives et de loisirs dans la région :**

La région Eddakhla oued Eddahab dispose de 4 maisons de jeunes implantées toutes dans la ville de Dakhla, ces établissements permettent aux jeunes d'exercer et s'initier aux activités sportives, de théâtre, des beaux-arts, et la musique ; en plus de leur vocation de formation et d'apprentissage de bons mœurs ; elles ont accueilli 66281 adhérents en 2018 soit un moyen de 16570 participants par maison de jeune, les jeunes de sexe masculins représentaient 63,7% des participants et un peu plus du tiers sont des jeunes femmes ; alors 63,2% des participants ont assisté aux activités de rayonnement le reste étant des activités de routine.

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires		
	Total	Féminin	masculin
Activités normales	24389	8323	16066
Activités de rayonnement	41892	15637	26255

D'autre coté, et dans le cadre de l'encouragement et l'encadrement du rôle de la femme, le secteur de la jeunesse et du sport se dispose d'un foyer féminin et d'un jardin d'enfants. Le nombre de bénéficiaires a atteint 565 durant l'année 2018, encadrés dans le cadre de 10 activités féminines dans le but d'une meilleure insertion de la femme dans la vie active.

**Tableau 112: bénéficiaires des foyers féminins**

Nbre bénéficiaires	lieux	Type d'activité	Date
40	Foyer féminin	Séances d'apprentissage du Coran	Octobre 2017 mai 2018
32	Foyer féminin	conférence	février
33	Foyer féminin	séminaire	
60	Foyer féminin	matinale	
210	Foyer féminin maison des jeunes Oum Tounsi	Célébration de la journée de la femme	Mars
34	maison des jeunes Oum Tounsi	exposition	Mai
20	Foyer féminin	Opération Déjeuner Ramadan	21Mai 2018
50	Foyer féminin	Cérémonie de Henna	29 mai 2018
46	Foyer féminin	Cérémonie de fin de l'année scolaire	28 juin 2018
40	Foyer féminin	Conférence	23 novembre 2018

Les colonies des vacances organisées au profit des enfants sont parmi les activités importantes qui sont supervisés par les services de jeunesse et sports dans la région. En 2018, le nombre des participants dans ces colonies se chiffre à 2 866 enfants répartis sur trois types de colonies.

**Tableau 113: Répartition des colonies de la région selon le type**

<b>Colonies fixes</b>		
Nombre de bénéficiaires	Nombre de sièges	Associations
1983	2162	27
<b>Colonies d'action directe</b>		
Nombre de bénéficiaires	Nombre de sièges	Délégation
99	100	Aousserd
<b>Colonies urbaines</b>		
Nombre de bénéficiaires	Nombre de sièges	Délégation
400	400	Oued Eddahab
384	400	Aousserd

### ➤ Appui aux associations actives :

Dans le cadre du renforcement des capacités du tissu associatif local, surtout les associations opérant dans le domaine de l'enfance et la jeunesse par des subventions selon des cahiers de charge établis par le département et le suivi étant assuré par les directeurs des maison des jeunes.

### **Subventions octroyées aux associations par le département en 2018**

Montant de subvention en DH	Nbre d'associations	délégation
123000.00	13	Oued Eddahab
14000.00	02	Aousserd

## 5- LA CULTURE DANS LA REGION

### 5.1. Les tendances du secteur de la culture dans la région :

La culture, dans son sens le plus large, est considéré comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

En général, une culture est à la fois un savoir, un savoir-faire et un savoir-être. C'est une prise de conscience de la pensée, des relations avec l'environnement et autrui. Un individu cultivé est une personne sociale non isolée, membre actif de sa communauté, de l'univers et de l'espèce humaine. Notre culture est notre manière de vivre qui se voit dans nos comportements quotidiens, nos pratiques sociales, nos langues, nos traditions, notre histoire et notre façon de discourir et d'exprimer nos pensées. Elle est la mesure par laquelle sont évalués notre mode de vie et le degré d'évolution de notre société.

Le droit à la culture est un droit de l'homme qui s'exerce. Le droit à la culture est un droit de l'homme qui s'exerce sur le plan collectif et individuel :

- **collectif** : permettre au citoyen de défendre protéger et développer sa propre culture (patrimoine culturel, traits spirituels intellectuels et affectifs, systèmes de valeur, traditions, coutumes, connaissances et croyances, notre histoire et notre façon de discourir et d'exprimer nos pensées).
- **individuel** : regroupant le droit à l'éducation, la protection du droit d'auteur et la jouissance des biens culturels.

Les objectifs associés étant :

- La diffusion de la culture Hassani et son développement en organisant des festivals des expositions et des séminaires, des conférences, des réunions, des forums et plusieurs autres événements de nature culturelle.
- L'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection des ressources du patrimoine culturel et immatériel.
- le développement des zones de théâtre, musique, arts de la danse et des beaux-arts et d'encourager et de soutenir les créativités artistiques.
- Préparation des mesures visant à promouvoir le livre et le développement de réservoirs et de conservation des manuscrits pour faire connaître son importance et la valeur du patrimoine en utilisant toutes les coopérations avec les institutions intéressées.
- La réalisation de projets de développement dans le contexte culturel avec les conseils locaux élus.
- Renforcer les partenariats et la recherche de façons à soutenir le but de promouvoir les structures culturelles.

Les acteurs locaux, en particulier, la Direction du Ministère s'emploient à élever la scène culturelle dans cette partie du pays et aspirent à valoriser, développer et réhabiliter le patrimoine culturel local - Hassani - à prendre sa place naturelle parmi

les composantes de l'identité nationale, à travers la programmation d'événements culturels et de dates reflétant les différents spectres de La culture nationale marocaine, en mettant l'accent sur les manifestations culturelles locales et leur impact sur le reste des composantes de l'identité nationale, s'ajoutant aux exigences de la Constitution du Royaume et aux directives contenues dans le discours de Sa Majesté et conformes à la stratégie et aux obligations du ministère de la Culture à cet égard.

**«Comme nous l'avons souligné, ce modèle ne peut être réduit au seul aspect économique, mais c'est un projet communautaire intégré visant à élever l'être humain et à préserver sa dignité et à le placer au centre du processus de développement. De ce fait, le climat accorde une place particulière à l'héritage culturel et civilisationnel du désert. Nous connaissons sa place dans les cœurs et les esprits des habitants de la région. C'est pourquoi nous tenons à prendre soin de la culture hassani et à la présenter au moyen de structures et d'installations culturelles, en encourageant les initiatives et les manifestations artistiques et en rendant hommage au peuple de l'art, de la culture et de la créativité. Sur la base de tous les éléments de l'identité marocaine unifiée. Il n'y a pas de différence entre patrimoine et spécificités culturelles et linguistiques dans toutes les régions du Maroc, que ce soit au Sahara et à Sousse, dans les campagnes et dans l'Atlas ou à l'Est. Préserver le patrimoine culturel local ne signifie pas encourager le fanatisme ou la réclusion, il ne peut pas non plus être une incitation à l'extrémisme ou à la sécession, il incarne notre fierté dans la diversité et la diversité des tributaires de l'identité nationale dans le contexte d'un Maroc unifié. Notre responsabilité collective est de maintenir cet équilibre culturel et culturel national, de préserver ses composantes, de promouvoir la communication et la fertilisation croisée entre ses composantes, dans une ouverture aux valeurs et aux civilisations mondiales, au monde de la connaissance et de la communication»** Extrait du discours royal A l'occasion du 42 ° anniversaire de la Marche Verte, le roi Mohammed VI 6 nov. 2017

Dans ce sens, la nouvelle Constitution du Royaume du Maroc définit « AL HASSANYA » comme l'un des éléments qui compose l'identité culturelle du Maroc et a mis une grande responsabilité à l'Etat pour son entretien et son développement.

Les régions de sud du royaume du Maroc connues par leur culture HASSANI dont on cite la région de Dakhla Oued Eddahab qui occupe 20% du territoire national et compte aujourd'hui plus de 165 250 habitants et que ces derniers donnent une grande importance à leurs langage, leurs coutumes, leurs traditions, leurs habitudes , leurs connaissances, leurs valeurs, leurs croyances sans oublier leur art populaire, leurs musique, leurs poésie, leurs danse.

Le patrimoine culturel HASSANI comprend donc tout ce dont les gens de sud du royaume ont hérité et qu'ils ont produit tout au long de leur histoire et préservé jusqu'à aujourd'hui. Qu'il s'agisse de sites archéologiques, de médinas, de monuments historiques, d'ensembles architecturaux anciens ou plus récents,



d'objets archéologiques ou ethnographiques, de traditions et d'expressions orales et artistiques, de savoirs et de savoir-faire, ils témoignent des différentes phases de l'histoire de la culture marocaine, depuis la préhistoire jusqu'aux temps modernes.

Le patrimoine culturel hassani est donc à la fois riche, divers, enraciné et vivant. Qu'il soit matériel ou immatériel, il est aujourd'hui confronté à divers écueils qui en fragilisent la transmission. La prise de conscience récente dans la société et les compétences dont on dispose aujourd'hui permettent d'en assurer la transmission aux générations futures.

La préservation du patrimoine national culturel ALHASSANI est aujourd'hui plus qu'une nécessité, une urgence. Elle requiert une plus grande implication des acteurs publics et privés. Il s'agit à la fois de protéger les acquis et d'identifier davantage de sites culturels, d'éléments de la culture immatérielle qui demandent à être sauvegardés.

Le cadre en serait une vision d'ensemble déclinée sur le court et le moyen terme en programmes et projets auxquels un financement est identifié dans le cadre de partenariats. C'est dans ce sens que la direction régionale de la Culture à initier un chantier ambitieux : la Vision Patrimoine 2016 - 2021. Sur la base d'une identification exhaustive des difficultés qui entravent la protection et la valorisation du patrimoine culturel hassani, révèlent dans la mise en place de la convention programmée pour le développement du domaine culturel local en encourageant les initiatives et les manifestations artistiques, culturelles, littéraires et scientifiques et en rendant hommage au peuple de l'art, de la culture et de la créativité. La mise en œuvre de politiques d'accès universel à la culture en rendant les services culturels des citoyens afin de renforcer le tissu culturel régional et de soutenir le travail des acteurs dans la coordination et la consultation et la création de partenariats dans ce domaine. Sans manquer la Préservation de ce primordial patrimoine.

Cette vision entend définir des objectifs clairs à atteindre, mobiliser les ressources nécessaires pour y parvenir et dresser un échéancier réaliste avec comme point de mire pour y arriver à ses finalités.

## **5.2. La Vision Patrimoine 2016 – 2021**

### **La vision vise à donner la vie a six importants projets dans la région qui sont :**

**Animation culturelle et artistique et mise en valeur de la culture hassani : plusieurs manifestations culturelles sont organisées pour promouvoir et préserver l'art et la culture saharo-hassani. De même, pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel dont on cite :**

- **l'organisation du salon régional du livre et de l'édition avec la participation des états sous de la région dans sa 9eme édition à Dakhla dès le 27 Septembre au 04 Octobre 2018; sous le thème «Nous lisons.....pour vivre » et l'occasion de souligner l'importance du livre et de son rôle dans le progrès de la société et aussi de faire connaître la valeur de la lecture dans notre vie quotidienne et ainsi de contribuer à l'avancement de ce secteur comme un outil clé pour la diffusion des connaissances et de la circulation .**
- **l'organisation du festival national de la chanson et la mélodie hassani à Dakhla dans sa 13ème édition le : 2,3 et 4 novembre 2018, C'est un patrimoine de festival spécial Hassani**

supervise le ministère de la Culture a organisé en collaboration avec les autorités locales sous le thème : «La chanson Hassani créativité et éducation» pour prendre soin du patrimoine Hassani, qui fait partie du patrimoine marocain et ainsi que l'emploi dans le service de l'intégrité territoriale ainsi que l'ouverture à différents développements dans la communauté littéraire et artistique SAHRAOUI

- l'organisation la deuxième édition de la manifestation DAKHLA ALWAN à Dakhla le 7,8 et 9 Décembre 2018, cette manifestation a pour objet la Valorisation du paysage culturel en général et du paysage artistique en particulier dans la région et Développer les créations des jeunes et des personnes intéressées par ce domaine.
- l'organisation de la deuxième édition de la manifestation de DAKHLA IBDAAE BI SIGHAT AL MOANAT, à Dakhla le 14, 15 et le 16 Décembre 2018 sous le thème : «Initiatives Féminines Innovation et Développement» c'est un événement a pour but de mettre en valeur et d'encourager les talents créatifs des femmes dans divers domaines et de les lier afin d'échanger des expériences et de créer un espace pour débattre de leurs préoccupations et s'inspirer d'expériences créatives réussies dans divers domaines et professions.
- l'organisation du festival DAKHLA ACHAAR WA AWTAR dans sa première édition à Dakhla le 26, 27 et le 28 Décembre 2018, sous le thème : «L'appréciation du patrimoine hassani est un renouveau de valeurs vertueuses»
  - **Programme de valorisation de la musique hassani : Participation au festival national de la chanson et la mélodie hassani à Dakhla ; Participation au festival de DAKHLA ACHAAR WA AWTAR ; organisation des soirées artistiques et de chants hassani**
  - l'organisation d'une résidence d'art dans sa première fois à Dakhla, dès le 25 au 28 Octobre 2018, Afin d'améliorer la performance des équipes musicales de la région.
  - **Création d'un conservatoire régional de la musique et des arts chorégraphiques : Ce projet s'inscrit parmi les équipements publics visant le développement du tissu culturel de la région de Dakhla Oued Eddahab. Il a pour mission première de former les artistes de demain dans les disciplines de la musique, du chant et de la danse, en utilisant des espaces de travail agréables avec des volumes bénéficiant d'une acoustique appropriée, des moyens technologiques modernes et des méthodes d'enseignement ouvertes à la vie professionnelle.**
  - **Programme d'inventaire du patrimoine hassani de la région : A pour objet de répertorier, documenter et développer la recherche scientifique relative au legs oral du dialecte hassani, qui se répartit entre prose (dictons, énigmes, contes) et créations orales traditionnelles, et ce en collectant les travaux de différentes commissions qui veillent sur ce programme.**
  - **Classement de CINQ sites des gravures rupestres :Les services du ministère ont ajouté cinq (05) sites archéologiques dans la liste d classement en vue de leur importance archéologique, il s'agit du site : boulariah, khnifissa, oued achiyaf, achayef oueld atiya, maata allah sakhrat oum arougen sur la liste du patrimoine national**
  - **Création D'une conservation du site des gravures rupestres Adrar Stouf**

Parallèlement à cette vision et dans le cadre de la promotion de la lecture publique, la stimulation et l'encouragement pour la lecture et de l'apprentissage et la connaissance, la direction essaie toujours à être dans les attentes des habitants de sa région, qui s'intéressent à la lecture et la recherche scientifique on mettant à leurs disposition avec portes ouvertes toute la journée dès le lundi jusqu' au vendredi, un réseau de lecture diversifié comprend :

- **Maison de culture ALWALAA**
- **Bibliothèque Hay Alhassani**
- **Bibliothèque Espace D'enfant Al Massira**
- **Centre Culturel Alwahda**
- **Maison De Culture Birguendouz**

## **Le Bilan d'une année d'activités culturelles année 2018**

Au cours de l'année 2018, la Direction régionale de la Culture Dakhla Oued Eddahab a organisée de nombreuses activités patrimoniale à titre culturelles, antistatiques, littéraire, scientifiques et de divertissement programmé en coordination avec les associations culturelles et les acteurs techniques et locales et des établissements public. Le bilan d'une année d'activités culturelles est résumé ci-dessous.

### ➤ **Musique**

Activité	NBE	lieu
Festival de la chanson de Hassani 13 <sup>ème</sup> édition		La Place Hassan II Dakhla
Festival des poèmes et des cordes Dakhla 1 <sup>ère</sup> édition		
Premier résidence d'art		Centre d'accueil Dakhla
Concerts musicaux /Soirées musicales	26	La Place Hassan II Dakhla
Concerts musicaux /Soirées musicales	18	La Maison de la culture ALWALAADakhla
Soirées musicales	8	La Maison de la culture birguendouz
Soirée musicale	1	L'espace extérieur de Samarkand
<b>Total des activités</b>	<b>53</b>	

### ➤ **Le livre, séminaires, conférences, Lectures de poésie, expositions**

Activité	NBr	lieu
la 9 <sup>ème</sup> édition du salon régional du livre et de l'édition		La Place Hassan II Dakhla
Récitations de poésies	05	
Présentation et Lectures dans des livres	04	
Séminaires scientifiques, littéraires, éducatifs	05	
Rencontres ouvertes littéraires culturelles et scientifiques	03	
Séminaires scientifiques, littéraires, éducatifs	25	La Maison de la culture
Conférences, présentations, discussions et interventions	21	ALWALAA Dakhla
Récitations de poésies	15	

Ateliers autour du livre	06	
Présentation et Lectures dans des livres	03	
Réunions scientifiques sur la gestion du programme d'inventaire du patrimoine immatériel de Hassani	16	
Réunions scientifiques sur la gestion du programme de valorisation de la musique hassani	04	
Séminaires scientifiques, littéraires, éducatifs	03	La Maison de la culture birguendouz
Divers ateliers sur la musique et les instruments musicaux	17	Centre d'accueil Dakhla
Séminaires scientifiques, littéraires, éducatifs	02	Centre d'Aousserd
<b>Total des activités</b>	<b>129</b>	

### ➤ Le théâtre

Activité	NBr	lieu
Journées théâtrales de Dakhla 2018		Salle d'exposition
Des performances théâtrales	17	La Maison de la culture ALWALAA Dakhla
Exercices théâtraux	34	
Ateliers et formation de théâtre	12	
Une réunion ouverte avec un groupe d'acteurs de théâtre nationaux	01	
rencontres ouvertes sur le théâtre Hassani	05	
Spectacle de théâtre	01	
<b>Total des activités</b>	<b>70</b>	

### ➤ Arts plastique

Activité	NBr	lieu
la 2 <sup>ème</sup> édition du Manifestation de Dakhla ALWAN 2018		La Maison de la culture ALWALAA Dakhla
Exposition en plastique	09	La Maison de la culture ALWALAA Dakhla
Galerie photographique	02	
Exposition de calligraphie arabe	02	
Atelier d'art plastique pour les élèves d'institution éducative et les jeunes de la ville de Dakhla	02	
Dessin de Peintures murales en plastique	02	
Atelier artistique pour personnes à besoins spécifiques	01	
Une exposition de manuscrits	01	Centre d'Aousserd
Exposition en plastique	01	La Maison de la culture ALWAHDA
<b>Total des activités</b>	<b>20</b>	

### ➤ Activités adressées aux enfants

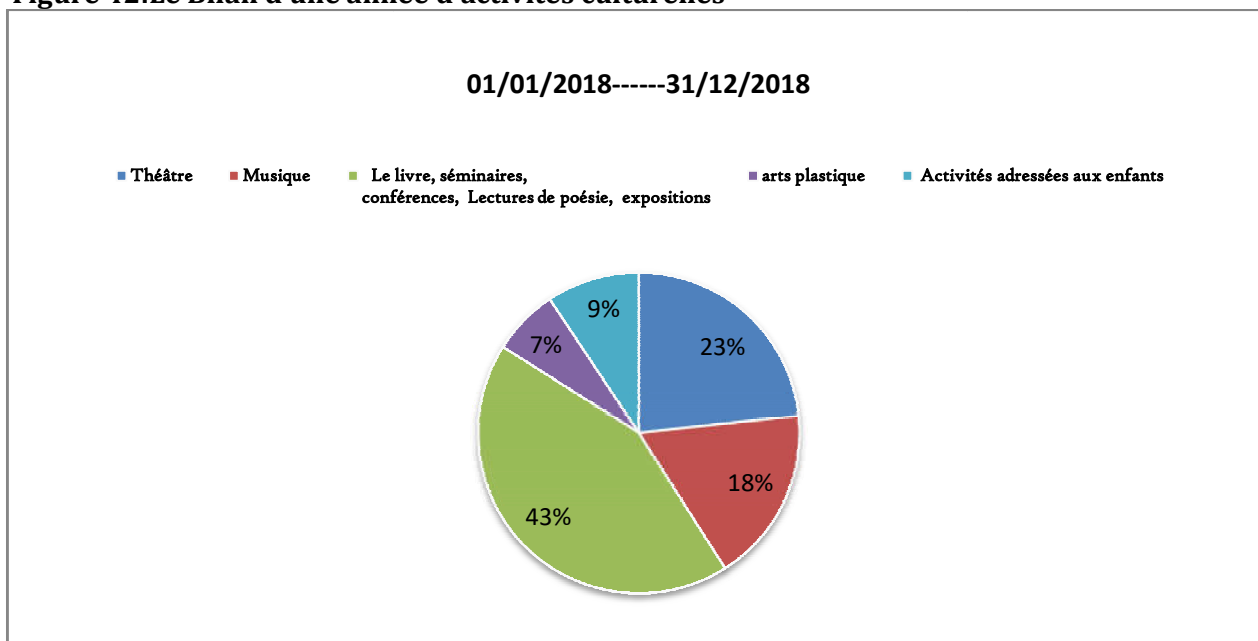
Activité	NBr	lieu
Festival de théâtre pour les enfants		La Maison de la culture ALWALAA Dakhla
Compétitions culturelles, animation culturelle et artistique	07	La Place Hassan II Dakhla

Un atelier de formation sur l'expression physique pour les enfants	01	La Maison de la culture ALWALAA Dakhla
Un atelier d'art plastique pour enfants	02	
Compétitions culturelles, animation culturelle et artistique, compétitions en dessin, compétitions en écriture	06	
Une matinée pour les enfants autour du théâtre	02	
Activités culturelles pour l'enfant	02	Bibliothèque hay Al-Hassani
Un atelier de formation sur l'expression physique pour les enfants	01	
Compétitions culturelles, animation culturelle et artistique, compétitions en dessin, compétitions en écriture, spectacles de théâtre	05	La Maison de la culture birguendouz
Un atelier d'art plastique pour enfants	02	
<b>Total des activités</b>	<b>28</b>	

Figure 41: Les événements culturels les plus marqués dans la région

1- Théâtre		
ACTIVITE	LA DATE	LE LIEU
Journées théâtrales de Dakhla 2018	Du 24 au 28 juillet 2018	La Maison de la culture Al Walaa Dakhla
2- Expositions		
ACTIVITE	LA DATE	LE LIEU
la 9 <sup>ème</sup> édition du salon régional du livre et de l'édition	Du 27 septembre au 04 octobre 2018	Place Hassan II Dakhla
3- arts plastique		
ACTIVITE	LA DATE	LE LIEU
la 2 <sup>ème</sup> édition du Manifestation de Dakhla ALWAN 2018	7, 8 et 9 Décembre	Maison de culture al WALAA
4- manifestation adressé à la femme		
ACTIVITE	LA DATE	LE LIEU
la 2 <sup>ème</sup> édition du Manifestation de DAKHLA IBDAAE BI SIGHAT AL MOANAT	14, 15 et 16 Décembre 2018	Maison de culture al WALAA
5- festivals		
ACTIVITE	LA DATE	LE LIEU
Festival de la chanson de Hassani 13 <sup>ème</sup> édition	2,3 et 4 novembre 2018	Place Hassan II Dakhla
Festival des poèmes et des cordes	26,27 et 28 décembre 2018	

**Figure 42:Le Bilan d'une année d'activités culturelles**



<b>Nombre Total Des Activités Au Cours de L'année 2018</b>	<b>300 Activités</b>
--	----------------------

# **5ème PARTIE :**

## **Les infrastructures de base dans la région**

## 1- LE SECTEUR DE L'HABITAT

Depuis son réintégration à la mère partie, la région d'Eddakhla Oued eddahab a bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics. Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville en tant qu'Administration tutélaire d'un secteur productif figurant au nombre des domaines socio-économiques prioritaires s'est assigné, comme tâche de promouvoir l'Habitat dans la Région et combler le déficit légué par l'occupation espagnole, décongestionner l'activité économique de la ville de Dakhla et résorber son habitat insalubre et de doter la Région des documents d'urbanisme et d'Aménagement du territoire appropriés.

### Le secteur de l'Habitat dans la région :

En 2016 plus de 500 autorisation de construire ont été délivrées, faisant un total de 987 de logements, c'est un chiffre qui indique la cadence d'évolution de l'habitat dans la région, tout en soulignant bien évidemment la masse d'emploi qui est engendré par ce secteur. Le défi en logements et la création une structure d'accueil est une partie gagnée par la politique de la région

**Tableau 114: Evolution des autorisations de construire dans la région :**

Années	Nbre D'autorisation de Construire	Nbre D'autorisation de Construire indust. et commerciale	Superficie en m2	Valeur estimée de la construction en DH
2014	370	15	7129	24972000
2015	461	26	19079	42724000
2016	586	53	95158	189274000
2017	697	113	78308	159932000
2018	538	133	67869	147802000
<b>Total</b>	<b>2652</b>	<b>340</b>	<b>267543</b>	<b>564704000</b>

**Tableau 115: Autorisations de construire délivrées selon les communes urbaines de la région, en 2016**

Surface : en m <sup>2</sup> Valeur en milliers de DH	Nbre de pièces	Nbre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre d'autorisations
Dakhla	2613	987	394951000	144002	204226	586
<b>Total</b>	<b>2613</b>	<b>987</b>	<b>394951000</b>	<b>144002</b>	<b>204226</b>	<b>586</b>

En 2018, ce secteur continue à évoluer par l'inauguration du projet d'aménagement urbain du boulevard principal du lotissement Al Wahda. Réalisé sur une distance de 2 km pour un budget de plus de 21,8 millions de dirhams, ce projet de la société Al Omrane Al Janoub s'inscrit dans le cadre du programme habitat dans la province de Dakhla-Oued Eddahab. Il comporte également la réfection des trottoirs pavés, la



plantation des arbres et l'ameublement urbain (plus de 17,6 MDH), ainsi que la mise en place de l'éclairage public (4,27 MDH). S'y ajoute le lancement des travaux de renforcement et de construction des routes urbaines dans les quartiers sous-équipés de la ville de Dakhla pour un montant de 19,5 MDH.

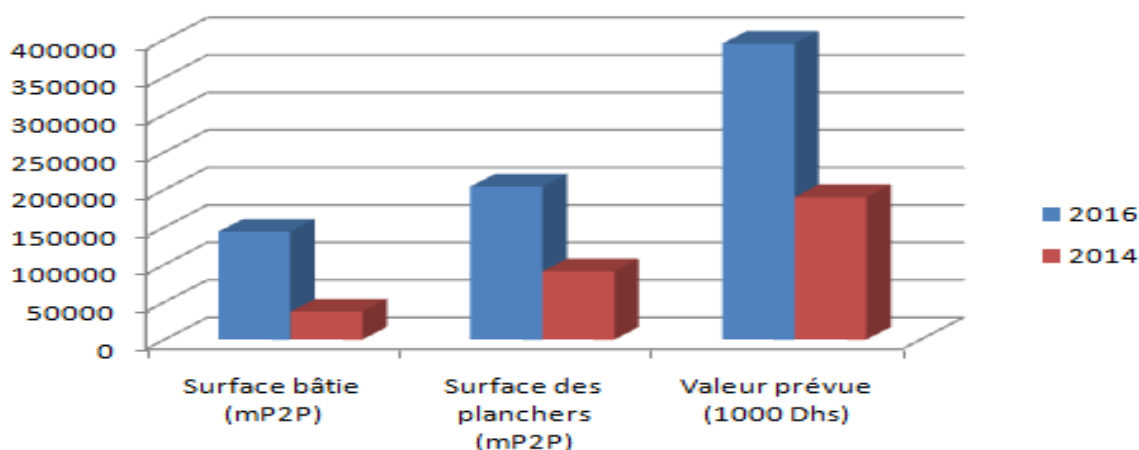
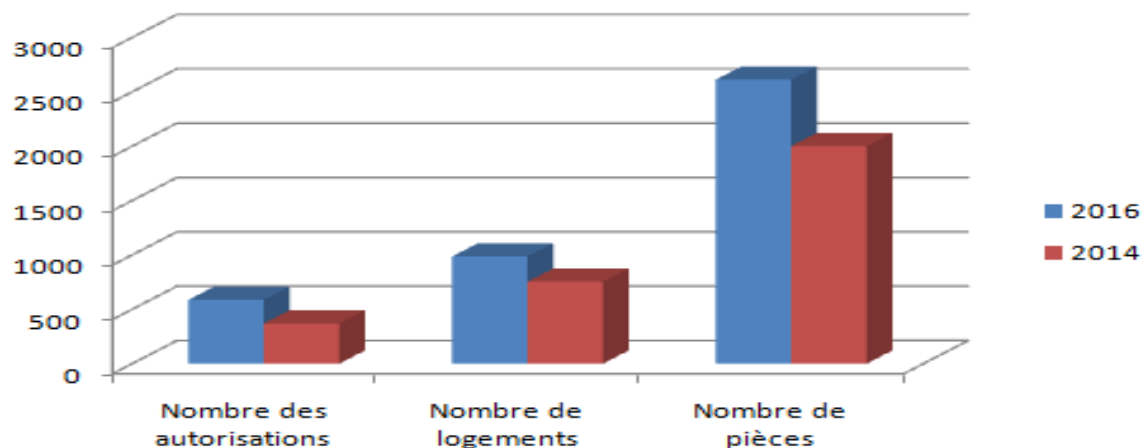
Le projet relevant du conseil provincial de Oued Eddahab fait partie de l'accord de partenariat pour la mise à niveau de Dakhla (2016-2019), en partenariat avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) relevant du ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Habitat et de la politique de la ville, la Wilaya de la région de Dakhla-Oued Eddahab et la commune territoriale de Dakhla.

**Valeur prévue selon la catégorie de construction et les municipalités, en 2016 en 1000 dh**

Municipalité	Total	Divers	Bât. adminis.	Bât.com et ind	Hab. type mar.	Villas	Immeubles
Région	394951	3432	16218	181570	188309	5422	0

En termes de valeur, un total de presque 394 millions de dirham est prévu selon la répartition ci-dessus. Entre 2014 et 2016 une augmentation très importante est illustrée par la figure suivante

**Figure 43 : données de construction en 2014 et 2016**



Quant à l'évolution des titres fonciers établis suite aux immatriculations par la conservation foncière dans la région, le nombre a augmenté de nouveau à 1500 en 2016 après avoir chuté de 5300 à 1200 entre 2014 et 2015. Par contre les hypothèques inscrites par la conservation foncière ont diminué de 128 à 50.

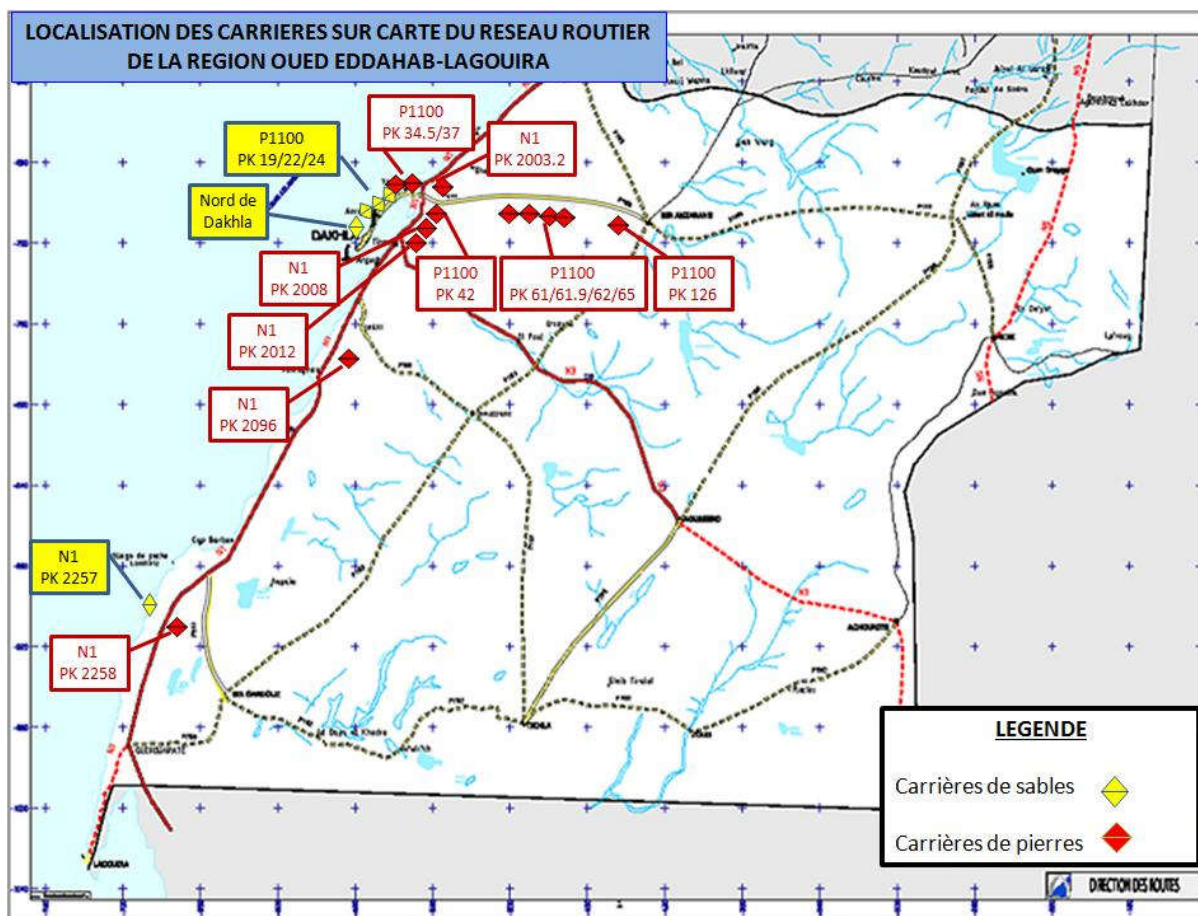
Parmi les projets déjà en phase opérationnelle, l'aménagement du territoire par le groupe Alomrane et le tableau si dessous résume son avancement jusqu'à l'année 2016

**Tableau 116: Opérations réalisés par l'agence de la Société AlOmrane jusqu'au 2016**

Province	Equip.	عدد البقع						Lotissements	
		Commerciale			Collectif R+3	Econom.	Econom.		villa
		R+4	R+3	R+2		R+2	R+1		
Oued Eddahab	157	26	771	482	11	6638	2225	111	12
Aousserd	12	00	00	00	00	00	612	00	02
<b>Total</b>	<b>169</b>	<b>26</b>	<b>771</b>	<b>482</b>	<b>11</b>	<b>6638</b>	<b>2837</b>	<b>111</b>	<b>14</b>

2016 la société a pu réaliser 1591 logements social et 352 logements collectifs et 300 logements économiques.

**Figure 44: localisation sur l'acarte du réseau routier**



## 2- TRANSPORT ET COMMUNICATION

### 2.1. Le réseau routier de la région Eddakhla - Oued Eddahab

A la veille du retour de cette région à la mère patrie, le réseau routier ne comportant que 67 km de routes revêtues dans un état très vétuste. Conscient de cette situation, le Ministère de l'Équipement et du Transport s'est fixé comme objectif majeur de relier la ville de Dakhla, chef-lieu de la Région au Nord du Royaume et de desservir ses enclaves éloignées de nature à rompre l'isolement où vivait ses habitants. Et les efforts déployés par ce Département ont abouti à la construction 1061,8 km du réseau routier qui est de 3.366,65 Km, soit un taux de 31,54% du réseau routier revêtu. Le secteur de Transport dans la région Eddakhla Oued Eddahaba connu ces dernières années une évolution sensible tant au niveau du volume que de l'organisation du trafic à la fois des marchandises et les personnes.

De par sa position géographique, trait d'union entre le Maroc et les autres pays africains, la région dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une meilleure communication entre les régions du Maroc et ces pays.

#### ➤ Le réseau routier dans la région :

Jusqu'à fin de l'année 2008, la région comptait 1298 km de routes nationales (dont 677 km revêtus) et 2071 km de routes provinciales, soit un total de 3369 km, dont 893 km revêtus contre seulement 67 km en 1979.

Un total de 202 km de routes dans la région, ont été revêtus dans le cadre d'une action d'entretien et de réhabilitation de certains tronçons du réseau routier régional.

Dans le cadre de l'action initiée pour le désenclavement de la population rurale, la région a connu la réalisation de 108 km de routes dans le cadre du programme national de routes rurales (PNRR). Ce programme prévoit la construction au niveau de la région de 347 km de routes et l'aménagement de 166 km.

Le réseau routier régional compte en 2018 presque 3600 kilomètres et se répartit en deux catégories, les routes nationales et les routes provinciales.

La longueur des routes nationales s'établit à 1962,5 kilomètres et les routes provinciales sont longues de 1633 kilomètres.

**Tableau 117:Longueur des routes construites et revêtues dans la région, en 2014**

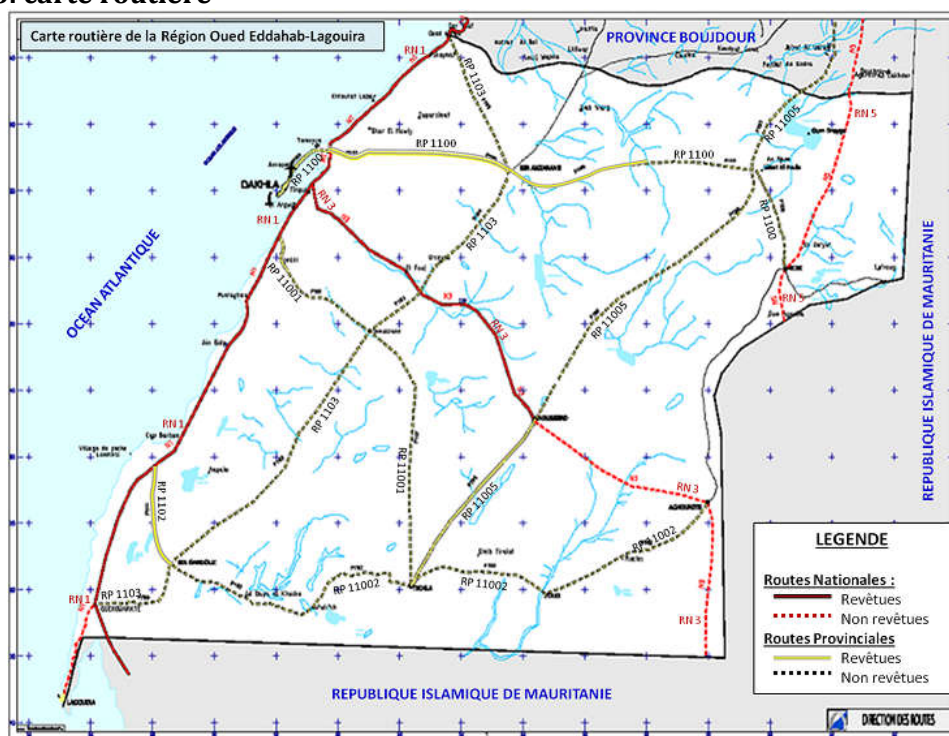
	Total	Routes revêtues	Routes Aménagées	Pistes	Routes non revêtues
Routes nationales	1962,5	677,2	182,4	1102,8	1285,2
Routes régionales	0	0	0	0	0
Routes provinciales	1633	482	0	1151,098	1151,098
<b>Total</b>	<b>3595,5</b>	<b>1159,2</b>	<b>182,4</b>	<b>2253,898</b>	<b>2436,298</b>

Source : Direction régionale de l'équipement à Dakhla

La plus importante des routes nationales est la RN1 qui relie Tanger à Lagouira. Au niveau des projets en cours, on mentionnera le renforcement et l'élargissement de la RN1, lequel fait partie du Plan de Développement des Provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

Les travaux sont en cours aujourd’hui et il s’agit d’un grand projet, structurant, d’un montant de 330 millions de dirhams et compte une longueur totale, pour notre région, de 162 kilomètres et le taux d’avancement en est actuellement de 65%. Normalement, le projet sera achevé en mars-avril 2019. Enfin, dernier grand projet, qui a fait l’objet d’une convention avec la Région et le Fonds de Développement rural, celui de la construction de routes en milieu rural et qui porte sur 400 millions de dirhams. Ce projet est, bien sûr, destiné au désenclavement, à la facilitation de la circulation et au développement régional.

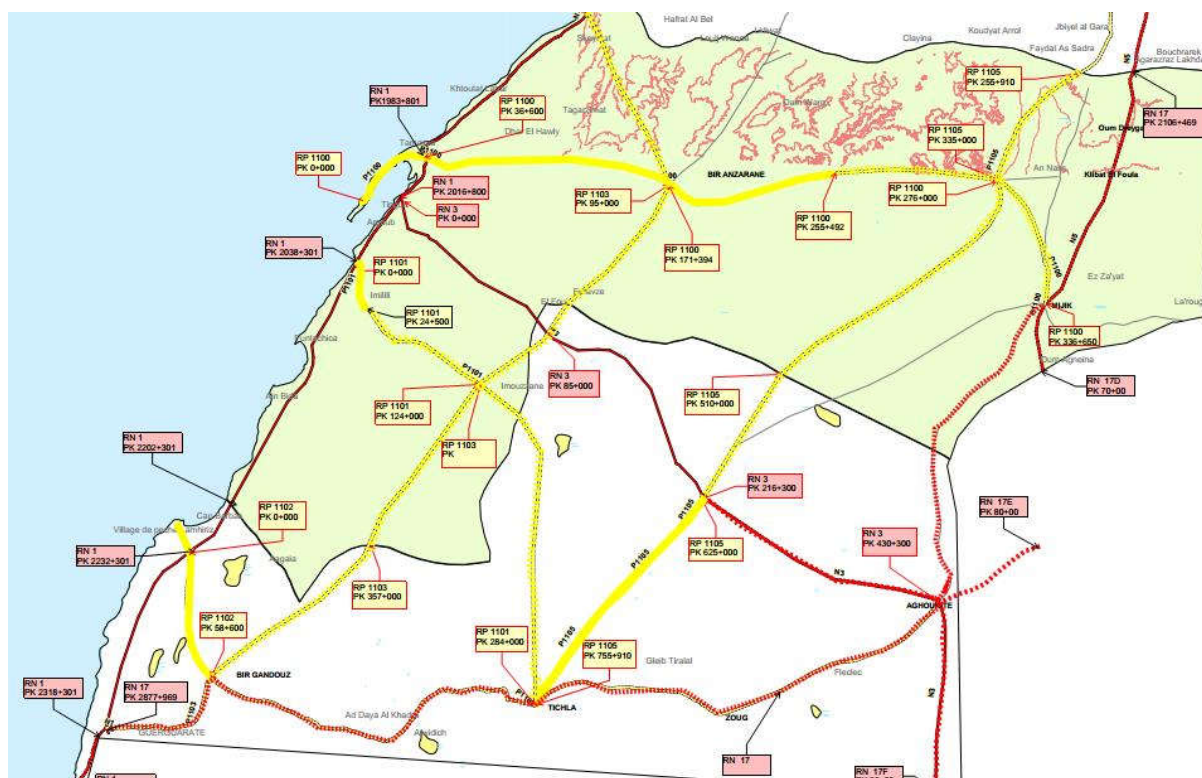
Figure 45: carte routière



➤ **Caractéristique du réseau routier :**

N° de laroute	liaison	PKD	PKF	Total	Revêtue	Aménagée	Piste
RN1	Tanger Lagouira	1 857,301	2 378,301	521	461	-	60
RN3	Argoub Aghounite	-	430,000	430	216,3	-	213,7
RN17	Saidia -Lagouira rocade						
	frontière	2 106,469	2 877,969	771,5	-	182,4	589,1
RN17 D	Mijik-Frontière Mauritanienne (Est)	-	70,000	70	-	-	70
RN17 E	Mijik-Frontière Mauritanienne(Nord-Est)	-	80,000	80	-	-	80
RN17 F	Mijik-Frontière Mauritanienne (Sud)	-	90,000	90	-	90	-
<b>Total Routes Nationales</b>				<b>1962,5</b>	<b>677,3</b>	<b>182,4</b>	<b>1102,8</b>
RP1100	Dakhla à Mijik par Bir Anzarane etgleibat el foula	-	333,000	333	253,492	-	81,508
RP1101	RN1 à Tichla Par Imlili	-	284,000	284	24,5	-	259,5
RP1102	RN1-Bir Guendouz	-	75,000	75	75	-	-
RP1103	RN1 à Tichla Par Imlili	-	441,000	441	-	-	441
RP1105	Smara à Tichla par Galtat ZemmourOum Dreiga-Gleibat El Foula etAousserd	765,910	1 265,910	500	130,91	-	369,09
<b>Total Routes Provinciales</b>				<b>1633</b>	<b>481,902</b>	<b>0</b>	<b>1151,098</b>
<b>Total réseau routier</b>				<b>3595,5</b>	<b>1159,202</b>	<b>182,4</b>	<b>2253,898</b>

Figure 46: carte des caractéristiques du réseau routier



### ➤ **Trafic routier**

Le trafic routier est une donnée importante qui intervient dans toutes les étapes d'un projet routier, depuis son étude de faisabilité, jusqu'à son exploitation en passant par ses études de conception technique et de dimensionnement des structures de chaussées. A cet effet, la maîtrise de ce paramètre, de son évolution et de sa composition se place au centre des préoccupations de la Direction des Routes (DR). Ainsi, la DR a mis en place, depuis les années soixante-dix, un système de comptage routier, développé au fil des années qui suivent, afin de répondre à ce besoin évolutif.

En 2016 dans la région, la circulation routière a été recensée sur

- \* 521 Kms de routes nationales principalement la RN1 ;
- \* 171 Kms de routes provinciales.

2 types de compteurs sont actuellement utilisés par la DR pour le recensement de cette circulation, à savoir :

- Les postes de comptage mono-boucle qui ne peuvent enregistrer que le débit des véhicules, tous sens de circulation confondus ;
- Les postes multi-boucles qui peuvent enregistrer :
  - **Le débit des véhicules par sens de circulation et par voie ;**
  - **La vitesse des véhicules par sens de circulation et par voie ;**
  - **La longueur des véhicules par sens de circulation et par voie.**

2 types de comptages sont mis en œuvre pour le recensement de ladite circulation, à savoir :

Les comptages permanents effectués par le biais des compteurs multi-boucles implantés dans des postes fixes du réseau autoroutier ou routier, et censés

fonctionner de façon automatique un poste de ce type est opérationnel dans la région sur la RN1 au niveau du PK :2003,3 dont l'origine se situe au niveau de LAKRAA et l'extrémité se situe tout près de la route PROVINCIALE 1100. Il a enregistré en 2016 un total de 120336 sur 2930 heures soit un **Trafic moyen journalier annuel T.M.J.A de 985 en évolution de 19,39% par rapport à l'année précédente. En enregistrant un trafic de pointe de 1462 véhicule par jour le jeudi 02 juin.**

Les comptages périodiques réalisés à l'aide de compteurs mobiles mono-boucle ou multi boucles implantés au niveau des postes périodiques, et devront fonctionner en général 8 jours par semestre selon un programme élaboré par chaque DRETL/DPETL : en 2016 5 postes périodiques étaient implantés sur l'ensemble du réseau routier régional de Dakhla ; relevant du Ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

Il est à signaler que chaque poste périodique de comptage routier est rattaché à un poste permanent qui permet d'apporter les réajustements nécessaires en se basant sur le facteur saisonnier. Aussi, est-t-il important à souligner que le choix des sites d'implantation des postes permanents et/ou périodiques est dicté par l'importance du trafic circulant au droit du poste abstraction faite de la classification actuelle du réseau routier.

Les résultats sont décrits par les tableaux ci-après montrent une évolution importante du trafic et une décomposition par classes de trafic des routes nationales et autoroutes soumises au comptage en 2016 , soit :

\* La classe T0 à fort trafic (supérieur à 1500 véh./j.) c'est la section reliant Dakhla-Nationale 1 d'une longueur de 36,6 Km qui a enregistré 1796 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 65734 en véh.km/j

\* La classe T1 (entre 750 et 1500 véh./j. ) une section est concernée reliant l'entrée nord de la région appelée Lakraa à la provinciale 1100 d'une longueur de 212 Km qui a enregistré 985 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 208820 en véh.km/j

\* La classe T2 (entre 500 et 750 véh. / j. ) deux sections sont concernées : la section reliant la provinciale 1100 à El argoub sur 13 km, enregistrant 591 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 7683 en véh.km/j et la section reliant El argoub à El argoub Jdid sur 4 km enregistrant 513 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 2052 en véh.km/j

\* La classe T3 (entre 200 et 500 véh. / j. ) deux sections sont concernées : la section reliant El argoub Jdid à la frontière de la mauritanie sur 292 km, enregistrant 310 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 90520 en véh.km/j et la section reliant la Nationale 1 à Bir Anzaranesur 134,4 km enregistrant 310 véh./j en 2016 avec un total de Circulation de 41664 en véh.km/j

\* la classe T4 (entre 50 et 200 véh. / j. ) la section concernée reliant Imlili à Aousserd d'une longueur de 143,4 Km qui a enregistré 125 véh./j en 2015 avec un total de Circulation de 17925 en véh.km/j

**Tableau 118: Trafic par section des routes dans la région en 2016**

### ► Routes Nationales

Route N°1	N°1 du poste	Lieu d'implantation			Section Concernée				TMJA en véh/j	Circulation en véh.km/j
		P.K	D.P.E	Origine	Exremite	P.K	P.K.E	Louge en km		
1	106	2003.30	Dakhla	Lakraa	Provinciale 1100	1818.0	2030.00	212	985	208820
1	47011	2043.00	Dakhla	Provinciale	El argoub	2030	2043.00	13.00	591	7683

1100										
1	47012	2047.00	Dakhla	El argoub	El argoub Jdid	2043.0	2047.0	4.00	513	<b>2052</b>
1	10601	2252.20	Dakhla	El argoub Jdid	Frontière	2047.0	2339.0	292.0	310	<b>90520</b>
3	47014	0.5	Dakhla	Imlili	Awserd	0,0	143.4	143.4	125	<b>17925</b>

Source : Ministère de l'Équipement et de Transports

## ► Routes Provinciales

Route N°	N°1 du poste	Lieu d'implantation			Section Concernée				TMJA en véh/j	Circulation en véh.km/j
		P.K	D.P.E	Origine	Exremite	P.K	P.K.E	Louge en km		
1100	47013	34.50	Dakhla	Dakhla	Nationale 1	0.00	36.60	36.60	1796	<b>65734</b>
1100	10600	37.40	Dakhla	Nationale 1	Bir Anzarane	36.60	171.00	134.40	310	<b>41664</b>

Source : Ministère de l'Équipement et de Transports

## ➤ Transport routier des personnes dans la région Eddakhla Oued Eddahab- Chiffres clés

Dans la région Eddakhla Oued Eddahab, plus de 355 Taxis, dont 214 petits taxis desservent le transport urbain dans la ville de Dakhla, dans l'absence des bus. Quant aux grands taxis, on dénombre 141 taxis assurant le transport des personnes vers les villages de pêche et les autres villes du Royaume.

Le transport par autocars est maintenu par quatre compagnies actuellement, il s'agit de : Supra Tours, CTM, SAT et SATAS. Le caractère saisonnier du secteur de la pêche maritime ainsi que le mouvement des personnes à l'occasion des fêtes religieuses ou des étudiants au moment des vacances scolaires font appel à des voyages supplémentaires de ces sociétés pour faire face à la demande exceptionnelle.

### Trafic de Point en 2016 (poste permanant)

N°du poste	N°de la route	Période		Comptage	NBH	Charges maximales					
		Du	Au			TMJ	HOR	TR-HR	T-J MAX	HR	DATE T.J-MAX
106	1	02 Mars	07 Avril	35822	864	995	111	36	1220	16	Dimanche 13-03
106	1	07 Avril	02 Juillet	84514	2066	981	161	35	1462	-	Jeudi 02-06
106	1	-	-	120336	2930	985	161		1462	-	Jeudi 02-06

Source : Ministère de l'Équipement et de Transports

### ✓ Transport public de voyageurs :

- - Gare routière : 1
- - Cars de lignes : 10 départs – 10 terminus.
- - Agences des voyageurs : 2 CTM – 3 Supratours – 1 SAT – 2 SATAS

### ✓ Transport touristique : Néant.

### ✓ Location des véhicules sans chauffeurs :

- - 24 agences au niveau de la Région avec un parc de 133 véhicules

✓ **Transport privé en commun de personnes :**

- - 8 entreprises bénéficient de 7 autorisations pour le transport privé de Personnes.
- - 18 établissements scolaires bénéficient de 13 autorisations pour le transport des écoliers.

✓ **Activités de dépannage :**

- - 14 entreprises bénéficient de 22 autorisations pour le dépannage.

✓ **Transport de marchandises :**

- - 350 entreprises inscrites à ce jour au registre des transporteurs pour compte d'autrui exploitant un parc de 687 camions.
- - 140 entreprises bénéficient de 184 carnets de circulation pour le transport de marchandises pour compte propre.

✓ **Établissements agréés :**

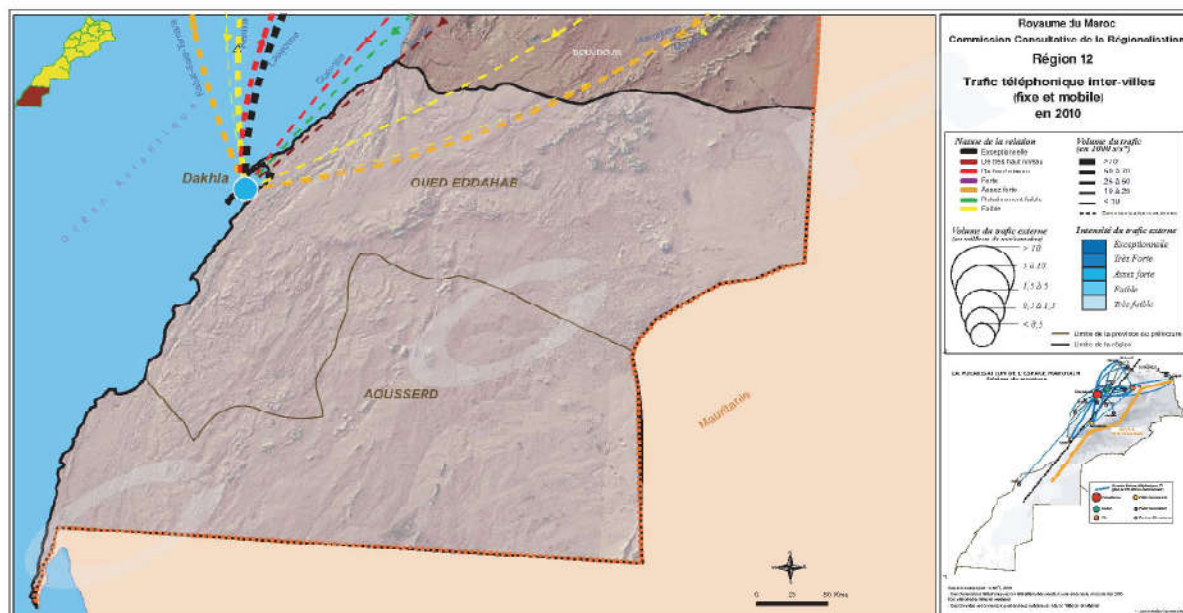
- - 9 auto-écoles.
- - 1 CVT à Dakhla.

➤ **2.2. Télécommunications:**

L'infrastructure de télécommunications dans la région a connu un développement sans précédent depuis 1979 couvrant les axes principaux de communication et les grandes et moyennes agglomérations.

Les investissements colossaux consacrés par les opérateurs nationaux dans la région constituent une action prioritaire pour le développement de la région. Cette action d'envergure vise l'extension, l'amélioration et la modernisation des réseaux de télécommunications par l'aide à l'accomplissement d'importants projets dans la région du Sahara.

**Figure 47: trafic telephonique dans la region**



➤ **Réalisations de l'opérateur Itissalat Al Maghrib (IAM) :**

- Province de Oued Eddahab : La province de Oued Eddahab a connu en 1989 la mise en place d'un central téléphonique numérique d'une capacité de 2.986 abonnés. Actuellement la province dispose d'une capacité de 4.032 lignes et 3.257 abonnés en service.



- Province d'Aousserd : Actuellement la province dispose d'une URAD avec une capacité de 512 lignes et 67 abonnés en service.

### ➤ Infrastructures spatiales de la région

La région dispose d'une importante infrastructure spatiale pour permettre le maximum de fluidité dans l'écoulement du trafic avec le reste du royaume et pour l'acheminement du trafic international au départ et à l'arrivée pour les mêmes services : voix fixes & mobiles, Data, Internet....

-Ville de Dakhla :

- Station terrienne 7.6m en bande Ku.
- Station terrienne 4.6m en bande Ku.
- Station terrienne 3.8m en bande Ku.
- Station 4.6 m en bande C

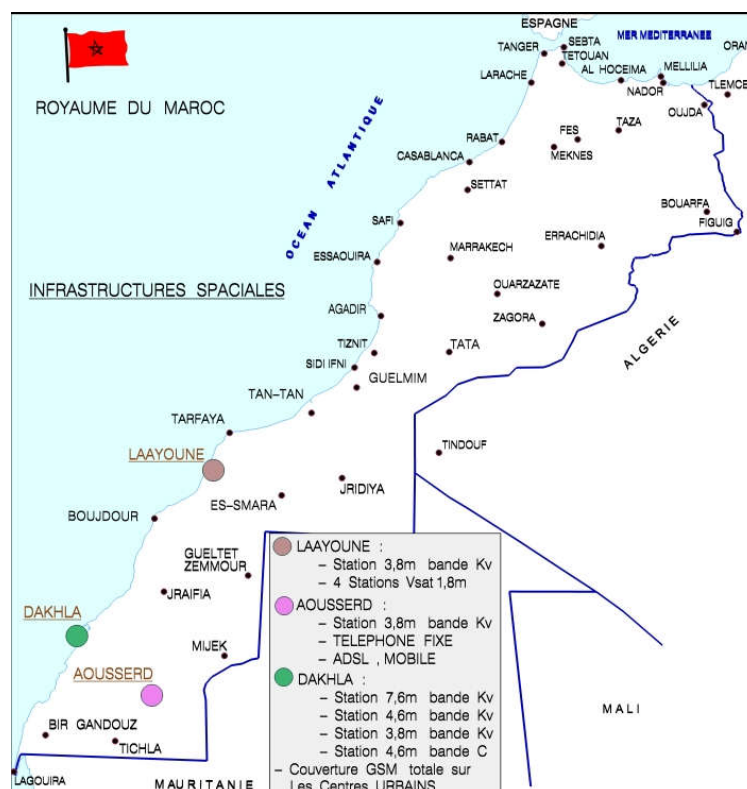
Ces quatre stations sont utilisées pour véhiculer le trafic DOMSAT : téléphonie fixe, ADSL, Mobile et entreprises (DOMSAT = Domestic Satellite).

- Station 2.4M installée au site Bouirda (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site 3éme RIM (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Oum dreiga (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Beggari (trafic mobile)

- Ville d'Aousserd :

- Station terrienne 3.8m en bande Ku (téléphonie fixe, ADSL, Mobile et entreprises)
- Station 2.4M installée au site BirGendouz (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site Tichla (trafic mobile)
- Station 2.4 M installée au site CAP barbas (trafic fixe et mobile)

Figure 48: carte d'infrastructures spatiales



A ce jour, plusieurs publiphones ont été installés dans la région on compte plus de 53, quant au réseau GSM d'Ittissalat Al Maghrib, l'ensemble des installations et

infrastructures déployés par IAM dans le cadre de l'exploitation de son réseau GSM d'une capacité contrôleur de 240 TRX

### Réalisations de l'opérateur Méditelcom (MDT)

Dans le cadre de l'exploitation de son réseau GSM, l'opérateur MDT a déployé dans la région les infrastructures de télécommunications suivantes :- 5 stations de base GSM

Localisation	Site A	Site B	Capacité
La ville de Dakhla	DAK001	DAK003	2X2
	DAK001	DAK005	2X2
	DAK001	DAK006	2X2
	DAK001	DAK002	2X2
	DAK001	DAK004	8X2

- 12 liaisons de transmission dont 33 en FH et 3 en VSAT (charger l'annexe II.2 dans une nouvelle fenêtre)

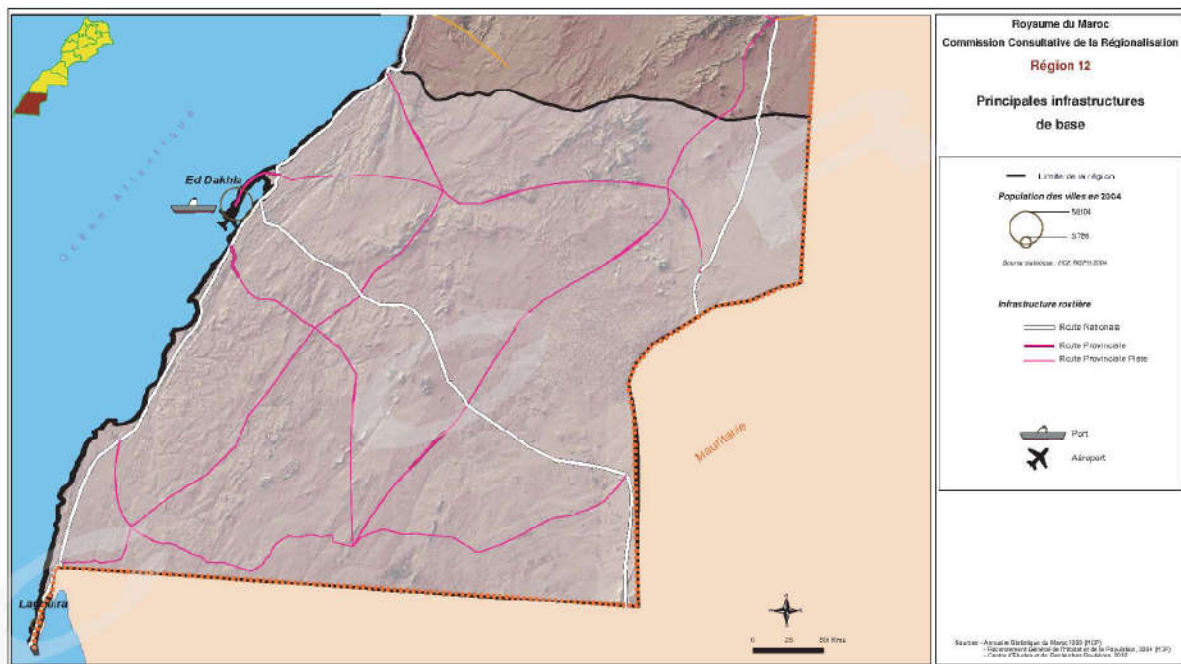
Type magasin	Quartier	Ville
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public		Dakhla
Site Public	Hay El Massira II	Dakhla
Site Public	Place Ahmed Laaroussi	Dakhla
Site Public	El Massira III	Dakhla
Site Public		Dakhla



### ➤ 2.3. INFRASTRUCTURE AERIEN

Au cours de l'année 2010, le Ministère de l'Équipement et des Transports a mis en service le nouveau terminal de l'Aéroport de DAKHLA. Cette infrastructure réalisée dans le cadre de la politique des grands chantiers, a été construite par l'Office National des Aéroports afin de répondre au besoin d'accroissement de la capacité d'accueil de l'Aéroport et d'accompagner le développement de la région.

**Figure 49: principales infrastructures de base**



Cette politique a pour objet d'améliorer les conditions de mobilité des usagers du transport aérien, elle permet aussi de promouvoir le développement touristique de la ville de Dakhla.

L'aéroport de Dakhla est construit sur une superficie de 2600mètre carré, contre seulement 670 mètre carré pour l'ancienne aérogare, le nouveau terminal offre une capacité annuelle de 300 milles passagers. Il a en outre, été étudié pour répondre aux exigences et aux attentes des clients en matière d'accueil, d'ambiance et de fonctionnalité, sa construction s'insère dans le cadre d'un programme de développement global de l'aéroport.de Dakhla qui a consisté en la réalisation de :

- **D'un parking avion permettant le traitement simultané de deux avions de type B737.**
- **Des divers bâtiments techniques : bloc technique, tour de contrôle, centrale électrique et bâtiment Handling.**
- **Des réseaux, eau, électricité et éclairage extérieur.**
- **Des équipements aéroportuaires conformes aux exigences de l'OACI en matière de sureté, de sécurité et de qualité de service.**
- **Des aménagements extérieurs : esplanade, accès, routier, parking et espaces verts.**

**Figure 50: Aéroport de dakhla**



- **Fiche technique de l'aéroport de Dakhla :**  
**Situation géographique : dans la ville**

**Code OACI : GMMH**

**Code IATA : VIL**

**Installations terminales :**

- Superficie aérogare : 2 600 m<sup>2</sup>

**Parking avions :**

**Parking sud :**

- Superficie : 18 000 m<sup>2</sup>
- Capacité : 2 avions B737-800

**Parking nord :**

- Superficie : 17 670 m<sup>2</sup>
- Capacité : 2 avions B737-800

**Piste :**

- Orientation : 03/21
- Longueur : 3 000 m
- Largeur : 45 m
- Avion critique : B737

**Équipements radionavigation :** NDB, VOR/DME, ILS en cours d'installation

**Connectivité internationale :** Las Palmas

L'activité du trafic aérien en 2017 sur cette plateforme a enregistré un trafic aérien cumulé de plus de 160 mille passagers, soit une hausse de 3,9% par rapport à la même période de l'année précédente, occupant ainsi la dixième place au niveau nationale soit 0.8% du trafic aérien national. Et une croissance moyenne annuelle de 18% les cinq dernières années, soit un doublement presque du nombre des passagers.

**Tableau 119: Evolution du trafic des passagers à l'aéroport de Dakhla**

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Mouvements des passagers	83594	100770	129545	154451	160399
% variation en		20.5	28.6	19.2	3.9

**Source :Office National d'Aéroports**

Cette tendance est maintenue pour l'année 2018, qui a connu pendant les 10 premiers mois, en affichant un nombre record des passagers 162 216, soit plus de ce qui enregistré pour l'année 2017 avec une évolution de +17,64% que la même période en 2017. Soit 0.86% du trafic national aérien. A noter que le nombre des lignes qui desservent Dakhla s'est multiplié avec 10 lignes de la RAM pour Casablanca en plus de 4 liaisons hebdomadaires pour Agadir, 4 vols de l'AIR Arabia qui relie la péninsule à Casablanca chaque semaine, deux vols de la même compagnie pour Tanger via Marrakech, en plus de deux vols qui relie l'Espagne (Las Palmas) et la France (Paris) par des compagnies Low Cost.

### 3- ENERGIE ET EAU et Mines

#### 3.1. Le secteur de l'énergie dans la région

Le secteur de l'énergie dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs, et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

##### ➤ Secteur de l'électricité :

L'Office National de l'Electricité a lancé durant ces dernières années un programme de renforcement du réseau électrique, et ce par l'installation d'une nouvelle centrale électrique à Dakhla pour répondre à la demande constatée sur le terrain en matière de l'énergie.

La demande en énergie électrique est passée de 81MWh en 2014 à 104 MWh en 2016, ce qui représente un taux d'accroissement moyen d'environ 10%. Cette croissance de la demande en électricité, qui a dépassé en moyenne nationale le taux de 6,9% durant les cinq dernières années, est le reflet du dynamisme que connaît notre région au niveau économique et social notamment en ce qui concerne la généralisation de l'accès aux infrastructures de base.

Selon l'ONE, l'alimentation de la ville de DAKHLA en énergie électrique était assurée par une centrale comprenant six groupes de diesel d'une puissance totale de 7.9 MW fonctionnant au gasoil.

##### Electrification rurale

DESIGNATION DE L'OUVRAGE	Coût du projet ( MDH )	Source financement	Année
<b>Province de Dakhla</b>			
Electrification du centre de Tawarta	1	PNERII	1996
Electrification 2°/1° catégorie du lotissement Essalam	5,5	PERG	1998
Electrification 2°/1° catégorie des trois sites de pêche (Labouirda, Aarich et Lamhiriz)	10,5	ONE	2003
<b>Province d'Awsserd</b>			
Electrification 2°/1° catégorie de la ville d'Aousserd	2,1	ONE	1999

Cette puissance disponible ne permettait pas l'extension du réseau et la desserte des unités industrielles au renforcement de la capacité de production à 21 MW et par la même occasion satisfaire aussi bien les besoins actuels que futurs.

Après de l'ONE, on indique qu'aujourd'hui le réseau de la ville de Dakhla est entièrement alimenté par la nouvelle centrale, selon les chiffres communiqués par l'Office, la puissance prélevée pendant les heures de forte demande s'élève à 6 MW. L'Office s'attend à une augmentation rapide de la demande après la phase de raccordement des unités industrielles à son réseau.

## LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS LA REGION :

Lieu	Production	Postes sources	
		225/60	60/22
Dakhla	centrale thermique de 21 (3x7) MW centrale diesel de 800 KVA	1	2
Aousserd	centrale diesel de 800 KVA	-	-
N'tireft	centrale diesel de 400 KVA		
Labourda	centrale diesel de 2*400 KVA		
Lamhiris	centrale diesel de 2*400 KVA		
<b>Réseau</b>			
<b>province</b>	<b>Longueur du réseau MT (km)</b>	<b>Longueur du réseau BT (km)</b>	
Dakhla	38,439	21,117	
<b>La région de Dakhla Oued Ed Dahab n'est pas raccordée au réseau national</b>			

Pour augmenter les capacités énergétiques de Dakhla, la production de la centrale turbine à gaz que compte la ville de DAKHLA sera doublée, un nouveau projet qui fait partie du plan d'urgence lancé par l'ONE pour faire face à la croissance rapide de la demande d'électricité national et porte sur l'extension de la centrale existante de Dakhla qui comprend trois groupes Diesel de 7MW chacun, par la mise en service d'un quatrième groupe diesel de 16.5 MW.

Ce projet ambitieux selon l'ONE, vise à augmenter la capacité de production de la ville de DAKHLA en matière d'électricité qui dispose actuellement d'une capacité de production de 20 MW, ce qui va permettre d'accompagner la croissance économique dans la région dans les différents secteurs et de renforcer ses infrastructures et ses installations de production. De même, il vient de répondre à la hausse de la demande en électricité que connaît la ville due principalement à l'électrification de la zone industrielle ESSALAM, et les besoins de des unités industrielles opérant dans le port de la ville, ainsi qu'aux demandes de raccordement au réseau électrique des citoyens.

L'ONE envisage la création dans la ville de DAKHLA, d'une centrale d'équipement solaire afin d'assurer la diversification d'approvisionnement pour la satisfaction de la demande en énergie solaire et la valorisation des ressources nationales à travers la promotion de toutes formes d'énergie, cette centrale aura une puissance totale de 1 à 3 MW destiné à promouvoir les énergies renouvelables.

Les applications des énergies renouvelables connaissent une évolution non négligeable en raison de leur impact sur la diversification énergétique, l'énergétisation rurale et la préservation de l'environnement. Durant la décennie écoulée, les énergies renouvelables ont connu le lancement d'actions et la consolidation de programmes structurants pour le marché de ces filières énergétiques au Maroc.

### 3.2. SECTEUR DES HYDROCARBURES

Le secteur des hydrocarbures a été marqué par les fortes augmentations successives des cours de pétrole brut. Cette volatilité particulièrement difficile à maîtriser, est

caractérisée par des fluctuations dues à la pression conjuguée de plusieurs facteurs, notamment les fondamentaux (équilibre demande/offre pétrolière, fortement influencé par la demande de pays tels que la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil), des facteurs géostratégiques (problème nucléaire de l'Iran, troubles au Nigeria, et crise Turquie - kurdistan) et des facteurs externes aux fondamentaux (politique monétaire internationale, la parité Dollar/Euro, et le phénomène de spéculation).

### DEPOTS DE STOCKAGE DES HYDROCARBURES LIQUIDES

SOCIETE	Coordonnées (x, y)	CAPACITE DE STOCKAGE	
		SUPER	Gasoil
<b>Pétrole Nord Afrique</b>	N 23° 40'39,69" O 15° 57'39,31"	Super: 2 000 m3	15 000 m3
<b>Société Dakhla Hydrocarbures SDH</b>	N 23° 40'42,37" O 15° 57'35,61"	Super: 4 000 m3	26 000 m3
<b>Capacité globale</b>		Super 6 000 m3	41 000 m3
<b>Autonomie</b>		6 000 / 100 =60 jours	41 000 / 90 = 455 jours

Transport des produits pétroliers liquides Quais pétroliers

- Un quai de commerce de 300 ml avec un tirant d'eau de 8m ;
- 3 quais d'une longueur totale de 600 ml, avec un tirant d'eau de 6m constituant le bassin de pêche ;
- une plate-forme (terre-plein) de 12 ha adossée aux quais d'accostage dont 7ha sont destinés au stockage et traitement des conteneurs et 3ha sont réservés à la réparation navale

Pipeline :Longueur des pipes par société (en m)

Produits	Gasoil 10'	Essence 8'	Gasoil Essence 6'
<b>Pétrole Nord Africain</b>	-	2 700	2 700
<b>Dakhla Hydrocarbure</b>	3 300	3 300	-
<b>Longueur totale</b>	3 300	6 000	2 700

Tableau 120:Reseaux de distribution des hydrocarbures

Marque de la station	Nombre de stations	Capacité de stockage (m3)		Capacité totale (m3)
		Super sans plomb	Gasoil 50	
<b>ATLASSAHARA</b>	9	115	330	445
<b>PETROLESNORDAFRICAIN</b>	4	80	240	320
<b>PETROMSAHARA</b>	3	40	120	160
<b>TOTAUX</b>	16	235	690	925

### 3.3. Le SECTEUR MINIER

Le secteur minier a toujours constitué une composante essentielle dans l'économie nationale, ce qui s'explique par l'existence d'un contexte géologique favorable, lequel a permis depuis plusieurs siècles le développement d'une activité minière dans de nombreuses régions du Royaume.

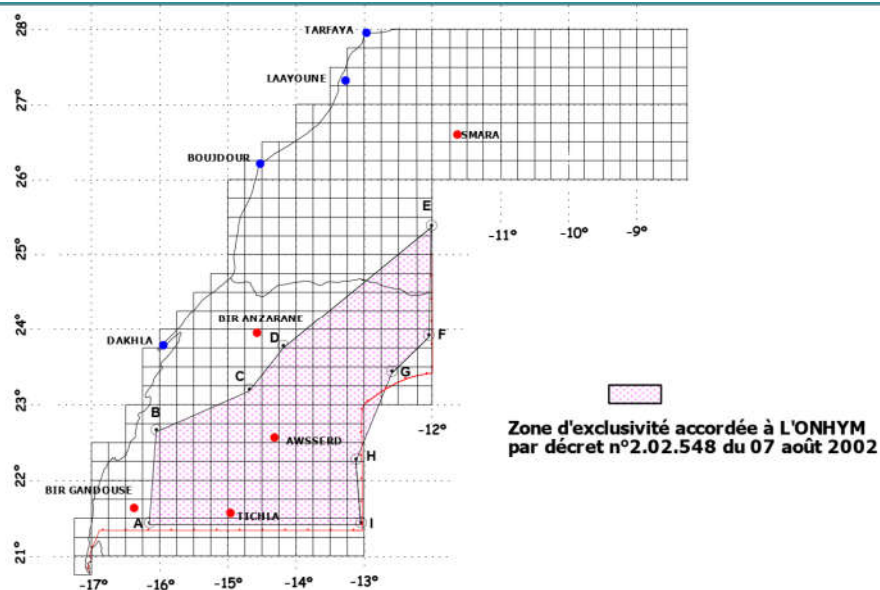
Dans la région d'Oued Ed-Dahab qui constitue le domaine géologique le moins exploré au Maroc, les travaux de recherche minière et d'exploration, dans le cadre de la convention signée avec l'Etat pour l'évaluation des potentialités minières de ces zones en vue de la découverte de gisements miniers et leur promotion (métaux précieux: or, argent, platinoïdes ; métaux de base Cu - Zn- Co – Ni -Cr...; niobium - tantale et terres rares...) sont réalisés à la fois par les fonds propres de l'ONHYM (domaine propre à l'ONHYM) et en partenariat avec la société canadienne Metalex (Domaine en convention). Les travaux d'exploration minière menés par l'ONHYM(ex\_BRPM) et ses partenaires dans nos provinces du sud ont nécessité un montant global d'investissements de 153 MDH.

**Tableau 121: PATRIMOINE MINES**

Par opérateur:

Opérateur	Permis de recherche	Permis d'exploitation	Concession	Total
ONHYM	217	0	0	218
Sociétés	71	0	0	71
Particuliers	07	0	0	07
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>295</b>

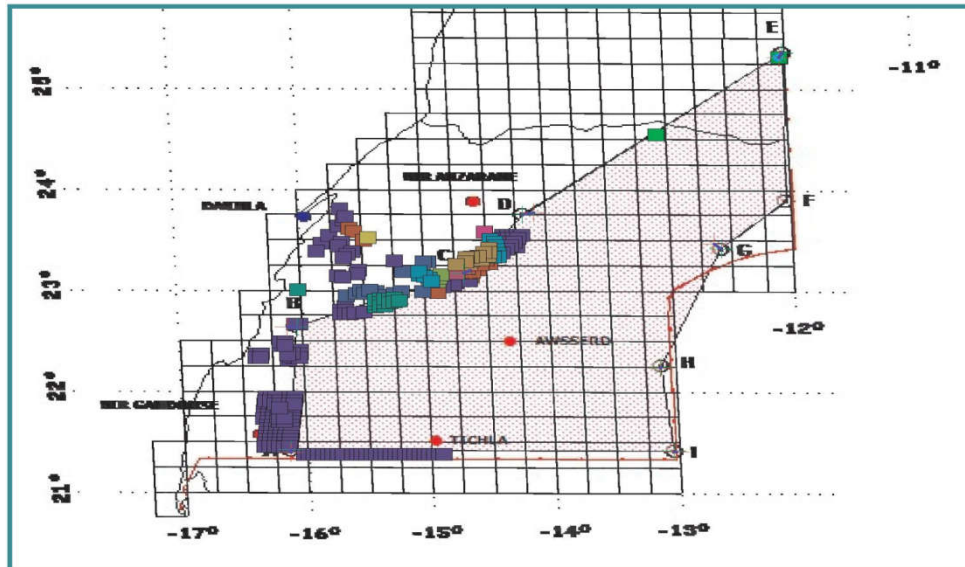
**Figure 51: ZONE D'EXCLUSIVITE ONHYM**





Region	permissionnaires	2 <sup>ème</sup> catégorie	3 <sup>ème</sup> catégorie	7 <sup>ème</sup> catégorie	Substance
Dakhla	ONHYM	163	-	54	217
	société	70	01	-	71
	Particulier	06	01	-	07
Total		239	02	54	295

**Figure 52: ZONE D'EXCLUSIVITE ONHYM ET PERMIS MINIERS**



Eu égard à l'importance de la cartographie et des bases de données géologiques pour la connaissance des richesses du sous-sol, pour les travaux d'aménagement du territoire, pour la préservation de l'environnement et pour la prévention des risques naturels, le Département de l'Énergie et des Mines a poursuivi la réalisation du Plan National de Cartographie Géologique lancé depuis 1997. Grâce aux travaux ainsi réalisés, le taux de couverture du territoire national s'est beaucoup amélioré.

## Infrastructures en cartes thématique : Cartes géologiques

Région	Province	Nombre cartes	Zone : Sous secteur	feuilles	échelle
Région d'Oued Eddahab Lagouira	DAKHLA	8	Dakhla : 02 cartes	Ad-Dakhla	1/100 000 <sup>ème</sup>
				Imlili	
		Baggari : 06cartes	Hassi Laatitabiyuine	1/50 000 <sup>ème</sup>	
			Tinialig		
			Tiznig Al Khadra		
			Sabkhat Tanwaka		
			Aghracha		
			Awark		
	AWSSERD	15	Awsserd :08 cartes	Awsserd, Tisnagafen, Aghaylas, Timasguine Oum Rguiba, Sdar, Agalmine Twarta, Agroun Al Fras, Sabkhat Lahmayda	1/100 000 <sup>ème</sup>
			Tichla : 06 cartes	Tichla, Achguig, Bir Ahmed, Glayb Tiralal, Bir Habada, Oum Tlayha	
Bir Guandous :01 carte			Sabkhat Ain Bayda		
<b>28 cartes géologiques levées au niveau des 02 Régions</b>					

### 3.4. le secteur de l'eau dans la région :

L'eau est une denrée précieuse à Dakhla, une zone qui se développe et dont les besoins en eau vont grandissant ; et pour faire face à ces besoins, plusieurs efforts ont été déployés pour satisfaire la demande de la population sur cette matière vitale.

Dans ce sens, l'ONEP a réalisé plusieurs projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans la ville, il s'agit notamment de la réalisation d'une nouvelle station de traitement de l'eau souterraine avec un débit de 200 litres par seconde, ainsi que l'élargissement des installations de distribution. Pour redresser la situation, l'ONEP a mis en place un programme de distribution par camions citernes 14 heures sur 24, et ce en collaboration avec les autorités locales.

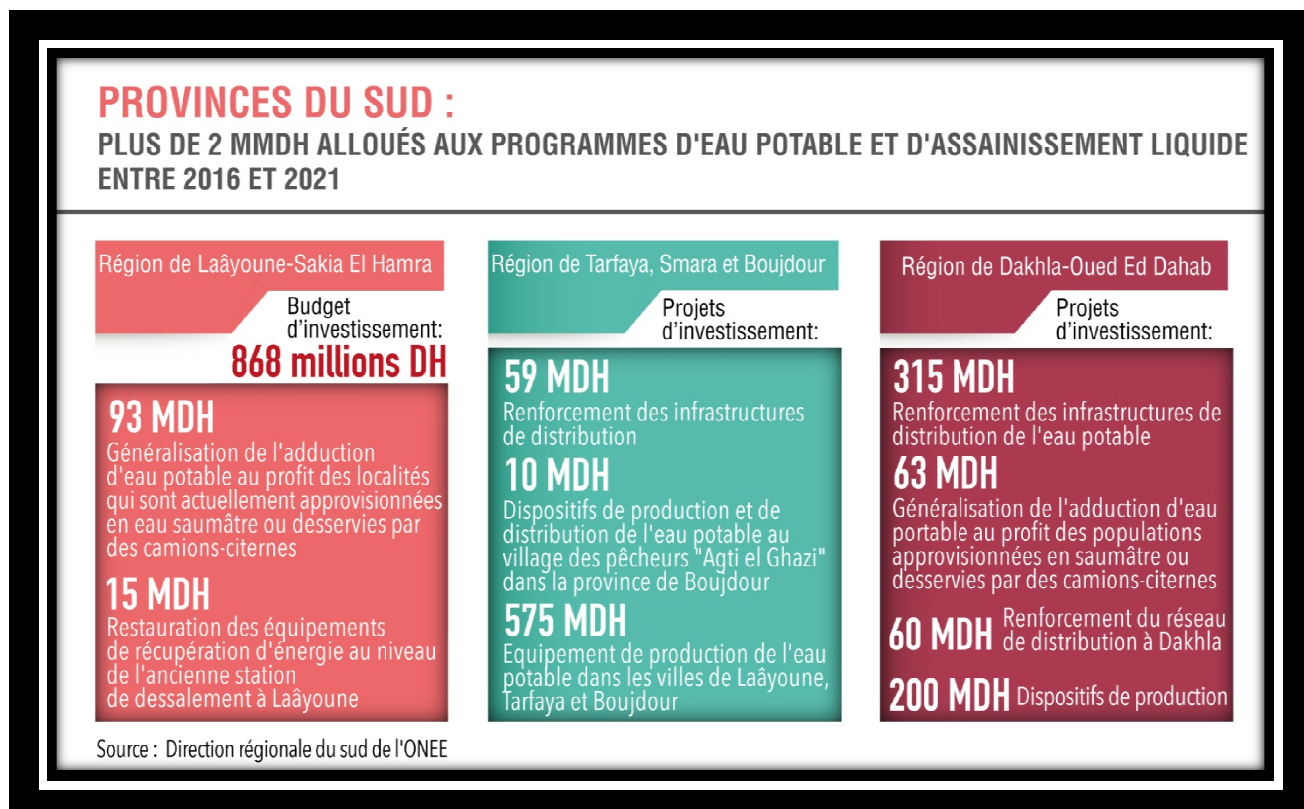
Enfin, et pour en faire avec les problèmes des eaux usées évacués vers le golfe de Dakhla, l'Office a programmé la deuxième phase du programme d'assainissement par un partenariat entre l'ONEP, le Ministère de l'Intérieur, de l'Energie et les Mines, l'Agence de Sud et la Wilaya de La région, la municipalité de Dakhla et les conseils régional et provincial.

Une station d'approvisionnement en eau potable du Centre d'Aousserd à partir des puits de Boulryah et de Oued Chiyaf a été achevée, dont la réalisation a coûté une enveloppe budgétaire de plus de 12,476 millions DH. D'un débit de 3,31 litres par seconde, soit 285 m<sup>2</sup> par jour, cette nouvelle installation permettra de satisfaire les besoins en eau des habitants du Centre d'Aousserd, a-t-on assuré à cette occasion. Les première et deuxième phases de ce projet relatives respectivement à la mise en place de conduites d'eau et la réalisation d'études techniques ont été financées par la direction générale des collectivités locales à hauteur de 7,29 millions DH, alors que la troisième phase portant sur l'installation de pompes électriques et autres équipements hydrauliques a été financée dans le cadre d'un partenariat entre le conseil provincial d'Aousserd, l'INDH et l'agence de promotion et de développement des provinces du sud.

À Dakhla, capital de la région, on a procédé à l'inauguration d'importants projets d'assainissement liquide et d'alimentation en eau potable de la ville, réalisés pour un investissement global de 495 millions de dirhams (MDH).

Destinés à accompagner le développement démographique et urbain de la ville, ces projets viennent conforter le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par le Souverain à l'occasion du quarantième anniversaire de la Marche Verte et qui vise l'amélioration des conditions de vie des populations tout en apportant une réponse appropriée aux enjeux de durabilité.

**Figure 53: projets des infrastructures de l'eau potable**



A fort impact sanitaire, biologique, économique et environnemental, ces projets d'envergure témoignent de la Haute volonté constante d'ériger la région en un véritable modèle de développement intégré.

Ainsi, le projet d'assainissement liquide de Dakhla (245 MDH) ambitionne d'apporter des réponses durables aux défis de l'urbanisation. Il s'assigne pour objectifs le renforcement de l'attractivité touristique de la ville, la préservation des écosystèmes et le développement socio-économique de la région dans son ensemble. Dans la région, le taux d'accès au réseau d'assainissement liquide au sein de la ville de Dakhla dépasse 96%. Mais, les rejets liquides collectés par le réseau ne sont pas épurés avant leur évacuation dans la baie de Dakhla et menacent donc le maintien écologique de cette baie qui joue un rôle clé à la fois dans l'activité économique actuelle de la ville et dans ses potentialités de développement. La station d'épuration, qui nécessitera un investissement de 131,7 millions de dirhams, sera

fonctionnelle en 2014. De plus, la baie de Dakhla est exposée aux risques de la pollution liée aux activités d'entretien des bateaux qui accostent dans la baie.

Faisant partie intégrante du programme national d'assainissement liquide (PNA), ce projet d'assainissement liquide a porté sur la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées de type "boues activées" avec traitement tertiaire, d'une capacité de traitement de 150.000 Equivalent/Habitant et un débit journalier de 10.000 m<sup>3</sup>. Il a consisté également en la pose de 21 km de collecteurs d'amenée et d'interception des eaux usées, la réalisation de cinq stations de pompage et la mise en place d'ouvrages de transfert des eaux épurées pour les besoins de réutilisation.

Ce projet vient parachever un premier projet d'assainissement liquide mis en service en 2008. D'une enveloppe budgétaire globale de 62 millions de dirhams, ce projet initial a consisté en la réhabilitation et l'extension des réseaux d'assainissement sur un linéaire de 67 km, la réalisation de 3.750 branchements particuliers et la construction de deux stations de pompage.

Quant au projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla, il vient répondre à la demande croissante en eau potable dans cette région du sud du Royaume. Ce projet a porté sur la réalisation et l'équipement de six forages pour le prélèvement d'eau, la pose de 15 km de conduites, la construction d'une station de traitement et de déminéralisation d'une capacité de 17.000 m<sup>3</sup>/jour, ainsi que la mise en place d'ouvrages de distribution (3 réservoirs et deux stations de pompage).

Bénéficiant à plus de 106.000 habitants, ce projet, doté d'une enveloppe budgétaire globale de 250 MDH, financée par l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), prévoit également la réalisation d'ouvrages complémentaires de déminéralisation au niveau de la station de traitement existante, d'un débit de 9.500 m<sup>3</sup>/jour. En plus de la station de traitement et de déminéralisation, une des composantes majeures du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla.

### **3.5. Les Problèmes de la Gestion de l'Eau :**

Selon le constat fait par le conseil économique et social CESE au niveau de la région, la problématique des ressources en eau réside dans la surexploitation de la nappe profonde et l'extension de plus en plus croissante du périmètre agricole de Taourta (près de Dakhla), actuellement équipé en partie de moyens classiques d'irrigation (gravitaire). Ces deux problèmes pourraient être à l'origine d'une réduction excessive des eaux fossiles.

Les nappes d'eau souterraines ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Toutefois, à ce jour, l'agence du bassin hydraulique concernée n'a publié aucune étude sur la nature de la nappe phréatique de la région et les limites de sa capacité.

En ce qui concerne la région, l'alimentation en eau potable de la ville de Dakhla est assurée actuellement à partir de sept forages connectés à une station de traitement.

Huit nouveaux forages ont été réalisés en vue d'un doublement de la capacité d'alimentation.

Le prix fortement subventionné de l'eau ne favorise pas son utilisation raisonnée, ni la maîtrise et la réduction de sa consommation. Ce constat, commun à plusieurs pays en développement, constitue un risque que plusieurs ONG préconisent de réduire par une politique clairement engagée en faveur de la protection et du recyclage des eaux.

Les ressources en eau souterraine sont généralement de qualité moyenne à mauvaise à cause d'une salinité élevée, plusieurs zones sont à distinguer :

- **La zone de socle où l'eau présente des salinités acceptables généralement inférieures à 2 g/l ;**
- **La zone d'affleurement du Crétacé et la région Dakhla où l'eau est de bonne qualité (1 à 2 g/l) mais avec des concentrations excessives en H<sub>2</sub>S ;**
- **La zone Nord-Ouest du Bassin ou les eaux de qualité moyenne (3 à 4 g/l) avec des concentrations excessives en Fer ;**
- **Les autres nappes phréatiques avec des salinités élevées (4 à 7 g/l).**

Les nappes ne présentent aucun risque de pollution à l'heure actuelle. Cependant, il faut signaler que le suivi la qualité de l'eau dans le bassin Sahara n'a démarré qu'au cours de l'année 2002. La multiplication des prélèvements dans les nappes souterraines pourrait entraîner à moyen terme et à coup sûr une dégradation de la qualité des eaux de ces nappes.

La mise en œuvre de la loi 10-95 sur l'eau au niveau du bassin Sahara ne pose pas de difficultés majeures actuellement. Ceci est dû essentiellement au fait que :

- **Le bassin est dépourvu d'eau de surface et que ses eaux souterraines sont majoritairement renfermées dans des nappes profondes (au-delà de 250 m) ;**
- **La sollicitation des ressources en eau pour l'irrigation reste limitée par rapport aux provinces du Nord. La demande se concentre principalement à Dakhla**

Au regard de ce qui précède, et mis à part les déclarations de creusement de puits dont la profondeur ne dépasse pas 40 m, le nombre d'autorisations délivrées par cette DRH ne dépasse pas deux à trois autorisations par an.

Néanmoins, certains problèmes se posent dans l'exercice de cette loi. Parmi eux on peut citer :

- **La multiplication de demandes de projets agricoles de grande envergure notamment à Dakhla ;**
- **Les eaux souterraines sont constituées de nappes fossiles surexploitées et surtout mal connues. Ceci rend difficile toute tentative de quantification des volumes exploitables ou d'affectation des ressources entre l'eau potable et l'agriculture.**
- **Ainsi, la pratique de l'agriculture intensive de produits spéculatifs (melons, tomates) destinés aux marchés internationaux est assimilable à une exportation d'eau, d'autant plus préjudiciable à la ressource que l'irrigation dans cette région est assurée à partir d'une nappe fossile dont le potentiel n'est pas à ce jour clairement évalué. Plusieurs ONG préconisent un**

## **renforcement des contrôles sur les processus d'octroi des autorisations de forage et sur l'exploitation agricole intensive des ressources hydriques.**

Selon le constat actuel, la gestion future des eaux souterraines doit prendre en compte les éléments suivants :

- **La sauvegarde de la pérennité de la nappe non renouvelable puisqu'elle date de 25.000 ans en faisant l'arbitrage entre l'utilisation de l'eau par les différents secteurs économiques et ce par l'instauration d'un système de vigilance et suivi de l'utilisation de la nappe ;**
- **Le recours au dessalement de l'eau de la mer pour des finalités économiques, notamment l'agriculture est plus d'actualité, en effet le ministère d'agriculture prévoit le lancement d'une étude de faisabilité en l'année 2014, l'objectif étant prévoir l'investissement public dans ce domaine, telle action est encouragée par la baisse des coûts de dessalement dû aux recours aux énergies renouvelables éolienne et solaire.**
- **La rationalisation de l'utilisation de l'eau agricole par l'utilisation des technologies d'économie de l'eau pour l'irrigation et la détermination du prix de l'eau qui favorise aussi bien l'investissement en préservant la ressource.**
- **L'élaboration du contrat de la nappe, en instaurant un système d'aide à la décision qui permet le suivi et l'évaluation de la ressource en eau et ses différentes utilisations et qui permet en outre, une visibilité pour le futur en présentant les différents scénarios possibles. La règle de transparence doit être primordiale dans ce sens, offrant aux différents décideurs une visibilité totale sur les opportunités et risques actuels et futurs.**

Dans cette optique, et pour palier à la problématique de l'eau et son usage dans l'agriculture, une première expérience de l'utilisation du dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation. Dans ce cadre un ambitieux projet est concocté actuellement par le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, et qui porte sur la construction d'une usine de dessalement destinée à l'irrigation et d'un parc éolien à Dakhla, et qui va desservir un périmètre de 5.000 ha. Le coût des investissements est de l'ordre de 1,7 milliard DH dont 1,4 milliard pour la composante du dessalement et le parc éolien et 300 millions DH pour la composante irrigation.

Cette station de dessalement et prise d'eau en mer sera implantée à 75 km au nord de Dakhla et aura une capacité de 100.000 m<sup>3</sup>/j, soit 30 millions m<sup>3</sup>/an. Elle utilisera la technologie d'osmose inverse pour produire une eau répondant aux normes marocaines de la qualité des eaux d'irrigation.

Le secteur agricole de Dakhla va bientôt s'enrichir grâce à l'aménagement d'un nouveau périmètre de terres cultivées d'une superficie de 5 000 ha divisés en deux types de projets. D'abord, il y aura les grands promoteurs agricoles, notamment pour la culture maraîchère sous-serre dédiée à l'export. L'autre moitié des terres seront consacrées aux petits et moyens agriculteurs porteurs de projets innovants. Cette dernière catégorie a été établie dans le cadre du programme « Jeunes Promoteurs » dans le but de diversifier les activités. Pour l'aménagement de ces 5000 ha, dont les terres ont déjà été sélectionnées, le ministère de tutelle a lancé deux appels d'offres internationaux. Le premier appel d'offres englobe le cofinancement, la conception et l'exploitation des terres et la maintenance des infrastructures. Le second appel

consiste en le cofinancement, la conception, l'exploitation et la maintenance des « parcs verts » : la station de dessalement d'eau de mer, le champ éolien et le champ captant. Les investisseurs s'engageront pour une période de 22 ans (en comprenant le temps d'aménagement des parcelles).

## 4- INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

Le secteur de la pêche constitue le levier principal de développement socio-économique de la région OUED EDDAHAB. Son développement s'appuie principalement sur l'exploitation d'un potentiel halieutique réparti entre, céphalopodes, petits pélagique, grands pélagiques, grands crustacés et autres espèces que recèlent ses côtes atlantiques.

Ce développement a contribué à l'installation d'un tissu industriel en pleine expansion, axé sur les activités de transformation et de valorisation à terre des produits de la pêche, notamment la conserve, le conditionnement à l'état frais et la congélation des poissons. Ainsi dans le cadre de développement des provinces de Sud et la mise en place d'un plan d'action d'incitation permettant d'augmenter la cote part des débarquements valorisés localement et le développement d'industries de valorisation à haute valeur ajoutée qui vont engendrer à moyen terme un trafic portuaire à l'export, un pôle industriel de valorisation des petits pélagiques est en cours de réalisation dans la zone portuaire de Dakhla.

Le complexe portuaire de la ville Dakhla comporte deux ports, le port « ville », le port Ilot de Dakhla et une zone industrielle portuaire.

### 4.1. L'ancien port (PORT VILLE) :

L'ouvrage d'accès au port ilots est d'une longueur total de 1500 m composés de : un pont de 600 ml, une digue de 700 ml et un pont de 200 ml.

Ce port a été construit du temps de l'occupation de la région par les Espagnols, il constitue un terrain gagné sur la mer situé au-delà d'un wharf de 450 ml. Actuellement, ce port est exploité exclusivement pour les besoins de la Marine Royale (total linéaire des quais 498 ml).

ANCIEN PORT DE DAKHLA	Port exploité exclusivement par la marine royale (activités militaires)	Ouvrage d'accès	Un pont d'un linéaire de 450 ml
		Ouvrage de protection	Une digue de 188 ml
		Ouvrage d'accostage	- quai -5 hydro : 152 ml - quai -4 hydro : 196 ml - quai -3 hydro : 116 ml
		Terre-pleins	1.8 Ha

### 4.2. Le nouveau port (PORT ILOT) :

Ce port a été opérationnel en mois de décembre 2001. C'est un terrain gagné sur la mer grâce aux techniques de remblai hydraulique, on peut y accéder grâce à un ouvrage d'accès de 1500 m.



	ACTIVITES	INFRASTRUCTURES
PORT ILOT DE DAKHLA	-Pêche (activité principale) - Commerce	<p><b>Ouvrages d'accès</b></p> <p>Ouvrage d'accès d'une longueur total de 1500 ml, consiste en un ouvrage mixte composé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un premier tronçon de pont de 600 ml, prenant appui sur des pieux métalliques remplis en béton;</li> <li>- Un tronçon de digue en enrochement de 700 ml ;</li> <li>- Un deuxième tronçon de pont de 200 ml similaire au premier.</li> </ul>
		<p><b>Ouvrage de protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une digue en enrochement de 540ml ;</li> <li>- Un cavalier de protection de 1000 ml</li> </ul>
		<p><b>Ouvrage d'accostage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un quai à -8 mZH, sur une longueur de 800 ml;</li> <li>- Un quai à -6 mZH, sur une longueur de 680ml ;</li> <li>- Une rampe fixe RO-RO, sur 21 ml de larguer.</li> </ul>
		<p><b>Plan d'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bassin de 4 Ha</li> </ul>
		<p><b>Terre-pleins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 Ha</li> </ul>

### 4.3. La zone industrielle :

La zone industrielle portuaire s'étendant sur une superficie d'environ 300 Ha implantée à l'entrée du port. Une partie de 60 Ha est complètement viabilisé, elle comprend 302 lots destinés à être délégués aux entreprises privées dans le cadre de contrats d'occupation temporaire du domaine public afin d'augmenter la capacité de stockage de poisson congelé de la ville, abriter les dépôts d'hydrocarbures, les magasins et autres activités portuaires annexes.

ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE	<p>- A l'arrière du port, une zone industrielle portuaire s'étend sur une superficie d'environ 300 hectares. La première tranche s'étendant sur une superficie de 60 hectares est viabilisée. Elle comprend des lots destinés à être délégués aux entreprises privées dans le cadre d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public afin d'augmenter la capacité de stockage de poisson congelé de la ville, d'abriter les dépôts d'hydrocarbures, les magasins et autres activités portuaires annexes.</p> <p>- La zone comprend les affectations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une zone franche de 13 ha destinée à l'exercice des activités commerciale et industrielle sous douane ;</li> <li>- Une zone de Dépôts Frigorifiques ;</li> <li>- Une zone des industries de transformation liées à la pêche ;</li> <li>- Une zone de pièces de rechange ;</li> <li>- Une zone des Activités Annexes (petites industries) ;</li> <li>- Une zone administrative ;</li> <li>- une zone des entrepôts pétroliers, grands dépôts (activités à haut risque</li> </ul>
-----------------------------	---

### 4.4. Capacité d'accueil du mole de commerce :

Quai extérieur du nouveau port :

- Tirant d'eau admissible des navires : 7.00 mètres
- Longueur admissible des navires : 130 mètres.
- Bassin intérieur du nouveau port :
- Tirant d'eau admissible des navires : 5.50 mètres

- Cercle d'évitage : 200 mètres
- Longueur admissible des navires : inférieure ou égale à 120 mètres

Ce quai est également équipé d'un fixe de largeur 21 m en béton armé pour les navires RORO.

#### 4.5. Projets Portuaires en cours ou programmés



##### Projets Portuaires programmés depuis 2014

Nature des travaux	Coût (Mdh)
Contrôle de qualité des travaux de construction de deux phares de signalisation maritime aux villages de pêche N'Tireft et Imoutlane (Province Oued Eddahab)	0,080
Réfection des bornes de délimitation des zones non délimité du domaine public maritime de la Région Eddakhla Oued Eddahab	0,200
Travaux de réfection, de menuiserie et de peinture de l'ancien phare de Dakhla	0,107
Installation du matériel technique pour la mise en service du phare Arciprès.	0,141
<b>TOTAL</b>	<b>0,448</b>



##### Projets Portuaires programmés depuis 2015

Nature des travaux	Coût (Mdh)
Projet de construction du Port de Pêche Lamhiriz (Province Aousserd)	114
construction de deux phares de signalisation maritime aux ports de pêche N'tireft et imoutlane (Province Oued Eddahab)	3
Etude d'élaboration de plan d'utilisation de gestion des plages de Dakhla, Plage Oum Labour, Plage Trouk	0,600
Programme de signalisation des plages, Plage oum Labour et Plage Trouk	0,220
Redélimitation du domaine public maritime (Correction des anomalies)	2,900
<b>TOTAL</b>	<b>120,72</b>

Pour le secteur portuaire, on signalera la construction actuelle du port de Lamhiriz, situé à 300 kilomètres au sud de Dakhla et dont le coût est révisé à 200 millions de dirhams. Les travaux en 2018 sont achevés à 85%. Ce port profitera essentiellement à la pêche artisanale et côtière et pourra accueillir 300 barques et 22 sardiniers. Des unités de transformation du pélagique et de congélation sont prévues et ce projet est très important pour la seconde province de notre région, celle d'Aousserd. La fin des travaux est prévue pour décembre 2018.

#### 4.6. Nouveau port de Dakhla Atlantique au 31/12/2017

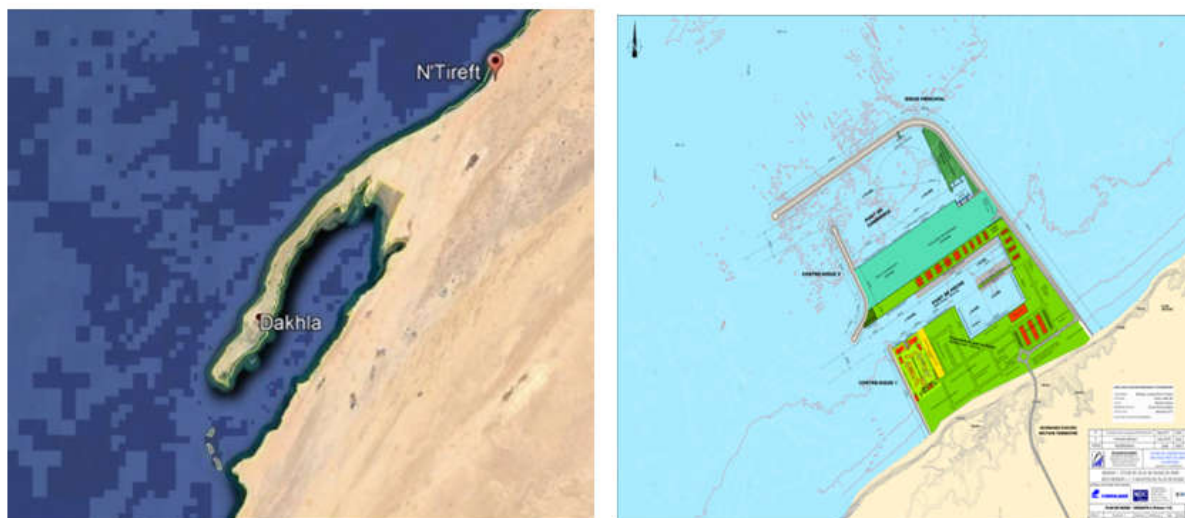
Mais au niveau portuaire, le grand projet est celui de Dakhla Atlantique, un projet phare pour la région véritablement. Son montant est de 7,3 milliards de dirhams et aujourd'hui, ce sont les études de faisabilité, d'implantation, techniques et autres qui sont en cours, à 80% de leur finalisation.

Les travaux devraient démarrer en mars-avril 2019 et le délai estimatif de réalisation porte sur quatre années. Mais Dakhla Atlantique est constitué de deux ports. Un port de pêche et un port de commerce, lequel sera essentiellement orienté vers l'Afrique subsaharienne.

La création d'un nouveau port sur la façade atlantique : Dakhla Atlantique, répondrait à la fois à des objectifs géostratégiques, à des objectifs de développement régional et à des objectifs spécifiques au secteur de la pêche. Le site choisi pour abriter le port

de Dakhla atlantique est celui de sud NTIREFT, qui se situe à 54 km au nord de la ville de Dakhla.

**Figure 54: nouveau port Dakhla Atlantique**



Objectifs du projet	<p>La création d'un nouveau port sur la façade atlantique : Dakhla Atlantique, répondrait à la fois à des objectifs géostratégiques, à des objectifs de développement régional et à des objectifs spécifiques au secteur de la pêche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir le développement économique, social et industriel régional dans tous les secteurs productifs (pêche, agriculture, mines, énergie, tourisme, commerce, industries manufacturières, etc.) ;</li> <li>- Doter la région d'un outil logistique moderne et évolutif, à la hauteur de ses ambitions de développement ;</li> <li>- Valoriser la ressource des petits pélagiques en mettant en place des Infrastructures portuaires et des espaces industriels de proximité, offrant les meilleures conditions de compétitivité à l'ensemble de la filière pêche.</li> </ul>
Consistance du projet	<p><b>Ouvrages de protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Digue principale d'une longueur de 2 973 m à -15m/Zh ;</li> <li>- Contre-digue 1 d'une longueur de 576 m et une profondeur allant jusqu'à -11 m/zh ;</li> <li>- Contre-digue 2 d'une longueur de 750 m et une profondeur allant jusqu'à -15 m/zh .</li> </ul> <p><b>Port de commerce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un poste conteneurs de 280 ml de longueur à -14 m/zh ;</li> <li>- Trois postes polyvalents de 520 ml de longueur totale à -14 m/zh ;</li> <li>- Un quai de service de 100 ml à -5 m/zh ;</li> <li>- Terre-pleins d'une superficie de 25.6 ha ;</li> </ul> <p><b>Port de pêche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un quai d'avitaillement d'une longueur de 300 m à -10 m/zh ;</li> <li>- Trois quais de stationnement d'une longueur de 1 150 m avec une profondeur entre -6 et -10 m/zh ;</li> <li>- Quatre quais de débarquement d'une longueur de 1 126 ml et une profondeur entre -6 et -10m/zh ;</li> <li>- Terre-pleins d'une superficie de 59 ha ;</li> <li>- Chantier naval : un quai pour la réparation navale de 175 ml et des terre-pleins de 6.6 ha.</li> </ul>
Coût des travaux	7,5 Milliards de DH

Etat d'avancement	<b>Etude de faisabilité économique et impact sur l'aménagement du territoire</b>	<b>Achevée</b>
	<b>Etudes d'APS</b>	<b>En cours</b>
	<b>Etudes géotechniques</b>	<b>En cours</b>

Chaque projet possède son propre financement, assuré par le Département de l'Équipement.

Ainsi, pour le projet de Dakhla-Atlantique, ce sont 7,3 milliards qui seront alloués par le Budget de l'État, à travers notre ministère. Pour le réseau routier, se sont 320 millions de dirhams qui seront dégagés sur deux années, entièrement à la charge de notre département.

Mais il faut bien comprendre que les enveloppes dédiées à la Région de Dakhla-Oued Eddahab par le ministère de l'Équipement sont en croissance constante et régulière d'année en année. Or, actuellement pour les routes, on parle de 320 millions de dirhams sur deux années. L'augmentation des budgets est donc conséquente. Mais, pour évoquer globalement la question du développement régional et infrastructurel, il est clair que la ville de Dakhla se taille la part du lion, ne serait-ce que parce que les investisseurs, dans la pêche, le tourisme, etc., choisissent en premier lieu la principale agglomération d'Oued Eddahab. Cependant, la Région bénéficie de toute l'attention, comme le prouvent le projet de port de pêche de Lemhiriz, celui de Dakhla Atlantique, les projets de routes rurales, etc.

#### **4.7. LE GRAND PHARE ARCIPRES**

Le Grand Phare ARCIPRES est un établissement de signalisation maritime de la côte marocaine sur l'océan atlantique. Installé au nord-ouest à l'intérieur du périmètre urbain de la ville de Dakhla (commune territoriale de Dakhla). Cet Etablissement est géré par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Eddakhla Oued Eddahab sis à Dakhla. L'ancien phare de Dakhla, datant des années 1920, était une tourelle d'environ 10 m attachée à un coin d'un ancien phare espagnol. Le phare actuel a été érigé à proximité de l'ancien. C'est une tour cylindrique de 50 m de haut, avec galerie et lanterne. Le phare est peint de multiples bandes horizontales blanches et noires, la galerie et la lanterne sont noires aussi. Le phare est localisé au bout d'une péninsule sablonneuse au nord-ouest de Dakhla. Il émet un flash blanc toutes les 5 secondes visible jusqu'à 38 km.

##### **➤ Rôle :**

- **Aide à la navigation maritime**
- **Signalisation de l'atterrissage**

##### **➤ Fiche Technique :**

- **Date de construction : 1969**
- **Date de mise en service : 2002**
- **Numéro Shom : 46020 D.2972**
- **Surface du titre foncier N° 543/62 relevant du domaine privé de l'Etat et sur laquelle est construit le phare et ses annexes est de : 66 A 07 CA.**

- **Position géographique : Latitude : 23°43'30" Nord, Longitude : 15°57'18" Ouest**
- **Hauteur /au sol : 56 mètres**
- **Hauteur/ au zéro hydro : 86 mètres**
- **Nombre de marches de la tour du phare : 274 en béton.**
- **Rythme des feux : 1 Éclat blanc en 5 secondes**
- **Accès : terrestre**
- **Feux du grand phare Arciprès :**

#### **Feu principal**

Type du fanal : tournant blanc  
 Portée nominale : 20 milles nautiques  
 Distance focale de l'optique : 0,10m  
 Source lumineuse : solaire de 24 v 120w + Onduleur 120v  
 Type de lampe : halogénure métallique  
 Puissance de lampe : 70w  
 Source d'énergie : panneaux solaires  
 Equipement de commande : électronique  
 Descriptif du disposition de rotation : Motoréducteur électrique 12vcc

#### **Feu de secours**

Type du fanal : tournant blanc  
 Portée nominale : 10 milles nautiques  
 Distance focale de l'optique : 0,10m  
 Source lumineuse : solaire 12v Continue  
 Type de lampe : halogène  
 Puissance de lampe : 35w  
 Source d'énergie : panneaux solaires

### **4.8. Les Indicateurs d'exploitation du trafic portuaire :**

Compte tenu de cette caractéristique intrinsèque de l'hinterland du port de Dakhla, les activités principales exercées au niveau de cet établissement tournent ainsi autour de l'activité de pêche (l'épine dorsale de l'économie locale) :

- **Débarquement de poisson pélagique frais et poisson de marée ;**
- **Export du poisson congelé ;**
- **Import des hydrocarbures, fortement corrélé avec l'activité de pêche ;**
- **Transbordement en rade dans le cadre de l'Accord Maroc-Russe.**

Le trafic portuaire global traité au titre de l'exercice 2017 a dépassé pour la deuxième année consécutive la barrière d'un million de tonnes. Le trafic portuaire global réalisé au titre de l'exercice 2017 a atteint ainsi un million quarante-deux mille tonnes soit une évolution de 2 % par rapport à l'exercice de 2016.

Ainsi, les principaux indicateurs du port pour l'année 2017 sont comme suit :

Rubrique	2016	2017	VAR 17/16 en valeur	VAR 17/16 en %
<b>Trafic de commerce T</b>	<b>399 719</b>	<b>432 321</b>	<b>32 602</b>	<b>9%</b>
Hydrocarbures	221 948	243 322	21 374	10%
Poisson congelé à l'export	159 400	188 256	28 856	19%
Conteneur	18 371	743	-17 628	-96%
<b>Trafic de Pêche T</b>	<b>623 614</b>	<b>610 331</b>	<b>-13 283</b>	<b>3%</b>
Poisson Pélagique	436 512	428 533	-7 979	-2%
Pêche côtière	174 763	159 181	-15 582	-9%
Pêche hauturière	12 339	22 617	10 278	83%

#### **4.9. Les principales réalisations :**

### **ANALYSE DES PRINCIPALES REALISATIONS DE L'ANNEE 2017 AU PORT DE DAKHLA**

La Direction du Port de Dakhla a été témoin d'un ensemble d'évènements qui ont marqué l'année 2017, et qui ont affecté ses réalisations de manières directes ou indirectes :

#### **Domaine de la régulation**

- Nouvelle autorisation d'OTDP d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> octroyée à l'ADII pour la construction d'un bâtiment administratif au port de Dakhla.
- Démarrage des travaux de constructions des unités de valorisation des produits de la mer qui s'étalent sur une superficie d'environ de 10Ha de la Zone d'activité portuaire de DAKHLA « projets issus de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le département de pêche maritime en 2015, consistant à la création de nouvelles unités de valorisation à terre associées à l'exploitation en frais de ressources de petits pélagiques dans l'Atlantique sud ( Stock C) »

#### **Domaine développement portuaire**

- Arrêt de la ligne maritime pour le transport des conteneurs, reliant le port de Dakhla-Agadir-Casablanca et Tanger Med pour l'export des produits de mer par CMA CGM en mois de février 2017 ;
- Le trafic portuaire global traité au titre de l'exercice 2017 a dépassé pour la deuxième année consécutive la barrière d'un million de tonnes. Le trafic portuaire global réalisé au titre de l'exercice 2017 a atteint ainsi un million quarante-deux mille tonnes soit une évolution de 2 % par rapport à l'exercice de 2016.
- Mise en service en mois de Mai 2017, par Marsa Maroc d'une nouvelle autogreue de marque Sany, avec charge max de 30 tonnes, permettant ainsi de travailler trois navires en même temps de pêche hauturière et de répondre ainsi aux besoins des industriels au port.

#### **Domaine sécurité, sûreté & la protection de l'environnement**

- Transfert officiel du bâtiment des sapeurs-pompiers, sis au port-ilot, au service de la protection civile, armé par un camion tri-extincteurs et autres matériels de lutte contre l'incendie.
- Equipement du port de Dakhla par une nouvelle ambulance médicalisée, acquise dans le cadre de la convention de partenariat ANP-DGPC.

#### **Domaine système de gestion**

- Automatisation de la facturation des droits de ports sur marchandises sur la base des données des manifestes définitifs, en provenance de la plateforme PORTNET.

#### **Indicateurs du trafic**

Le secteur de la pêche maritime constitue le principal levier de développement socio-économique régional, il contribue à travers les activités de tous ses segments à la

création d'emplois directs et indirects, à l'injection d'importantes recettes fiscales au profit de la trésorerie régionale et collectivités locales.

Les perspectives d'évolution de l'activité du port DAKHLA sont déterminées en fonction des besoins de l'économie de la région, basés essentiellement sur l'exploitation de son potentiel halieutique qui fait de la région Oued Eddahab l'une des régions les plus poissonneuses du Royaume.

L'activité principale du Port de DAKHLA gravite essentiellement autour de l'exploitation des produits de mer et les activités annexes (Import des hydrocarbures et export de poisson congelé). Ainsi, les activités exercées dans le port sont comme suit :

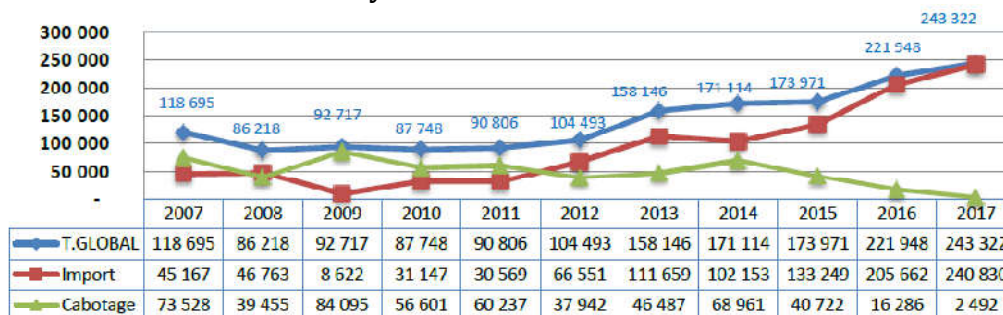
- Import & cabotage des hydrocarbures ;
- Export de poisson congelé (transbordement en rade) ;
- Débarquement de poisson pélagique ;
- Débarquement du poisson de la pêche côtière et hauturière.

## Trafic de commerce

### Hydrocarbures

Le trafic des hydrocarbures a enregistré une évolution de 10% en 2017 par rapport à l'année précédente, expliquée, d'une part par l'augmentation de la flotte de pêche qui opère au large de DAKHLA, plus particulièrement celle de la pêche hauturière en provenance d'AGADIR et TANTAN et d'autre part à la demande soutenue en hydrocarbure pour répondre aux besoins de la région de DAKHLA.

Figure 55: Evolution de trafic des hydrocarbures 2007-2017

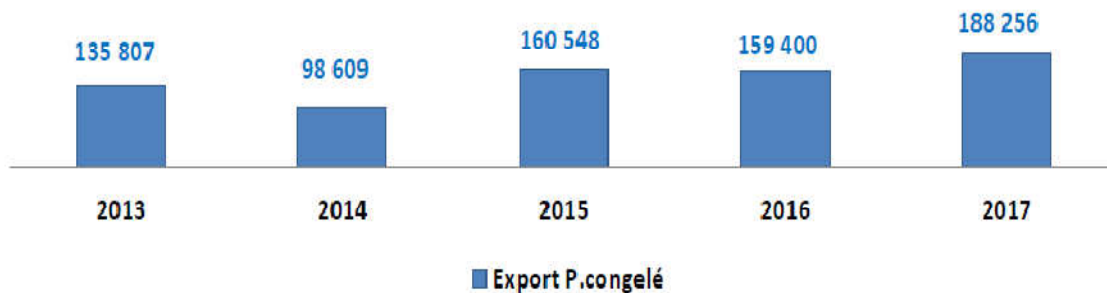


Une baisse significative a été constatée en 2017 au niveau cabotage de 85%, par opposition à l'import qui a connu une croissance de 17% et ce en raison des effets entraînés par l'arrêt d'exploitation de la raffinerie LASAMIR, influençant ainsi sur le trafic en provenance de Mohammedia et d'autre part à la stratégie commerciale des unités de stockage des hydrocarbures basées à DAKHLA (SDH et PNA).

### Poisson congelé à l'export

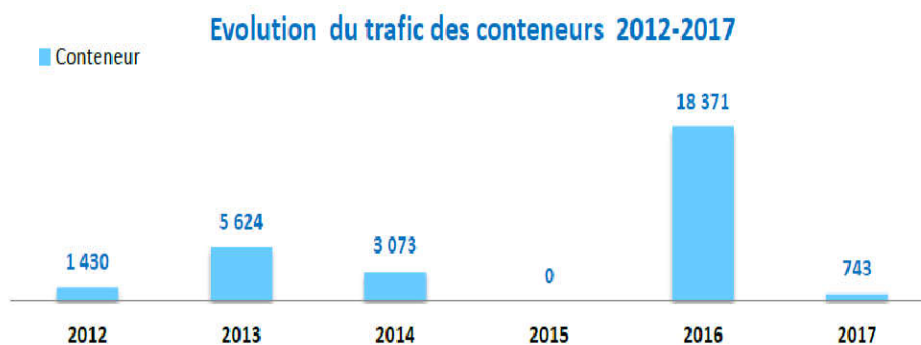
Le trafic de Poisson congelé en transbordement a connu une évolution de 18% cette année par rapport à l'année précédente due au démarrage tardif en 2016 de l'exploitation des chalutiers congélateurs opérant à la rade du port dans le cadre de l'accord de pêche MAROC-RUSSE et MAROC-UE.

Figure 56: Evolution de l'export du poisson congelé 2013-2017



## Conteneurs

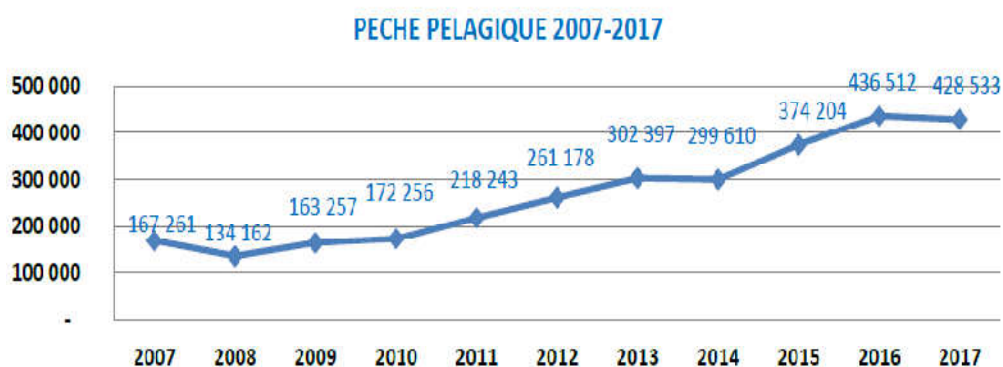
L'année 2017 a été marquée en mois de février par l'arrêt de l'activité de la ligne maritime pour le transport des conteneurs, reliant le port de Dakhla-Agadir-Casablanca et Tanger Med par CMA CGM pour l'export des produits de mer, expliquant ainsi la chute de 96% de ce trafic.



## Trafic de pêche

### Pêche pélagique

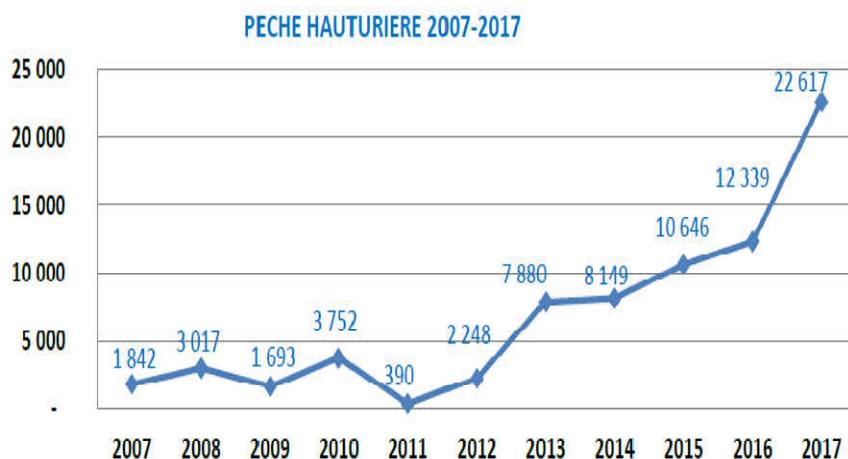
Les débarquements de poisson pélagique frais, qui constituent l'activité principale du Port de DAKHLA avec une proportion de 42% du trafic globale traité, ont enregistré une légère diminution de 2% en 2017, occasionnée par la mise en place d'un système de quota fixant le nombre des captures par unité à 200 tonnes au titre du 1er semestre et 250 tonnes pour le 2ième semestre.





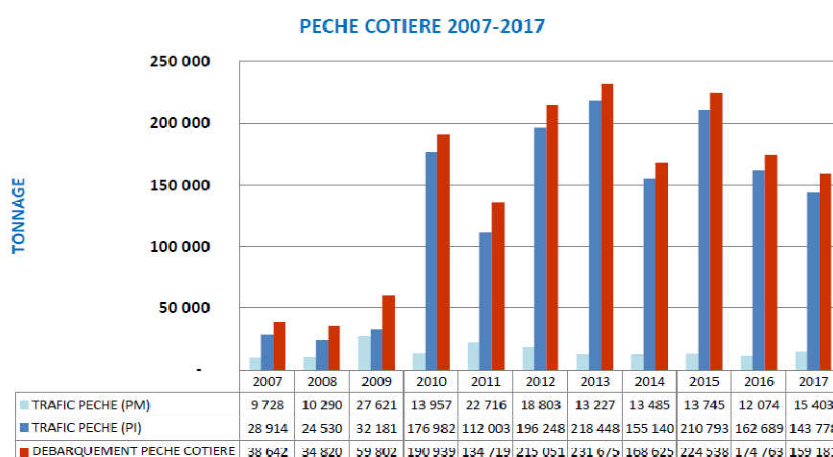
## Pêche hauturière

Les réalisations du trafic de la pêche hauturière en 2017 ont dépassé largement celle de l'année dernière à hauteur de 83%, cette tendance est due d'une part à l'évolution des captures des chalutiers congélateurs marocains (Provenance au port de DAKHLA de quelques unités qui opèrent habituellement au port de AGADIR & TANTAN ) et d'autre part aux déchargements de certains palangriers de l'Union Européen non prévus pour débarquer leurs captures au Port de DAKHLA.



## Pêche côtière

Ces débarquements sont constitués essentiellement du poisson industriel et du poisson de marée, dont les captures des petits pélagiques occupent la majeure partie du volume total débarqué. Ils ont connu cette année une régression de -12%, cette diminution est expliquée par les conditions climatiques défavorables enregistrées ainsi que par l'instauration d'un système de quota pour les petits pélagiques à hauteur de 2.000 Tonnes par unité.



**Tableau 122:Variation des escales au port de commerce par type de navire Périodes 2016 - 2017**

TYPE DE NAVIRE	NOMBRE DE MOUVEMENTS CUMULÉ		VAR	TGB CUMULÉ		VAR	COMMENTAIRES
	2017	2016		2017	2016		
	CHALUTIER PÉLAGIQUE (RSW) ETRANGERS	4		26	-85%		
CHALUTIERS PÉLAGIQUES (RSW) MAROCAINS	2458	2088	18%	2029741	1713581	18%	Augmentation est expliquée par l'implantation du nouveau système de quota.
CHALUTIERS CONGÉLATEURS MAROCAINS	290	177	64%	96653	63370	53%	- Bonne campagne de pêche hauturière - Déchargement des captures de nouvelles unités au port de Dakhla
PÉTROLIER	51	51	0%	246250	240647	2%	Trafic relatif au besoin de la région et la flotte de pêche en hydrocarbures
PORTE CONTENEURS	1	10	-90%	9146	87774	-90%	Suspension en mois de février 2017 de la ligne des porte-conteneurs
FALANGIER ETRANGERS (UE)	48	54	-11%	10973	13047	-16%	Operations de déchargement de poisson frais dans le cadre de l'accord de pêche Maroc/UE
PAQUEBOT	2	1	100%	50437	44307	14%	Trafic occasionnel
REMORQUEURS et SERVITUDE	34	15	127%	12297	1251	100%	-Compagne d'exploration pétrolière -Unités de service public portuaire.
Vedettes	34	22	55%	773	410	89%	Vedettes de servitude portuaire
PLATE-FORME	2	0	-	367	0	-	Dans le cadre des études géotechniques du port Dakhla Atlantique
NAVIRE DE RECHERCHE	1	0	-	2257	0	-	Compagne d'exploration pétrolière
<b>TOTAL</b>	<b>2925</b>	<b>2397</b>	<b>22%</b>	<b>2462818</b>	<b>2188068</b>	<b>13%</b>	Evolution remarquable de l'activité de pêche

**Tableau 123:Variation des escales en rade par type de navire Périodes 2016 - 2017**

TYPE DE NAVIRE	NOMBRE DE MOUVEMENTS CUMULÉ		VAR	TGB CUMULÉ		VAR	COMMENTAIRES
	2017	2016		2017	2016		
	CHALUTIER RUSSES EN RADE	104		93	12%		
TANKERS EN RADE	35	36	-3%	170851	171143	0%	Trafic relatif aux besoins des chalutiers en soutes
POLYTHERMES	63	55	15%	384267	344624	12%	Operations de transbordement dans le cadre de l'accord de pêche Maroc/Russie ET Maroc/UE
CONVENTIONNELS	21	11	91%	26187	13717	91%	Trafic relatif aux besoins des chalutiers enavitaillement
CHALUTIERS UE EN RADE	62	46	35%	372367	305990	22%	Operations de transbordement dans l'accord de pêche Maroc/Russie ET Maroc/UE
PALANGRIERS	8	9	-11%	4459	5731	22%	Escales pour récupération des licences de pêche
PLATE-FORME	1	-	-	10732	-	-	Compagne d'exploration pétrolière
<b>TOTAL</b>	<b>294</b>	<b>250</b>	<b>18%</b>	<b>1673651</b>	<b>1442802</b>	<b>16%</b>	Hausse due essentiellement au nombre de chalutiers opérant dans le cadre de l'accord de pêche Maroc/Russie ET Maroc/UE

#### **4.10. Les défis à relever :**

- **Hinterland du port pauvre en activités industrielles et commerciales génératrices du trafic commercial (trafic réduit à l’approvisionnement de la région en hydrocarbures et l’export du poisson congelé) ;**
- **Ensablement continu du port représente une charge d’exploitation importante et un handicap sérieux à l’accessibilité du port ;**
- **Exiguïté des espaces à l’intérieure du port ilot face aux demandes spécifiques des professionnels (halle aux poissons, services annexes, ...)**
- **Déficit chronique en matière d’eau potable et son impact sur les activités commerciales et la sécurité des installations ;**
- **Lenteur de la procédure judiciaire pour l’évacuation des bateaux de pêche abandonnée au port de Dakhla**

## Listes des figures

Figure 1: carte géographique de la région Dakhla Oued Eddahab .....	6
Figure 2: branchement de l’Afrique dans le commerce mondial.....	7
Figure 3: densité démographique dans la région .....	9
Figure 4 : la carte des données climatiques .....	13
Figure 5: carte geologique de Dakhla .....	16
Figure 6: Carte des barrages dans le bassin du Sahara .....	18
Figure 7: Carte des nappes profondes .....	18
Figure 8: Carte hydrogéologique du bassin de Sahara.....	19
Figure 9: Carte d’eaux souterraines dans la région de Dakhla .....	20
Figure 10: Evolution de la population de la région selon le milieu (1994-2014).....	23
Figure 11: Découpage communale de la population municipale à partir du RGPH 2014.....	23
Figure 12: Répartition de l’Age de la population par sexe et par milieu .....	26
Figure 13: Pyramide des âges de la population De la région selon le RGPH 2014.....	29
Figure 14: La répartition de la population de la région par grands groupes d’âge .....	30
Figure 15: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l’état matrimonial .....	32
Figure 16: Taille moyenne des ménages selon la province et le milieu de résidence .....	35
Figure 17: Répartition des ménages selon le type de logement occupé .....	36
Figure 18: Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements .....	37
Figure 19: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement.....	37
Figure 20: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées .....	38
Figure 21: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers.....	38
Figure 22 : Proportion des modes de cuisson utilisés par les ménages .....	38
Figure 23: Proportion des ménages dotés de certains équipements ménagers .....	39
Figure 24: répartition de superficie cultivée en Ha.....	43
Figure 25: carte des richesses halieutiques du littoral saharien .....	48
Figure 26: Evolution de tonnage de la flotte entre 2010 et 2016.....	50
Figure 27: port de peches artisanales .....	52
Figure 28: Pêche cotière entre 2007 et 2017.....	54
Figure 29: carte de fermes aquacultures au maroc.....	57
Figure 30: espaces de production aquaculture dans la region de dakhla .....	58
Figure 31: emplacement des unités de production aquaculture .....	59
Figure 32: : évolution du PIB entre 2009 et 2015.....	80
Figure 33: Evolution de L’investissement global dans la région 2016- 2019 .....	85
Figure 34: Taux de féminisation selon le secteur d’activité .....	88
Figure 35: les leviers de l'Equité.....	97
Figure 36: ration des habitant par lit hospitalier et par ESSP 2017 .....	110
Figure 37: ration des habitants par medecin et par infirmier .....	111
Figure 38: evolution de l'indice de la pauvreté entre 2004 et 2014 .....	118
Figure 39: répartition du montant global et bénéficiaires INDH par région.....	121
Figure 40: répartition des AGR par région INDH .....	122
Figure 41: Les événements culturels les plus marqués dans la région .....	139
Figure 42: Le Bilan d'une année d'activités culturelles.....	140
Figure 43 : données de construction en 2014 et 2016.....	143
Figure 44: localisation sur l a carte du réseau routier .....	144
Figure 45: carte routière.....	146
Figure 46: carte des caractéristiques du réseau routier .....	147
Figure 47: trafic telephonique dans la region .....	150
Figure 48: carte d'infrastructures spaciales .....	151
Figure 49: principales infrastructures de base .....	152
Figure 50: Aéroport de dakhla .....	153

Figure 51:ZONE D'EXCLUSIVITE ONHYM.....	158
Figure 52:ZONE D'EXCLUSIVITE ONHYM ET PERMIS MINIERS .....	159
Figure 53: projets des infrastructures de l'eau potable.....	161
Figure 54: nouveau port Dakhla Atlantique.....	169
Figure 55:Evolution de trafic des hydrocarbures 2007-2017 .....	173
Figure 56:Evolution de l'export du poisson congelé 2013-2017.....	173

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Organisation administrative de la région EDDAKHLA Oued-Eddahab .....	8
Tableau 2:Tableau n°2 : Répartition de la superficie totale de la région selon les provinces.....	8
Tableau 3 : Evolution de la densité de la population selon les provinces (1994 et 2014) .....	8
Tableau 4: Les précipitations dans la ville de Dakhla par mois en 2017 (en mm) .....	12
Tableau 5: vitesse de vent maximale en m/s et la direction du vent maxi par mois en 2017.....	13
Tableau 6: : La température dans la ville de Dakhla par mois en 2017 (en °c ) .....	14
Tableau 7: Nombre de jours selon les hauteurs des vagues par mois à Dakhla en 2014 .....	15
Tableau 8: Evolution de la population de la région entre 2010 et 2014.....	22
Tableau 9: Evolution de la population de la région par milieu (1994-2014) .....	23
Tableau 10: projection de la population de la région entre 2014 et 2030 .....	24
Tableau 11: projection de la population de la région entre 2014 et 2030 par milieu.....	24
Tableau 12: Evolution de la densité de la population (1994-2014) .....	25
Tableau 13: Répartition de la population de la région par âge selon le milieu et le sexe .....	26
Tableau 14: Rapports de masculinité par groupes d'âges quinquennaux en 2014.....	27
Tableau 15: Répartition de la population de la région selon les groupes d'âge et milieu de résidence	29
Tableau 16: Répartition de la population municipale par grands groupes d'âge et selon les provinces	30
Tableau 17: Répartition de la population municipale selon l'Etat matrimonial .....	31
Tableau 18: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, le sexe et Le milieu de résidence .....	31
Tableau 19 : Age moyen au premier mariage de la Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et le Milieu de résidence en 2004 .....	32
Tableau 20: parité et indice synthétique de fécondité Selon le milieu de résidence .....	33
Tableau 21: Répartition du nombre de ménages par province et par milieu de résidence.....	34
Tableau 22 : Evolution du nombre des ménages selon la province et le lieu de résidence.....	34
Tableau 23 : Taille moyenne des ménages selon la province et le milieu de résidence .....	35
Tableau 24: Evolution de la taille moyenne des ménages entre 2004 et 2014.....	35
Tableau 25: répartition du nombre de ménages de la région selon l'ancienneté des logements.....	36
Tableau 26: répartition du nombre des ménages de la région selon le statut d'occupation des logements .....	37
Tableau 27: Distance à la route goudronnée.....	39
Tableau 28: Répartition de la SAU par périmètre irrigué ou domaine privé dans la région.....	42
Tableau 29: Superficie régionale cultivable (en hectares) .....	43
Tableau 30: Principales productions agricoles de la région.....	43
Tableau 31: Unités de productions Animales selon la province en 2014 .....	45
Tableau 32: Effectif du Cheptel dans la région (2015-2016).....	46
Tableau 33 : La Production laitière et en viande de la région en 2016 .....	46
Tableau 34: Aménagement et équipement des points d'eau.....	46
Tableau 35 :Ventilation de la flotte de pêche immatriculée par port d'attache arrêtée au 31/12/2016.	49
Tableau 36:Etat de la flotte de pêche immatriculée par type de navire arrêtée à fin 2016 .....	49
Tableau 37:Ventilation de la flotte opérationnelle par port d'attache au titre de l'année 2016.....	50
Tableau 38:Evolution des captures de la pêche hauturière par port de 2011 à 2016 .....	51
Tableau 39 : Evolution des captures de la pêche côtière et artisanale par port et par région de 2011 à 2016 .....	52
Tableau 40:Produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale par port au cours des 10 premiers mois des années 2017 et 2018.....	53

Tableau 41:Evolution des captures de la pêche côtière et artisanale par port au cours des 10 premiers mois des années 2017 et 2018.....	53
Tableau 42:Répartition des productions de la pêche côtière Selon l'espèce.....	53
Tableau 43:Contribution en 2017 des différents groupes d'espèces aux débarquements de la flotte ...	55
Tableau 44: Poisson pélagiques par port au cours des années 2016-2017 .....	55
Tableau 45: Poisson blanc par port au cours des années 2016-2017 .....	55
Tableau 46:Coquillages, Céphalopodes et Crustacés par port au cours des années 2016-2017 .....	55
Tableau 47: production aquaculture en poids et en valeur.....	56
Tableau 48: Nombre de concessions, superficie des espaces et production cible par secteur .....	58
Tableau 49 :Evolution des produits de la pêche côtière destinés à la conserve (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes).....	59
Tableau 50:Evolution des produits de la pêche côtière destinés à la congélation (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes) .....	60
Tableau 51:Evolution des produits de la pêche côtière destinés aux sous-produits (hors appâts) par port de 2011 à 2016 (en tonnes).....	61
Tableau 52:Evolution de destinations des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale de port de Dakhla.....	61
Tableau 53: flottes de pêche et nombre de marin dans la zone de dakhla .....	61
Tableau 54:Répartition des unités industrielles dans la région.....	64
Tableau 55: les unités industrielles relatives aux produits de la pêche sur le littoral marocain.....	65
Tableau 56:composition de tissu de l'ensemble des commerçants.....	68
Tableau 57:Capacité d'hébergement 2016.....	71
Tableau 58: projets d'infrastructure de l'artisanat .....	76
Tableau 59:projets d'appui sur le secteur d'artisanat.....	76
Tableau 60: projet de promotion de secteur artisanal .....	77
Tableau 61: projets de formation dans le secteur de l'artisanat.....	77
Tableau 62:Evolution de la valeur ajoutée par branche d'activité 2013 - 2016.....	80
Tableau 63:Evolution de la mobilisation du foncier pour l'investissement 2014 - 2018 .....	84
Tableau 64:Evolution de L'investissement public dans la région 2016 2019 par secteur économique	84
Tableau 65: Population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges .....	86
Tableau 66: Population active âgée de 15 ans et plus et taux d'activité selon les tranches d'âges et le sexe. ....	86
Tableau 67:Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le sexe .....	87
Tableau 68 : Population active occupée âgée de 15 ans et plus et taux d'emploi, les tranches d'âges.	87
Tableau 69:Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le secteur d'activité.....	87
Tableau 70: Population active occupée âgée de 15 ans et plus et taux d'emploi selon le niveau de diplôme. ....	88
Tableau 71Proportion des diplômés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activité 2017 (en%).....	89
Tableau 72: couverture médicale et contrat de travail .....	89
Tableau 73:Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut professionnel .....	90
Tableau 74: Population active en chômage âgée de 15 ans et plus selon le sexe. ....	90
Tableau 75:Population active en chômage âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges, le diplôme. ....	91
Tableau 76:Taux de chômage de la population active âgée de 15 ans et plus selon les régions, le niveau de diplôme et le milieu de résidence (en%).....	91
Tableau 77:Taux de chômage de la population active âgée de 15 ans et plus selon l'âge (en%).....	91
Tableau 78:Proportion des chômeurs de longue durée et des chômeurs n'ayant jamais travaillé selon les tranches d'âges en 2017 (en%).". ....	91
Tableau 79: Population sous employée âgée de 15 ans et plus selon le sexe .....	92
Tableau 80: Population sous employée âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âges. ....	92
Tableau 81: Taux de sous emploi de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activité (en%). ....	92
Tableau 82:Enseignement préscolaire moderne selon les provinces 2016-2017 .....	100
Tableau 83:Indicateurs d'enseignement primaire 2018/2019 .....	101
Tableau 84:Indicateurs qualitatifs sur l'enseignement Primaire privé.....	101
Tableau 85:Tarifs appliqués dans le secteur de l'enseignement privé.....	101

Tableau 86:Indicateurs d'enseignement collégial et secondaire 2018/2019.....	102
Tableau 87:Taux de réussite dans les examens 2010-2018 .....	102
Tableau 88:Nombre des inscrits dans l'ENCG Dakhla.....	102
Tableau 89:Effectifs des enseignants permanents par université et par grade.....	103
Tableau 90:Effectif des inscrits au CPGE Dakhla 2018 - 2019.....	103
Tableau 91:Indicateursde la formation dans l'ISPITS2017/ 2018.....	104
Tableau 92: formation professionnelle en chiffres.....	104
Tableau 93:Evolution des effectifs selon les modes de formation dans la province de la région.....	105
Tableau 94:Effectifs en formation dans le secteur public selon le niveau et le sexe .....	106
Tableau 95:Infrastructure sanitaire publique dans la région en 2018 .....	109
Tableau 96:Ressources sanitaires et humaines (janvier 2018).....	110
Tableau 97:Réseau hospitalier .....	110
Tableau 98:RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR PUBLIC.....	111
Tableau 99:Encadrement paramédical dans la région.....	112
Tableau 100:EQUIPEMENTS LOURDS ET INSTALLATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE... ..	113
Tableau 101:Durée moyenne de séjour et taux d'occupation dans la région.....	113
Tableau 102:Consultations curatives réalisées dans les formations sanitaires publiques, en 2017 ....	114
Tableau 103:Cartographie de la pauvreté régionale 2004 – 2014.....	117
Tableau 104: Bilan de l'INDH dans la région Eddakhla Oued Eddahab.....	121
Tableau 105: Bénéficiaires de l'assistance Sociale.....	125
Tableau 106:Centres d'Education et de Formation.....	125
Tableau 107:Etablissement de l'EDUCATION PRÉSCOLAIRE .....	126
Tableau 108:Centre relevant de l'EN dans la région Eddakhla Oued eddahab .....	127
Tableau 109: récapitulatif des clubs sportifs dans la région .....	130
Tableau 110:Encadrement sportif des clubs et écoles de sport dans la région .....	130
Tableau 111:Bilan des manifestations sportives durant 2018.....	131
Tableau 112:bénéficiaires des foyers féminins .....	132
Tableau 113:Répartition des colonies de la région selon le type .....	132
Tableau 114:Evolution des autorisations de construire dans la région : .....	142
Tableau 115: Autorisations de construire délivrées selon les communes urbaines de la région, en 2016 .....	142
Tableau 116:Opérations réalisés par l'agence de la Société AlOmrane jusqu'au 2016 .....	144
Tableau 117:Longueur des routes construites et revêtues dans la région, en 2014 .....	145
Tableau 118: Trafic par section des routes dans la région en 2016 .....	148
Tableau 119:Evolution du trafic des passagers à l'aéroport de Dakhla.....	154
Tableau 120:Reseaux de distribution des hydrocarbures.....	157
Tableau 121:PATRIMOINE MINES.....	158
Tableau 122:Variation des escales au port de commerce par type de navire Périodes 2016 - 2017... ..	176
Tableau 123:Variation des escales en rade par type de navire Périodes 2016 - 2017.....	176